هكذا من الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 407 — 20 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 16-LUNDI 17 JUILLET 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Ankara veut renforcer le combat contre le terrorisme

LIRE PAGE 3.

Détente entre Paris et Alger

Le président Boumediène s'attend à un « dialogue confiant et efficace »

Relance

Les relations franco-algériennes ont-elles pris un nouveau virage ? L'espoir en est permis à la lecture du message de M. Boumediène à M. Giscard d'Estaing. Une amélioration sérieuse est amorcée : le ton et la substance du message, la place que lui donne la presse algérienne, en témoignent.

Les termes employés par le président algérien valent d'être relevés. Réaliste, M. Boumediène souligne d'abord « l'importance des intérêts » en jeu aussi bien de la persistance de « différences », mais que celles-ci étant dans « la nature des choses », nul ne peut en faire grief à son partenaire. La « coopération » doit donc être développée, ce qui suppose « la confiance ». Cependant les intérêts ne sont pas seuls en jeu ; le dialogue entre Alger et Paris répond à des aspirations « à la justice » et « aux espérances des deux peuples ». Mieux encore : son enjeu dépasse les deux pays, « la paix et la stabilité » de toute la Méditerranée occidentale en dépendent. Un diplomate français ne se serait pas exprimé autrement.

Le moment n'est pas venu de chercher les responsabilités des dissensions franco-algériennes pour distribuer des blâmes et des éloges. Rappelons qu'après avoir atteint un sommet, lors de la visite à Alger du président de la République en avril 1975, les rapports entre les deux pays étaient tombés au plus bas avec la capture d'otages français par le Polisario et l'intervention des Jaguar en Mauritanie. Hormis les sarcasmes de nostalgiques de l'Algérie française, cette situation était unanimement regrettée à Paris. D'une part, les intérêts économiques et culturels de la France dans le plus important pays d'Afrique du Nord étaient menacés ; d'autre part, la politique méditerranéenne, arabe et africaine de la France était contrecarrée par un des gouvernements très écoutés dans le tiers-monde progressiste.

Dans son entretien télévisé du 10 février, M. Giscard d'Estaing tendait la main à l'Algérie. Sans la saisir, M. Boumediène ne la repoussait pas. Il demanda que le rôle de la France au Sahara occidental fût examiné en même temps que le contentieux bilatéral. Des conversations s'engagèrent, qui semblent avoir abouti.

Le contentieux est important, mais relativement simple. La France a perdu la place de premier partenaire économique de l'Algérie (au profit des Etats-Unis et de la R.F.A.) ; elle reste son premier fournisseur, mais lui vend deux fois plus qu'elle ne lui achète. Les Algériens veulent corriger ce déséquilibre. Les immigrés algériens en France souffrent non seulement de discriminations dans leurs rapports humains, mais aussi plus que quiconque, du chômage. Si le racisme ne peut être aboli par décret, le gouvernement peut cependant atténuer ses effets (par exemple, en facilitant l'enseignement de leur langue maternelle aux écoliers algériens). Quant à la main-d'œuvre algérienne, si son retour partiel est inévitable, il devrait être organisé avec le maximum d'humanité.

Plus complexe est l'affaire saharienne dans la mesure où des tiers sont impliqués, et plus précisément le Maroc, dont le rôle est infiniment plus important que celui de la France. Plus que le contrôle de quelques arpents de sable, le conflit a pour origine la rivalité entre le roi Hassan II et le président Boumédiene. Il est exclu que la France choisisse et joue l'un contre l'autre. Du temps où les « fellaghas » combattaient la colonisation française leurs chefs rêvaient d'un « Maghreb uni » qui devrait être, lui aussi, dans la nature des choses. Un paradoxe dont l'Histoire est coutumière ne voudrait-il pas que l'adversaire d'hier le rappelle aux adversaires d'aujourd'hui ?

La détente se confirme dans Alger. Après son ministre des affaires étrangères, M. Bouteflika, qui, le 12 juillet, avait dit « inaugurer la concertation politique » avec M. Giscard d'Estaing, le président Boumediène a usé d'un ton particulièrement chaleureux dans son message au président de la République à l'occasion de la fête nationale.

De notre correspondant

Alger. — A l'occasion de la fête nationale française, le président Boumediène a adressé un message de félicitations au président Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat algérien déclare notamment : « *J'exprime la ferme conviction que l'importance des intérêts qui existent entre l'Algérie et la France — et qui, par-delà les différences, relèvent de la nature des choses, — nous poussera à ajouter à une coopération, dont nos deux pays sont loin d'avoir épuisé les ressources, la dimension d'un dialogue confiant et efficace, si nécessaire à l'approfondissement des rapports algéro-français et si utiles à la promotion de la justice, de la paix et de la stabilité de notre région.* »

M. Boumediène éclare encore : « *Je suis profondément convaincu que vous attachez à un tel dialogue un prix à la mesure des enjeux et des espérances pour nos deux peuples et pour ceux du bassin occidental de la Méditerranée.* »

Le quotidien *El Moudjahid*, qui n'a pas paru vendredi en raison du congé hebdomadaire, accorde une large place, ce samedi 15 juillet, aux déclarations faites par M. Bouteflika à sa sortie de l'Elysée, après qu'il eut rencontré le président Giscard d'Estaing (*le Monde* du 14 juillet). Le quotidien publie ces déclarations en « une », sous le titre : « *Nous avons décidé, d'un commun accord, de discuter un peu plus à l'avenir.* » On retrouve le même texte en dernière page. Ce sont là autant de signes qui indiquent le désir de l'Algérie de renouer le dialogue avec la France, à la suite des événements survenus en *Mauritanie*. — P. B.

Le sommet occidental de Bonn

Deux chefs d'État et cinq chefs de gouvernement tentent d'organiser la lutte contre le chômage

Deux chefs d'Etat, MM. Jimmy Carter (Etats-Unis) et Valéry Giscard d'Estaing (France) ; *cinq chefs de gouvernement*, MM. Pierre Elliott Trudeau (Canada), Takeo Fukuda (Japon), Helmut Schmidt (Allemagne fédérale), James Callaghan (Grande-Bretagne) et Giulio Andreotti (Italie), accompagnés de leurs ministres des affaires étrangères, de l'économie et du commerce extérieur, vont tenir, les dimanche 16 et lundi 17 juillet à Bonn, leur quatrième sommet économique. Le président de la Commission européenne, M. Roy Jenkins, participera à cette réunion. Un dispositif de sécurité exceptionnel a été mis en place dans la capitale ouest-allemande. Environ quinze mille policiers — dont neuf cents en civil — ont été mobilisés, soit deux fois plus que pour la visite de M. Léonide Brejnev en avril dernier.

Avant de se rendre à Bonn, le président de la République française a déclaré le 14 juillet à TF 1 : « Tous ces grands pays industrialisés souffrent, à des degrés divers, d'un certain ralentissement dans l'activité économique et donc du chômage... Nous devons voir s'il est possible de faire un effort concerté pour augmenter le niveau d'activité économique dans le monde. La France est prête à contribuer à ces efforts ; mais il est essentiel, pour aboutir, qu'il y ait une volonté d'agir de la part des principaux partenaires. »

Après un entretien d'une heure et demie avec M. Raymond Barre, samedi matin 15 juillet à Paris, le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, n'a fait aucune déclaration. Toutefois l'ambassadeur du Japon en France, M. Hideo Kitahara, a indiqué que l'échange de vues avait été « très constructif et très positif » sur les sujets économiques globaux. A Matignon, on souligne qu'il s'agissait d'une visite privée et que l'entretien s'est déroulé « dans une ambiance extrêmement cordiale », ayant permis « un vaste tour d'horizon » de la situation internationale dans le domaine des relations monétaires et des échanges commerciaux, ainsi que des rapports bilatéraux franco-japonais.

Marchandage ou concertation

Les « grands » du monde occidental vont se trouver face à un panorama gris, comme ce fut pratiquement le cas lors des précédents sommets : Rambouillet (novembre 1975), Porto-Rico (juin 1976) et Londres (mai 1977). Les perspectives sont pour le moins sombres. Selon les dernières prévisions de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques), la croissance des vingt-quatre pays membres ne dépasserait pas 3,5 % en 1978, comme en 1979, alors que les experts du château de La Muette avaient fixé comme objectif souhaitable, pour sortir de la crise, un taux annuel minimum de 5 %. Dans ces conditions, le chômage s'accroîtrait d'environ un demi million pour toucher, d'ici la fin de cette année, dix-sept millions et demi de personnes.

Le bilan de santé varie, évidemment, d'un pays à l'autre. Les spécialistes de l'O.C.D.E. avaient établi trois catégories : les bien-portants (Japon, R.F.A., Suisse, Belgique, Pays-Bas), les convalescents (France, Grande-Bretagne, Italie, Canada) et les autres, les Etats-Unis étant classés à part. A leur réunion de juin dernier, le conseil des ministres de l'Organisation a été moins précis — par diplomatie ? — de même qu'ils n'a pas fixé de cible — par prudence ? — Il a simplement désigné huit premiers rôles pour mener une relance concertée, soit l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et la Suisse. Six de ces pays se retrouveront à Bonn.

Le choix de l'O.C.D.E. traduisait l'abandon de la doctrine des « locomotives » — certains pays, en l'espèce la R.F.A. et le Japon, devant tirer les autres — pour celle du « convoi », même si certains se trouvent en tête. Il fallait peut-être camoufler l'échec que représentait le refus allemand de suivre les recommandations internationales de relance solitaire. Il semble aussi que les « locomotives » aient, en fait, une capacité de traction relativement faible, dans la mesure où leurs importations sont jusqu'ici peu sensibles à un accroissement de la production (*le Monde* du 22 mars).

Ce changement de stratégie a, en outre, été facilité par un rétablissement — relatif — des moyennes puissances, qui cherchent d'ailleurs à imiter le modèle ouest-allemand, tout en souffrant d'attirance-répulsion pour l'efficacité nippone. Ce léger mieux — en voie de résorption — pourrait permettre à la rencontre de Bonn d'éviter l'échec de la réunion de Londres. Enfin, le conseil européen de Brême a dégagé des possibilités de stabilité monétaire qui peuvent contribuer à faire disparaître un facteur d'incertitude.

Contrastes

Même si les différentes économies se retrouvent moins « déphasées » que précédemment — ce qui peut faciliter l'ajustement des politiques, tout en augmentant les risques de dérapage, — les contrastes restent encore grands. Ainsi les *Etats-Unis*, qui ont fait longtemps cavalier seul sur le chemin de la reprise, sont marqués à la fois par le lourd déficit de leur balance commerciale — ceci expliquant cela — et par une poussée du coût de la vie. Le chômage a diminué, compte tenu des modifications de la structure de la population active, l'économie américaine serait proche du plein emploi.

L'activité demeure forte, mais les Etats-Unis semblent s'orienter vers un repli du taux de croissance (« *growth recession* », en raison d'un durcissement de la politique monétaire et d'une recherche de diminution du déficit budgétaire. Leur voisin du nord, le *Canada*, connaît, lui aussi, un freinage du taux d'expansion, jusqu'ici soutenu par les dépenses de consommation et les exportations, tout en subissant une inflation et un chômage non négligeables.

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 18.)

VIVES RÉACTIONS APRÈS LES PROCÈS DE MOSCOU

Après les sentences qui ont frappé MM. Guinzbourg et Piatkus, le jugement rendu à Moscou, vendredi 14 juillet, contre M. Anatole Chtcharansky, condamné à treize ans de détention (trois ans de prison et dix ans de camp à régime sévère), a suscité de vives réactions dans de nombreuses capitales occidentales.

En Allemagne de l'Ouest, où M. Carter séjourne en visite officielle, des responsables américains, cités par l'agence UPI, ont indiqué que des contacts ont déjà été pris avec Moscou en vue d'un échange de détenus impliquant notamment MM. Chtcharansky, Guinzbourg et deux employés soviétiques de l'ONU récemment arrêtés à New-York pour espionnage.

La condamnation à mort prononcée également vendredi à Moscou contre M. Anatole Filatov, qui avait avoué des activités d'espionnage au service d'un pays occidental, permet en tout cas aux autorités d'« amalgamer » dissidents et espions, comme l'indique notre correspondant. (Lire page 3.)

En Allemagne de l'Est, après la condamnation à huit ans de prison, le 30 juin, de l'économiste Rudolf Bahro, l'ambassade de la R.D.A. en France a refusé de recevoir une délégation du comité Bierman et du comité Bahro. Avant lui, la répression avait notamment frappé le *physicien Havemann, le chanteur Biermann, le* dentiste Klaus Mainz et son frère. D'autres cas demeurent inconnus, tel celui du docteur Schälicke, qu'évoque ci-dessous Françoise Giroud.

Un individu dangereux

par FRANÇOISE GIROUD

Il a cinquante-deux ans.

Il est en prison depuis quatre ans.

Dans la cellule où il fut d'abord incarcéré, l'un des détenus en a tué un autre. Menacé à son tour, il a demandé son transfert. C'était il y a huit mois. Il subit depuis l'isolement total dans une cellule de 4,60 mètres carrés, et ne sort jamais à l'air libre.

Privé de lunettes, il ne parvient pas à satisfaire aux normes de rendement exigées des détenus qui fabriquent des moteurs électriques. Sa ration alimentaire a donc été réduite.

Ses huit heures de travail achevées, il est astreint à des tâches de nettoyage qu'il doit accomplir accroupi.

Trois fois opéré d'une fistule à l'anus, le muscle constricteur atteint, il devait subir une quatrième opération lors de son arrestation, le 28 juin 1974. Cette fistule est en état d'inflammation permanente. S'y ajoutent des troubles de la vue et de l'ouïe, des douleurs osseuses et articulaires aiguës.

Son métier : chirurgien.

Sa peine : six ans de réclusion.

Son crime : il a fait des démarches auprès du ministre de la santé de son pays pour réclamer la modernisation des hôpitaux et l'achat de médicaments à l'étranger au détriment du budget de l'armement. Il s'est également adressé au secrétaire-général des Nations unies pour que celui-ci obtienne du gouvernement un meilleur respect des droits de l'homme.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Le mauvais temps retrouvé

Le passé d'Alexandre Guinzbourg, c'est neuf ans de goulag ; et son avenir — si l'on peut dire — c'est huit années supplémentaires. Le passé de Victoras Piatkus, c'est seize ans de goulag ; et son avenir — si l'on ose dire — c'est dix années supplémentaires. Le passé d'Anatole Chtcharansky, c'est un an de prison préventive ; et son avenir, c'est treize ans de goulag. Au total, pour ces trois hommes, cela fait cinquante-six ans de goulag.

Il faut donc en conclure qu'en Union soviétique la voie de la liberté passe nécessairement par le goulag et que la justice de ce pays n'est pas avare de ses peines.

Quant au fantôme de Staline, il paraît qu'on l'a repéré dans les coulisses de plusieurs tribunaux.

BERNARD CHAPUIS.

United Airlines choisit le Boeing-767 de préférence à l'Airbus B-10

United Airlines, la plus grande compagnie aérienne du monde occidental, a annoncé, vendredi 14 juillet, sa décision de commander trente avions moyen-long-courriers Boeing 767 — concurrent direct de l'Airbus B-10L —, qui lui seront livrés à partir de juin 1982, ainsi qu'un nombre égal de moyen-courriers Boeing 7 27-200. Cette commande — la plus importante jamais enregistrée dans l'histoire de l'aéronautique civile — porte sur une somme de 1,6 milliard de dollars (près de 8 milliards de francs).

Un échec pour le projet européen

« *Je suis heureux de souligner les récents succès obtenus par l'Airbus* », déclarait M. Raymond Barre en visitant l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence, le 7 juillet, le jour même où les constructeurs du moyen-courrier européen convenaient d'un accord pour développer en commun la version B-10 de l'appareil destiné au transport de deux cents passagers (*le Monde* du 8 juillet). Une semaine plus tard, jour pour jour, la décision d'United Airlines vient sérieusement tempérer l'enthousiasme des Européens.

Boeing, qui attendait une commande significative pour lancer définitivement un projet qui n'en est toujours qu'au stade de la planche à dessin, a maintenant les coudées franches pour construire, avec des moyens financiers et une capacité technologique énormes, le premier concurrent direct de l'Airbus A-300 B-10 : même capacité (deux cents passagers), même rayon d'action (4 500 kilomètres environ) et approximativement les mêmes normes de bruit et de consommation (environ 35 % de kérosène de moins par siège-kilomètre que les avions actuels). Le 767 arrivera même sur le marché un an plus tôt que le B-10 — à supposer que les gouvernements européens concernés ne tergiversent pas trop avant d'entériner l'accord technique de la semaine dernière... et surtout avant de financer le développement du projet.

L'Airbus apparaît de plus en plus comme un bon avion né sous une mauvaise étoile. La percée des deux premiers modèles — le court-courrier B-2 et le moyen-courrier B-4, tous deux conçus pour environ deux cent cinquante passagers — fut laborieuse, malgré d'indéniables qualités. Le cap du centième appareil vendu vient, certes, d'être franchi, mais, malgré les souhaits des constructeurs, le développement de la « famille » tarda, faute d'accord financier des gouvernemen.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 18.)

MOLIÈRE PAR VITEZ A AVIGNON

Le théâtre aventureux

Dix acteurs du théâtre d'Ivry, conduits par Antoine Vitez, occupent jusqu'à la fin de juillet le cloître des Carmes. Ils y présentent quatre pièces de Molière : l'« Ecole des femmes », « Tartuffe », « Dom Juan » et « le Misanthrope ».

Quand il s'agit de rendre compte d'un spectacle donné par l'équipe Vitez, il faut d'abord éviter une méprise. Cette équipe n'emprunte pas des chemins ordinaires, elle ne pratique pas un théâtre ordinaire. Elle fait des incursions dans des axes inédits, qui s'avèrent parfois sans issue. *Mais c'est égal, elle a, dans ce cas, reconnu le* terrain, et ensuite elle pique-nique ailleurs.

Une comparaison, chez les peintres. Degas et Bonnard, par exemple, parcourent la forêt en suivant un nord, tandis que Picasso n'observe même pas la ligne brisée. Si l'on considérait, seule, une géante bibendum de Picasso qui galope sur une plage, ou, seul, un gosse de Picasso dessiné comme par Ingres, et ainsi de suite, de la même manière que l'on considère un cheval de Degas ou un jardin de Bonnard, on pataugerait carrément.

Il ne faut pas écouter, voir, un travail de l'équipe de Vitez comme un fait accompli en soi. Il faut se mettre dans la position de partager un moment d'une démarche qui évolue, parmi beaucoup d'autres.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 15.)

DEMAIN
Dimanche 16 juillet
COURSES A SAINT-CLOUD
PRIX EUGÈNE ADAM
200.000 francs au gagnant
L'une des plus belles courses plates de l'été, dans un cadre exceptionnel aux portes de Paris
L'hippodrome de Saint-Cloud est DESSERVI DIRECTEMENT par de nombreux et rapides moyens de communication.

FÊTE NATIONALE

« Tradition républicaine » en pays chaouia

Le 14 juillet à Andouillé

Le Monde

idées

CULTURE

Vues et revues... par Yves Florenne

Discordance-dissidence

DISCORDANCE : « état de ce qui n'est pas d'accord », dit Littré. Voilà un programme affiché dans un titre : celui d'une nouvelle revue dont on voit du premier regard qu'elle est belle. Ce qu'elle est par surcroît, et pourquoi elle est : Joaquim Vital, poète et éditeur, le déclare d'entrée de jeu, avec une allègre pugnacité. Après quoi, le texte de Marcel Paquet, réflexion philosophique, esthétique, linguistique autour du christianisme et du thème de la crucifixion, se place sous le signe du « rien ». *Discordance* (1) ne serait-elle d'accord sur rien ? A lire ces premières pages, on a surtout le sentiment qu'elle entend discorder avec ce qui est trop complaisamment d'accord, d'avance, sur tout et n'importe quoi.

Prenant prétexte d'un livre récent, Michel Waldberg malmène plus rudement encore les critiques de ce livre-là : citations alignées comme de petites dalles dans le cimetière trop fleuri des « concessions perpétuelles ». Certes. Mais tout effort sincère de création, quelles que soient nos propres affinités, mérite quelque attention et quelque égard. Et puis, la destruction systématique est une autre facilité et habileté où l'on fait aussi fort bien carrière. Entre la concession à perpétuité et l'enterrement brutal, le passage est assez étroit. Il laisse toujours place au silence. Du reste, ce que vise surtout le trait — évidemment empoisonné, mais d'un poison nullement clandestin — du critique critiquant la critique, c'est l'hyperbole stéréotypée, la louange mécanique. De plus, contaminés par le langage d'une société du quantitatif, de la série et de l'objet-sans durée, nous parlons de la littérature comme de toute production annuelle : que de livres qui sont « un des meilleurs de l'année » !

Du meilleur, dans *Discordance*, en voici : des lettres inédites de Heidegger à Roger Munier ; de celui-ci, une « Poétique d'Yves Bonnefoy » ; de Ted Hughes, un bestiaire poétique très cruel ; une prose onirique de Colette Lambrichs. Deux textes, l'un de Czeslaw Milosz — dissident prématuré, honni à gauche, suspect à droite au temps où nous l'avions rencontré, — l'autre de Gombrowicz. Constantin Jelenski évoque des destins jumeaux, et les caractères, talents, œuvres, si vivement contrastés, de ces deux écrivains polonais de « première grandeur ». C'est d'ailleurs de Gombrowicz, et quelque peu de lui-même, à travers ces contrastes, les contradictions propres à chacun d'eux et leur amitié, que Milosz trace un saisissant portrait « baroque ».

Le texte inédit de Gombrowicz est le récit d'un voyage dans l'Italie de 1938. De Rome, il s'en retourne en Pologne par l'Autriche : à mesure que le train approche de la frontière, une peur s'installe, grandit. A l'heure même où Gombrowicz pénètre dans Vienne, ce vieux « Salon de l'Europe » quelqu'un d'autre y entre : Hitler. Deux images symétriques encadrent ce texte : les honneurs rendus au pape, devant la colonnade du Bernin, par des troupes italiennes de parade, surchargées d'épées, d'aigles, d'oriflammes et de passementeries ; le défilé d'un bataillon de curés en soutane et chapeau noir, au pas cadencé, tête à droite, devant Mussolini.

Et voilà *Tel Quel* en pleine dissidence : un cahier entier (2). Est-ce que vous ne trouvez pas que la dissidence et les dissidents, cela commence à devenir un disque bien usé ? Il serait temps d'en changer, et, pendant qu'on y est, mieux vaudrait le rayer une bonne fois. Au diable cette musique discordante : jusque dans notre tête, elle arrête le progrès

C'est entendu (que trop entendu) : la dissidence, il faut bien s'en apercevoir à regret, ou ce qu'on appelle dissidence, cela existe. Mais après tout, à l'Est comme ici, elle n'est le fait, on ne le répétera jamais assez, que d'une infime minorité. Notez qu'ici elle est admise un moment — il faut bien qu'intellectuel se passe — à condition de ne pas dire son nom et d'user du langage de base ; et pourvu, bien sûr, qu'elle finisse, et vite, par tomber — comme on dit — d'accord. Et que cette liberté ne se pollue pas en plein air, qu'elle s'exerce librement sous les plombs, comme dans la République de Venise.

Venise, justement, où s'est tenue cette Biennale sur la dissidence que *Tel Quel* répercute : plus précisément, la dissidence « culturelle » ; plus précisément encore : la dissidence dans la littérature, ou la littérature comme dissidence. « Exposition » jugée dangereuse ou offensante, puisqu'on nous dit que le parti communiste italien s'employa à faire tomber sur elle les plombs du silence et de l'interdit. Au point qu'aucun écrivain italien n'osa s'y compromettre, à la seule exception de Moravia. Susan Sontag explique dans *Tel Quel*, ce qui est à la fois plus sérieux et plus piquant, comment les universitaires américains s'abstinrent aussi : pour ne pas risquer d'y perdre leur visa et l'occasion de ces bien agréables invitations au voyage en Russie. Or, à Venise même et au même moment, se tenait le premier colloque de toutes les gauches réunies, avec des dissidents purement marxistes, tel Pliouchtch : on y a mis unanimement en accusation le socialisme inexistant des « socialistes existants ». Non seulement les défaillances et « insuffisances » de l'eurocommunisme mais sa « complicité » y furent dénoncées, par des membres des partis communistes espagnol et italien (3). Discordances ?

Quoi qu'il en soit, voici donc des hommes, leur parole, leurs écrits. Brodski, le premier des intellectuels à s'être vu retirer tout travail, puis, logiquement, condamner à cinq ans de camp pour « parasitisme social ». Selon lui, la difficulté des Occidentaux à comprendre les dissidents tient à un *« aveuglement existentiel »*, à *« cette volonté de conformité à la pensée des masse, cette peur d'être un* individu », *bien* accordée à une *« nostalgie bourgeoise* d'ordre ». *« Socialisme, capitalisme, libéralisme : j'imagine mal pour l'avenir un quelconque* isme *à visage humain. »* Quant à la poésie, elle appartient à un au-delà. Siniavski, lui aussi, s'échappe par le haut pour surmonter. Il illustre d'un bien joli apologue l'idée qu'il soutient, et qui le soutient, que « l'art est plus haut que la réalité, plus important que la vie ». Mort de l'art ? Art inutile ? Ou pire : utile au pouvoir, donc anéanti ? — Non : sur ces terres atomisées, du sein des âmes vitrifiées, voilà que l'art surgit, on ne sait d'où ni comment, s'élance, vole avec des chansons et des feuilles écrites : l'écrit fait à la main qui passe de main en main, de bouche à oreille. *« La dissidence n'est finalement que le synonyme de l'art. »*

Dans son introduction à ces témoignages, Guy Scarpetta ne méconnaît pas le danger d'une certaine alliance « objective », d'une « récupération ». Il le tient pour moindre que le danger inverse contre lequel les dissidents nous mettent en garde : *« Par nos lâchetés, nos complaisances, nous sommes de plus en plus pour l'acceptation de ce totalitarisme dont ils ont éclairé de façon implacable le fond de barbarie et le délire meurtrier. »* Un meurtre qui est fatalement *« inscrit dans* tout *lien social »* : il faut, avec Brodski, refuser *« tout type de rêve social »*. En tout cas, *« le socialisme, c'est la barbarie »*. Il redouble en stigmatisant *« l'une des régressions les plus barbares qu'ait connues l'espèce »*.

Plus efficace, peut-être, que ce radicalisme violent, l'espèce de douceur implacable de Julia Kristeva, dans ses considérations sur la littérature dissidente *« comme réfutation du discours de gauche »*. Devant ces dissidents *« venus de l'avenir »*, *« les comités centraux et les marxologues ont pris l'air de dinosaures »*. La dissidence et sa littérature *« restituent à la mémoire de gauche une logique qu'elle avait refoulée »*. Une remarque féconde porte sur la réintroduction du « pouvoir » esthétique dans le pouvoir politique, objets d'une séparation que Montesquieu négligea.

Quant au texte, apparemment en marge, de Philippe Sollers sur les rapports (prétendus) de la psychanalyse et de la littérature, à travers le cas Dostoïevsky — dissident de son présent et de l'avenir — tel que l'a vu, ou pas vu, Freud, ce serait plutôt une dissidence vive et cruelle à Freud, et même à Marx. Et ceci n'est pas tellement une autre histoire.

(1) Edit. de la Différence, 22, rue Saint-Paul (4e).
(2) Seuil, numéro Été 1978.
(3) *Pouvoir et opposition dans les sociétés post-révolutionnaires* (Seuil).

Invincible jeunesse de Bernanos

par XAVIER GRALL

7 juillet 1948. Il y a trente ans une assistance fort clairsemée entourait dans l'église Saint-Séverin la dépouille mortelle d'un écrivain considérable et déjà, apparemment, oublié. Bernanos venait de mourir. Le monde de la politique et des lettres, hormis André Malraux, n'avait point interrompu ses jeux et ses exercices pour lui consacrer un murmure, une oraison, une pensée. Ainsi s'en vont les grands ! Mais, revanche de ce cœur indomptable voué à la colère et à la miséricorde : des républicains espagnols et brésiliens en exil s'étaient joints à la famille du disparu. Quel symbole ! Et puis, n'importe. Georges Bernanos restera pour nos temps l'homme d'une invincible jeunesse.

Regardez un peu ce royal hippie ! Il déménage à tout bout de champ, passe de l'Est au Sud, s'installe à Toulon, file à Majorque, tâte le Paraguay, quitte l'hôtel pour la fazenda, écrit dans les bistrots, rejoint le Brésil, retourne en France et, dégoûté par les mensonges de sa patrie, s'enferme dans les éclatants soleils tunisiens. Ses malles sentent la terre, le cuir de cheval, la brousse et le sable. J'ai vu son passeport : c'est celui, admirable avec tous ses tampons bariolés, d'un internationaliste bohémien, pauvre et mystique. Car il existe une relation entre l'errance et le mysticisme. Les jeunes prophètes d'Israël erraient, eux aussi, dans le désert. Rimbaud aussi... On fouaille l'Esprit dans les latitudes, les espaces et les mers.

Invincible jeunesse de Bernanos. Il lui arrive ici de faire l'éloge des crimes passionnels. Il lui arrive là de grandir jusqu'à la sainteté une jeune paysanne violée dans les bois noirs, ô Mouchette adorable ! Et ses petites carmélites elles-mêmes, malgré l'angoisse de la mort et du martyre, comme elles s'aventurent dans ce voyage âcre et délicieux qu'est le voyage spirituel...

Invincible jeunesse de Bernanos. On le prend pour un affreux réactionnaire, et il lance à la gueule atroce et fermée de Franco le pamphlet le plus prodigieux du siècle, *les Grands Cimetières*. Et quels coups ne réservera-t-il pas à Charles Maurras, sec et raidi dans un catholicisme vidé de ses sources radieuses.

Très cher Bernanos, si vous saviez combien vous nous manquez. Que n'auriez-vous pas écrit sur Mai 68 ! Et sur la Palestine, cette tragique errante ! Et même sur ces enfants perdus qui, de Baader aux plastiqueurs de Corse et Bretagne, secouent les torpeurs d'un ordre voué au fric et à l'immobilité. Vous, si royaliste, mais si peu Versaillais... Et sur le Mundial argentin, quels rugissements eussiez-vous poussés ! La merveilleuse, la scandaleuse liberté de l'esprit, quel écrivain français ici et maintenant pourrait la distribuer avec plus de force et d'indignation que vous-même ?

Dans cet univers de fabricants et trafiquants, dans cette monarchie bourgeoise et technologique, Georges Bernanos aurait été la voix des étouffés. Il eût dit et redit la suprématie absolue de la pauvreté en ces temps où elle est considérée comme une honte ou une maladie. Et il eût très opportunément rappelé l'existence de Chartres et de Cologne, des routes sublimes, des musiques fières à ces hommes d'Etat qui s'imaginent bâtir une Europe avec des marchés et des indices ! L'Esprit d'abord, messieurs. Avant les porcs et les veaux.

Ce n'est qu'un hommage hâtif, jeté comme ça sur une tombe à l'humus encore frais. Finissons sur ces quelques lignes des *Enfants humiliés* : « Ma musique vous arrive du bout du monde, ainsi que le témoignage non pas de mon art, mais de ma constance. Lorsque vous ne l'entendrez plus, ce ne sera pas ma faute. J'aurai fini bravement ma carrière de chanteur de rues dans un pays sans rues ni routes — à moins que vous ne croyiez l'entendre toujours. Car ce n'est pas ma chanson qui est immortelle, c'est ce que je chante. »

FEUILLETON 6 — 16-17 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent de police Ryder et son fils Jeff enquêtent, à titre privé, à la centrale de San-Ruffino sur le vol de combustibles nucléaires qui vient de se produire. Mais outre de l'uranium 235 et du plutonium, les voleurs ont pris des otages, dont Mme Ryder. Le sergent Ryder demande à voir le bureau de sa femme dans lequel il trouve son ami, le sergent Parker chargé officiellement de l'enquête.

LE sergent Ryder considéra attentivement la porte du bureau de sa femme, criblée de balles.

« McCafferty, le gardien, m'a dit qu'il n'y avait pas eu de coups de feu. Ce sont les termites qui ont fait ça ?

— Un silencieux.

— Mais pourquoi ont-ils tiré, en général ?

— A cause de Susan. »

Parker était un ami de la famille depuis de longues années.

« Les salopards ont parqué tout le personnel et l'ont forcé à entrer dans la pièce qui se trouve de l'autre côté du couloir. Il s'est trouvé que Susan a justement ouvert sa porte à ce moment pour jeter un coup d'œil : quand elle les a vus venir, elle s'est enfermée à double tour.

— Et ils ont tiré pour faire sauter la porte. Peut-être s'imaginaient-ils qu'elle allait se précipiter sur le téléphone ?

— C'est toi qui as fait le rapport sur les dispositifs de sécurité de la boîte ?

— Oui, c'est vrai, je m'en souviens. Il n'y a que le Dr Jablonsky et M. Ferguson qui aient des lignes directes ; tous les autres appels doivent passer par le standard. Et, la première chose que les gars aient faite, c'est évidemment de s'occuper de la standardiste. Alors, ils ont peut-être cru que Susan allait sauter par la fenêtre ?

— Peu probable. D'après tout ce qu'on m'a dit (mais je n'ai pas encore eu le temps de lire les rapports écrits), ces salauds-là connaissaient la maison à fond, ils auraient pu faire leur coup les yeux bandés. Donc, ils savaient qu'il n'y avait pas d'escalier de secours. Ils savaient aussi que toutes les pièces de ce bâtiment sont climatisées et qu'il est assez difficile de passer à travers des vitres de sécurité scellées comme celles-ci.

— Mais alors, pourquoi...

— Peut-être un geste trop précipité. Peut-être la réaction d'un type impatient. Enfin, il l'a au moins avertie, il a dit : « Mettez-vous de » côté, madame Ryder, je vais tirer » dans la porte. »

— Eh bien cela semble prouver deux choses. D'abord, qu'il ne s'agit pas de tueurs impénitents. Mais je dis bien « cela semble » : un otage mort n'a pas grande valeur comme monnaie d'échange ni lorsqu'il s'agit de forcer des physiciens réticents à faire ce qu'ils ne veulent pas faire. La seconde chose que cela paraît attester, c'est qu'ils en savaient assez pour identifier individuellement chaque membre du personnel.

— Sans aucun doute.

— Ils semblent avoir été vraiment bien informés. »

C'était Jeff qui avait parlé, cette fois. Il s'efforçait de s'exprimer calmement, pour prendre exemple sur le calme monolithique de son père ;

Ryder montra du doigt les morceaux de papier qui jonchaient le bureau.

« Un gars de ton âge ne s'amuse plus à faire des puzzles.

— Tu me connais : soigneux, étudiant les trucs à fond, le détective consciencieux qui ne laisse pas passer un caillou sans le retourner.

— Tu as remis tous les morceaux en place, je dois dire ça pour toi. Ça t'a donné quelque chose ?

— Non. Et toi, tu as une idée ?

— Aucune. C'est le contenu de la corbeille à papier de Susan ?

— Oui, dit Parker en considérant avec irritation les bouts de papier épars sur la table. Oh ! je sais que les secrétaires et les dactylos ont la manie de déchirer automatiquement des feuillets pour en remplir leur corbeille à papier. Mais est-ce qu'elle avait besoin, elle, de le faire avec un tel soin ?

— Tu connais Susan. Elle ne fait jamais les choses à moitié. Ni au quart ni au huitième. »

Il balaya de la main quelques-uns des fragments épars : bouts de lettres, de carbone, restes d'un feuillet dactylographié.

« Au seizième, oui. Pas à la moitié, reprit-il. Tu as trouvé d'autres indices ?

— Rien sur son bureau, rien dans les tiroirs. Elle a emporté son sac à main et son parapluie.

— Comment sais-tu qu'elle avait un parapluie ?

— J'ai posé la question, répliqua patiemment Parker. Rien de rien, elle n'a rien laissé — sauf ça. »

Il attrapa une photographie peu flatteuse de Ryder qui trônait dans un cadre, la replaça sur le bureau.

Le Dr Jablonsky accompagna Ryder et son fils jusqu'à la vieille Peugeot.

« Si je puis faire quelque chose pour vous, sergent...

— Oui, deux choses. Pouvez-vous, sans que Ferguson l'apprenne, mettre la main sur le dossier relatif à Carlton ? Vous voyez ce que je veux dire : les détails de sa carrière, ses références, ce genre de trucs.

— Mon Dieu, mais Carlton est le numéro deux du service de sécurité...

— Je sais.

— Avez-vous une raison de le soupçonner ?

— Aucune. Simplement, je suis curieux de savoir pourquoi ils l'ont pris en otage. Peut-être son dossier fera-t-il voir pour quelle raison ils ont voulu s'emparer de lui. Deuxième point sur lequel vous pouvez m'aider, professeur : dans ce domaine atomique, je me trouve comme un pèlerin perdu dans le désert. Si j'ai besoin d'un renseignement supplémentaire, est-ce que je peux m'adresser à vous ?

— Vous connaissez le chemin de mon bureau.

— Il se peut que je doive vous demander de venir chez moi. Ma direction est fort capable de m'interdire de me rendre ici.

— Interdire à un policier de venir me voir ?

— A un policier, non. Mais à un ex-policier, oui. »

Jablonsky dévisagea Ryder avec attention.

« Vous vous attendez à être vidé ? Dieu sait combien de fois on vous a déjà menacé de ça...

— Le monde est injuste. »

Tandis qu'ils roulaient en direction du bureau central de la police, Jeff reprit la parole.

« Trois questions. Pourquoi Carlton ?

— Comme j'ai déjà dit : un mauvais choix pour un otage. En outre, si les malfaiteurs ont été capables d'identifier ta mère, ils savaient sans doute parfaitement qui était qui dans toute la centrale ; il n'y a aucune raison pour qu'ils se soient intéressés tout particulièrement à notre famille. Or, pour connaître les noms des gens et la place de leurs bureaux dans le bâtiment, c'est encore le fichier du service de sécurité qui est la meilleure source de renseignements ; et seuls Ferguson et Carlton — à part le Dr Jablonsky, bien sûr — y avaient accès.

— Mais pourquoi l'auraient-ils enlevé ?

— Pour le blanchir, peut-être ? Enfin, je n'en sais rien. Après tout, peut-être n'a-t-il pas été kidnappé du tout... »

Ryder tira placidement sur sa cigarette sans la moindre réaction.

« Tu as dit à Jablonsky, reprit Jeff, que tu n'escamotais jamais un indice. Or je t'ai vu subtiliser quelques morceaux de papier sur le bureau où le sergent Parker essayait de les rassembler.

— Pour ce qui est du tempérament soupçonneux, il m'a tout l'air d'être héréditaire, répliqua doucement Ryder. Je n'ai pas essayé d'escamoter un indice : je l'ai empoché, tout simplement. S'il y a un indice en général.

— Pourquoi l'as-tu pris, si tu n'en es pas sûr ?

— Est-ce que tu as seulement vu ce que j'ai pris ?

— Pas très bien. Des bouts de papier, je crois.

— La sténo de ta mère, imbécile ! Tu n'as pas remarqué la dégaine du veston de Jablonsky ?

— Bien sûr. C'est la première chose que remarquerait n'importe quel flic. Il ferait mieux de porter un veston plus ample pour cacher la bosse que fait son revolver.

— Ce n'est pas un revolver. C'est un magnétophone. Jablonsky s'en sert pour dicter toutes ses lettres et toutes ses notes de service, où qu'il se trouve dans la centrale.

— Et alors ? dit Jeff, qui, après avoir réfléchi un instant, paraissait vraiment contrit. Je passe ma vie à rouler à moto et à coller des contredanses : en faisant ce boulot-là, je ne montre pas de façon trop évidente mon absence d'intelligence. Tu veux peut-être dire qu'avec un patron qui dicte tout au magnétophone on n'a pas besoin de sténographie ?

— Eh oui, c'est ce qu'il me semble.

— Mais alors, pourquoi l'avoir déchiré en petits... ?

— A seule fin de prouver qu'on ne peut pas croire un mot de ce que disent les spécialistes qui prétendent que l'intelligence est héréditaire. »

Ryder souffla une bouffée de fumée de cigarette avec un rien de suffisance.

« Crois-tu que j'aurais épousé une femme qui panique et perd ses moyens en cas de danger ?

— Du genre de celles qui prennent la fuite devant une araignée ? Non, maman n'est pas de cette espèce. Tu penses que c'est un message ?

— Je n'écarte pas cette hypothèse. Est-ce que tu connais quelqu'un qui sache la sténo ?

— Oui, bien sûr. Marge.

— Qui est Marge ?

— Mais, bon Dieu, papa, ta filleule ! La femme de Ted !

— Ah ! la femme de ton copain qui patrouille avec toi sur les autoroutes ? Marjory, si je comprends bien ? Eh bien, invite-les à boire un verre quand nous serons rentrés à la maison.

— Encore une question. Qu'est-ce que tu voulais dire, lorsque tu as laissé entendre à Jablonsky que tu avais peur d'être déboulonné ?

— C'est lui qui a dit le mot, pas moi. Moi, j'ai seulement pensé à... à une retraite prématurée, dirons-nous. J'ai comme ça l'impression que, M. Donahure et moi, nous n'allons pas nous regarder tendrement dans le blanc des yeux, d'ici quelques minutes. »

Même le dernier des bleus parmi les policiers était informé de l'inimitié du chef de la police à l'égard de Ryder.

Le sergent Dickson était toujours derrière son bureau.

« Où vous trouviez-vous, tous les deux ? demanda-t-il.

— En train de faire des recherches, répondit Ryder. Pourquoi ?

— Le patron a essayé de vous atteindre à San-Ruffino. »

Il souleva le combiné de son téléphone.

« Le sergent Ryder et son fils sont là, mon lieutenant. Ils viennent d'arriver. »

Après avoir écouté un instant, il raccrocha.

« Il aimerait avoir le plaisir de vous voir, messieurs.

— Qui est-ce qui se trouve avec lui ?

— Le major Dunne. »

Dunne était le chef de la section régionale du F.B.I.

« Il y a aussi là un docteur Durrer, qui vient d'Erda, ou quelque chose de ce genre.

— En majuscules, dit Ryder. E.R.D.A. ; cela veut dire Administration du développement et de la recherche de l'énergie. Je le connais.

— Eh bien sûr, votre âme sœur. »

(A suivre.)

© Copyright Librairie Arthème Fayard et le Monde.

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

Après les jugements ... Filatov

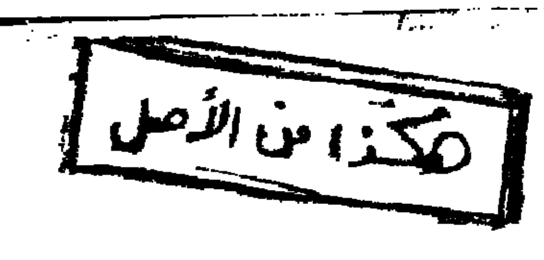
Les autorités cherchent à ...

Vous n'êtes pas des hommes mais des fascistes

LA MANIFESTATION SUR LE PARVIS DE NOTRE-DAME

Chypre

UN DIPLOMATE OUEST-ALLEMAND EXPULSÉ POUR COMPLOT CONTRE M. KYPRIANOU



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES PROCÈS EN UNION SOVIÉTIQUE

Après les jugements rendus contre Filatov (condamné à mort) et Chtcharansky (13 ans de détention)

Les autorités cherchent à « amalgamer » dissidents et espions

De notre correspondant

Moscou. — Le mathématicien juif Anatoly Chtcharansky a été condamné, le vendredi 14 juillet, à treize ans de détention, dont trois ans de prison et dix ans dans un camp de travail à régime sévère. Il a été reconnu coupable de trahison, sous forme d'espionnage, crime pour lequel il a été condamné à treize ans de détention, et d'« *agitation et propagande antisoviétique* », pour lesquelles les juges lui ont infligé sept ans. Les deux peines ont cependant été confondues.

« Vous n'êtes pas des hommes mais des fascistes »

Dans son réquisitoire, le procureur avait demandé quinze ans de détention. Dans sa dernière intervention, Chtcharansky a répété que les accusations portées contre lui étaient « absurdes » : « *Je suis heureux*, a-t-il ajouté, *d'avoir aidé des gens et d'avoir rencontré des hommes comme Sakharov, Orlov, Guinzbourg, qui perpétuent la tradition des intellectuels russes. Je dis à ma femme et à mon peuple, le peuple juif : l'an prochain à Jérusalem !* » La mère de Chtcharansky, Mme Ida Milgrom, n'a pas été autorisée à voir son fils et à assister aux audiences, même pour la lecture du verdict. Bien qu'elle soit âgée de soixante-douze ans, elle a passé les cinq jours du procès debout dans la rue, devant l'entrée du tribunal.

Après une dernière tentative pour pénétrer dans le prétoire, elle n'a pu contenir son émotion quand est sorti le fourgon cellulaire emmenant son fils. « *Vous n'êtes pas des hommes, vous êtes des fascistes ; écoutez un membre de l'académie des sciences : vous êtes des fascistes* », a lancé l'académicien Sakharov aux policiers qui barraient l'entrée du tribunal.

Après que Leonid Chicharansky, le frère du condamné, eut rendu compte de la dernière audience, ses amis ont entonné le *Hatikva*, l'hymne de l'Etat d'Israël.

Au cours d'un autre procès, un certain Anatoly Filatov, dont le nom était apparu pour la première fois au début de cette « semaine des procès », a été reconnu coupable de « *haute trahison* » et condamné à être fusillé.

Comme il fallait s'y attendre les moyens d'information soviétiques n'ont pas tardé à faire l'amalgame entre Chtcharansky et Filatov, entre les dissidents et les espions. Tous les grands journaux soviétiques publient, ce samedi, un article intitulé : « Ils ont eu ce qu'ils méritent ». Le scénario mis au point par les autorités a parfaitement fonctionné : la tenue de plusieurs procès à la même date a provoqué à l'étranger une indignation peut-être renforcée mais concentrée dans le temps ; la condamnation à mort de Filatov risque, au mieux, dans l'optique de la direction soviétique, de rejeter au second plan le cas Chtcharansky, au moins de relativiser sa peine. Enfin, les verdicts modulés, le renoncement aux sanctions les plus lourdes prévues par le code pénal pour Guinzbourg et Chtcharansky, voire un verdict inférieur aux réquisitions du parquet, tout cela vise à accréditer l'idée que les procès ont été loyaux, que les accusés ont eu une chance de se défendre et que tout n'avait pas été décidé d'avance.

Il ne saurait pourtant être question de verdict de clémence. Il ne faut pas oublier que Victor Piatkus, ce militant lituanien des droits de l'homme, a été condamné à la peine maximale : dix ans de détention, dont trois ans de prison suivis de cinq années d'exil pour « *agitation et propagande antisoviétique* ». Huit et treize ans représentent de lourdes condamnations, qui paraissent disproportionnées par rapport à la minceur des accusations et à la fragilité des preuves retenues contre les accusés.

Le souci relatif de préserver les formes n'a pas détourné les autorités de la vieille pratique consistant non seulement à charger les accusés, mais encore à chercher à les discréditer moralement. On les a présentés comme des ivrognes, des dévoyés, des corrompus, voire comme des lâches qui « donnent » leurs amis.

Onze condamnés en quatre mois

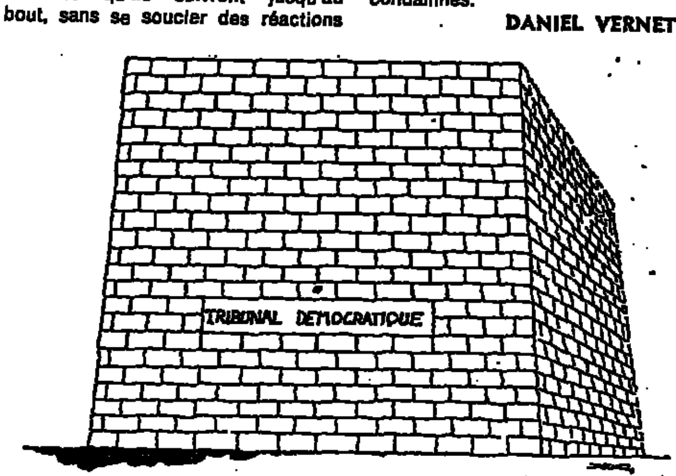
Au cours des quatre derniers mois, onze personnes, liées de près ou de loin aux milieux contestataires, ont été condamnées en U.R.S.S. à des peines allant de deux ans d'assignation à résidence à quinze ans de détention et quatre autres ont été déchues de leur nationalité. Ces procès marquent certes un durcissement de la politique intérieure soviétique, également sensible dans d'autres domaines, mais durcissement très relatif dans la mesure où l'on n'a guère connu dans le passé de période « libérale » dans l'attitude des autorités vis-à-vis des dissidents.

Les dirigeants soviétiques se sont visiblement fixé une ligne de conduite qu'ils suivront jusqu'au bout, sans se soucier des réactions occidentales, même de celles émanant des « *partis frères* ».

Cette vague de répression est-elle la conséquence des incertitudes d'une fin de règne ou du succès des « durs » sur les « modérés » dans la direction du parti ? En l'absence de toute information vérifiable, ces hypothèses relèvent de la pure spéculation.

Toutefois, il paraît sûr que, par ces procès, les autorités lancent des avertissements : aux dissidents, en leur montrant ce qui les attend ; aux contestataires en puissance, en indiquant les risques qu'ils encourent ; à tous les citoyens soviétiques, prévenus des dangers que représentent la fréquentation des étrangers et l'écoute, pourtant de plus en plus répandue, des radios occidentales. Ces procès ne sont qu'un début. Les dirigeants veulent faire « place nette », au moins d'ici aux Jeux olympiques de 1980, même si la répression doit prendre des formes plus subtiles, sinon moins brutales. Les services de sécurité ont déjà éclairci les rangs des dissidents, mais de nouveaux contestataires viennent se joindre aux anciens. Des vocations se font jour, de nouvelles personnes apparaissent, assurant plus ou moins la relève des condamnés.

DANIEL VERNET.



(Dessin de CHENEZ.)

Les réactions dans le monde

Le combat pour les libertés de l'homme sera gagné

déclare M. Carter

Aussitôt connue, vendredi 14 juillet, la condamnation de Chtcharansky a suscité une série de commentaires et déclarations :

● M. JIMMY CARTER, président des Etats-Unis, actuellement en visite en Allemagne fédérale, a déclaré dans un communiqué : « *Nous sommes tous attristés par le fait qu'au vingtième siècle une personne puisse être emprisonnée pour le seul fait de faire valoir ses droits légitimes... La lutte pour les libertés de l'homme est longue est difficile, mais elle sera gagnée : aucune puissance sur terre ne peut retarder sa progression.* »

Aux Etats-Unis, le sénateur républicain Javits a affirmé que la condamnation « *faisait insulte aux paroles du président qui avait démenti personnellement toute activité d'espionnage de Chtcharansky pour la C.I.A.* » La conférence nationale sur les juifs soviétiques a annoncé pour le 26 juillet une série de rassemblements dans les grandes villes américaines afin de protester contre « *une vague d'antisémitisme d'une ampleur inconnue depuis plusieurs années* » en U.R.S.S.

● LE CHANCELIER SCHMIDT, s'adressant aux journalistes américains accompagnant M. Carter, a invité les gouvernements occidentaux, nous rapporte notre correspondant Jean Wetz, à une certaine prudence dans leurs réactions. Il a rappelé qu'au cours des dix-huit derniers mois, soixante-quinze mille personnes d'origine allemande ont pu quitter les pays de l'Est pour rejoindre la République fédérale.

● M. BEGIN, premier ministre israélien, a vu, à Jérusalem, dans la condamnation de Chtcharansky « *un jugement barbare* ». Comme dans l'affaire Dreyfus, a-t-il dit, « *un innocent a été condamné parce que Juif... Nous lutterons pour sa libération, pour celle d'Alexandre Guinzbourg et de tous les prisonniers de Sion. La lutte ne fait que commencer.* »

● A BERNE, le gouvernement a fait savoir officiellement que « *la Suisse serait disposée à accueillir sur son territoire les dissidents touchés par ces procès* ». Le premier ministre canadien, M. Trudeau, a également rappelé qu'il avait proposé à plusieurs reprises d'accueillir Chtcharansky au Canada et que « *son offre est toujours valable* ».

● A ROME, *Unita*, organe du P.C. italien, a jugé les condamnations de Moscou « *lourdes et graves* », justifiant « *une protestation ferme et sans équivoque de tous ceux qui ont suivi avec une alarme croissante le déroulement de ces procès* ». Le journal souhaite que, « *pour des raisons humanitaires, l'exécution de Filatov puisse être évitée* ».

● AU VATICAN, *l'Osservatore Romano* écrit : « *Il n'est pas un commentateur, même le plus mesuré, qui ne trouve* (ces condamnations) *sévères et excessives. Quelle en sera le bénéfice pour les hautes valeurs (...) dont le respect est considéré par la déclaration d'Helsinki comme un facteur essentiel ?* »

● A PARIS, les trois avocats français de Chtcharansky, Mes Pettiti, Jacobi et Rappaport, ont déclaré dans un communiqué que la procédure et son aboutissement ont été « *fondamentalement viciés* » par les pressions exercées sur de nombreux témoins, le caractère non public de l'audience et l'impossibilité dans laquelle se sont trouvés les défenseurs choisis par la famille d'exercer leur droit. « *les nullités de la procédure commandent la libération immédiate* » d'Anatole Chtcharansky, concluent-ils.

L'HUMANITE écrit pour sa part : « *Même si le cas de Filatov diffère de celui des autres accusés (...), le huis clos des audiences à l'issue desquelles la peine capitale a été prononcée permet pour le moins de douter que les droits de la défense ont été respectés.* » Le quotidien du P.C.F. ajoute : « *Les lourdes condamnations infligées à Guinzbourg, à Piatkus et à Chtcharansky ne peuvent qu'aggraver la tristesse et la réprobation exprimées ici-même.* »

LA MANIFESTATION SUR LE PARVIS DE NOTRE-DAME

Une lettre de M. Georges Hainaut

Après la publication, dans le Monde *du 11 juillet, du compte rendu de la manifestation de solidarité envers Alexandre Guinzbourg, organisée dimanche dernier sur le parvis de Notre-Dame à Paris, M. Georges Hainaut, président de l'Alliance anticollectiviste universelle, qualifié de « maximaliste » dans ce compte rendu, nous écrit :*

Est-ce être « maximaliste » que d'affirmer purement et simplement que ce nouveaux « procès de Moscou » sont *intolérables* pour *toute* conscience humaine non prévenue, alors que, comme le constate votre éditorial de ce soir, « les services de sécurité et les tribunaux » soviétiques semblent « vouloir nettoyer complètement la place avant les Jeux olympiques de 1980 ? » Est-ce être « maximaliste » que d'affirmer purement et simplement qu'il n'est pas permis d'assister passivement à un tel dessein, alors que les préparatifs des Jeux olympiques sont déjà très avancés comme en témoignent l'exposition d'urbanisme soviétique au Centre Georges-Pompidou et l'organisation des « Spartakiades » l'été prochain ?

Chypre

UN DIPLOMATE OUEST-ALLEMAND EXPULSÉ POUR COMPLOT CONTRE M. KYPRIANOU

Nicosie (*A.F.P.*). — Le gouvernement chypriote a déclaré *persona non grata* M. Paul Kurbjuhn, ancien conseiller de l'ambassade de R.F.A. à Nicosie, qui s'était ingéré « *dans les affaires intérieures de Chypre* », a annoncé le porte-parole du gouvernement.

M. Kurbjuhn est accusé d'avoir été « *le cerveau d'un complot visant* à *renverser le chef de l'Etat et à provoqur des troubles dans l'île* ».

Le président Spyros Kyprianou avait récemment fait état de l'existence d' « *un nouveau complot visant à renverser le gouvernement, à créer des troubles et imposer le partage de Chypre* ».

Selon le porte-parole du gouvernement « *les activités de M. Kurbjuhn n'ont aucun rapport avec le gouvernement de R.F.A. ou avec l'ambassade de ce pays à Nicosie* ».

UN INDIVIDU DANGEREUX

(Suite de la première page.)

Cela porte un nom : activités hostiles à l'Etat. Article 106 du code pénal.

Il se peut que son cas laisse indifférent. Tant et tant de messages de détresse, venant de tous les coins du monde d'est en ouest, des asiles psychiatriques aux geôles argentines, cela finit par blinder, n'est-il pas vrai, ou bien on en perdrait le sommeil.

Mais il se peut aussi que cela soit intolérable. Qu'à se taire devant le lent supplice infligé à un homme, on se sente complice et sujet à un autre genre d'insomnie.

Enseveli dans le silence, laissé aux soins médicaux du « personnel sanitaire », exclusivement composé de droits communs qui contrôlent tous les secteurs de la vie carcérale, le docteur Werner Schälicke ne sortira pas vivant de la prison de Leipzig.

Leipzig se trouve en République démocratique allemande.

L'ambassadeur de la R.D.A. à Paris serait certainement intéressé d'apprendre ce qu'en pensent les Français qui prendraient la peine de l'en informer en termes courtois. Et le colonel Ackermann aussi. De ce dernier dépend que les conditions de détention du docteur Schälicke soit améliorées, qu'il reçoive les soins médicaux élémentaires que nécessite son état, et une alimentation suffisante (1).

Quelque part à Leipzig, une femme attend, avec le fol espoir qu'un peu de bruit, dans la presse internationale, rappellera à la R.D.A. son adhésion à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette femme est l'épouse du Dr Schälicke. Parce qu'elle a refusé de divorcer, elle a fait un an de prison.

Institutrice, elle a *été* privée de son poste et travaille comme gardienne de nuit.

Elle ne voit jamais son mari. Visites interdites. Le dernier colis qu'elle lui a apporté, il y a huit mois, lui a été refusé.

Motif : « Il n'en a pas besoin puisqu'il en distribue le contenu aux autres... »

On concèdera à la R.D.A. que c'est là le fait d'un individu dangereux.

FRANÇOISE GIROUD.

(1) Ambassade de la R.D.A., 24, rue Marbeau, 75016 Paris.
Oberst Ackermann, 18 Brandenburg - Anton Saefkow Allée 22.

Turquie

Un général en retraite est chargé de dépolitiser les services secrets pour affronter le terrorisme

De notre correspondant

Ankara. — Ancien commandant de la 1re armée, le général en retraite Adnan Ersoz a été nommé sous-secrétaire d'Etat à l'organisation nationale de renseignements, le MIT. Agé de soixante et un ans, il a été attaché militaire à Washington en 1960, général d'armée en 1973, adjoint au chef d'état-major général pendant deux ans. Il a été mis à la retraite en 1977.

Cette nomination était attendue, et M. Ersoz jouit de la pleine confiance du gouvernement et de l'état-major. Il s'agit pour M. Ecevit d'éloigner des personnages trop politisés de la direction des services secrets et de les mettre à l'abri de tout jeu partisan. Mais bien des personnalités n'hésitent pas à se demander en privé pourquoi le premier ministre a attendu six mois pour réagir au développement de la vague de violences. (Voir le reportage de Bernard Brigouleix dans *le Monde* des 4, 5 et 6 juillet 1978.)

Celle-ci se développe de jour en jour. Le 14 juillet encore, une trentaine de personnes ont été blessées à Kirsehir, à 200 kilomètres au sud d'Ankara, dans une attaque à la bombe déclenchée par un commando qu'on croit d'extrême droite. La plupart des blessés sont des étudiants de gauche.

L'impatience des milieux politiques

L'approche de la période des promotions traditionnelles dans l'armée, en août, n'explique-t-elle pas l'escalade de la violence ? Celle-ci viserait à accroître les chances des officiers généraux les moins modérés à occuper des postes d'intervention directe. « *Mais les militaires ne sont pas dupes* », nous disait voilà quelques jours le ministre de l'intérieur, M. Ozaydinli, lui-même ancien général d'aviation.

Les milieux d'affaires multiplient les appels au parti républicain du peuple (majorité) et au parti de la justice (opposition) pour qu'ils se mettent d'accord sur un programme minimum de lutte contre l'anarchie et, à long terme, pour former un gouvernement d'union nationale. Mais M. Bülent Ecevit doit compter autant avec ses amis qu'avec ses adversaires.

Ses alliés, des milieux intellectuels propressistes et universitaires, qui se demandent chaque matin : « *Quelle sera aujourd'hui la victime ?* », mettent en cause de plus en plus vivement la politique du ministre de l'intérieur, jugée trop molle. « *Quand fera-t-il cesser ce torrent de sang, tandis que l'Etat demeure impuissant ?* », se demande le quotidien *Cumhuriyet*, aussi proche du parti républicain que *Milliyet*, dont le caricaturiste montre un Ecevit dessinant une rose sur un chevalet criblé de balles.

La peur continue à gagner. Les auteurs d'attentats disparaissent sans être gênés par les passants. Les témoins de récents incidents commencent à se rétracter devant le juge d'instruction. Et le procureur général d'Istanbul affirmait récemment qu'environ soixante dossiers de meurtres risquaient d'être clos, faute de témoins.

L'opposition de droite dénonce l'incapacité du gouvernement pour discréditer M. Ecevit. Les journaux proches de M. Demirel publient chaque jour des plans d'assassinat. Une partie des leaders politiques réclament l'instauration de l'état de siège pour en finir avec les extrémistes terroristes, mais aussi la démission du ministre de l'intérieur. Cette réaction de la droite n'est violente que parce que le sable s'effondre sous ses pieds, disent les milieux gouvernementaux.

Ceux-ci demeurent curieusement optimistes, estimant qu'il s'agit des « *dernières convulsions des ennemis du régime avant leur extinction* ». En attendant, les professeurs d'université, les enseignants des écoles normales d'instituteurs constituent les cibles favorites des terroristes, et un nombre croissant d'entre eux demandent la protection de la police. Mais celle-ci est divisée en clans rivaux idéologiques.

Et M. Ecevit n'a pas la tâche aisée. Malgré ses spectaculaires voyages, aucune question diplomatique n'est réglée. Les crédits étrangers se font attendre, et la seule raison de confiance dans sa réussite, c'est qu'« *il n'y a aucune alternative parlementaire* », dit-on parmi ses amis.

ARTUN UNSAL.

Espagne

LA MISE A SAC DE RENTERIA AU PAYS BASQUE

Les policiers coupables devront indemniser les habitants

La journée a été calme vendredi 14 juillet au Pays basque. A Madrid, des représentants du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) ont participé ce même jour aux discussions, commencées la veille entre des membres du gouvernement, notamment M. Fernando Abril Martorell, vice-président du conseil chargé des questions économiques, et des dirigeants du parti nationaliste basque (P.N.V., modéré). Ces rencontres, provoquées par la vague de violence qui a secoué le Pays basque après la mort d'un manifestant tué par la police samedi 8 juillet à Pampelune, marquent l'entrée des nationalistes basques modérés dans la politique de « consensus » observée par les grands partis.

L'enquête sur les actes de vandalisme commis jeudi à Renbrigade anti-émeute, se poursuit. Le conseil municipal de Renteria a invité, vendredi, diverses formations politiques basques de gauche à former avec lui une commission mixte pour recherteria, dans la province du Guipuzcoa, par des policiers d'une cher les coupables.

De notre envoyé spécial

Renteria. — « *Ils* (les policiers) *sont venus entre 14 h. et 15 heures, à l'heure de la sieste*, nous déclare une commerçante. *L'un d'eux a désigné mon magasin en disant à ses camarades : « Il faut se faire celui-là ! » Ils ont alors tout cassé avec la crosse de leurs mousquetons.* » « *Ce fut une opération de représailles*, déclare un autre témoin. *Ils savaient qu'à Renteria nous votons à gauche. Regardez ce marchand de chaussures. Sa vitrine est intacte. Pourquoi ? Parce que nous savons tous ici, et les « grises »* (policiers ainsi appelés à cause de la couleur de leur vêtement), *le savaient aussi, que c'est un franquiste, un « intouchable.* » .

Au total, plus de quatre-vingts magasins ont été attaqués sans raison alors que la cité ouvrière reposait dans la torpeur d'un après-midi d'été espagnol. Ils sont descendus de leurs fourgonnettes, l'arme à la main, et, sans mot d'ordre apparent, ont lancé des grenades fumigènes en tous sens. Fort heureusement, les rues étaient désertes. Puis ce fut la ruée vers les boutiques, les bars, qui semblaient avoir été désignés par quelqu'un de bien renseigné, puisqu'ils appartiennent tous à des Basques. Des glaces volent en éclats. Dans la vitrine d'un marchand d'articles de sport, les policiers prennent des raquettes, des cannes à pêche. Plus loin, ce sont des caméras, des appareils photographiques, des transistors qui sont volés par ces étranges défenseurs de l'ordre.

Renteria est mise à sac. Et pour faire croire à une embuscade tendue par les Basques contre laquelle ils n'auraient fait que se défendre, les membres de la brigade « anti-émeute » s'en prennent à leurs propres véhicules, dont ils fracassent le pare-brise à coups de barres d'acier. C'en est fini. Les « grises » repartent satisfaits, mission accomplie, emportant un butin évalué à plus de 8 millions de pesetas (environ 480 000 F). Les habitants de Renteria sont atterrés.

Cette fois, on ne peut plus parler de « bavures » des forces de l'ordre énervées, rompant la discipline dans un moment de colère. A Renteria, les gens étaient chez eux, à l'usine ou sur le port de Pasajes. Dans une déclaration à la presse, M. Antonio de Oyarzabal, gouverneur civil de la province, déclare sans mâcher ses mots : « *Nous allons expulser du corps de police, avec tout le déshonneur que cela implique, tous les hommes et gradés de la compagnie de réserve générale de Miranda de Ebro impliqués dans les scènes de pillage. Ces gens n'ont aucune excuse pour justifier leurs actes. S'il y a eu parfois des excès dus à l'énervement, ce ne fut pas le cas jeudi à Rentdria. La compagnie avait reçu pour seule mission de dégager la route nationale Irun-Madrid.* »

On annonce officiellement que les dégâts seront entièrement payés par prélèvement sur les soldes des policiers et gradés mis en cause à la suite de l'enquête ouverte, à la demande du général inspecteur de la police armée, par un lieutenant-colonel en mission.

LÉO PALACIO.

AMÉRIQUES

Brésil

Deux candidats briguent l'investiture de l'opposition pour l'élection présidentielle

Le général Euler Bentes, un des principaux animateurs du Front national pour la redémocratisation (opposition, sans statut légal), a demandé, le 13 juillet, lors de la troisième réunion publique de cette organisation, l'abrogation de toutes les lois d'exception et, à la fin du mandat de l'actuel gouvernement, « la convocation d'une assemblée constituante ». Le Front, qui est de création récente (« le Monde » du 30 juin), fait face à de sérieuses difficultés internes.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Est-ce déjà le commencement de la fin pour le Front pour la redémocratisation ? Officiellement constitué il y a trois semaines à peine, après une campagne enthousiaste qui avait réussi à mobiliser la presse et le monde politique, le Front ne réussit guère aujourd'hui à colmater ses brèches et à cacher de croissantes divisions. Signe des temps : le gouvernement militaire, qui avait menacé de le déclarer illégal, se contente maintenant d'affecter de l'ignorer.

Ce sont apparemment des querelles de personnes qui divisent les dirigeants du Front, qui regroupe à *la fois* le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B., le parti d'opposition autorisé), les milieux dissidents « libéraux » du parti gouvernemental « Arena » emmenés par le sénateur Magalhaes Pinto, et quelques secteurs militaires représentés par le général en retraite Euler Bentes. Quel sera le candidat de ce rassemblement d'oppositions face au général Figueiredo, dauphin désigné par le président Geisel, lors de l'élection présidentielle indirecte d'octobre ? Convient-il d'ailleurs, se demandent certains secteurs du M.D.B., de présenter un candidat à une consultation sans doute perdue d'avance, et ne serait-il pas préférable de se réserver pour les élections législatives de novembre, qui aurait au moins l'avantage d'être directes ?

La sourde opposition entre M. Magalhaes Pinto et le général Euler Bentes, qui aspirent tous deux à être investis par le Front, prend maintenant une tournure publique. Le sénateur rappelle qu'il fut le premier à se présenter comme candidat contre le général Figueiredo.

M. Pinto est-il conscient d'avoir perdu du terrain au sein du Front face à son rival ? Toujours est-il qu'il n'hésite pas maintenant, non sans opportunisme, à se rapprocher du général Figueiredo. Souhaite-t-il revenir au parti gouvernemental, qu'il n'a jamais formellement quitté, moyennant quelques concessions du pouvoir ? Ou ne cherche-t-il pas plutôt à faire pression sur le Front, que son départ achèverait sans doute de mettre à mal ?

Le général Euler Bentes fait face, lui aussi, à de vives critiques. Appuyé par des officiers qui comptaient il y a peu parmi les éléments « durs » des forces armées, comme le général Hugo Abreu, il ne réussit pas à convaincre tout le monde de ses nouvelles intentions libérales. Conscient des doutes qu'il suscite, il n'a pas hésité, lors des trois réunions publiques que le front a déjà tenues, à hausser le ton. Il a vivement critiqué la politique économique du gouvernement, notamment en matière de dépendance à l'égard de l'étranger et de concentration des richesses. Sans réussir à convaincre les sceptiques de sa totale sincérité, il s'est attiré l'hostilité de la droite libérale, qui critique déjà ce qu'elle appelle ses positions « gauchisantes ».

Les modèles péruviens et portugais

L'opposition entre M. Pinto et le général Euler Bentes n'est que le reflet de celle qui divise le M.D.B., base d'appui et couverture légale du front. La direction modérée du parti penche plutôt en faveur du sénateur : celui-ci est l'un des principaux banquiers du pays, et ses conceptions économiques n'ont rien qui puisse effrayer. L'aile « authentique » (radicale) du M.D.B., par contre, qui évoque volontiers les expériences passées du Portugal et du Pérou, appuie fermement le général Euler Bentes et s'enthousiasme à l'idée de réussir avec lui une percée dans un milieu militaire qui lui était jusqu'ici fermé. Enthousiasme peut-être prématuré, car il paraît difficile de déterminer de quel soutien militaire réel dispose le général Euler Bentes.

L'insistance avec laquelle ce dernier parle du rôle qui doit être joué à l'avenir par les « élites politiques » provoque l'inquiétude. Entend-il réellement réaliser un transfert rapide du pouvoir ? Le général Bentes appuie la thèse d'un mandat présidentiel « de transition » à l'issue duquel pourrait être élue une Assemblée constituante. *« C'est là une méthode aussi graduelle que celle du président Geisel, qui est pourtant critiquée pour cette raison par l'opposition »*, remarque le président de l'ordre des avocats du Brésil, M. Raimundo Faoro, qui fait campagne depuis longtemps pour un retour à la démocratie.

TH. M.

Les réformes politiques en cours n'apportent aucune ouverture dans le domaine syndical

Le climat social s'est détérioré ces dernières semaines dans l'Etat de Sao-Paulo. Les débrayages déclenchés il y a trois mois dans l'industrie automobile ont provoqué une réaction en chaîne dans les autres secteurs d'activités de Sao-Paulo, notamment dans le textile, la chimie, l'électrométallurgie, les pneumatiques, les laboratoires d'analyses, l'industrie alimentaire, les banques, la presse, les hôpitaux. Dans le secteur hospitalier, les sept mille cinq cents employés du principal hôpital public de Sao-Paulo ont décidé de se mettre en grève, le jeudi 13 juillet, s'ils n'obtiennent pas une hausse de leurs salaires de 100 %. A Rio-de-Janeiro, trois mille cinq cents médecins internes d'une quarantaine d'établissements ont également fait grève, le 12 juillet, pour la deuxième journée consécutive.

Dans les milieux syndicaux, on estime qu'en trois mois près de deux cent cinquante mille employés de cent cinquante à deux cents firmes ont déjà obtenu partiellement ou totalement satisfaction, grâce à des accords directs passés avec les employeurs.

Cependant, aucune modification n'est actuellement envisagée par les autorités, dans une législation du travail demeurée très répressive, nous indique notre correspondant à Rio-de-Janeiro.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — *« Les institutions sont revues, des projets de réformes politiques sont présentés, qui restaurent quelques-unes des libertés démocratiques. Mais pour ce qui est du problème social, conséquence d'un modèle économique qui concentre le revenu en faveur des grandes entreprises, le silence est de mise. »* Réunis à Porto-Alegre, dans le sud du pays, quelque deux cents avocats brésiliens spécialistes de droit du travail ont rendu publique, le 7 juillet, une « *charte* », qui rappelle que l'ouverture politique aujourd'hui amorcée au Brésil néglige totalement un domaine fondamental : la législation du travail, et plus particulièrement les lois syndicales.

Ces derniers jours, plusieurs dirigeants syndicaux s'étaient prononcés dans le même sens : *« Nous voulons rappeler aux autorités que n'importe quelle « réforme » faite sans prendre en considération les inquiétudes des travailleurs et sans tenir compte de leurs intérêts n'est qu'une nouvelle façon d'ajourner la solution véritable du problème national »*, ont affirmé une trentaine d'entre eux dans un manifeste signé à Belo-Horizonte après l'annonce, le 23 juin, par le gouvernement de son « *paquet* » de réformes politiques.

L'inquiétude du monde syndical est compréhensible : le projet de réformes constitutionnelles élaboré par M. Petronio Portella, président du Sénat, passe complètement sous silence le problème syndical. Au plan législatif, c'est la même lacune : alors qu'une révision de la « *loi de sécurité nationale* » et de la législation étudiante est en gestation, rien n'est prévu au sujet de la *Consolidaçao das Leis do Trabalho (C.L.T.)*. Cet ensemble — neuf cents articles qui fixent le droit du travail au Brésil — se distingue, pourtant, par son archaïsme : il fut élaboré en 1943 sur le modèle corporatiste mussolinien, et ne fut guère amendé depuis.

Les dirigeants syndicaux soulignent que leurs revendications seraient considérées comme normales dans le cadre de n'importe lequel des pays industrialisés auxquels le Brésil entend aujourd'hui s'assimiler : le droit de grève, la négociation directe avec l'employeur, qui permettraient l'élaboration de conventions collectives libres, la participation aux bénéfices de l'entreprise, etc. Ils demandent aussi l'instauration d'élections directes dans les fédérations et confédérations. L'actuel système indirect diminue fortement, au profit des petites entreprises, la représentation syndicale des grandes unités industrielles, où se trouvent traditionnellement les dirigeants les plus combatifs.

La force du mouvement de protestation est cependant limitée. Ferme dans sa campagne en faveur d'une ouverture politique, la grande presse brésilienne est plus prudente lorsque l'on aborde le terrain social, et les déclarations des dirigeants syndicaux n'y trouvent qu'une audience réduite. Et, surtout, le monde syndical reste en grande partie dominé par les *pelegos*, nom donné au Brésil aux dirigeants liés au pouvoir. L'élimination de nombreux leaders représentatifs après le coup d'Etat militaire de 1964, les conditions dans lesquelles ont lieu aujourd'hui encore les élections dans les syndicats de base (les urnes sont contrôlées par les dirigeants en place), ne favorisent guère l'ascension de représentants plus indépendants. Les mouvements de grève sans précédent qui ont affecté, en mai dernier, le cordon industriel de Sao-Paulo ont cependant montré qu'un réveil du monde du travail était à prévoir.

Les dirigeants syndicaux indépendants interrogés restent prudents. *« Nous avons conscience*, précise l'un d'eux, *que toute imprudence de notre part risque de provoquer une dangereux retour en arrière. Le régime est sans doute disposé à accepter les manifestations d'opposition du monde politique, mais beaucoup moins facilement celles des travailleurs. Non sans raison : si la démocratie fut supprimée il y a quatorze ans, n'était-ce pas en fin de compte pour faire taire les victimes d'un modèle économique qui a provoqué la plus grande concentration du revenu que le Brésil ait jamais connue ? »*

THIERRY MALINIAK.

Etats-Unis

La nouvelle jungle des villes

De notre envoyé spécial

Washington. — Selon les statistiques, la criminalité serait plutôt en baisse aux Etats-Unis. En revanche, les actes de violence gratuite, autant contre les personnes que contre les biens, semblent se multiplier. Des criminels d'occasion, dont beaucoup n'ont pas l'âge de la majorité pénale, se livrent, sans raison, à des agressions contre des inconnus. Trois faits divers récents, parmi d'autres, illustrent cette tendance inquiétante.

A New-York, Dick Button, champion olympique de patinage, a été admis à l'hôpital avec une fracture du crâne. Ainsi que cinq autres personnes, il avait été attaqué dans Central Park vers 9 heures du soir, par un groupe de sept ou dix jeunes gens vêtus uniformement de pantalons kaki et de chemisettes armés de battes de base-ball. La police leur a donné la chasse sans succès. Une série d'attaques semblables avaient eu lieu l'année dernière à la même saison dans ce parc.

A Chicago, un conducteur de locomotive a été aveuglé momentanément après qu'une pierre eut brisé le pare-brise de sa machine. Il a été relayé par un mécanicien qui a pu conduire le train jusqu'à la prochaine gare. Trois enfants, de douze, treize et quatorze ans ont été arrêtés. Le conducteur a déclaré à la police que passer dans la banlieue sud de Chicago lui donnait chaque fois l'impression de « *traverser un champ de bataille (...) à un moment*, a-t-il dit, *ils décident tous de lancer des pierres sur le train. Certains de ces gamins sont si jeunes — peut-être cinq ans — qu'ils ne parviennent pas à l'atteindre mais ils essaient quand même.* » Cet incident n'est que le dernier d'une pétrés contre les employés des uétrés contre les employés des services de transport de la ville de Chicago. Deux cents gardes de sécurité ont été embauchés pour tenter d'y mettre fin.

A New-York encore, mais à Harlem cette fois, un gamin de treize ans s'est fâché lorsqu'il a eu l'impression qu'un garçon de quinze ans qui passait riait de lui. Il a sorti un revolver et appuyé le canon sur la tempe de l'adolescent, qui croyait à une plaisanterie. Il a appuyé sur la détente, mais le coup n'est pas parti. Calmement, au dire des témoins, il a essayé une seconde fois. L'adolescent a reçu la balle en pleine tête.

Phénomène plus grave encore, parce que plus fréquent, les écoles semblent devenir des lieux dangereux. Après s'être battu avec un collégien qui avait essayé de violer une de ses collègues, M. Hank Springer, qui mesure pourtant 1,85 mètre et pèse 100 kilos, a été assommé par trois adolescents venus à la rescousse du premier. Il a dû subir une opération pour entendre à nouveau normalement. Ce témoignage, présenté à l'occasion d'un congrès de l'association de l'éducation nationale, à Dallas, a été accompagné de la publication de statistiques qui indiquent que 3 % des enseignants des écoles publiques se font attaquer chaque année. Il y aurait eu environ soixante mille agressions au cours de l'année scolaire 1977-1978. Les professeurs se plaignent que les directeur d'école cherchent à dissimuler ces faits par souci de leur avancement.

Ces chiffres sont préoccupants, même s'ils ne concernent pour la plupart que des zones urbaines où la situation dans les écoles est chaque année un peu plus chaotique. Ces nouveaux délinquants ne sont pas tous des adolescents souffreteux, arriérés ou sporadiquement survoltés par l'usage de la drogue. Beaucoup, conformément au nouvel engouement pour la culture physique qui règne aux Etats-Unis, sont de véritables athlètes. La jungle des villes n'est plus ce qu'elle était.

ALAIN-MARIE CARRON.

DIPLOMATIE

Le président Carter et le chancelier Schmidt réaffirment une solidarité spectaculaire

De notre correspondant

Bonn. — La première journée du président Carter en R.F.A. a été une éclatante démonstration de solidarité américano-germanique. Elle a souligné aussi l'émoi et les hésitations que l'on éprouve, à Bonn comme à Washington, face aux derniers procès soviétiques. Enfin, le chef de la Maison Blanche, tout en envisageant avec optimisme le sommet économique qui s'ouvre, dimanche, dans la capitale ouest-allemande, a admis que, sur bien des points, les intérêts des nations participantes sont différents.

C'est du haut de l'escalier de l'hôtel de ville de Bonn que le président Carter s'est adressé à une foule enthousiaste de quelque quinze mille citoyens. Ceux-ci étaient naturellement prêts à applaudir les propos affirmant que l'Allemagne de l'Ouest serait devenue « *l'un de nos plus importants alliés* ». De façon non équivoque, le président a proclamé encore que, par l'intermédiaire de l'OTAN, les Etats-Unis défendront la République fédérale comme s'il s'agissait de leur propre pays.

Au cours de leur entretien, le président et le chancelier ont qualifié de « positives » les récentes propositions soviétiques dans le cadre des négociations sur le retrait mutuel et équilibré des forces en Europe occidentale. Ils ont évoqué le dossier de la bombe à neutrons, examiné l'état des négociations Salt et passé en revue la situation en Afrique, au Proche-Orient et la question des droits de l'homme.

La zone de stabilité monétaire

Evoquant le sommet des Neuf, le président Carter s'est exprimé, vendredi soir, lors du dîner offert en son honneur au château de Brühl, dans le voisinage de Bonn. Sa thèse essentielle a été qu'une stratégie commune de développement ne servirait pas seulement les intérêts économiques du monde occidental, mais qu'elle serait étroitement liée à sa sécurité militaire.

Les conversations du matin entre le chancelier et le président, poursuivis en marge de cette rencontre ont fait apparaître cependant que des divergences subsistent lorsqu'il s'agit de l'énergie de la réduction des déficits commerciaux, des règles du commerce international ou du taux de croissance.

D'autre part, la proposition franco-ouest-allemande visant à établir une zone de stabilité monétaire en Europe paraît encore suscité des inquiétudes du côté américain. Le ministre ouest-allemand des finances, M. Matthöfer, s'est donc employé — sans y parvenir tout à fait — à convaincre son collègue américain M. Blumenthal, qu'il ne s'agirait pas là d'une machine de guerre contre le dollar.

JEAN WETZ.

UN JOURNAL YOUGOSLAVE DÉNONCE L'« ALIGNEMENT » DE CUBA

Belgrade *(A.F.P.)*. — A dix jours de la conférence ministérielle des pays non alignés, l'hebdomadaire yougoslave *Nin* a accusé vendredi 14 juillet Cuba de prôner l'« alignement » du mouvement sur le « camp socialiste ». C'est la première fois que la presse yougoslave critique ouvertement les positions cubaines en ce qui concerne le non-alignement.

Nin qualifie de *« dangereuse, erronée et inacceptable »* la thèse défendue ces derniers temps par l'organe du P.C. cubain *Granma* et l'agence Prensa latina en faveur de *« l'unité des pays non alignés avec le camp socialiste, leur allié naturel »*.

Selon *Nin*, la presse cubaine se livre à *« un véritable exercice de corde raide afin de prouver ce qui ne peut l'être »*, à savoir que la vocation du mouvement des non-alignés est *« anti-impérialiste et anticoloniale et non antiblocs et antihégémoniste »*.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN EX-DEPUTE PERONISTE, M. Adan Pedrini, président des députés péronistes de la province du Chaco (nord du pays), a été enlevé le vendredi 14 juillet, à Buenos-Aires par cinq inconnus, a indiqué sa famille. — *(A.F.P.)*.

Cambodge

● M. IENG SARY, vice-premier ministre cambodgien en visite en Thaïlande, a exprimé, vendredi 14 juillet, le soutien de son pays à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. — *(A.F.P.)*

Namibie

● DEUX ECCLESIASTIQUES connus pour leur attitude critique à l'égard de la présence sud-africaine dans le territoire ont reçu vendredi 14 juillet, l'ordre de quitter la Namibie avant sept jours, signifié par l'administrateur général sud-africain, le juge Marthinus Steyn. Il s'agit du révérend Ed Morrow, vicaire général de l'Eglise anglicane de Namibie, et du Père catholique ouest-allemand Heinz Hunke. Tous deux avaient plusieurs fois accusé les troupes sud-africaines de torturer leurs prisonniers. Le révérend Morrow est le quatrième ecclésiastique anglican expulsé de Namibie au cours des dernières années. — *(Corresp.)*.

Rhodésie

● LE PASTEUR SITHOLE, signataire de l'accord de règlement interne avec M. Smith, vient d'envoyer un télégramme au gouvernement de Copenhague, le priant de cesser toute aide économique au Front patriotique de M. Mugabe, *« car une telle manière d'agir, loin de contribuer à combattre le pouvoir blanc, empêche le processus de démocratisation »*.

Mme Lise Œstergaard, ministre sans portefeuille, chargée des contacts avec le tiers-monde, a déclaré que le gouvernement danois n'entendait pas accéder à cette demande, d'autant que l'aide qu'il accorde aux différents mouvements de libération du Zimbabwe est *« purement humanitaire »*. — *(Corresp.)*

Suisse

● UN ATTENTAT A LA BOMBE a causé des dégâts considérables, le 14 juillet, au siège du tribunal de district de Berne, voisin de la prison où sont enfermés les deux terroristes ouest-allemands Gabriele Kroecher et Christian Moeller, condamnés le mois dernier respectivement à quinze et onze ans de réclusion. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● LA TENSION ENTRE HANOI ET PEKIN. — La suspension de l'aide chinoise au Vietnam et à l'Albanie prouve que Pékin fait de l'assistance aux pays étrangers *« un instrument de son chauvinisme de grande puissance »*, écrit vendredi 14 juillet *Nhan Dan*, organe du P.C. vietnamien.

Il ajoute : *« L'aide est devenue pour les autorités chinoises un moyen d'imposer leur volonté aux pays bénéficiaires, de les forcer à suivre la ligne politique définie à Pékin et de n'être plus qu'un simple instrument aux mains de la Chine. »* — *(A.F.P.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Argentine

Un rapport d'Amnesty International sur la répression exercée à l'encontre du corps médical

Amnesty International a récemment publié un rapport sur la répression exercée à l'encontre du corps médical en Argentine. Ce texte présente un aperçu de la situation des services de santé dans ce pays et rapporte le cas de plusieurs membres de la profession victimes d'arrestations, d'enlèvements et de tortures. Des licenciements en partie liés à la loi sur « le personnel en surnombre », l'émigration de nombreux praticiens, l'abolition quasi totale de la gratuité des hôpitaux et de l'assistance médicale fournie par les services sociaux des syndicats, la fermeture de cliniques, ont provoqué la dégradation du service sanitaire argentin, note l'organisation humanitaire. Le coût des soins médicaux est devenu prohibitif pour beaucoup. Les services hospitaliers ont été réduits d'environ 20 %.

L'armée a investi des hôpitaux psychiatriques, procédant à des perquisitions et à des arrestations, imposant parfois une réorganisation des administrations hospitalières. De nombreux médecins arrêtés ou disparus appartenaient certes à des organisations de guérilla ; mais beaucoup d'autres furent simplement accusés d'avoir soigné des personnes suspectes, d'appartenir à des syndicats, ou ont été inquiétés pour avoir travaillé pour les couches les plus défavorisées de la population. Psychiatres et psychologues ont été parmi les plus suspectés.

Le docteur Ernesto Saravi, obstétricien et gynécologue, arrêté en octobre 1975, s'est vu, semble-t-il, reprocher d'avoir établi une ordonnance à une femme enceinte membre du mouvement de guérilla E.R.P. Le Dr Jorge Bepre, spécialiste des maladies infectieuses et médecin assistant à l'hôpital de Cordoba, a été arrêté en octobre 1975, probablement en raison de sa fonction de secrétaire général du syndicat des médecins-assistants. Le Dr Eduardo Miguel O'Neill, neurologue de renom, professeur à l'école de médecine de Buenos-Aires, a été enlevé chez lui, le 9 septembre 1977, en pleine nuit, par des hommes armés se réclamant de l'infanterie argentine. On ignore le motif de sa disparition. Il n'était affilié à aucune organisation politique. Le document d'Amnesty International fournit une liste d'une centaine de membres de « *professions médicales et annexes* » disparus ou détenus, certains sous le gouvernement d'Isabel Peron, la plupart depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976.

Tableau plutôt sombre, donc, d'un pays dont la médecine était réputée dans toute l'Amérique latine : en 1969, l'Argentine, avec une proportion de deux médecins pour mille habitants, dépassait la moyenne des Etats-Unis ou du Canada. Cette situation explique que plusieurs professeurs français comme M. André Lwoff, François Jacob (tous deux prix Nobel), Léon Schwartzenberg, des praticiens nord-américains et canadiens, aient lancé un appel pour le boycottage du XIIe congrès de cancérologie, qui doit se tenir à Buenos-Aires du 5 au 12 octobre 1978. Cet appel a été signé aux Etats-Unis par cinq cents cancérologues et a recueilli plus de deux mille signatures en France.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

États-Unis

La nouvelle jungle des villes

De notre envoyé spécial

DIPLOMATIE

AFRIQUE

Algérie

L'affaire Maschino

UN APPEL DE QUATRE-VINGT-DIX PERSONNALITÉS FRANÇAISES AU PRÉSIDENT BOUMEDIENE

Dans une lettre adressée le 28 juin à M. Houari Boumediène, et qui n'a pas reçu de réponse, quatre-vingt-dix personnalités françaises demandent *« de la manière la plus pressante »* au président de la République algérienne *« d'intervenir immédiatement pour que Messaoud Zeghar rende Dalila Maschino à son mari, ou, s'il se refuse à le faire volontairement, qu'il y soit contraint par les autorités algériennes »*.

« Il y va, ajoutent les signataires, *non seulement de la remise en ordre d'une situation humaine profondément pénible, mais aussi, croyez-le, de l'image et de l'autorité de l'Algérie nouvelle que nous nous efforçons tous de soutenir dans une période difficile et dangereuse. »*

★ Ont signé cet appel : Michèle Beauvillard, Simone de Beauvoir, Marc Balgbeder, Paul Blanquart, Roger Blin, le général Paris de Bollardière, Etienne Bolo, Ida et Claude Bourdet, Maurice Buttin, Jean Cassou, René Catroux, Gérard Challand, Francis Crémieux, Rosette Curiel, Edouard Depreux, Jean-Marie Domenach, Jean Dresch, Claire Etcherelli, Claude Estier, Jean-Pierre Faye, Jean-Jacques de Felice, Michel Foucault, Max-Pol Fouchet, Dominique Gallet, Catherine Goillandeau, André Gorz, Benoîte Groult, Paul Guimard, Pierre Jalée, Lionel Jospin, Cécilia et Alain Joxe, Alfred Kastler, Simonne et Jean Lacouture, Michel Leiris, Henri Loucel, Alfred Manessier, Ghislaine Mathieu, Claude Mauriac, Juliette Minces, Maurice Nadeau, Henri Noguères, Hélène et Pierre-Jean Oswald, Bernard Pingaud, Suzanne Prou, Madeleine Reberioux, Maxime Rodinson, Claude Roy, Philippe de Saint-Robert, Jean-Paul Sartre, Catherine Sauvage, Laurent Schwartz, Geneviève Serreau, Evelyne Sullerot, René Tavernier, Paul Teitgen, Yves Ternon.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LA MAISON
que vous recherchez.

Mauritanie

L'ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A ÉTÉ ARRÊTÉ

Nouakchott *(A.F.P., Reuter).* — Les nouveaux dirigeants mauritaniens, au pouvoir depuis le 10 juillet, ont arrêté, jeudi 13, M. Ahmdi Ould Mouknass, ministre des affaires étrangères, alors qu'il revenait de Khartoum, où il avait représenté son pays aux travaux de la trente et unième conférence ministérielle de l'O.U.A.

Outre l'ancien président Moktar Ould Daddah, tous les ministres de l'ancien gouvernement ont été placés en résidence surveillée, ainsi que l'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Sall Abdoul Aziz, et l'ancien secrétaire général à la présidence, M. Mohamed Ali Chérif.

D'autre part, le lieutenant-colonel Ould Salek, nouveau chef du gouvernement, a indiqué, vendredi, que la Mauritanie allait être dotée de nouvelles institutions qui la *« mèneraient au pluripartisme »*. En effet, *« le pouvoir personnel a réduit à néant les institutions en vigueur depuis 1960 »*.

Dans le domaine économique et financier, d'autre part, M. Salek s'est engagé *« à encourager l'initiative privée dans le cadre d'une économie libérale »*. *« Nos entreprises,* a-t-il dit, *doivent reprendre confiance pour participer à la relance économique, à laquelle le gouvernement qui vient d'être constitué va consacrer l'essentiel de son effort et de son temps. »*

En route pour Khartoum, M. Cheikhna Ould Mohamed Laghdaf, nouveau ministre mauritanien des affaires étrangères, a fait escale le 14 juillet à Rabat, où il a remis au roi Hassan II un message du lieutenant-colonel Salek. La teneur n'en a pas été indiquée. Mais le ministre, à son arrivée et après son entretien avec le souverain, a déclaré que les nouveaux dirigeants mauritaniens avaient la volonté de maintenir et de renforcer leur coopération avec le Maroc. *« Nous sommes venus,* a-t-il précisé, *assurer Sa Majesté Hassan II et les autorités marocaines qu'il n'est pas possible qu'il puisse exister entre le Maroc et la Mauritanie le moindre nuage. Au contraire, nos rapports vont se renforcer. »*

République Sud-Africaine

Le Conseil des Églises (SACC) dénonce l'« intolérance » du gouvernement

De notre correspondant

Johannesburg. — *« L'Eglise doit être la voix de ceux qui ne peuvent pas s'exprimer. Elle doit se tenir sans équivoque aux côtés des opprimés. »* Telle fut la profession de foi de l'évêque anglican Desmond Tutu, secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises (SACC), vendredi 14 juillet, à l'issue de la conférence annuelle du conseil, qui, réunie à Johannesburg, a confirmé un engagement politique croissant.

Le ton avait été donné dès le premier jour de la conférence, avec un réquisitoire du révérend Tutu contre l' *« intolérance »* du gouvernement, et une mise en garde indiquant que la nouvelle génération militante noire *« n'a peur ni des gaz lacrymogènes ni des balles »*. Le changement en Afrique du Sud, a-t-il ajouté, ne sera pas totalement pacifique, *« car il y a déjà eu trop de violence »*.

Les investissements étrangers

Mais le principal centre d'intérêt de la conférence fut un difficile débat sur les investissements étrangers. Afin d'être sûrs de comprendre de quoi il était question, les quatre-vingts délégués ont d'abord écouté un professeur d'université, M. Edward Webster, leur exposer le dossier : quelque 20 milliards de dollars d'investissements étrangers en Afrique du Sud, surtout britanniques, américains et allemands, un retour de profit record de 18 % jusqu'à récemment, un chômage important qui a progressé parallèlement aux investissements, une impossibilité mathématique, de retirer tous les avoirs étrangers du pays. Enfin, le fait que le monde des affaires n'est pas prêt à une confrontation avec le gouvernement malgré son opposition à l'apartheid.

Le résultat des longues discussions à huis clos a été une résolution ambiguë du fait de l'existence de la loi contre le terrorisme qui interdit implicitement de s'opposer aux investissements en Afrique du Sud. La motion affirme que les investissements étrangers ont *« largement été utilisés pour maintenir les structures actuelles du pouvoir et du privilège »*. Elle demande aux gouvernements et hommes d'affaires étrangers de « réviser radicalement » leur politique dans ce domaine.

La résolution a été votée à une large majorité, mais certains délégués noirs radicaux confiaient ensuite en privé leur déception devant la « timidité » du texte. Ils auraient préféré que le conseil se prononce ouvertement pour un arrêt de tout nouvel investissement quelles qu'en soient les conséquences sur le plan légal.

Le gouvernement, de son côté, a trouvé le langage du SACC « insultant » et la sommé de *« ne pas rechercher la confrontation »*. *« Nous sommes pris entre deux feux »*, a commenté le révérend Tutu. Le SACC regroupe les principales Eglises chrétiennes d'Afrique du Sud, y compris les dénominations indépendantes africaines, mais non les trois Eglises réformées hollandaises blanches qui ont tendance à s'aligner sur la politique gouvernementale.

Mais le SACC représente-t-il réellement les quinze millions de Sud-Africains noirs et blancs que revendiquent les Eglises que revendiquent les Eglises membres ? Cette question a également été abordée. De peur de ne pas être suivis par leurs mandants, les délégués ont préféré renvoyer à l'étude des Eglises un document controversé sur une *« résistance justifiée »* à des *« lois injustes »*. Ce document, qui répond à un texte du Conseil mondial des Eglises, a été très sévèrement commenté dans la presse sud-africaine.

« Il est minuit moins une pour l'Afrique du Sud », a déclaré le révérend Tutu. *« Nous ne disons rien de nouveau, mais nous le disons avec une urgence sans précédent »*, a ajouté l'homme d'Eglise noir qui, depuis qu'il a pris ses nouvelles fonctions au début de l'année, a imprimé un ton nouveau au conseil des Eglises. — *(Intérim.)*

OU VA LE CHEF BUTHELEZI ?

De notre correspondant

Johannesburg. — Souvent accusé d'être un *« pantin »* ou considéré comme un *« traître »*, le chef zoulou Gatsha Buthelezi a entrepris de prouver sa crédibilité au prix d'une confrontation avec le gouvernement sud-africain.

Le chef Buthelezi, premier ministre du bandoustan Kwazulu et dirigeant traditionnel des cinq millions deux cent mille zoulous, multiplie les initiatives et déclarations destinées à établir son *« image nationale »*. Pour cela il a créé l'organisation Inkatha, inspirée d'un mouvement culturel zoulou fondé en 1928 par son ancêtre le roi Dinizulu, mais dont les objectifs ont été revus pour inclure *« la libération des Noirs »* dans le cadre plus large de l'Afrique du Sud. Inkatha revendique cent cinquante mille membres, donc plus que toute autre organisation politique. Elle emprunte à l'*African National Congress* (A.N.C.) clandestin, ses couleurs — noir, vert et or — et même ses uniformes kaki.

Le chef Buthelezi, qui dirige l'Inkatha sans partage, a lancé son organisation dans une opération redoutable : étudier les conditions de travail des Africains dans les compagnies étrangères et sud-africaines, et tenter de faire respecter les différents *« codes de conduite »* existant.

Cette initiative importante du chef Buthelezi est accompagnée d'une réaffirmation de sa position contre un boycottage économique de l'Afrique du Sud et contre un arrêt des investissements étrangers.

Le chef Buthelezi, auquel ses censeurs reprochent surtout de continuer à occuper le poste de premier ministre d'un bantoustan, a récemment été présenté, par une étude approfondie réalisée par un institut allemand, comme le dirigeant le plus populaire parmi les Africains urbanisés.

L'embarras du gouvernement

Sa position officielle est pour lui une protection, *« pour le moment en tout cas »*, souligne-t-il. Quel autre dirigeant noir aurait pu attaquer le premier ministre Vorster, comme il l'a fait la semaine dernière à Grahamstown, l'accusant de *« chercher une solution militaire aux problèmes du pays »*, et condamnant la *« folie de l'apartheid »*.

De nouveau, dans un grand discours prononcé jeudi 13 juillet devant le congrès de l'Inkatha, le chef Buthelezi n'a ménagé ni le gouvernement ni ses adversaires noirs. Il a exposé ainsi ses objectifs immédiats : *« J'attends qu'au cours des douze prochains mois nous développions notre discipline de type militaire et notre organisation pour créer une armée de conquérants dans le domaine du développement humain et de l'allégement des souffrances. »*

Ce langage du dirigeant zoulou, ces défis répétés au gouvernement visent avant tout à lui assurer une audience destinée à le protéger. Ainsi, selon lui, la principale erreur des mouvements de la Conscience noire, interdits en octobre dernier, fut d'abandonner la recherche d'un soutien populaire. Le gouvernement, pour sa part, ne peut manquer d'être embarrassé par cette nouvelle attitude, d'autant plus que, malgré les mises en garde répétées de limiter son influence aux seuls Zoulous, le chef Buthelezi a ouvert son mouvement à tous les Africains et a été élu chef d'une alliance avec des partis métis et indiens. *(Intérim.)*

(PUBLICITE)

Le partage de la Somalie entre les puissances coloniales

PREMIÈRE PARTIE

Lord Rennel of Rodd, un homme qui joua un rôle déterminant lors du partage de la Somalie en zones d'influence des puissances coloniales européennes et éthiopienne, écrivait ceci à propos de la Somalie après l'échec de la conférence de Paris de 1947 : « Le monde n'a pas été assez raisonnable et nous n'avons pas marqué assez d'intérêt, si bien que la seule partie de l'Afrique à être entièrement homogène a été à nouveau coupée en plusieurs parties ; c'est ainsi que la Gaule de César a été le problème et l'arène de l'Europe durant les deux derniers millénaires. Et la Somalie deviendra probablement l'arène de l'Afrique Orientale... »

Ces paroles prophétiques se trouvent hélas confirmées aujourd'hui, car le monde n'est toujours pas plus raisonnable et continue d'ignorer le drame vécu par ce pays, victime à la fois de la domination coloniale européenne à la fin du siècle dernier, lors de la grande vague d'intérêt pour l'Afrique, et victime aussi de l'impérialisme abyssin, qui sut profiter des rivalités entre les puissances coloniales européennes pour inclure par la force dans l'empire des territoires somaliens. Le processus de décolonisation, qui fut l'une des composantes fondamentales de la politique mondiale de l'après-guerre, ne fut que partiellement appliqué en Somalie, et seules les puissances européennes — Grande-Bretagne, Italie et France (beaucoup plus tard il est vrai) — décolonisèrent, concédant l'indépendance à « leur » portion de territoire somalien : le territoire somalien sous domination coloniale éthiopienne a été totalement épargné par ce processus de décolonisation, et c'est précisément la persistance de ce « fait colonial » qui est aujourd'hui la cause profonde de la guerre qui dévaste et endeuille la Corne de l'Afrique et menace sérieusement autant la paix du continent que la paix mondiale.

Dès 1963, le très vieux leader du Front de Libération de la Somalie Occidentale, Maktall Dahir, alors âgé de quatre-vingts ans, affirmait : « Le vent de libération et d'indépendance qui a soufflé sur l'Afrique au cours des dernières années n'a hélas atteint qu'une seule partie du territoire somalien, et les critères injustes d'une époque désormais dépassée demeurent encore valables dans une partie de notre territoire malgré la lutte de son peuple, une lutte qui dure depuis au moins quatre-vingts ans. Il semble que le peuple somalien soit la victime d'une vaste machination internationale lui niant les droits fondamentaux comme celui d'être libre et indépendant et de disposer de lui-même. Comment pourrions-nous accepter qu'en 1963 notre pays et notre peuple soient divisés en vertu d'accords stipulés, à nos dépens, par des étrangers et sans notre consentement ? Comment pourrions-nous accepter que le sort de nos frères et de nos fils dépende encore de ces accords aussi injustes qu'illégaux, des accords niant notre histoire, nos traditions, notre culture et faisant de nous les sujets d'une éternelle occupation militaire ? Nous demandons que le monde prenne conscience de l'injustice commise à notre égard, nous demandons que la domination éthiopienne cesse sur notre territoire afin que le sang ne soit plus versé et que la paix soit rétablie. »

Il convient donc de faire un retour en arrière et de parcourir une fois encore le chemin de la pénétration coloniale dans la péninsule de Somalie, faisant remarquer, entre autres choses, qu'avant 1886 aucune puissance étrangère n'avait imposé sa domination sur la péninsule somalienne, si l'on excepte une tentative de l'empire ottoman sur les côtes de la Mer Rouge, à Berbera en particulier, et dont il fut chassé en 1884.

En 1839, la Grande-Bretagne avait annexé le port d'Aden et tentait d'établir de bonnes relations avec les régions s'étendant sur la rive opposée du golfe d'Aden. Une série d'accords furent donc signés avec le Sultan de Tadjourah, le gouverneur du port de Zeilah et, quelques années plus tard, avec le Sultan somali Mohamed Yusuf.

Pendant ce temps-là, la France achetait le port d'Obok et le territoire adjacent.

En 1869, le Canal de Suez est ouvert à la navigation et l'Afrique Orientale devient un pôle d'attraction, le terrain où s'affrontent les ambitions et les stratégies de différentes puissances.

Ce fut l'Egypte qui prit l'initiative et occupa en 1875 le port de Zeilah, se déplaçant ensuite vers l'intérieur et occupant ensuite la ville de Harrar, y établissant une administration qui devait durer environ dix ans. L'Egypte se proposait même, à l'époque, d'étendre sa domination sur toute la côte somalienne et organisa une expédition navale jusqu'au fleuve Jouba. Cette administration égyptienne fut immédiatement reconnue par la Grande-Bretagne pour des raisons plus qu'évidentes : en signant un accord avec le Khédive égyptien, la Grande-Bretagne espérait exercer un contrôle indirect sur la région.

En 1882, l'Italie s'installait à Assab et la France redoublait d'intérêt pour le port d'Obok et commençait à s'intéresser à Tadjourah.

En 1884, la Grande-Bretagne, afin de s'assurer l'appui de l'Ethiopie, promit à cette dernière le territoire s'étendant derrière le port de Massawa, alors que, en 1885, afin de contrebalancer les activités françaises dans le golfe de Tadjourah, la même Grande-Bretagne acceptait tacitement que l'Italie occupe le port de Massawa.

L'Egypte, repoussée de Harrar et des côtes somaliennes, plongea la Grande-Bretagne dans un nouveau dilemme. La Grande-Bretagne désirait en fait occuper Berbéra, nécessaire à l'approvisionnement des garnisons britanniques d'Aden, mais elle ne voulait en aucun cas pousser plus avant ses conquêtes territoriales pour de simples raisons d'ordre économique. Elle préférait cependant que cette zone côtière importante demeurât sous son contrôle indirect plutôt que de tomber aux mains de la France ou de l'Italie.

Ce fut alors le début d'une série de grandes manœuvres de la diplomatie européenne dont l'empire éthiopien devait retirer des avantages plus que certains. Motivées par un intérêt exclusif pour cette région riche de ports — Assab, Tadjourah, Zeilah débouché du commerce de Harrar, Berbéra débouché des caravanes du Harrar et de l'Ogaden, — les puissances européennes se livrèrent alors à une concurrence effrénée et tentèrent l'une après l'autre, et parfois même ensemble, de se gagner les faveurs du Négus d'Ethiopie grâce à des « petits cadeaux » ; ces cadeaux étaient principalement des armes ou un appui diplomatique justifiant l'agrandissement et le renforcement de l'empire d'Ethiopie.

Toujours à cette époque, la France étendit son influence sur tout le golfe de Tadjourah en raison du nombre de ses ports, alors nécessaires sur la voie de l'Indochine. Elle signa en 1884 un accord avec le Sultan de Gobad, accord qui plaçait cette région sous protection française. Un an plus tard, la France fondait une colonie à Obok et un protectorat à Tadjourah et sur la plaine adjacente.

L'occupation française du golfe de Tadjourah n'enchante pas particulièrement la Grande-Bretagne, occupée à l'époque à la conquête de Berbéra et de Zeilah, et qui signe des accords séparés avec les notables représentant la population somalienne.

L'Ethiopie intervient alors et propose son appui à la France pour la conquête de Harrar en échange d'un port sur la Mer Rouge. La Grande-Bretagne, qui ne tient pas à occuper Harrar pour des raisons financières, tient encore moins à voir Harrar tomber aux mains de la France. La recherche d'un compromis conduit à l'installation du fils du dernier émir, Ahmed Abdullahi, dans les fonctions de gouverneur de la ville : cette solution permet à la Grande-Bretagne d'exercer un contrôle indirect sur Harrar et sa province.

La province de Harrar joue un rôle extrêmement important dans l'histoire de la Somalie. Province riche, centre de commerce florissant, centre culturel et religieux, elle représente également une protection naturelle des plaines somaliennes, ses hautes montagnes représentant un écueil pour les bandes armées abyssines qui régulièrement venaient y effectuer des razzias.

Toujours à la même époque, l'Italie se déplaçait de Massawa vers l'arrière du pays en vue de protéger les caravanes commerciales. Cette expansion italienne déplait à l'empereur, qui se voit offrir cinq mille fusils par l'Italie afin de revenir à de meilleurs sentiments. Menelik est l'objet de faveurs de la part de la France également, qui lui propose des armes et lui demande en échange de dérouter le commerce de Zeilah vers Djibouti.

Le conflit qui couvait entre la Grande-Bretagne et la France se trouva exacerbé par l'existence de ces deux ports. En effet, l'activité de Zeilah et les avantages qu'en retirait la Grande-Bretagne se trouvaient directement menacés par l'installation d'un port de commerce à Djibouti. France et Grande-Bretagne durent donc négocier afin de délimiter leurs zones respectives en territoire somalien, ce qui se fit naturellement au détriment des populations somaliennes, qui furent ainsi arbitrairement séparées.

Cet accord fut conclu au terme d'un échange de notes entre l'Ambassadeur de France à Londres (2 février 1888) et le ministre anglais des affaires étrangères (9 février 1888). Cet accord, qui « légalise » aux yeux des puissances coloniales le partage du territoire et des populations d'une partie de la péninsule somalienne, renferme trois clauses particulièrement significatives. Dans la clause numéro 4, les deux gouvernements français et anglais s'engagent à ne pas annexer Harrar ni à le placer sous leur protection et s'engagent également à ne pas renoncer à leur droit de s'opposer à ce que toute autre puissance annexe ou s'arroge des droits quelconques sur Harrar. Cette clause, qui devait en quelque sorte garantir la neutralité de Harrar et lui épargner la conquête européenne, ne fut pas appliquée par la suite, et nous verrons comment Harrar, ironie du sort, perdit son indépendance grâce aux armes et aux munitions que ces mêmes puissances coloniales européennes avaient fourni abondamment à Menelik. Dans l'article 6, les deux gouvernements s'engagent à interdire l'importation de poudre à canon et d'armes dans les territoires soumis à leur autorité alors qu'en même temps les livraisons d'armes et de munitions à l'empereur l'Ethiopie continuent. Dans l'article 7, enfin, les deux gouvernements s'engagent — quel noble geste ! — à traiter avec bienveillance les personnes qui passeraient d'un protectorat à un autre, ce qui rend tout à fait explicite le fait que les puissances coloniales non seulement se partageaient le territoire, mais également ses habitants, sans les consulter naturellement ; d'ailleurs, pourquoi aurait-il fallu consulter des personnes que l'on considérait comme une simple marchandise à acheter ou à revendre ?

La Grande-Bretagne signa également avec l'Italie des accords délimitant les zones d'influence respectives en territoire somalien et notamment en 1891 et 1894. Le Roi des Rois d'Ethiopie suivait avec un intérêt particulier la pénétration européenne dans cette région, qui était pour lui aussi vitale, si ce n'est plus que pour les Européens. Nous verrons par la suite avec quelle habileté il sut jouer les uns contre les autres et exploiter les rivalités européennes afin d'agrandir son empire. Avant d'examiner les différents accords qu'il signa avec les puissances coloniales européennes, il convient de s'attarder un moment sur un document pour le moins curieux et servant souvent de référence historique aux frontières actuelles de l'empire éthiopien. Il s'agit de la fameuse « lettre circulaire » envoyée par l'Empereur Menelik aux Chefs d'Etat européens en 1891 (Grande-Bretagne, France, Italie, Allemagne et Russie).

Voici le texte de cette fameuse « lettre circulaire » :

« Ayant le désir de faire connaître à nos amies les Puissances Souveraines d'Europe les frontières de l'Ethiopie, nous avons en conséquence adressé (à Votre Majesté) la présente lettre.

» Voici les frontières de l'Ethiopie :

» Partant de la frontière italienne d'Arafalé, qui se trouve au bord de la mer, la ligne se dirige vers l'ouest par la plaine (Méda) de Gégra en direction de Mahio, Halain Digsa et Gura jusqu'à Adibaro ; d'Adibaro jusqu'à la confluence des rivières Mareb et Arated.

» A partir de ce point, la ligne se dirige vers le sud à la confluence des rivières Atbara et Setit, où se trouve la ville appelée Tomat.

» De Tomat, la frontière englobe la province de Gedaref jusqu'à Karkoj, sur le Nil Bleu ; le Karkoj, la ligne passe par la jonction de la rivière Sobat avec le Nil Blanc. A partir de là, la frontière suit la rivière Sobat, englobant les pays des Arboré, des Gallas et atteint le lac Samburu.

» A l'est se trouvent compris à l'intérieur de la frontière les pays des Gallas Borana et le pays Arussi jusqu'aux frontières des Somalis, y compris aussi la province de l'Ogaden.

» Au nord la ligne frontière englobe les Habr Awaz, les Gadabursi et les Somalis Issa et atteint Ambos. Partant d'Ambos, la ligne inclut de lac Assal, la province de notre ancien vassal Mohamed Anfari, longe la côte de la mer et rejoint Arafalé.

» En traçant aujourd'hui les délimitations réelles de mon Empire, je m'efforcerai, si Dieu me prête force et vie, de rétablir les anciennes frontières tributaires de l'Ethiopie jusqu'à Khartoum et jusqu'au lac Nyanza, tous les Gallas inclus.

» L'Ethiopie a été pendant quatorze siècles un îlot de chrétienté dans une mer de païens. Si des Puissances étrangères viennent se partager l'Afrique, je n'ai pas l'intention d'en être un spectateur indifférent.

» Puisque le Tout-Puissant a protégé l'Ethiopie jusqu'à ce jour, j'ai confiance qu'Il continuera de le faire à l'avenir, ainsi qu'à étendre ses frontières. Je suis certain qu'Il ne souffrira pas qu'elle soit partagée entre d'autres Puissances.

» Au début, la frontière de l'Ethiopie était la mer. Ayant manqué de la force nécessaire et n'ayant point reçu d'aide des Puissances Chrétiennes, notre frontière de la mer tomba aux mains des Musulmans.

» Aujourd'hui, nous n'entendons pas regagner notre frontière maritime par la force, mais nous croyons que la Puissance Chrétienne, guidée par notre Sauveur, nous restaurera dans notre frontière maritime, ou en tout cas en certains points de la côte.

» Rédigé à Addis-Abeba le 14 Mazir 1883 (10 avril 1891).

» Traduit de l'Amharique. »

Cette « lettre circulaire », qui informe de façon d'ailleurs tout à fait unilatérale les puissances européennes des frontières de l'empire éthiopien, illustre de façon très significative ce que sera l'idée-force de toute la politique étrangère de l'Ethiopie jusqu'à nos jours, à savoir le besoin impérieux d'un accès à la mer.

MOUVEMENT DE LIBÉRATION
DE LA SOMALIE OCCIDENTALE
BOITE POSTALE 978
MOGADISCIO (SOMALIE)

La deuxième partie de ce texte sera publiée dans « le Monde » du 23-24 juillet 1978



Une brassée de confessions de foi

> Poursuivant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « le Monde » publie les témoignages d'Olivier Clément, théologien orthodoxe, et de Philippe Warnier, ancien animateur de « Vie nouvelle ».
> Prochains textes : Maurice Clavel et Jean-Pierre Delarge.
>
> (1) *Le Monde* des 14, 17, 20, 25-26, 28 juin ; 1er, 4, 9-10, 12 juillet.

Espoir fou et doute radical

par PHILIPPE WARNIER

A qui, à quoi croyez-vous ? Il m'est impossible de répondre à cette question tranquillement, sans sentir au plus profond de moi-même un espoir fou et un doute radical.

Espoir fou de la rencontre de quelqu'un dont l'amour comble mon besoin d'un absolu d'amour personnel et collectif.

Doute radical devant le visage du Nazaréen qui n'est peut-être que le symbole de la plus noble révolte qu'ait jamais assumée un homme devant le non-sens absolu de l'existence humaine, devant l'échec irrémédiable de la haine et de la mort.

C'est dire que ma confession de foi, enracinée dans mon histoire et ma culture de chrétien né dans la religion catholique, est traversée de part en part, pétrie de fond en comble par l'incroyance.

Et je ne saurai tenter aujourd'hui qu'une sorte de confession à l'envers où le questionnement douloureux perce sous le risque de l'affirmation...

Je crois d'abord à l'amour concret, charnel, ivvant de ces la rencontre m'a littéralement produit, tel que je suis. Je crois en toi, femme chérie, seule femme aimée de ma vie, dont la tendresse arrache au temps une saveur toujours nouvelle. Je crois en mes enfants, en mes parents, en tous les frères et sœurs de chair et de cœur que la vie m'a donnés. Je crois à l'amour des personnes qui me constitue comme personne vivante. Je crois en l'homme ; je crois à la bonté des êtres et à la déchirante beauté des choses.

Je crois à ce prodigieux mouvement, sans cesse renouvelé, qui pousse les hommes et les femmes de tous les temps à se libérer de l'oppression pour construire une cité de frères. Je me sens profondément solidaire du combat de classe qu'aujourd'hui le peuple des exploités, des dominés, des écrasés mène contre ses adversaires. Cette lutte est le lieu et le moyen de mon amour pour moi-même, pour mes proches, pour mes frères exploités, pour mes frères exploiteurs. Mais qui chantera notre victoire ? Quand donc sonnera l'heure de la grande réconciliation ? Quand cessera l'immense clameur des prisonniers, des torturés, des suppliciés aux quatre coins du monde ?...

JE CROIS EN L'EGLISE

Avant de nommer l'Esprit, avant de confesser Jésus. *Paradoxe* à l'heure où tant de chrétiens de mon camp tentent d'arracher Jésus à l'Eglise... Je partage leur combat, mais je constate que c'est l'Eglise qui m'a fait tel que je suis. Je ne puis atteindre Jésus qu'à travers la multitude des témoins qui me l'ont révélé. Oh certes mon Eglise déborde bien des frontières : c'est pour moi le peuple de ceux qui, au long des siècles, ont été faiseurs de sens, chercheurs de l'Amour, lien de tendresse entre les hommes, chrétiens et non-chrétiens, hérétiques ou orthodoxes, contemplatifs ou hommes d'action.

Mon Eglise, c'est aussi cette mère ingrate et infidèle qui m'a transmis une foi que je n'en finis pas de débarrasser de sa gangue d'injustices et d'interdits.

Mon Eglise, c'est le petit groupe des intimes qui n'en finissent pas de me donner Jésus-Christ : quelques témoins emplis de sa vie et irradiant sa présence. Certes peut-être ne croirais-je pas en Lui si, à travers et au-delà des pièges et des illusions de la subjectivité, je ne croyais pas L'avoir rencontré personnellement, de loin en loin, en ces moments rares où l'on saisit au cœur de soi l'écho d'une transcendance. Mais le roc de ma foi, le môle où s'accroche mon espérance, c'est la parole de mes frères et la lumière qui transfigure leur visage lorsqu'ils parlent de Lui...

Mais quand donc cesseras-tu, ô mon Eglise, de le trahir ?

JE CROIS EN L'ESPRIT

Je crois en cette braise vivante qui couve sous la cendre des routines et des égoïsmes humains. En ce souffle de nouveauté qui fait soudain irruption dans l'âme des peuples. En ces ruptures créatrices où se fraye le destin d'un homme ou le soulèvement d'une civilisation. Je crois en cet amour indicible qui pousse des êtres que tout sépare à communier dans une fraternité enfin retrouvée. Je crois en cette puissance de résurrection qui travaille les Eglises à longueur de siècles.

Je crois en ce génie profond du peuple chrétien à revenir sans cesse à sa source vivante : à Jésus.

JE CROIS EN JESUS, LE CHRIST

Chair de ma croyance, cœur de ma foi : Jésus le Nazaréen, qui a séduit tant de générations de croyants...

J'aime son incroyable fraîcheur d'esprit et de cœur, sa rudesse chaleureuse et désarmante, sa souveraine liberté, sa tendresse et ses abandons, ses colères et ses provocations. Jésus, même si tu n'étais, dans ton exception, que le modèle accompli de l'homme, *« vers qui d'autre irions-nous ? »*

Au cœur de notre lutte contre l'injustice, Jésus est aussi ce prophète religieux politiquement partisan qui a choisi son camp dans le rapport des forces sociales de son temps : en Palestine, sous Ponce-Pilate.

Il a refusé la révolte conservatrice des zélotes, mais il a attaqué durement le pouvoir juif et romain et subverti ses valeurs. Il a choisi les pauvres contre les riches, le petit peuple contre les puissants, le partage du pain contre l'argent, le sacré de l'homme contre le sacré des tabous et des prescriptions de la religion officielle.

Jésus est de connivence avec nos luttes et en même temps il conteste radicalement nos pratiques : il refuse le pouvoir, il rejette la violence, il aime scandaleusement ses adversaires, il appelle inlassablement chacun à la conversion intérieure.

Jésus a été exécuté comme blasphémateur et agitateur politique : victime de la haine des classes dominantes, de la complicité de Rome, de la lâcheté des siens. La croix fut l'achèvement d'une vie tout entière donnée et c'est ce don absolu qui a vaincu la haine et la mort. Il est ressuscité comme l'avaient promis les prophètes et comme l'ont vu les disciples : j'y crois sur la foi de leur témoignage.

Le Crucifié a été jusqu'au bout de sa lutte, mais, dans l'angoisse folle de l'abandon, mêlée à l'espérance de la foi, il a su accepter d'un Autre le don d'une vie nouvelle, victorieuse de la haine et de la mort. Suprême illusion d'un homme exceptionnel ou vérité qu'un Dieu existe et qu'il nous aime ?

JE CROIS AU DIEU DE JESUS-CHRIST

Par-delà mon incroyance d'enfant du vingtième siècle athée, je parie sur le Dieu de Jésus-Christ, sur le Dieu de celui dont les premières générations chrétiennes n'ont pu dire l'insondable qualité d'existence qu'en le nommant Verbe de Dieu et Dieu lui-même.

A la suite de Jésus, j'ose dire : *« Père, tu existes, tu nous aimes. »* Ton Christ est le visage d'homme de ta divinité. Tu n'es pas la garantie suprême des hiérarchies et des ordres établis, ni le refuge de nos faiblesses, ni le nom donné à nos ignorances.

Tu es le Dieu des pauvres et le Dieu pauvre, infiniment respectueux de la responsabilité, de la dignité de l'homme. Ta *toute* puissance est celle d'un amour gratuit, si désarmé qu'il accepte d'être refusé par notre liberté.

Il nous appartient de lutter debout pour l'avènement de la fraternité universelle : c'est à notre amour efficace pour les petits que tu nous jugeras. Confiants dans la promesse de Jésus et essayant de le suivre jusqu'au don de notre vie, nous espérons dans l'avènement d'un monde réconcilié, dans la joie d'un bonheur absolu.

Un Christ cosmique

Par OLIVIER CLÉMENT

« Le Credo ne vous appartient pas tant que vous ne l'avez pas vécu », disait Philarète de Moscou. Aujourd'hui, plus que jamais, tenter d'être chrétien, c'est s'éveiller, c'est éveiller au mystère du Dieu inconnu, au scandale libérateur de la croix. Comme Paul, car nous voici à nouveau au premier siècle : dont le cadre n'est plus l'Empire romain mais la planète tout entière.

Tout homme connaît, ou connaîtra, des moments où la profondeur de l'existence le déchire, des moments d'angoisse ou d'émerveillement. Les poètes, mais aussi les savants, savent plus que jamais s'étonner. Les plantes grandissent et fleurissent dans l'aimantation du soleil. Quel est donc le soleil qui parfois fait fleurir un visage ? Et je ne parle pas de l'éclat trompeur du biologique, mais de très vieux visages, voire du visage de certains morts, *baigné de paix et de lumière*. Le paradis est au cœur des choses, les amants et les artistes le pressentent, d'autres voudraient en forcer l'entrée par des drogues. Mais l'enfer refoule sans cesse le paradis, l'homme est le seul animal qui sache qu'il va mourir, le seul aussi qui torture son semblable : pour oublier sans doute, comme s'il n'était pas fait pour la mort mais pour l'éternité. *« Car je t'aime, ô éternité !* (1). » Et dans l'excès même du mal, nous pressentons parfois, comme Job, que quelqu'un nous cherche, et qu'il y a autre chose que *le bonheur, l'impossible bonheur.*

De plus en plus aussi, nous découvrons, avant ou ailleurs, que dans les deux ou trois siècles de la modernité occidentale, l'irradiation des sages, des saints, d'hommes qui, par une exploration méthodique de l'« espace intérieur » (2), atteignent une sorte de plénitude. Quelle est donc cette réalité inconnue dont portent témoignage tant de sages et tant de fous, tant de créateurs de vie et de beauté, tant d'« éveillés » au-delà de notre somnambulisme ?

Ici intervient l'Evangile, la « Bonne Annonce ».

L'Evangile, et déjà la Bible hébraïque, nous disent que cet abîme n'est pas indifférencié : une liberté, un amour s'y affirment. Quelqu'un vient à nous, l'inaccessible se rend participable. La personne ici coïncide avec l'absolu. Ce Quelqu'un veut que chacun de nous soit *qu'elqu'un* : ni séparé, ni dissout comme la poupée de sel dans la mer, ni tout, ni rien, mais unique et responsable, assumant dans sa particularité l'universelle plénitude.

« O toi, l'au-delà de tout, comment t'appeler d'un autre nom ? » (3) : l'abîme au-delà des mots, des images, des concepts, se livre à nous dans l'humanité du Christ. Toute l'histoire du monde est un gigantesque mouvement d'incarnation qui s'accomplit en Christ, Dieu fait chair, Dieu fait terre, « homme-maximum » (4) assumant, libérant la prière de l'univers, de sorte que le pain est son corps, le vin son sang. Il nous révèle définitivement que nous ne sommes pas orphelins, que l'abîme de la divinité nous étreint comme une mystérieuse tendresse paternelle — *« abba, Père »* (5), — une paternité maternelle, aux « entrailles de miséricorde » dans un sens quasi utérin, paternité libératrice qui nous adopte dans son Fils pour nous communiquer le Souffle qui porte les mondes et embrase nos cœurs d'une paix qui n'est pas de ce monde. De sorte que nous pouvons « respirer l'Esprit » (6), devenir des vivants.

En Christ, sur la croix, le Dieu inaccessible, la « Ténèbre translumineuse », descend volontairement dans la mort, dans l'enfer, tout ce désespoir, cette dérision, ce froid qui s'épaississent en nous. Il descend volontairement dans sa propre absence, — *« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »* (7), — afin de tout ouvrir sur sa lumière. Le cœur du message chrétien, c'est la victoire du Dieu fait l'homme sur la mort et sur l'enfer, victoire secrète qui fonde la liberté royale de notre foi. De même que le Christ discerne toujours la personne au-delà de toutes les culpabilités, pour qu'elle vive dans le retournement et la nouveauté du cœur, de même il ne veut que le libre amour de l'homme : au désert, il refuse la tentation du pouvoir absolu, pour imposer le « bien », et du miracle magique, qui fascine. Crucifié, il ne descend pas de sa croix : mort, il ne ressuscite pas devant les puissants de ce monde. Il est bien réel devant Marie-Madeleine ou sur la route d'Emmaüs, mais on ne peut le reconnaître que dans une ouverture de confiance, dans une relation tout ensemble personnelle et ecclésiale.

Car la résurrection n'est pas la réanimation d'un cadavre dans les conditions de ce monde : c'est le bouleversement de ces conditions, l'inauguration de l'étape ultime de la cosmogénèse, métamorphose dans la Vie, dans l'Esprit, de l'univers tout entier de la *« sainte chair de la terre »* (8). En Christ, désormais, le monde est pénétré par les énergies de l'Esprit : devenir saint, c'est écarter en soi et autour de soi le cadre qui voile encore cette incandescence, c'est travailler dès maintenant, dans la joie grave de l'instant, à *la victoire définitive sur la* mort, au salut de tous, à la transfiguration de l'univers.

Une religion des visages

Le Christ ressuscité porte de lumière, n'est séparé de rien ni de personne dans sa plénitude cosmique. En lui les hommes ne sont plus seulement semblables mais intégralement un, *« un seul homme »* (9) au sens le plus réaliste à travers le temps et l'espace, tous *« membres les uns des autres »* (10). Simultanément, à sa rencontre, chacun atteint, au plus unique de lui-même, par une flamme de l'Esprit (à la Pentecôte, *« les flammes se divisaient et il s'en posa une sur chacun d'eux »* (11), chacun est consacré dans sa particularité irréductible. Le christianisme est la religion des visages. Pour qui sait voir, le monde est une église couverte d'icônes.

Cette vie plus forte que la mort, cette existence personnelle en communion à l'image même de l'existence divine, voilà ce que nous offre l'eucharistie, non pas pour nous mais *« pour la vie du monde »* (12). La chair de la terre devenue littéralement *« corps de Dieu »* (13), nous la recevons, nous la découvrons en participant au Corps de Souffle et de Feu du Ressuscité. En même temps, nous recevons le « code » paradoxal de cette « nouvelle naissance » : les Béatitudes, l'affirmation de la puissance irrésistible, seule créatrice à la longue, serait-ce à travers le martyre, de la pauvreté qui libère le véritable désir, des larmes qui libèrent la joie, de la douceur qui décèle et sauvegarde la vérité de la terre, de la miséricorde qui découvre que l'autre existe aussi intérieurement que moi-même, de la justice qui sait accueillir l'autre dans sa différence pour le faire accéder à la communion (et c'est vrai des cultures comme des individus).

L'Eglise, dans la tradition « orthodoxe », n'est rien d'autre que cela : la communauté eucharistique, organisme de foi et d'amour, libre communion des consciences personnelles s'ouvrant à l'Esprit à la mesure de leur enracinement dans le corps sacramentel du Christ. L'évêque, le prêtre témoignent au-delà d'eux-mêmes de la fidélité de Dieu et son Eglise, *« cette prostituée que le Christ ne cesse de laver dans son sang pour en faire l'épouse sans tache* (14) ». La succession apostolique atteste l'unité de l'eucharistie, et donc de l'Eglise, à travers le temps et l'espace. L'Eglise est le lieu de la joie gratuite, où nous reprenons souffle, et Souffle, où nous recevons la lumière, la joie, la paix de la seule fête qui n'ait pas besoin de bouc émissaire. Cette célébration apparemment ne sert à rien, comme la sainteté : ce sont elles pourtant qui éclairent tout. Au-delà des péchés de la chrétienté historique dont il nous faut une fois pour toutes nous repentir, l'Eglise, aujourd'hui démunie, presque dérisoire, constitue comme l'humus secret à partir de quoi les hommes et les arbres portent fruit. Elle n'est pas l'ennemi de *l'éros*, mais suggère de l'intégrer dans la rencontre des personnes. Ses pères spirituels nous enseignent toujours à « unir l'intelligence et le cœur » pour reconstituer le « cœur-esprit », cet instrument de la connaissance-inconnaissance de Dieu, miroir pacifié où s'inscrivent l'icône du visage et la « flamme des choses ».

Ainsi l'Eglise, par son existence même, relativise les faux absolus, blesse l'histoire d'une blessure d'éternité, la féconde d'une exigence de communion : *« Notre programme social est la Trinité »*, disait au siècle dernier N. Fedorov.

Les techniques mystiques de l'Asie risquent de dissoudre l'humain dans le divin. La révolte moderne, issue pour une part du ferment évangélique, a voulu affirmer l'homme contre Dieu, jusqu'à ce que nous assistions, dans l'histoire tragique et grotesque de notre époque, à une véritable *« mort de l'homme »*. Toutes les sagesses du divin, toutes les fiertés de l'humain doivent trouver place dans un divino-humanisme, dont les plus hautes œuvres de la chrétienté furent une ébauche, mais qui reste en avant de nous, car le christianisme est infiniment jeune, de toute la jeunesse de l'Esprit. Peut-être le sang des innombrables martyrs de l'Eglise orthodoxe au vingtième siècle permettra-t-il un renouveau du christianisme, si l'Occident et l'Orient chrétiens savent se rencontrer. L'essentiel, c'est que notre prière, notre espérance, notre spiritualité à nouveau créatrice soient sans limites, car *« Dieu s'est fait homme pour que l'homme puisse devenir Dieu* (15) ».

(1) F. Nietzsche ; (2) H. Michaux ; (3) Grégoire de Nazianze ; 4. Nicolas de Cuse ; (5) Marc, XIV, 36 ; Romains VIII, 15 ; Galates, IV, 6 ; (6) S. Grégoire le Sinaïte ; (7) Matthieu, XXVII, 46 ; (8) D. Mérejkovsky ; (9) S. Grégoire de Nysse ; (10) Ephésiens IV, 25 ; (11) Actes, II, 3 ; (12) Jean, VI, 51 ; (13) S. Athanase d'Alexandrie ; (14) Origène ; (15) Sentence commune chez les Pères grecs.

SCIENCES

LE SATELLITE EUROPÉEN GEOS-2 A ÉTÉ LANCÉ DE CAP-CANAVERAL

Cap-Canaveral (*Reuter, U.P.I.*). — Le satellite de l'Agence spatiale européenne Geos-2 a été lancé le 14 juillet à 12 h. 43 (heure de Paris) de Cap-Canaveral par une fusée américaine Delta. Destiné à étudier la magnétosphère (*le Monde* du 12 juillet), Geos-2 doit être mis sur son orbite définitive trente-sept heures après son lancement sur ordre transmis depuis le centre de Darmstad (Allemagne fédérale). Si l'opération réussit — ce qui n'a pas été le cas pour Geos-1, lancé le 20 avril 1977 — Geos-2 sera géostationnaire, c'est-à-dire qu'il tournera à une altitude d'environ 36 000 kilomètres de façon à être fixe par rapport à la Terre.

La durée de vie de Geos-2 devrait être de deux ans.

● *Paul VI* est parti le 14 juillet pour sa résidence d'été de Castelgondolfo. Il a fait ce déplacement en hélicoptère accompagné de son médecin privé et de son secrétaire personnel. Les audiences générales du mercredi auront dorénavant lieu à Castelgondolfo pendant deux mois.

● *L'église catholique gallicane* célébrera sa journée annuelle du *Réveil catholique*, le 16 juillet, au carmel de Nohic (Tarn-et-Garonne).

Le drame du camping Los Alfaques

DES ÉLUS LOCAUX DU LANGUEDOC - ROUSSILLON VOUDRAIENT RESTREINDRE LE TRANSPORT DES PRODUITS DANGEREUX

L'explosion tragique survenue dans le camping Los Alfaques a entraîné jusqu'à présent la mort de cent quarante-quatre personnes, a annoncé, vendredi 14 juillet, le ministère espagnol de la santé. Parmi ces morts, le ministère a précisé que quatre-vingt-treize n'ont encore pu être identifiés. Les médecins légistes, tant espagnols qu'étrangers, envisagent d'inhumer maintenant ces morts anonymes. Les frais d'embaumement et de rapatriement des corps des Français décédés seront couverts par des fonds débloqués dans les consulats français d'Espagne.

D'autre part, conséquence de l'explosion du 11 juillet (*le Monde* des 13 et 14 juillet) en France, les élus locaux de plusieurs villes du Languedoc-Roussillon envisagent d'apporter des mesures restrictives à la circulation des camions transportant des produits dangereux.

● *Des stages de formation pour les transporteurs d'hydrocarbures.* — A la suite du drame survenu en Espagne sur le camping de Las Alfaques, l'Association pour la prévention dans les transports d'hydrocarbures rappelle qu'elle organise depuis 1976 des stages de formation du personnel appelé à manipuler et à transporter des produits pétroliers. (Association pour la prévention dans les transports d'hydrocarbures : 16, av. Kléber, 75016 Paris.)

● *Fuite de produits chimiques à Pierre-Bénite.* — Une fuite d'acroléine — produit chimique toxique — s'est produite, mercredi 12 juillet, à l'usine Pechiney de Pierre-Bénite (Rhône) et a fortement incommodé les habitants du voisinage. Le même jour et dans les mêmes parages, deux wagons contenant chacun 20 tonnes de soufre liquide se sont renversés à proximité de l'autoroute A-7. L'incident aurait pu prendre de graves proportions si le soufre s'était enflammé. Rappelons que trois autres cas de pollution ont été relevés depuis le début de l'année dans cette usine.

CARNET

Décès

— Mme Jean Caire et ses enfants,
M. et Mme Louis Caire,
M. et Mme Francis Caire,
M. et Mme Albert Boittiaux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CAIRE,

leur époux, père, fils, frère et gendre, survenu dans sa quarante-deuxième année, le 11 juillet 1978.

Les obsèques auront lieu le 17 juillet 1978, à 10 heures, à l'église de Saint-Chamas (13250), dans la plus stricte intimité.

11, rue Lecerf, 06400 Cannes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Sfax, Paris.
M. Félix Cohen,
Docteur Michel Cohen et ses enfants,
Docteur Harry J. Cohen,
M. Gilles Cohen,
Mlles Corinne et Sabine Attal,
Les familles Cohen, Binhas, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère,

Mme Félix COHEN,
née Yvonne, Rachel Binhas.

L'inhumation aura lieu le lundi 17 juillet 1978, à 11 heures, au cimetière israélite de Versailles, 3, rue du Général-Pershing.

Ni fleurs ni couronnes.

147, boulevard Magenta, Paris (10e).
31, rue Saint-Nicolas,
Neauphle-le-Château (78).

— M. et Mme Roger Douieb,
M. et Mme Léon Brami et leurs enfants,
Mlle Véra Giaoui,
Les familles Giaoui, Lumbroso, Boccara, Belhassen, Haddad, Sylvera, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vve Salomon GIAOUI,
née Lumbroso.

Les obsèques auront lieu le lundi 17 juillet 1978, à 8 heures.

Réunion à l'hôpital Bichat.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin.

— Les amis du peintre,

Philippe HOSIASSON,

chevalier de la Légion d'honneur, ont la tristesse de faire part de son décès, survenu à Paris le 13 juillet 1978, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 18 juillet, à 8 h. 45, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès du peintre

Philippe HOSIASSON,

chevalier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 13 juillet 1978, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mardi 18 juillet, à 8 h. 45.

Réunion à la porte principale du cimetière.

— On apprend le décès, survenu vendredi 14 juillet à Tourcoing, de

M. René LECOCQ,
ancien député du Nord,
ancien maire de Tourcoing.

[M. René Lecocq était né à Wallers près de Valenciennes, le 27 juin 1897. Professeur d'anglais, il s'était engagé tardivement dans la politique et avait été élu, *pour la première fois*, député U.N.R. de la 9e circonscription du Nord en 1958. Il conserva ce mandat jusqu'en 1967. En 1959, René Lecocq était élu maire de Tourcoing et, dès la création de la communauté urbaine de Lille, l'une des vice-présidences de cet organisme lui avait été confiée. Lors des élections municipales de 1977, il n'avait pas brigué de nouveaux mandats, laissant à l'un de ses adjoints, M. Blary, le soin de conduire la liste de l'équipe sortante. Au lendemain du second tour, le fauteuil de maire devait revenir à M. Guy Chatiliez, P.S., tête de liste de l'union de la gauche.

Pendant la guerre, René Lecocq a été un membre actif des réseaux de résistance, notamment « Voix du Nord » et « Bordeaux-Loupiac ».]

— Le supérieur général des Fils de la Charité,
Les Fils de la Charité,
Les membres de sa famille,
font part à leurs amis du décès, le 13 juillet 1978, du

père Elie POTIRON,
(soixante-quatre ans).

Il était l'ancien aumônier du stalag-XIII C (Nuremberg) et fut curé de Sainte-Marguerite-des-Roches-Noires à Casablanca, du Sacré-Cœur à Rouen et de Fos-sur-Mer.

La messe de funérailles aura lieu à l'église Saint-Serge, avenue Marie-Talet, à Angers, le mardi 18 juillet, à 14 h. 30.

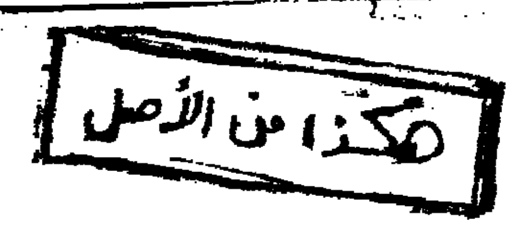
M. Jean Potiron,
11, rue E.-Mottay, 49000 Angers.
Tél. : (51) 66-96-17.
Les Fils de la Charité,
10, rue Louis-Blanc, 75010 Paris.

Remerciements

— Nantes, Angers, Quimiac.
Mme Renée Hilly,
Les familles Hilly, Le Chevalier, Sinet,
remercient très sincèrement les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Guy HILLY,
professeur
à l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs
des arts et métiers d'Angers.

« Indian Tonic » à l'orange amère.
SCHWEPPES Lemon à la pulpe de citron
Deux SCHWEPPES
Un même plaisir.



هكذا من الأصل

ons de foi

rist cosmique

Le Monde aujourd'hui

VIOLENCE

La belle et le clochard

DANS l'après-midi, on avait évoqué devant moi des histoires sinistrement banales de cyclistes écrasés par plusieurs voitures successives, de voyageurs attaqués dans le métro sans qu'aucun des spectateurs n'ose leur prêter main forte.

Le soir même, nous revenions d'un dîner par une rue déserte du quinzième. Il était minuit passé. Soudain, à 100 mètres, le spectacle insoutenable d'une femme blonde traînée par les cheveux sur le trottoir. Le cœur bondit, on ne va pas à son tour laisser faire. Freinage brutal, le pied qui traîne sur la chaussée, la voiture encore sur sa lancée.

« Vous n'avez pas honte ! » L'homme, surpris, lâche la femme. Elle se redresse, sans un cri, sans larmes, et reste là, les bras ballants, sans chercher à fuir. Je lève enfin les yeux : le café en arrière-plan est bondé, des hommes seulement dont pas un n'a bougé. Trente paires d'yeux dévisagent ces bourgeois qui se prennent pour des justiciers. Le patron, un solide gaillard, vous fait signe. Et l'on comprend enfin : un souteneur réglant ses comptes avec une prostituée, c'est une querelle de famille dont il ne faut pas se mêler.

Ce matin, il y avait foule au marché. Mamans à poussettes, ménagères à cabas, quelques retraités, attendent leur tour devant le marchand de légumes. Survient un clochard, en veine de confidences. Pas méchant, pas ragoûtant non plus : on rentre la tête dans les épaules dans l'espoir de ne pas être l'interlocutrice désignée. Les jeunes vendeurs, eux, d'un comptoir à l'autre, se moquent du « pépé » qui répond par une bordée d'injures de sa voix éraillée. Le ton monte, on échange quelques bourrades, les spectateurs marmonnent qu'on ferait mieux de les servir.

Du calme !

Soudain, l'un des vendeurs, abandonnant carrément ses clients, fonce vers le clochard, lui décoche un coup, un vrai. Et voilà le vieux qui perd l'équilibre et atterrit, grotesque, les fers en l'air dans une poubelle.

Ces dames sont mal à l'aise. Seul, un monsieur ose dire : *« Du calme, les jeunes ; c'est le genre d'histoire qui finit mal. »*

Je n'ai même pas eu ce courage-là.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

MOTS

Ph ou f

PHANTASME, chacun le sait, est un des mots obligatoires du vocabulaire d'aujourd'hui.

Fantasme est aussi un des mots obligatoires du vocabulaire d'aujourd'hui.

Et les journaux d'aujourd'hui l'écrivent indifféremment avec un ph ou avec un f, souvent dans deux articles côte à côte. Tout de même, il faudrait peut-être se décider : on finit par ne plus savoir lequel est le bon.

Ce qui est curieux, c'est que certains les aiment tant qu'ils en ont fait un verbe. *« Je fantasme pas mal en ce moment »*, disait récemment à un journaliste une jeune comédienne. Et là, bien sûr, le journaliste n'a pas hésité, le f s'imposait : fantasme comme femme...

Alors ? Alors reportez-vous à votre dictionnaire habituel. Vous aurez une surprise. Les deux sont bons. Vous marquez cinq points. Candidat suivant !

OLIVIER RENAUDIN.

MINORITÉS

Le droit à la différence

MON ami Marcel est gaucher. L'autre soir, il est arrivé dans un état d'intense jubilation. Il a sorti de son portefeuille, avec soin, une annonce exiguë découpée au bas de la page 31 d'un journal d'il y a plusieurs mois, récupéré chez son cordonnier (*« Ce ne sont pas les pubs les plus grandes qui sont les plus utiles, ni les plus récentes les plus efficaces »*). Et il l'a brandie — de la main gauche — en proclamant : *« Enfin, quelqu'un a pensé à nous, nous les gauchers, qui formons l'une des minorités dont on se préoccupe le moins ! »*

L'annonce révélait l'existence et la mise en vente de ciseaux pour gauchers, instruments dotés d'un sens de coupe spécialement étudié.

« *Bravo*, lui dis-je. *C'est une invention excellente. Je me réjouis beaucoup pour toi. Tu avais déjà, si je ne m'abuse, sept tasses à café ayant l'anse à gauche et provenant de la célèbre collection d'Alphonse Allais. Nous allons arroser ça.* »

Nous avons arrosé, et pendant le reste de la soirée, nous avons établi la liste de quelques-unes des inventions les plus urgentes à réaliser, pour améliorer le sort de diverses minorités injustement négligées. La voici.

Du whisky de régime pour hépatiques alcooliques.

Des huîtres à consistance et goût de pâté de lièvre, pour les gastronomes qui ont horreur des huîtres et trouvent néanmoins inadmissible d'en être privés.

Des lunettes décolorantes, permettant de voir blanches les personnes de couleur : pour racistes.

Des avions circulant au sol, pour les voyageurs sujets au mal de l'air (eh bien, mais c'était feu l'aérotrain, merveille d'un futur non pas antérieur mais enterré).

Des bicyclettes sans roues auxquelles manque le cadre, pour cyclistes lichtenbergiens amateurs de randonnées imaginaires.

Des enceintes acoustiques à convertisseur : musique pop, musique classique, assurant en permanence à l'auditeur un programme de son choix sur France-Musique.

Des timbres-poste sans gomme, pour hygiéniste (à fixer à la main, avec de la colle). Du rétro, pour le coup : c'était ainsi, à l'origine.

Des Ford T modèle 1926 neuves pour les nostalgiques de la grande époque automobile.

Des lits à coulisse pour les personnes de petite taille qui ont froid aux pieds dans les lits ordinaires, où les personnes de grande taille, en revanche, sont obligées de dormir en zigzag.

Des jours de congé le mardi ou le jeudi, pour ceux qui redoutent la foule des fins de semaine.

La possibilité offerte aux athées de travailler les jours de fêtes religieuses chômés.

Les œuvres des anciens philosophes en éditions nouvelles, pour les amateurs de philosophie à qui les nouveaux philosophes ne suffisent pas.

La liste n'est pas limitative.

On y ajouterait bien, à la fin, un sentiment, ou une disposition d'esprit, qui consisterait à admettre que votre opinion n'est pas la seule, que celle des autres a sa valeur, en un mot, que les minorités ont leur place légitime au soleil. On nous a affirmé en avoir entendu parler, en d'autres temps, et que cela portait un très beau nom, ô sociétés ! Cela s'appelait tolérance.

JEAN GUICHARD-MEILI.

LA FRANCE MORTE

Le temps du non-temps

PARIS connaît encore des embouteillages. Les autoroutes qui y conduisent persistent à être périodiquement engorgées. L'Opéra continue, ainsi que quelques autres salles chanceuses, à afficher « complet ». Treize heures sonnantes voient toujours se vider les ministères, et 15 heures leurs fonctionnaires y refluer. Les journaux paraissent, chaque jour ; les ministres délibèrent, chaque mercredi.

Cette rassurante façade de la permanence ne doit tromper personne. Depuis quinze jours, et encore pour près de cinquante, la France est morte. Dans Paris, qui en est encore l'alpha et l'oméga, ou la mère abusive, les passants ne donnent que l'illusion de l'activité. Comme, autrefois, une poignée d'étudiants secouant leur dos sous une toile peinte faisaient croire à des spectateurs bon enfant que la tempête envahissait le Châtelet.

Non, Paris n'a pas procédé, oubliant un moment qu'il est la capitale d'une nation qui glisse vers la xénophobie, à un échange systématique de ses habitants contre autant de touristes étrangers ou des provinces. Paris reste très largement occupé par ses Parisiens. Mais ces Parisiens n'occupent plus Paris. Restés chez eux par défaut de ressources, par paresse, ou par un réflexe de sagesse né des incertitudes du temps, ils s'alignent cependant sur leurs frères qui ont fui. La machine tourne donc partout à vide à Paris. La France fait semblant d'exister.

Si quelques dirigeants, d'administrations publiques ou d'entreprises privées, sont demeurés à leurs postes, il serait faux de supposer qu'ils sont au pouvoir, encore plus faux qu'ils sont aux commandes. S'ils prétendent s'adresser à leur pairs, pour en obtenir un avis ou une décision, ils constatent bien vite qu'une bonne moitié sont aux champs. Ces dirigeants prétendument vissés à leur fauteuil « pour-donner-l'exemple-de-celui-qui-pratique-l'étalement-des vacances » ne sont-ils pas les mêmes qu'on entend dire (pour bien montrer « qu'on ne la leur fait pas ») : « Moi, je ne pars pas en juillet *(variante : en août)*, Paris est si calme à ce moment-là. »

La pilule

Si pourtant l'envie les prend de manifester leur présence, s'ils ordonnent, s'ils crient, c'est dans le semi-désert des bureaux qu'ils croient encore diriger. Qu'ont-ils besoin aussi !... A moitié vides, ou à moitié pleins, ces bureaux savent qu'ils ne sont là que pour la forme, gardiens d'un cénotaphe du pouvoir et de l'action. Nos dirigeants haranguent leurs subordonnés comme les deux vieux de Ionesco le font dans les Chaises. *Les harangues éclatent pour que leurs auteurs aient le sentiment d'exister.*

Pour deux mois, la France est en jachère. Nulle décision n'y pousse plus. Encore moins qu'avant, si faire se peut, dans ce pays où la politique de chacun est trop souvent de faire endosser par le voisin la responsabilité de ses propres décisions. Le parapluie...

Les postes ont donné l'exemple du farniente en mettant en œuvre le service allégé du courrier (1). Elles ne sont pas les seules. Les syndicats eux-mêmes appliquent dans le domaine des revendications un « service minimum »... qu'ils vilipendent lorsqu'il est imposé à la radiotélévision ou ailleurs. Des conflits sociaux, que l'on disait sans issue, en trouvent une non par le miracle d'une expansion soudain retrouvée mais grâce à cette panacée nommée « vacances d'été ».

PHILIPPE BOUCHER.

(Lire la suite page 13.)

(1) Modeste témoignage : une lettre postée rue de Rennes (Paris-110) le 4 juillet, tamponnée à 19 heures, est parvenue à son destinataire de Montparnasse (quinze minutes à pied) dans l'après-midi du 7, non sans avoir, entre-temps, été tamponnée le 6 à 24 heures par le bureau de Paris-14e.

Au fil de la semaine

Pour la première fois...

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Il était très exactement 20 heures, ce dimanche 7 mars 1988, quand les cinquante-deux chaînes de télévision, y compris A.B.C., N.B.C., C.B.S., Sovietskaïa et Pékin-Information, relayées par les satellites géostationnaires, ainsi que les mille trois cent vingt stations de radios locales, spécialisées et nationales, annoncèrent la nouvelle qui s'inscrivait au même instant sur les terminaux d'ordinateurs à travers tout le pays. Une nouvelle qui tenait en deux mots, partout les mêmes : « Giscard réélu ».

La surprise fut considérable. Non certes parce que le président de la République en place depuis 1974 obtenait son troisième mandat : cela, on s'y attendait, tous les sondages l'annonçaient, personne n'en doutait. Mais parce que, et nul ne l'avait prévu, l'élection était acquise dès le premier tour de scrutin, pour la première fois en trente ans sous la Ve République.

« Pour la première fois » : bien avant cet étonnant résultat, la formule revenait sans cesse, obsédante, depuis plusieurs mois déjà, dans les manchettes des journaux et les propos des commentateurs.

Pour la première fois aussi, les hasards du calendrier électoral avaient fait coïncider la fin du deuxième mandat présidentiel — commencé en 1981 — et le renouvellement de l'Assemblée nationale — élue en 1983. Après de longues tergiversations, les deux consultations avaient été fixées aux 7 mars (premier tour de l'élection présidentielle), 14 mars (premier tour des législatives) et 21 mars (pour les deux seconds tours). Pâques tombant le dimanche suivant 28 mars, on nommait pour cette raison 1988 l'« année des quatre dimanches ».

Pour la première fois encore s'appliquait, en une occasion aussi solennelle, la réforme constitutionnelle de 1983. Ratifiée par référendum, cette réforme, rappelons-le, comportait trois dispositions principales. D'abord, elle abaissait la majorité électorale de dix-huit à seize ans. Ensuite, elle limitait à cinq au maximum le nombre de candidats à la présidence. Enfin, pour compenser le rajeunissement du corps électoral, et en hommage à une population vieillissante, elle stipulait que nul ne pourrait désormais briguer l'Elysée s'il n'avait pas atteint l'âge de soixante-dix ans, exception faite bien entendu pour le président sortant, dont la candidature était recevable à partir de soixante ans. Si le Parlement avait voté sans difficulté les deux premiers points de la réforme, le troisième, l'élévation des limites d'âge, avait rencontré de vives objections parmi les élus. Mais le peuple souverain, las d'entretenir cinq millions de jeunes chômeurs, avait tranché en faveur des septuagénaires.

Pour la première fois, enfin, de véritables « primaires » avaient été organisées un mois plus tôt, le dimanche 8 février de cette année bissextile, pour désigner les quatre candidats représentant chacune des quatre grandes familles politiques, le président sortant étant candidat de droit s'il le désirait. La loi organique de 1984, votée au Palais-Bourbon à l'unanimité moins deux voix — l'unique élu écologiste et l'unique élu d'extrême gauche — et quatorze abstentions — les « non-inscrits » — avait organisé ces « primaires », dont toutes les dépenses de propagande avaient été prises en charge par l'État. Elle avait suscité de furieuses protestations des petits partis, qui l'appelaient la « loi scélérate ». Mais communistes et gaullistes, giscardiens et socialistes, c'est-à-dire les deux partis d'opposition et les deux partis associés dans la majorité, seuls autorisés à présenter des candidats, s'étaient trouvés, l'espace d'un scrutin, unis pour l'imposer.

C'EST ainsi que, pour l'opposition, MM. Ballanger, soixante-quinze ans, et Couve de Murville, quatre-vingt-un ans, et, du côté de la majorité, MM. Mitterrand, soixante et onze ans, et Bigeard, soixante-douze ans, avaient été choisis par leurs partis respectifs pour affronter le président en exercice, qui n'avait lui-même que soixante-deux ans.

Ces désignations n'avaient pas été acquises sans difficultés. Deux partis toutefois, les communistes et les gaullistes, avaient fait bloc très vite autour du « candidat à la candidature » choisi par leur direction.

Les communistes n'avaient, il est vrai, guère hésité : pour se mettre au goût du jour, ils avaient décidé en 1985 que nul ne pourrait plus siéger au secrétariat ni au bureau politique au-delà de cinquante-huit ans. Le couperet était tombé, éliminant d'un coup Georges Séguy et Paul Laurent, qui, cette année-là, avaient atteint la limite d'âge, Roland Leroy, cinquante-neuf ans et bientôt Jean Elleinstein, secrétaire général depuis l'exclusion de Georges Marchais en 1981, et qui entrait lui aussi dans sa cinquante-huitième année. De plus, en 1988, c'était le tour du nouveau chef du parti, Henri Fiszbin, cinquante-huit ans, de céder la place, et on savait que son « dauphin » déjà désigné, Charles Fiterman, cinquante-cinq ans, n'occuperait son poste que pendant trois ans. Force avait été d'aller quérir dans sa retraite le président d'honneur du groupe communiste de l'Assemblée, Robert Ballanger, pour faire ratifier par acclamations sa nomination comme candidat du parti. Sa mission avait été fixée par le comité central : obtenir au moins le maintien du pourcentage de voix réunies par le P.C. aux précédentes élections, soit environ 21 % des suffrages.

Chez les gaullistes, le « comité des sages » avait tout simplement désigné son doyen. Ce « comité » avait été formé après l'échec de Jacques Chirac au second tour de l'élection présidentielle de 1981 pour administrer le R.D.P. (Rassemblement pour la démocratie de participation, nouvelle dénomination du mouvement gaulliste). Il comprenait cinq membres qui, en 1988, auraient tous pu faire acte de candidature : Michel Debré, soixante-seize ans, Alexandre Sanguinetti, soixante-treize ans, Pierre Messmer, soixante-douze ans, Jacques Chaban-Delmas, soixante-treize ans (il avait vainement fait valoir que son anniversaire tombait précisément le 7 mars, argument qui n'avait convaincu personne), enfin Maurice Couve de Murville, quatre-vingt-un ans, choisi par trois voix et deux abstentions. Comme chez les communistes, ce choix avait été ratifié aux assises de Saint-Denis-de-la-Réunion par les applaudissements enthousiastes des délégués. Ceux-ci savaient bien l'importance de l'enjeu : le futur président aurait dans deux ans la tâche d'organiser et de présider les cérémonies commémoratives du centième anniversaire de la naissance de Charles de Gaulle, fondateur de la Ve République.

L'affaire n'avait pas été aussi simple chez les socialistes. Affaibli par l'exclusion du CERES en 1980, puis par la scission social-démocrate de 1983, entré dans la majorité cette année-là au moment où les gaullistes la quittaient, le P.S.R. (parti socialiste rénové) n'avait pu investir un membre de son secrétariat ni même l'un des chefs de file des seize courants qui le partageaient. En effet, le premier secrétaire, Pierre Mauroy, qui avait pris la direction du parti en 1979, et le candidat socialiste aux présidentielles de 1981, Michel Rocard, n'avaient respectivement que cinquante-neuf et cinquante-sept ans. Ils ne pourraient donc être candidats avant l'élection de l'an 2002 ; la seule chose qui les réjouissait c'est que le président du N.P.S.U. (nouveau parti socialiste unifié), Jean-Pierre Chevènement, devrait attendre, lui, l'élection de 2009. Force avait donc été de se tourner vers d'anciens dirigeants qui avaient pris leurs distances avec le parti. Gaston Defferre, soixante-dix-huit ans, avait décliné leur appel en disant : « Merci, j'ai déjà essayé il y a vingt ans... » François Mitterrand, soixante et onze ans, de l'Académie française, avait d'abord invoqué ses travaux littéraires — son dernier roman, « Miroirs pendus », remportait un légitime succès, — mais il avait fini par céder, et chacun espérait que « la troisième fois serait la bonne ».

Les giscardiens enfin. Pour eux, trois mots du président avaient suffi. « Vous présenterez Bigeard », avait-il intimé au premier ministre, Michel Pinton. Bigeard avait claqué des talons et répondu selon son habitude : « Affirmatif. » De toute façon, il s'agissait d'une mission de sacrifice, puisqu'il était naturellement entendu que le vieux maréchal se retirerait à l'issue du premier tour en priant ses électeurs de reporter leurs suffrages sur le président. Et, de toute façon aussi, malgré leur irritation, aucun des dirigeants du P.P. (parti du président) n'avait l'âge requis et ne pouvait se mettre sur les rangs : ni le président de l'Assemblée, Raymond Barre, soixante-quatre ans, ni les anciens premiers ministres, Jean-François Deniau et Jean François-Poncet, qui n'en avaient que cinquante-neuf, ni le président du Sénat, Jean Lecanuet, et le ministre de la télématique, Robert Hersant, qui en avaient tous deux soixante-huit, ni même l'auteur du best-seller de l'année, « Si je me trompe... », Jean-Jacques Servan-Schreiber, toujours aussi juvénile et impatient malgré ses soixante-quatre printemps.

« MAINTIEN communiste, nouveau recul socialiste. Le maréchal Bigeard ne recueille que 18 % des voix. Le président de la République, avec 54 % des suffragés, obtient sa réélection dès le premier tour. » Tel fut, le lendemain, le titre du « Monde ». Quant au « Figaro-Soir libéré », plus sobre, il se contentait d'annoncer en caractères d'affiche : « Au premier tour ! »

Mais, plus que la nouvelle, déjà connue de tous, ce sont les éditoriaux des deux derniers quotidiens parisiens qui retenaient l'attention. Sous le titre « Et maintenant ? », « le Figaro-Soir libéré » mêlait adroitement l'hyperbole et l'allusion : « Quatorze ans déjà ! Demain, vingt et un ans ! Et qui sait si en 1995 encore... Il faut remonter bien loin dans notre histoire, jusqu'à Louis XV le Bien-Aimé, pour trouver un souverain, roi ou empereur, qui ait régné aussi longtemps sur la France. Nous sommes en République, certes. Pourtant, le président, qui a reçu trois fois l'onction du suffrage, n'est-il pas à sa manière un monarque républicain ? Alors, Valéry Ier ?... »

Dans « le Monde », l'éditorial, signé de son fondateur, qui avait repris la plume pour l'occasion malgré ses quatre-vingt-six ans, était résumé tout entier par son titre : « 1988 ou 1788 ? »

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

SUNDAY TELEGRAPH

Le taux d'alcoolémie le plus élevé d'Europe

La police irlandaise a décidé de sévir contre les tenanciers de bars qui gardent leurs établissements ouverts après l'heure légale, indique l'hebdomadaire londonien *THE SUNDAY TELEGRAPH.*

« Boire après l'heure légale de fermeture est une habitude dans certaines régions. Il n'y a guère que les serveurs, qui travaillent souvent douze heures par jour, qui semblent s'en plaindre. Un responsable syndical affirme : Boire tard le soir est une bonne chose pour l'industrie touristique et pour l'Etat, qui en tire des impôts. Cela perpétue l'idée que les Irlandais sont de grands buveurs, ce qui est censé faire rire les touristes.

» Les pubs irlandais devraient fermer, en été, une demi-heure avant minuit, mais les libations se poursuivent en réalité longtemps après. D'autre part, une loi a récemment fixé à un gramme par litre (au lieu de 1,20 gramme comme précédemment) le taux d'alcool permis dans le sang pour les conducteurs. Ce taux reste cependant le plus élevé d'Europe... »

The New York Times

Une croisière qui tourne à l'émeute

Les neuf cents passagers du navire *America* auxquels on avait promis un « *divertissement ininterrompu* » au cours d'une croisière de plaisance « *sans destination* » ont eu des surprises, raconte le *NEW YORK TIMES.*

« C'était un désastre, déclare une passagère Les toilettes pour dames étaient complètement bouchées. Il n'y avait pas de papier hygiénique. Une autre passagère affirme : Quand à la fin nous sommes parvenus à avoir une cabine, nous nous sommes aperçus qu'elle n'était peinte qu'à moitié et qu'il n'y avait pas de lit. Un des participants de la croisière, qui était avec son épouse et son fils, indique de même : « L'eau chaude ne fonctionnait pas. J'ai dû réparer moi-même la lampe, les toilettes étaient hors d'usage et il y avait dix centimètres d'eau par terre. »

» Plus de cent cinquante passagers n'avaient tout simplement pas de cabines et ont dormi à même le sol à côté de leurs bagages. « On n'était pas loin de l'émeute » remarque un des membres d'équipage. A un moment, le maître d'hôtel, qui servait le dîner composé de filet mignon et de veau, leva les bras au ciel et s'enfuit. « Je ne vais tout de même pas rester dans cette salle à manger pour me faire tuer par ces gens », lança-t-il. »

THE GUARDIAN

De la difficulté à demeurer un gentleman

Les gentlemen anglais sont une espèce en voie de disparition parce qu'ils sont au bord de la famine, selon l'auteur d'un livre sur cette question, qui est lui-même un gentleman type et que décrit le *GUARDIAN.*

« Le major Douglas Southerland arbore toujours des chaussures parfaitement cirées, ne fume jamais le cigare dans la rue et porte des pyjamas aux couleurs traditionnelles de son école. Pourtant, lui aussi a été victime de la hausse du coût de la vie.

» Agé de cinquante-huit ans, le major Douglas affirme : « Pour soutenir son rang, un gentleman a besoin de maîtres » d'hôtel et de valets de chambre, alors que des gens comme » moi, aujourd'hui, sont obligés de gagner leur vie. Nous n'avons » plus les moyens de chasser, ce qui est le propre du gentleman. » Celui-ci doit être un amateur, et j'ai dû me mettre à écrire » pour gagner ma vie, ce qui m'a fait perdre ce statut...

» Vous aurez peut-être du mal à le croire, mais je ne peux » même plus conserver un terrain pour la chasse au coq de » bruyère, et je dois avoir recours à mes quelques amis riches » pour tirer quelques coups de fusil sur des faisans », remarque le major. »

Il reste pourtant quelques privilèges que même un gentleman dans le besoin peut conserver, tel celui de « *porter son mouchoir dans ses manchettes ou de fumer son cigare sans enlever la bague d'origine* ».



Du champagne pour l'Afrique

Le champagne français est exporté vers plus de cent cinquante pays, sur les cinq continents, mais trois nations africaines figurent dans la liste des vingt premiers importateurs, indique l'hebdomadaire d'Abidjan *IVOIRE-DIMANCHE.*

« Il s'agit de la Côte-d'Ivoire (dixième rang), qui a importé en 1977 quelque 689 914 bouteilles, contre 551 909 en 1976. Vient ensuite le Cameroun (quatorzième rang), avec 391 717 bouteilles en 1977, contre 240 005 en 1976.

» Le troisième pays africain amateur de champagne est le Gabon, qui se trouve au vingtième rang, alors que ce pays compte moins d'un million d'habitants : 265 884 bouteilles en 1977, contre 201 351 en 1976. »

LE MONDE diplomatique

NUMÉRO DE JUILLET

L'ENJEU AFRICAIN

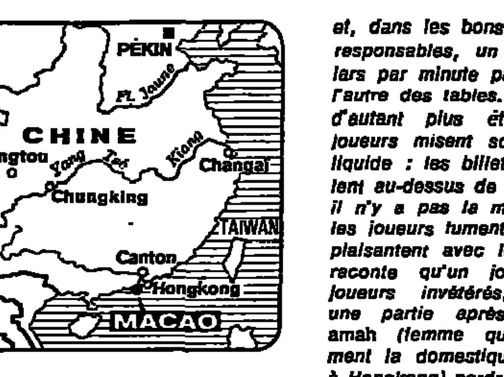
- L'ébauche d'une stratégie occidentale (**Barry Cohen**).
- Le projet de force panafricaine (**Christophe Batsch**).
- Ethnicité, régionalisme et nationalisme au Shaba (**Elikia M'Bokolo**).
- Les racines du drame national zaïrois (**Pierre de Vos**).

Le numéro : 6 F

5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09
Publication mensuelle du *Monde*
(En vente partout)

Lettre de Macao

L'« enfer du jeu » concourt à l'édification du socialisme



LE ronron monotone des machines et le choc régulier des vagues contre la proue du bateau avançant dans la nuit semblaient scandés par un claquement intermittent et précipité : dans la cabine voisine, un groupe de Chinois jouaient au mah-jong. Incorrigibles ces Chinois : ils utilisaient les quelques heures de traversée pour commencer à perdre ou à gagner ce qu'ils allaient jouer sur les tables des casinos de Macao.

On peut certes prendre des hydroglisseurs qui partent toutes les demi-heures pour se rendre dans la colonie portugaise. Mais les petits paquebots qui font la navette entre Hongkong et Macao ont conservé, avec leurs stewards vêtus de blanc s'affairant dans le bar au son d'une lancinante mélodie chinoise, le charme du steamer d'autrefois, quand Macao passait pour l' « enfer du jeu ». Le bateau qui part à minuit de Hongkong réduit son allure (la traversée de jour dure trois heures) pour permettre aux passagers de dormir. On arrive à Macao à l'aube, lorsque montent dans le ciel, au sommet de la vieille citadelle, les couleurs rouge et verte du Portugal. Les rayons du soleil s'accrochent aux clochers des églises, semblent s'attarder sur les touches ocre et safran des façades. Macao, avec un petit côté province, sort de l'engourdissement de la nuit et se déroule le long de sa baie sablonneuse comme une photographie jaunie avec pour fond les contreforts d'un vert bleuté de la Chine. Des jonques battant le pavillon rouge de la Chine, leur large voile innervée déployée comme des feuilles d'automne, sortent lentement de l'estuaire de la rivière des Perles.

Monde suranné, Macao, le plus ancien comptoir étranger en terre chinoise, a survécu, au cours de ses quatre siècles d'histoire, aux pirates, aux attaques par terre, à des typhus, à des tremblements de terre et à deux révolutions, celle de la Chine et celle, en 1974, du Portugal. L'enclave portugaise avait autrefois la réputation d'être la cité la plus corrompue du monde. Aujourd'hui, les fumeries d'opium ont fermé leurs portes, et les filles ont déserté les rues. Il n'y a plus que dans les films de gangsters de Hongkong ou dans Emmanuelle II *que Macao sent encore le soufre. La Chine — très présente dans la colonie : elle contrôle l'eau, l'électricité, les transports, etc. — y a mis bon ordre. Pékin a cependant toléré, sinon encouragé, les jeux, dont les recettes, semble-t-il, contribuent indirectement à l'édification du socialisme en Chine...*

CERTES, l' « enfer du jeu » est mort il y a plus de trente ans, mais on perd encore sa fortune, ou son salaire, aux tables de fan-tan, de black jack, de roulette ou de loto chinois des casinos de la colonie. Il y en a trois grands, ceux des hôtels Estoril *et* Lisboa *et le « casino flottant ». Massif et extravagant, le* Lisboa *avec ses six cents chambres se dresse sur le front de mer comme un gâteau de mariage à l'orange surchargé d'arabesques de crème fraîche. Certains joueurs l'ont surnommé le «* bateau pirate *».*

Les immenses salles de jeux occupent deux étages. La plupart des croupiers sont des femmes. Vêtues d'un uniforme mauve, leur jupe étroite légèrement fendue sur le côté, les yeux vifs, elles font courir les cartes sur le tapis vert de leur doigts fins. Des caméras de télévision surveillent les salles, et toutes les tables sont munies de magnétophones dont les enregistrements sont détruits dans les quarante-huit heures. Une salle privée existe au sommet de l'hôtel pour les gros jeux. Mais l'animation est en bas, et beaucoup d'habitués préfèrent l'atmosphère enfumée qui y règne. Tout le monde est au coude à coude : de l'élégante en robe décolletée au coolie à la poitrine creuse et aux touristes australiens rougeauds en passant par le truand japonais aux bras tatoués.

Ce qui est le plus frappant, pour les joueurs chevronnés, c'est le climat de détente qui règne autour des tables. Pourtant, on joue gros : il n'est pas rare de voir 10 000 dollars changer de main sur une carte, et, dans les bons jours, disent les responsables, un million de dollars par minute passe d'un côté à l'autre des tables. Le spectacle est d'autant plus étonnant que les joueurs misent souvent en argent liquide : les billets de banque volent au-dessus de la table. Pourtant il n'y a pas la moindre fébrilité : les joueurs fument, sirotent du thé, plaisantent avec les croupiers. On raconte qu'un jour des Texans, joueurs invétérés, abandonnèrent une partie après avoir vu une amah (femme qui est généralement la domestique des étrangers à Hongkong) perdre 1 000 dollars et puiser dans un sac en papier sur ses genoux de nouvelles « munitions »...

LES jeux sont la principale ressource de Macao. Chaque semaine, vingt mille touristes viennent de Hongkong, la plupart pour jouer. Autrefois, la concession des jeux était mise aux enchères. C'est ainsi que, dans les années 30, un Cantonais nommé Tak Chee-ting, qui tenait un tripot à la frontière entre la Chine et Hongkong — les jeux sont interdits dans la colonie britannique, — débarqua un jour à Macao et acquit la concession. A la tête d'une douzaine de casinos, il organisa des divertissements accessoires (drogue et prostitution) et fit rapidement sa fortune et celle de Macao.

Aujourd'hui, les jeux sont le monopole de la Société pour le tourisme et les divertissements (Sociedade de Turismo e Diveroes de Macao : S.T.D.M.), qui emploie 10 % de la population de la colonie et gère les grands hôtels. Elle a pour directeur M. Stanley Ho, un Chinois de Hongkong, qui, en 1962, organisa le service régulier des hydroglisseurs entre la colonie britannique et Macao et fit construire des casinos modernes. Prévoyant, M. Ho n'a pas mis tous ses œufs dans le même panier : il a des intérêts dans des casinos aux Philippines et a investi dans des courses de chevaux à Téhéran. Il possède un passeport britannique, un autre portugais et, dit-on, un troisième de Chine populaire.

Officiellement, la Chine n'a rien à voir avec les jeux. Mais Pékin, contrôlant, par l'intermédiaire de « capitalistes patriotes », les principales activités de Macao, il serait étonnant que M. Stanley Ho ait pu prospérer sans le consentement de Pékin. Du reste, la Chine ne manque pas de moyens de pression : les hydroglisseurs et ferries amenant les joueurs à Macao traversent les eaux territoriales chinoises. Les gains de la S.T.D.M. sont considérables, mais non révélés. La seule certitude est que désormais elle verse 30 millions de dollars de Hongkong (1) aux autorités portugaises à titre de « taxe forfaitaire », soit 5 à 10 % de ses bénéfices. Il serait étrange qu'une partie de ceux-ci, obtenus sur un territoire chinois, ne revienne pas, d'une manière ou d'une autre, à Pékin. D'ailleurs, le représentant « officieux » de Pékin à Macao, M. Ho Yin, qui possède la banque Tai Tung, ne contrôle-t-il pas très ouvertement les courses de chiens — autre activité lucrative de la colonie — et ne participe-t-il pas aux investissements de la S.T.D.M. ? On le croise, de temps à autre, dit-on, au « privé » du Lisboa. « Je suis conservateur », nous disait-il un jour, « mais je condamne la spéculation ». Apparemment, les jeux sont une tout autre affaire.

M. Ho, qui a bien d'autres cordes à son arc (on le dit influent dans la « Triade de Macao » — société secrète des Tongs), a commencé sa carrière à dix-neuf ans comme changeur dans les rues de Canton. Aujourd'hui, on ne fait rien sans lui à Macao. Il préside notamment l'Association des commerçants, très prochinoise, et se rend plusieurs fois par an à Canton : il siège, en effet, à l'Assemblée provinciale comme représentant de Macao, « territoire chinois sous administration portugaise ». C'est ainsi que, lorsqu'il renouvela le parc d'autobus de sa compagnie de transport, il vendit à la municipalité de Canton ses véhicules en surnombre.

M. Ho ne cache pas qu'au lendemain de la chute du régime Caetano au Portugal ces jeunes officiers avec leurs « idées saugrenues » lui ont fait peur. « La révolution ne s'importe pas », dit-il — a fortiori en Chine... M. Ho, qui en plus de son passeport chinois a désormais des papiers portugais (on ne sait jamais : la Révolution culturelle l'avait inquiété, la « normalisation » actuelle pourrait bien lui jouer des toujours), paraît tout à fait confiant désormais dans les intentions de Lisbonne. Et pour Pékin, Macao, comme Hongkong, est destiné à jouer un rôle non négligeable dans le développement de la Chine.

DEPUIS un an, encouragés par Pékin, les capitaux arrivent dans l'enclave portugaise. Mais avec eux, disparaissent peu à peu la ville et son charme envoûtant dans le bruit des marteaux piqueurs et le grondement des excavatrices. Le front de mer, le long de la Praia Grande, cette jolie promenade qui serpente le long de la côte avec ses grands arbres inclinés dont les feuillages se rejoignent au-dessus de la chaussée, et ses nasses relevées au-dessus de l'eau, où la nuit viendront se prendre les poissons, se hérisse de buildings. Les taxis japonais ont pratiquement remplacé les vélo-pousse et leur coolie au torse luisant et aux jambes maigres qui, il y a quelques années encore, étaient le moyen de transport le plus courant.

Macao, que l'on pensait immuable, sombre sous le béton, comme Venise s'enfonce dans sa lagune. La ville, avec ses rues à arcades, ses maisons aux toits chinois mais dont les façades s'ornent de dentelle de fer forgé, ses porches baroques surmontés de sujets en porcelaine, ses terrasses ombragées et silencieuses, doit une partie de son charme au métissage profond des architectures orientale et latine. Les églises — comme San Agostino, trésor du dix-septième siècle — sont certes de style occidental. Mais beaucoup aussi mêlent les influences. Le séminaire Saint-Joseph, par exemple, bâtiment du début de la Renaissance, est coiffé pourtant d'un toit chinois aux extrémités relevées.

L'HISTOIRE veut que Macao ait été accordée en 1557 par l'empereur de Chine aux Portugais à titre de récompense pour avoir anéanti les pirates qui infestaient la baie. Aucun document n'atteste cette cession. En même temps, en tout cas, les Portugais obtinrent les deux îles de Taipa et Coloanes, qui font face à Macao et désormais sont reliées par un pont à la colonie.

Pour l'instant, on y est encore loin du bruit. Le village de Taipa avec sa place ombragée et ses vieux assis sur des bancs semble hors du temps. Certes, à Coloanes, célèbre pour sa plage de sable noir, on construit un port. Mais il reste aussi Saludes. On parvient à ce minuscule bistrot d'habitués par un dédale de ruelles de terre. Si Saludes n'est pas là, la vieille Chinoise cassée en deux qui lui sert de belle-mère répond invariablement qu'il n'y a rien à manger. Il faut aller chercher le patron sur la place du village, qui semble attendre ses joueurs de pétanque. Alors, sur la toile cirée arrivent vino verde, pain blanc et une suite de plats épicés où se mêlent toutes les saveurs que le Portugal a pu glaner à travers le monde.

Force de la nature — d'où son nom, — Saludes est né à Macao et a eu plusieurs vies qu'il raconte parfois, assis à califourchon sur une chaise, le mégot aux lèvres et l'œil aux aguets des réactions de l'auditoire. « Je ne suis pas un professionnel », aime-t-il à dire, ses larges mains en avant, lorsqu'on le félicite pour sa cuisine.

Le 25 avril, jour de la fête nationale portugaise, on fait la queue dans sa ruelle. Le rire et la jovialité de Saludes dissipent la mélancolie qu'engendre la lente disparition de Macao. Avec sa porte de pierre qui mène en Chine (une vraie porte, fermée la nuit), l'enclave portugaise avait quelque chose de dérisoire, qui semblait la mettre à l'abri du vent de l'histoire. Pourtant, inexorablement, une page vieille de près de quatre siècles est en train de se tourner.

PHILIPPE PONS.

(1) 1 dollar de H.K. égale environ 1 franc français.

BARCELONE

Une église expiatoire en voie d'achèvement...

LE mariage du facteur Cheval et de la piété catalane : telle est la première impression, malgré le respect dû au grand architecte catalan Antonio Gaudi (1852-1926) qu'éprouve le voyageur étranger découvrant à Barcelone l'« énorme » et pourtant inachevée « église expiatoire de la Sainte-Famille ». Les moulages de plantes étranges et d'animaux fabuleux placés en des lieux inattendus de l'édifice, le plan « baroque » qui refuse la ligne droite et semble avoir choisi la forêt vierge comme modèle, les inscriptions pieuses géantes en céramique gravées sur le corps même de ce monstre de pierre et qui en font une sorte de « sculpture édifiante », tout cela a souvent été décrit. On connaît moins, en revanche, l'étonnante aventure qui se poursuit aujourd'hui dans l'ombre de cette église.

En 1866, M. Bocabella, libraire à Barcelone, fonde, avec quelques amis aussi pieux que lui, un groupe spirituel composé uniquement de laïcs : *l'Association des dévots de saint Joseph.* En 1882, l'association, qui a amassé un pécule, pose, sans aucun plan établi, la première pierre de l'édifice, placé sous l'invocation de la Sainte-Famille, « *modèle éternel de la famille humaine* » et destiné à « réparer » les innombrables offenses commises contre elle par les hommes. « *Qu'elle donne force et aide à la Charité et contribue à ce que le Seigneur s'apitoye sur ce pays...* », indique l'acte inaugural.

En fait, le pécule est très insuffisant. On pense d'abord à une réplique de la basilique de Lorette construite par Bramante, près d'Ancône. Trop cher ? On abandonne le projet et on laisse à Francesco del Villar, l'architecte diocésain, le soin d'établir un plan, mais il démissionne bientôt. En novembre 1883, les dévots de saint Joseph, non sans audace, confient le projet à Antonio Gaudi, un tout jeune et peu conformiste architecte. Celui-ci va y consacrer sa vie, et, pris par sa passion, finit par habiter dans l'église qui s'édifie peu à peu, au gré des donations.

Projets grandioses

Elle n'est toujours pas terminée, bien que plusieurs clochers, dépassant 100 mètres de haut, pointent leurs céramiques multicolores au-dessus de la ville. Un donateur généreux et anonyme a fait vœu d'offrir chaque année une somme équivalente à celle qui est recueillie pendant la même période dans les quêtes auprès du public. Cet homme mystérieux a-t-il quelque chose à se faire pardonner ? A-t-il gravement offensé la Sainte-Famille ? En tout cas, en 1977 encore, il a tenu parole.

« *C'est sûrement quelqu'un de Barcelone,* estime M. Francesc Vicens, directeur de la fondation Miro, qui ajoute non sans malice que *ses motifs doivent être plus religieux qu'esthétiques, a en juger par la façon dont on « achève » actuellement ce bâtiment...* » Une des étrangetés de l'église expiatoire de la Sainte-Famille est en effet qu'il n'existe à proprement parler aucun plan laissé par Gaudi et que maçons et sculpteurs continuent pourtant de travailler. Gaudi opérait de façon très spontanée, au gré de son inspiration, donnant directement et oralement ses indications aux ouvriers. La maquette en plâtre qu'il avait réalisée a été détruite pendant la guerre civile. Comment font donc les dévots de saint Joseph ? « *Ils inventent, eux aussi* », dit-on à Barcelone.

Les projets de l'association sont grandioses : la flèche la plus haute devrait atteindre 170 mètres, selon une maquette miraculeusement « reconstituée ». Les douze clochers projetteront la nuit des faisceaux lumineux *au-dessus de la ville.* Des ascenseurs (un d'eux est déjà en service) feront monter les touristes au sommet, d'où ils pourront contempler une ville que Paul Morand, dans l'entre-deux guerres, comparait à New-York en raison de son tracé géométrique.

Le guide, un peu las, qui annonce ces merveilles, précise cependant, après avoir averti de faire attention à la marche, que le tout ne sera achevé que « *si Dieu le veut...* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

EN ATTENDANT LE JUGEMENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Vacances des radios libres ?

RADIO-LACUZON, née à Lons-le-Saunier le dimanche 9 juillet, a déjà été brouillée. Au total, entre les ennuis techniques et les interventions de T.D.F., lors de sa deuxième tentative d'émission, on n'aura rien entendu ou presque. Une antenne parmi d'autres, une des stations-pirates qui continuent de voir le jour. Parfois pour un seul jour : à Issy-les-Moulineaux, par exemple, dans un centre de tri postal où, pendant plus d'une heure, le jeudi 29 juin, « ils » ont émis avec l'aide également de vétérans de Radio-Bastille. Parfois depuis des jours et des jours, comme Radio-Village, du 20 mai au 21 juin, qui quotidiennement en a « donné plus » aux habitants de Villiers-le-Bâcle jusqu'à l'arrivée des représentants de l'ordre.

Elles continuent de faire parler d'elles... Ces radios libres que le grand public ne connaît le plus souvent que par ce qu'il ne peut pas les écouter. Elles sont difficiles à capter, réservées à de très petites minorités, ne serait-ce que géographiques, fermées sur elles-mêmes quand leurs émissions ne s'adressent qu'au cercle restreint d'intéressés déjà concernés, d'initiés en tout genre. Elles sont là, regroupées ou non, solidaires, ou au contraire affirmant leurs contradictions, organisées déjà selon des tendances. Si le bilan de leurs productions diverses — de qualité variable et souvent médiocre — est difficile à établir, la somme de leurs « actions », par contre, est considérable. Au total, le pas a été franchi. Pour avoir affirmé leur existence, les radios libres existent. Et le gouvernement, en hâte, dans les ultimes jours de la session parlementaire, a fait voter une loi — ou plutôt un article additif à la loi préexistante sur le monopole de la radiotélévision — afin d'organiser les poursuites, plaintes, amendes, confiscations et saisies à l'encontre des pirates, afin de réprimer leurs agissements. La loi votée est cependant assortie d'une disposition amnistiant les infractions antérieures au 1er juillet 1978. (Geste de clémence ? Ou façon avisée de neutraliser les procès en cours ?)

Or le groupe socialiste à l'Assemblée nationale, qui déjà avait déclaré irrecevable cet article additif à la loi du 7 août 1974, a déposé, vendredi 7 juillet, un recours devant le Conseil constitutionnel. Présenté par M. Georges Fillioud, membre du bureau exécutif du P.S., député de la Drôme, et contresigné par plus de soixante députés, ce recours vise à faire reconnaître la non-conformité à la Constitution du premier point de la nouvelle législation.

Officiellement saisie, la haute juridiction dispose d'un mois pour statuer, et rendra donc son avis avant le 8 août. Il ne semble pas que le gouvernement ait sollicité l'application de la procédure d'urgence. On peut se demander si (le recours étant suspensif) un vide juridique n'est pas ainsi créé. L'effet suspensif aurait cependant, pour les radios libres, un intérêt très limité, puisque les tribunaux n'ont pas jusqu'alors reconnu le vide juridique.

On attend donc. Le 7 août. Ou la rentrée. Selon que le jugement sera négatif ou positif. Les radios libres sont dans l'expectative, de toute manière. Une sorte de ralenti s'est installé. Simple raison de départ en vacances ou lassitude ?

La fête « anti-brouille » était triste et troublée. Les fonds escomptés des recettes ne sont pas là. Les pirates ont aussi des soucis d'argent. Certains d'entre eux, les plus compétents ou les plus militants, sont pour la durée du mois de juillet à Martigues, à Istres ou à Miramas où — avec l'aide matérielle de Radio-Citta de Bologne et les conseils des animateurs de Radio-Abbesses — ils organisent des stages de formation, enseignant la construction d'émetteurs, le maniement des instruments semi-professionnels et l'élaboration d'un programme.

D'autres attendent autrement et leur projet, récemment envoyé au ministère de la culture et de la communication ainsi qu'aux responsables des sociétés nationales de programmes, ne manque ni d'audace, ni de précisions, ni de moyens. Ils sont trois, tous professionnels de l'audiovisuel (Jeanne Labrune, Lolita Chérel et Marcel Trillat), à avoir accepté l'offre faite en juin par la municipalité de Montreuil. Ils se préparent. Ils enquêtent auprès des quelque trois cent cinquante associations dénombrées à Montreuil, pour recenser les besoins, les desiderata des intéressés.

Les premières émissions de Radio-Montreuil, prévues pour octobre, dureraient au départ une à trois heures par jour. Le collectif réfléchit aux solutions possibles contre le brouillage, et surtout affirme et réaffirme qu'il s'agira bien de radio locale et non d'une radio dépendant de la municipalité.

« Aucune tendance politique ne prévaudra, *dit Jeanne Labrune, qui précise que* Radio-Montreuil se situe dans une perspective de service public. » *Le projet qui ressemble à d'autres projets de radios communales, depuis abandonnés, est clair. Le conseil d'administration compterait même parmi ses membres des représentants de TDF, FR 3 et Radio-France ! Ces derniers n'ont pas répondu. Le collectif Radio-Montreuil a également convié ceux des radios libres à un dialogue avec les professionnels de l'institution. Ces libertaires, fermement autonomes, peuvent-ils accepter une telle invitation ?* — M.-L. B.

La vie communale à Villiers-le-Bâcle

MUSIQUE entraînante, quelque part en modulation de fréquence, puis une voix : « Vous écoutez Radio-Village, la radio des habitants de Villiers-le-Bâcle », *puis, à nouveau, la musique, puis une autre voix (celle du maire).* « Pourquoi une radio ? *dit-il.* Parce qu'il y a un grand besoin d'informations dans notre communauté, et que bien peu de gens lisent le bulletin municipal, un papier de plus. Alors notre équipe technique nous attend, si vous vous sentez concernés, participez. Interdit ? Les enfants sages n'ont jamais fait avancer la société. » *Eclats de la* Cinquième Symphonie, *enchaînement sur une interview du président de l'Association des habitants... soit trois quarts d'heure environ d'informations locales avant la pub maison » :* « Ecoutez votre radio, Radio-Village vous en donne plus ! »

C'était le 20 mai dernier, la première émission de Radio-Villiers-le-Bâcle, petit village près de Paris, qui s'est déjà signalé pour l'exceptionnelle cohésion de ses habitants, capables de faire face aux problèmes quotidiens et aux actions à mener. Quelques compères férus d'électronique ont secrètement préparé cette émission pendant un an. Ils s'inquiétaient de la détérioration des contacts au sein de leur communauté, de la propagation des ragots. « Pourquoi pas, *se sont-ils dit,* une radio qui permettrait à tous d'entendre la même chose, de mieux participer à la vie de la commune ? »

Ils se renseignent sur le matériel, ils choisissent un petit émetteur de 0,4 watt, largement suffisant pour couvrir le village. Ils font quelques essais dans un cercle fermé d'initiés, et c'est la « première ». Le succès est immédiat — autant d'écoute que de participation. Chaque jour, depuis le 20 mai, entre 19 heures et 20 heures, les habitants de Villiers ont eu leur bulletin d'information...

Chaque jour, sauf le 21 juin, à cause d'une coupure « indépendante de leur volonté ». Des inspecteurs de la police judiciaire sont en effet venus saisir le matériel, ou ont du moins essayé. Car les habitants sont accourus au secours de « leur » radio, ont bloqué les issues de la maison où se trouvaient les inspecteurs, qui ont dû repartir après avoir posé des scellés. Tout s'est d'ailleurs passé dans une atmosphère bon enfant, tandis qu'avec un sens parfait de l'« actualité », les animateurs de Radio-Village enregistraient les négociations entre la population et les forces de l'ordre. « Nous sommes sous scellés, cela ne nous empêche pas de continuer », *a proclamé Radio-Village sur les ondes, trois jours plus tard. Une « émission spéciale scellés » a retracé la chronologie des événements sur une musique de cavalerie. Un petit chef-d'œuvre d'humour...*

Les habitants et les élus locaux n'en restent pas là. Ils iront frapper à la porte du Sénat le lendemain pour demander un recours en Conseil constitutionnel, et le maire prendra sa plus belle plume pour demander au ministère des P.T.T. une autorisation d'émettre sur 100 MgH. (à suivre). La municipalité assume désormais la responsabilité légale de la radio de Villiers-le-Bâcle, bien que Radio-Village reste en dehors de son contrôle. « C'est une radio commune et communale », *précisent les habitants. Ils ont l'intention d'émettre après les vacances :* « Tant pis pour ceux que la liberté gêne ! »

Un rôle social à Issy-les-Moulineaux

LE jeudi 24 juin dernier, dans la salle du centre de tri d'Issy-les-Moulineaux, l'équipe de nuit, environ cent trente personnes, est au travail, comme tous les soirs. Aux bruits habituels et réguliers des machines, qui rendent impossibles les conversations, s'ajoute celui d'une vingtaine de transistors. Puis, vers 22 heures, précédée d'une chanson de François Béranger, on entend une conversation.

Il ne s'agit pas d'une interview diffusée par une chaîne officielle, mais tout simplement d'un dialogue entre plusieurs camarades du centre qui s'expriment très librement sur leurs problèmes professionnels, sans agressivité ni polémique idéologique. Leurs propos sont entrecoupés de chansons soigneusement sélectionnées : Anne Sylvestre, Paco Ibanez et même un sketche de Patrick Font et Philippe Val. Durant une heure et demie, « la radio » devient le porte-parole des préoccupations des employés du centre de tri d'Issy-les-Moulineaux. A la surprise succèdent l'attention et l'intérêt. Tous s'arrêtent de travailler pour écouter.

La bande a été préparée le samedi précédent. Plusieurs membres de la C.F.D.T. et de la C.G.T. se sont réunis avec un de leur camarade qui a participé à Radio-Bastille. Ses conseils, son aide technique, permettent de réaliser l'enregistrement mais surtout d'émettre le jeudi suivant, depuis un terrain vague voisin et dans des conditions difficiles. Au début, l'émission a été légèrement brouillée, mais l'objectif est atteint : la volonté de parvenir à créer une source nouvelle d'information qui déboucherait sur une meilleure prise de conscience des difficultés des travailleurs des P.T.T., par des procédés plus directs que le tract ou le journal.

Les responsables de cette initiative radiophonique ont conscience de la nécessité de maîtriser ce moyen d'action, mal ou peu utilisé, et de lui donner une forme efficace et une structure précise. Mais comment ? Pour l'instant, c'est encore le stade de la recherche. Le projet peut paraître utopique, à cause des interdits actuels.

(Lire la suite page 10.)

Une enquête de « Newsweek »

La nouvelle vidéo

L'HEBDOMADAIRE américain « Newsweek » vient de publier dans son dernier numéro une longue enquête sur la vidéo des années 1980. Première constatation : la télévision de demain est déjà là ; pour 5 000 francs, on peut dès maintenant acheter un magnétoscope-enregistreur à cassettes, qui stocke pendant votre absence l'émission que vous ne pouvez pas regarder, qui demain — si les chaînes de télévision deviennent intelligentes — pourrait enregistrer les émissions à faible public qui seraient diffusées la nuit... Mais les cassettes sont chères — près de 350 francs pour certaines — et chaque firme a son propre système, incompatible avec les autres.

Les électroniciens pensent alors au vidéodisque, moins cher, qui devrait réussir à toucher un public plus large. Il y a aussi les jeux vidéo (tennis, entre autres) à moins de 1 000 francs aujourd'hui, et il y aura très prochainement le grand écran de 2 mètres. Enfin, et surtout, il y a le câble : près d'un foyer américain sur cinq, équipé de la télévision, est actuellement abonné à un réseau payant de câble. Il n'y en avait qu'un sur vingt-cinq il y a dix ans.

Ce n'est qu'un début : « Newsweek » cite l'expérience de Columbus, dans l'Ohio, où les téléspectateurs peuvent répondre électroniquement aux questions d'un jeu télévisé ou interroger le politicien local. Plus futuristes encore, de nouveaux systèmes d'émission, de transmission et de captage des données — satellites, fibres optiques, antennes circulaires — permettront à chaque ménage de regarder sur le même poste des émissions du monde entier, et de se servir de leur écran comme d'un terminal d'ordinateur (il suffira de l'interroger pour connaître le temps, les cours de la Bourse ou le prix du kilo de bœuf).

Moins éloignée dans le futur, la télévision amateur concurrencera sans doute un jour le cinéma amateur. Les optimistes parlent de révolution : on ne dira plus « Qu'est-ce qu'il y a à la télé ce soir ? », mais « Qu'est-ce qu'on met sur la télé ce soir ? » L'ère du téléspectateur passif devant la boîte à images serait sur le point de s'achever, et la télévision, instrument de « massification », apprendrait à connaître la différence. Faudra-t-il parler de téléacteurs ?

Les pessimistes et les grandes chaînes américaines, qui suivent avec inquiétude la révision de la loi sur la communication, font valoir que le câble — dès lors qu'il sera passé à l'échelle industrielle (15 millions d'abonnés pour un grand réseau) — subira les mêmes pressions que les chaînes commerciales : la publicité, pour le moment absente, s'y intéresse. La nouvelle vidéo sera peut-être victime de son propre succès.

POINT DE VUE

Une liberté de plus

par JEAN-LOUIS BESSIS (*)

LA lutte pour la vie, menée par les radios libres, rebondit : pour la première fois, le Conseil constitutionnel est appelé à se prononcer sur la conformité du monopole à la Constitution (*le Monde* daté 9-10 juillet).

Les lois sur le monopole s'étaient succédé jusqu'alors sans que la haute instance en soit saisie ; car la possibilité de former un tel recours n'appartenait encore qu'à quatre personnages — le président de la République, le premier ministre, le président du Sénat ou celui de l'Assemblée — peu enclins à contester des projets gouvernementaux.

Avec la réforme constitutionnelle du 29 octobre 1974, l'opposition parlementaire peut critiquer une loi devant le Conseil, à condition de réunir les signatures de soixante députés ou sénateurs. Le projet répressif, adopté par le Parlement le 27 juin dernier, avait donc vocation à être soumis au contrôle du Conseil constitutionnel.

L'argumentation juridique des radios libres s'effritait progressivement : avant de faire voter — avec une célérité étonnante — ce texte punissant expressément les émissions dites pirates, le gouvernement avait déjà eu le souci, le 20 mars dernier, de prendre les décrets d'application précisant les cas de dérogation au monopole et en l'absence desquels la répression était difficilement concevable.

Ignorant la libre expression sur les ondes les pouvoirs publics avaient presque colmaté les brèches de leur législation. Mais à vouloir obstinément renforcer leur monopole, ils sont peut-être sur le point de le perdre définitivement.

Les raisons d'accueillir favorablement le recours ne manquent pas : tout d'abord — il est bon de le rappeler — le Conseil n'a jamais reconnu la constitutionnalité des précédentes lois sur le monopole puisqu'aucune n'a été soumise à son contrôle ; au contraire, appelé à se prononcer sur un problème de procédure, il a, par un arrêt du 19 mars 1964, consacré l'appartenance de la radio-télévision à la matière des libertés publiques. Par ailleurs, et, notamment, depuis sa décision du 16 juillet 1971 sur la liberté d'association, le Conseil constitutionnel ne ressemble plus du tout au serviteur fidèle de l'exécutif que certains avaient dénoncé.

Enfin, le recours déposé par le P.S. est solidement argumenté. Entre autres motifs, la haute juridiction pourra fonder sa décision sur le principe d'égalité des citoyens devant la loi qui interdit que les radios libres subissent un régime moins favorable que les radios dites périphériques et en particulier Radio-Monte-Carlo, officiellement autorisée à émettre sur le territoire français. Le Conseil pourra préférer l'argument tiré de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme qui, s'il autorise et même invite le législateur à réprimer les abus de la liberté d'expression, lui interdit, en revanche, d'en condamner le simple usage.

Le recours ne devrait pas être rejeté ; s'il l'était, tout se passerait comme s'il n'avait pas eu lieu : pour les tribunaux, une loi entrée en vigueur sans que le Conseil constitutionnel en ait été saisi n'a pas moins de valeur qu'une loi dont il a proclamé la conformité à la Constitution. Il resterait cependant possible d'invoquer, devant la Cour de cassation, la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, puisque le Conseil ne se reconnaît pas compétent pour examiner cet argument. Les conséquences d'un veto de l'instance suprême sont diverses : la solution la plus juridique est certainement la liberté totale de la radio — et de la télévision — jusqu'à ce qu'il en soit redébattu par le Parlement. En effet, conséquence inhabituelle, déclarer inconstitutionnelle la loi du 27 juin conduit à condamner implicitement les lois sur le monopole déjà entrées en vigueur et échappant en principe à tout contrôle constitutionnel.

Devrait dès lors être abandonnée, notamment, toute répression fondée sur l'article L 39 du code des P.T.T. Certains ne manqueront pas d'invoquer le risque d'un développement anarchique « à l'italienne » en l'absence de garde-fou d'ici à la rentrée parlementaire ; que ces inquiets se tranquillisent : les pouvoirs publics, qui, dans ce domaine, n'ont pas eu jusqu'alors un souci excessif de la légalité, n'hésiteront probablement pas à continuer d'utiliser cet article en l'absence d'une nouvelle législation.

Cela leur semblera d'autant plus naturel que le recours ne vise pas la disposition de la loi nouvelle relative à l'amnistie qui devrait effacer les « délits » antérieurs au 1er juillet 1978 : les autorités répressives ne manqueront pas d'en déduire, *a contrario* — et à tort, bien sûr — le caractère délictueux des émissions « commises » après le 1er juillet.

En fait, le probable veto du Conseil constitutionnel devra surtout conduire le législateur à redébattre d'urgence de la place nécessaire des radios locales et indépendantes dans la société actuelle. Le Parlement devra alors écarter toute condamnation de « l'usage même de la liberté d'expression ». Les radios libres seront légalisées, mais avec un certain nombre de limites, dont le non-respect pourra seul donner lieu à sanction. Le législateur devra également, pour éviter les tentations, compléter l'article L 39 du code des P.T.T. — que les tribunaux appliquent trop volontiers — par une disposition excluant expressément de son domaine d'application la radio-télévision.

La haute juridiction a su en plusieurs circonstances remplir son rôle de gardienne des libertés publiques; gageons qu'elle permettra, en consacrant une liberté de plus, de satisfaire un formidable besoin de communication sociale.

(*) Avocat, membre du P.S., assistant à l'université Paris-Nord, avocat du bureau de liaison des radios libres.

De la S.F.P. à l'INA

Difficultés

M. JEAN-CHARLES EDELINE, président de la Société française de production (S.F.P.), devrait être reçu par le président de la République le mardi 25 juillet, audience initialement prévue au mois de juin — le mandat du responsable de la S.F.P. arrivant à expiration. « *Le rendez-vous a été plusieurs fois reporté pour de simples raisons de calendrier* », précise-t-on au cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, qui, de son côté, a entendu M. Jean-Charles Edeline le 22 juin.

De part et d'autre on se refuse à toute déclaration avant l'audience avec M. Valéry Giscard d'Estaing.

Les syndicats s'inquiètent. Le SURT-C.F.D.T., dans un communiqué, « *met en garde contre l'éventualité d'un mauvais coup pendant la période des congés* ». Le S.N.R.T. (Syndicat national de radio-télévision C.G.T.) dénonce officiellement « *la campagne d'intoxication* » qui vise, selon lui, à intimider et culpabiliser le personnel de la S.F.P. Une délégation des deux organisations a été reçue par les responsables de la société le 10 juillet.

Quels sont les bruits et les rumeurs dont les medias se font l'écho depuis quelque temps ? On savait qu'existaient des problèmes de financement — et, le 28 juin, M. Jean Cluzel, sénateur centriste, faisait état à ce sujet d'une « *grave crise* ».

Des chiffres sont avancés : le déficit de la S.F.P. atteindrait aujourd'hui 120 millions de francs, soit plus de 20 % de son chiffre d'affaires. Ici et là, on laisse entendre que la S.F.P. pourrait bien être réorganisée, « éclatée » en deux sociétés indépendantes. La première tournée vers le cinéma, la seconde consacrée exclusivement à la production télévisée.

***

Ces hypothèses sont formellement démenties par le ministère de la culture et de la communication. « *Il faut apaiser ces rumeurs sans fondement. Aucun démantèlement n'est prévu. La S.F.P. continuera à fonctionner dans le cadre des missions qui lui ont été confiées par la loi du 7 août 1974* », dit-on au cabinet du ministère.

Les problèmes ne sont pas nouveaux : dès sa création, la S.F.P. a pâti de la lourdeur de ses structures et peut-être surtout de l'imprécision de ses statuts. Malgré l'importance de son capital social (337 millions de francs en 1975) la S.F.P. a régulièrement eu besoin d'être renflouée. Dépourvue de fonds propres et chargée de dettes héritées de l'Office, elle a dû également faire face au déficit entraîné il y a un an par la longue grève des artistes interprètes. Pourtant, la S.F.P. a continué de contracter des emprunts. Elle a investi dans de vastes opérations telles que l'achat et l'entretien du cinéma *l'Empire* ou la vidéo-transmission et un important complexe de studios neufs a été construit à Bry-sur-Marne.

Dans le même temps, la Société française de production n'a pas su se dégager de sa dépendance financière vis-à-vis des chaînes de télévision, pas plus qu'elle ne peut actuellement, conformément à sa mission, proposer à celles-ci un outil de production vraiment concurrentiel avec le secteur privé.

M. Jean-Charles Edeline souhaiterait actuellement recevoir de la part de la première et de la deuxième chaîne l'assurance de commandes fixes sur plusieurs années. Des garanties assez contradictoires avec les règles installées par la loi de 1974. Le gouvernement devra se prononcer, en tenant compte des trois mille emplois assurés par la S.F.P.

Celle-ci n'est pas seule à attendre : l'Institut national de l'audiovisuel également issu de l'O.R.T.F., de son côté, paralysé par un « trou » qui avoisinerait 70 millions, aborde l'été avec appréhension.

RADIO-TELEVISION

Écouter-voir

• SÉRIE : LIRE C'EST VIVRE. — Lundi 17 juillet, A 2, 21 h. 35.

La deuxième émission de la captivante série de Pierre Dumayet. « Lire c'est vivre », est consacré aux réactions que suscite aujourd'hui l'agonie du Père Goriot.

Les téléspectateurs découvriront les correspondances contemporaines qu'une infirmière, un ouvrier métallurgiste et un père de famille établissent entre leur réalité quotidienne et les grands thèmes du roman de Balzac : la solitude d'un père qui aime trop, la corruption par l'argent, la cruauté du pouvoir, etc. Ces témoignages sont la preuve de la modernité de la Comédie humaine. Ils seront illustrés d'extraits du télé-film réalisé par Guy Jorre, avec Charles Vanel et Bruno Garcin.

• MAGAZINE : L'ÉVEIL CULTUREL DE LA FRANCE. — Mercredi 19 juillet, A 2, 21 h. 30.

Quatre personnalités politiques pour évoquer trois grands thèmes au magazine « Question de temps » et aussi pour justifier ou critiquer l'onéreuse édification du Centre Georges-Pompidou. MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, Jacques Rigaud, directeur général adjoint de l'UNESCO, Michel Deuniol, préfet du Doubs, et Jack Lang, conseiller culturel du parti socialiste, rassemblés, évoquent, en direct depuis l'abbaye d'Arc-et-Senans, les problèmes du patrimoine architectural à sauvegarder et les difficultés de l'architecture contemporaine (ici revient « l'affaire » du trou des Halles).

Il est question également du développement culturel artificiel entraîné par les festivals (que se passe-t-il en hiver à Avignon ?) On suivra deux reportages effectués en Franche-Comté auprès de ceux qui tentent de faire revivre les monuments et aussi les traditions populaires... On revisitera — sur maquettes — les espaces imaginés par les responsables politiques. Quel paysage « environnera » le plateau Beaubourg ?

• REPORTAGE : LES RUSSES A TRAVERS LEUR CINÉMA. — Jeudi 20 juillet, TF 1, 21 h. 25.

L'U.R.S.S. quotidienne aurait-elle changé ? Les cinéastes soviétiques auraient-ils le droit de montrer la vie « telle qu'elle est » et non « telle qu'elle devrait être » ?

Les extraits de films présentés par Jacqueline Dubois nous permettent de découvrir, en effet, une Union soviétique que nous n'avons pas l'habitude de voir, ni même d'imaginer : des ouvriers se plaignent des contraintes du plan, des responsables reconnaissent les méfaits du bureaucratisme, des femmes apprennent à marcher pour « rendre les hommes fous ». Des interviews sont intercalées, en commentaire, dans le programme.

• PORTRAIT : HASSAN II. — Vendredi 21 juillet, FR 3, 21 h. 30.

Jean Mauriac s'est entretenu pendant deux heures avec le roi Hassan II, au palais royal de Rabat. Le souverain a évoqué des anecdotes pittoresques, des souvenirs émouvants et des réflexions politiques qui ne donnent de lui qu'une image séduisante.

Un monarque de droit divin, la réalité d'un pays occulté.

• ITINÉRAIRE : LE PLAISIR DU TEMPS PERDU. — Dimanche 23 juillet, FR 3, 20 h. 5.

Marcel Blistène a filmé avec tendresse les paysages, les pierres, la lumière de l'Ile-de-France et de la Normandie, qui ont servi de décor à la vie et à l'œuvre de Marcel Proust. Pour la série « Transversales ».

Quelques citations de la Recherche *accompagnent des images de qualité. Mais les voix et l'évocation des* Jeunes Filles en fleurs *relèvent d'un réalisme peu proustien. Reste un itinéraire plaisant et original pour ne pas vagabonder idiot pendant le week-end.*

Les films de la semaine

★ Katharine Hepburn. *Les Quatre Filles du docteur March*, au cinéma de minuit (dimanche 23 juillet, FR 3, 22 h 30).

• IMPOSSIBLE... PAS FRANÇAIS, de Robert Lamoureux. — Dimanche 16 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Trois « pieds nickelés » quadragénaires démontrent que le Français moyen est un adepte du « système D » et qu'on peut gagner une fortune quand on sait où la trouver. Le comique « bien de chez nous » de Robert Lamoureux date des années 50 et, si gentil soit-il, il fait faire la grimace lorsqu'il s'exerce aux dépens des chômeurs et des ouvriers en grève, qui ne sont pas aujourd'hui sujets de rigolade.

• LE DROIT D'AIMER, de John S. Robertson. — Dimanche 16 juillet, FR 3, 22 h. 35.

Garbo en femme émancipée des années 20. Elle a des amants sans souci de la morale et de la bonne société, à laquelle elle appartient. Mais comme le cœur a ses raisons lorsque la femme devient mère, la passion dérangeante sera vaincue. Dans ce bric-à-brac romanesque — ce n'est pas le moins « kitsch » de ses films muets, — Garbo reste fidèle à sa photogénie.

• BUNNY LAKE A DISPARU, d'Otto Preminger. — Lundi 17 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Mystère de la disparition d'une petite fille dont l'existence est mise en doute par la police. Tout en s'intéressant aux curieuses relations d'un frère et d'une sœur, Preminger a tiré vers les effets de terreur une intrigue à mi-chemin entre le suspense psychologique et l'enquête policière. L'atmosphère est particulièrement morbide.

• RIVALITES, d'Edward Dmytryk. — Lundi 17 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Un drame de famille (inspiré, peut-être bien, du fait divers scandaleux dont la fille de Lana Turner fut, jadis, l'héroïne) au scénario trop compliqué, à la mise en scène très conventionnelle. Se réduit, en fait, à une rivalité d'actrices : Bette Davis et Susan Hayward.

• LES CHIENS VERTS DU DESERT, d'Umberto Lenzi. — Mardi 18 juillet, FR3, 20 h. 30.

Film de guerre et d'aventures à l'italienne autour de la conférence de Casablanca (janvier 1943). Un commando de l'Afrika Korps réussira-t-il à tuer Churchill, Roosevelt et de Gaulle ? On sait bien que non, puisque les « trois grands » sont morts dans leurs lits.

• SI VERSAILLES M'ETAIT CONTE, de Sacha Guitry. — Mercredi 19 juillet, A2, 14 heures.

Du règne de Louis XV aux visites guidées de 1953, en passant par Louis XVI et le collier de la Reine, la Révolution (avec Piaf chantant le *Ça ira*) et un aperçu rapide du dix-neuvième siècle. A la fin, tous les personnages historiques descendent le grand escalier du château comme au music-hall et les poilus de 14-18 terminent le défilé.

• PAULINA 1880, de Jean-Louis Bertucelli. — Mercredi 19 juillet, FR3, 20 h. 30.

Une reconstitution d'époque (Milan, l'Italie du Nord, 1860-1880), dont les belles images font penser à Visconti. Mais on ne trouve là que l'empreinte du roman foisonnant, palpitant, de Pierre-Jean Jouve. Les affres de l'orgueilleuse et sensuelle Paulina, sa lutte entre le péché et l'aspiration à Dieu ne touchent pas. Bertucelli en cherche les raisons dans une critique sociale que perd le formalisme.

• LE TREFLE A CINQ FEUILLES, d'Edmond Freess. — Jeudi 20 juillet, FR3, 20 h. 30.

Un phalanstère campagnard, où de charmants illuminés libres de vivre selon leur rêve s'opposent à d'affreux grigous qui veulent leur prendre leur paradis. Manichéisme et poésie appliquée. Des moments de grâce, malgré l'amateurisme de la réalisation, et un savoureux numéro de Philippe Noiret.

• ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR, de Jean-Louis Bertucelli. — Vendredi 21 juillet, A2, 22 h. 30.

Un Bertucelli sans esthétisme (au contraire de *Paulina 1880*). Grisaille de la vie quotidienne et démythification de l'amour et du bonheur tels qu'ils apparaissent dans les romans-photos ou un certain cinéma. Des notations justes par-ci, par-là, mais la mise en scène traînasse dans le misérabilisme systématique. Avec Coline Serreau, scénariste et interprète.

• TROIS MILLIARDS D'UN COUP, de Peter Yates. — Dimanche 23 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Stanley Baker « cerveau » d'un gang qui dévalisa le train postal Glasgow-Londres en 1963. James Booth en inspecteur de Scotland Yard digne de Sherlock Holmes. Un fait divers réel recréé avec un parti pris documentaire. Consciencieux, bien fait et bien joué.

• LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH, de George Cukor. — Dimanche 23 juillet, FR3, 22 h. 40.

Un film invisible depuis fort longtemps et bien supérieur au fade « remake » de Mervyn Le Roy (1949). Le talent de Cukor pour les illustrations de romans désuets et surtout Katharine Hepburn en Jo March, femme-enfant espiègle et tendre, fantaisiste et romantique, avec les étincelles de l'intelligence, la joie de vivre et une étonnante spontanéité. Katharine Hepburn au début d'une carrière de star qui ne se plia jamais aux règles sacro-saintes d'Hollywood.

• ÇA COMMENCE A VERA-CRUZ, de Don Siegel. — Lundi 24 juillet, TF 1, 20 h. 30.

La technique efficace de Don Siegel dans une « série B » d'il y a trente ans. On a vu, depuis, de plus spectaculaires poursuites en voiture, mais si l'aventure peut paraître aujourd'hui sans surprises, on y reverra avec plaisir un certain Robert Mitchum.

• CHAIR DE POULE, de Julien Duvivier. — Lundi 24 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Le réalisme noir de Duvivier tirant, à force de violence et de détails sordides, un roman de James Hadley-Chase vers la parodie involontaire.

A oublier. Définitivement.

Un rôle social à Issy-les-Moulineaux

(Suite de la page 9.)

D'autre part la méfiance règne au centre de tri d'Issy chez les chefs de service. L'accès aux bâtiments est refusé à la presse : *« Nous avons des consignes »*, et les employés syndiqués ne sont pas autorisés à recevoir les journalistes.

Pourtant, cette initiative n'est pas le départ d'une action révolutionnaire : elle vise seulement à attirer l'attention sur les difficultés que connaît le centre de tri d'Issy-les-Moulineaux : cadences, effectifs. Les conditions de travail sont difficiles malgré des locaux neufs et des machines modernes. Les horaires devaient être réorganisés. Cent cinquante demandes de logement sont sans réponse...

Autre revendication importante : mettre fin à la séparation des brigades composées d'hommes et de celles constituées uniquement de femmes. Ces dernières sont placées à part. Les travailleurs syndiqués voudraient surtout montrer l'urgence d'établir des structures qui faciliteraient la communication et le dialogue. Chacun est actuellement isolé devant sa machine, prisonnier des mêmes gestes pendant plusieurs heures, sans rupture de rythme.

D'autre part, il ne faut pas oublier que le concours de recrutement demande le niveau du B.E.P.C. et est en fait passé par des candidats qui ont en majorité le niveau du bac et même d'études supérieures. Pour beaucoup, c'est la seule possibilité d'échapper au chômage. Aussi, les activités annexes et le temps libre sont des exigences indispensables pour « respirer ».

Cette nouvelle forme de dialogue par les radios libres est une voix possible pour dire leur solitude et leur ennui dans leur vie professionnelle et surtout pour rappeler leur aspiration à un univers humain. Ce cri lancé dans la nuit devrait trouver un écho pas seulement à Issy ni dans les P.T.T.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 126

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II		■		■					
III							■		
IV					■	■			
V								■	
VI		■			■				
VII					■				■
VIII	■				■				
IX					■				
X			■	■		■	■		
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Est polie. — II. Fit signe de monter. — III. Parure d'emprunt ; Vit un grand départ. — IV. Cela coule de source ; Bien abîmé. — V. Mettions un bidon sous un guéridon. — VI. Temps ; Coule à flots à Pontoise. — VII. Moyen d'échange type ; Toujours prononcé par des intégristes. — VIII. Ouvre souvent la bouche pour ne rien dire ; Ordre de service. — IX. Pièces ; Il ne sut pas garder son rang. — X. Pavie (en 1847) ; Symbole. — XI. Abus de confiance caractérisé.

VERTICALEMENT

1. Suivent les impulsions du cœur ; Sous la plume de Villon. — 2. Trait d'union ; Volatile. — 3. Aurait tendance à sucrer les fraises. — 4. Touchées. — 5. Poisson ; Les abats le font grossir. — 6. Très occupé aux heures de repos ; Nuit à une entente. — 7. Pronom ; Courants. — 8. Jadis consulté pour des raisons sérieuses ; D'un auxiliaire. — 9. Dans le corps d'une vieille ; Sans l'ombre d'un doute.

Solution du problème n° 2 125

Horizontalement

I. Concertino ; Pôle. — II. Oasis ; Ordures. — III. Nous ; Na ; Enormes. — IV. Cor ; Ecrémer ; Ede. — V. Ré ; Assises ; S.N. — VI. Loi ; P.G. ; Te ; Ute. — VII. Encrier ; Vie. — VIII. Aèdes ; Urnes. — IX. Ag ; Anges ; Pot. — X. Irréelle ; Rôle. — XI. Reuss ; Isère ; Têt. — XII. D.C. ; Dé ; Prime. — XIII. Isère ; Na ; Siloe. — XIV. Nô ; Ocrent ; N.N.E. — XV. Succursale ; Este.

Verticalement

1. Cancale ; Airains. — 2. Oo ; Onagre ; Sou. — 3. Nourrice ; Rude. — 4. Cas ; R.D. ; Escroc. — 5. Es ; Pièces ; Ecu. — 6. Rinçage ; R.R. — 7. Tsars ; Aliénés. — 8. Est ; Unes ; Ana. — 9. Noémie ; R.G. ; Et ; Tl. — 10. Ornés ; Neer [peintre]. — 11. Doreuses ; Epis. 12. Pur ; St ; Ri. — 13. Orme ; Ev ; Potions. — 14. Leeds ; Isolement. — 15. Essence ; Tête ; E.E.

GUY BROUTY.

● *Un curieux et intéressant recueil des mots croisés palindromiques*, conçus par Jacques Antel, vient de paraître. Tous les mots composant les problèmes de cet ouvrage — le premier du genre publié en France — comportent une double définition et peuvent se lire de gauche à droite et de droite à gauche. (J.-J. Pauvert, éd., 19 F.)

Formation continue

● *Formation à la gestion du personnel.* — Le CIFFOP (Centre interuniversitaire de formation à la fonction personnel), rattaché à l'université de Paris-II, est ouverts aux étudiants titulaires d'une maîtrise en droit ou en sciences économiques, d'une maîtrise de gestion, du diplôme d'un institut d'études politiques ou d'une école supérieure de commerce recrutant sur concours. Cette formation prépare les étudiants à un diplôme de troisième cycle (diplôme d'études supérieures spécialisées en « gestion du personnel et relations du trava... ») et leur permet d'accéder à des postes d'encadrement dans les services du personnel des entreprises. La scolarité comporte deux stages en entreprises et est répartie sur neuf mois.

★ Inscriptions au secrétariat du CIFFOP, 10, rue de Vouillé, 75015 Paris. Tél. : 842-40-35. Une brochure est envoyée sur demande.

P. T. T.

LES ADRESSES UTILES DANS LES NOUVEAUX ANNUAIRES TÉLÉPHONIQUES

Répondant à une question écrite de M. Roger Fenech, député R.P.R. du Rhône, le secrétaire d'Etat aux télécommunications donne les précisions suivantes sur le contenu et la présentation des nouveaux annuaires téléphoniques.

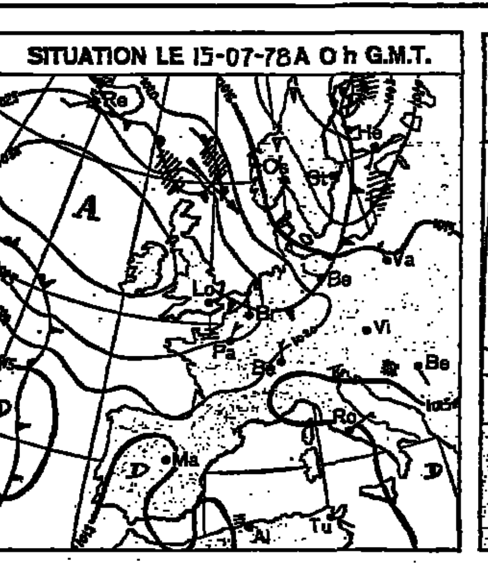
« Il est prévu de grouper en tête de l'annuaire, dans des pages roses spécialement signalées à l'attention des lecteurs, les renseignements administratifs les plus utiles ainsi que la liste des services publics administratifs à compétence au moins départementale avec leurs numéros d'appel.

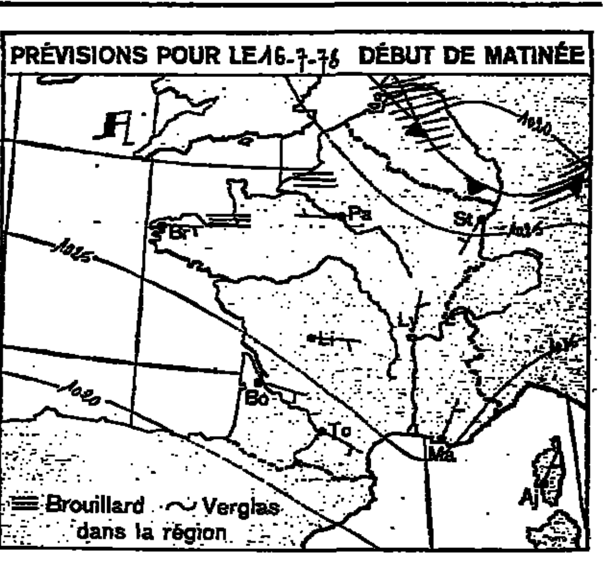
» Ces services figureront également, à titre gratuit, dans la liste alphabétique de leur localité d'implantation. Les services administratifs locaux figureront gratuitement à leur ordre, dans le corps de la liste alphabétique des abonnés de la localité.

» Ces dispositions doivent permettre de donner à l'ensemble des abonnés une information claire et présentée de manière uniforme dans tous les annuaires téléphoniques. »

● *Le téléphone chez les personnes âgées.* — Au 1er juin 1978, soit après huit mois d'application des nouvelles dispositions relatives à l'installation du téléphone chez les personnes âgées, les télécommunications ont réalisé : 44 900 installations chez les personnes exonérées de la taxe de raccordement, c'est-à-dire en faveur des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, vivant seules ou en couples et relevant du Fonds national de solidarité ; 34 600 installations prioritaires de degré « A », c'est-à-dire bénéficiant d'une superpriorité et donc réalisées immédiatement, chez des personnes âgées de plus de quatre-vingts ans ; et 88 700 installations prioritaires de degré « B », c'est-à-dire bénéficiant d'une priorité moins absolue que les précédentes, mais réalisées néanmoins dans les meilleurs délais chez des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 juillet à 0 heure et le dimanche 16 juillet à 24 heures.

Des perturbations continueront à circuler de l'Islande à la mer du Nord et à l'Allemagne. Leur bordure méridionale ne touchera que passagèrement le nord de la France.

Dimanche 16 juillet, le temps sera ensoleillé sur la majeure partie de la France, quelques nuages passagers se développant toutefois l'après-midi et le soir et pouvant donner quelques orages isolés en montagne. Le ciel sera d'autre part plus nuageux de la Flandre au nord de l'Alsace, où les vents de nord-ouest seront modérés. Les températures s'abaisseront un peu dans le Nord ; elles resteront élevées partout ailleurs.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 15 juillet 1978, à 8 heures : 1 025.3 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 29 et 17 degrés ; Biarritz, 24 et 17 ; Bordeaux, 31 et 17 ; Brest, 23 et 12 ; Caen, 21 et 13 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 28 et 14 ; Dijon, 28 et 13 ; Grenoble, 31 et 18 ; Lille, 22 et 11 ; Lyon, 29 et 15 ; Marseille-Marignane, 31 et 19 ; Nancy, 24 et 9 ; Nantes, 28 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 25 et 12 ; Pau, 31 et 18 ; Perpignan, 32 et 20 ; Rennes, 26 et 11 ; Strasbourg, 26 et 12 ; Tours, 26 et 13 ; Toulouse, 33 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger :

Alger, 31 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 37 et 27 ; Berlin, 18 et 12 ; Bonn, 17 et 11 ; Bruxelles, 19 et 11 ; Iles Canaries, 24 et 8 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 27 et 4 ; Lisbonne, 32 et 16 ; Londres, 23 et 13 ; Madrid, 38 et 16 ; Moscou, 20 et 12 ; New-York, 23 et 19 ; Palma-de-Majorque, 32 et 18 ; Rome, 32 et 18 ; Stockholm, 16 et 10.

Musées

● *Augmentation des droits d'entrée au Muséum.* — Les droits d'entrée dans les divers établissements dépendants du Muséum national d'histoire naturelle viennent d'être fixés comme suit par les ministères du budget et des universités : Parc zoologique de Vincennes, 7 F ; Ménagerie du jardin des Plantes, 6 F ; Musée de l'homme, 6 F ; Galeries du Muséum, 3,50 F ; Serres du Muséum, jardin alpin, 2,50 F ; Jardin botanique Val Rameh, à Menton, 3,50 F ; Musée de la mer à Dinard, 3,50 F ; Harmas de Fabre, 3,50 F.

Visites, conférences

LUNDI 17 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée de l'exposition au Grand Palais, Mme Vermeersch : « Exposition Cézanne ».

15 h., rue de la Lune, devant l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Mme Bouquet des Chaux : « le Paris de Louis XIV ».

15 h. : devant la basilique,

15 h, à Saint-Denis, devant la basilique, Mme Oswald : « l'Abbatiale de Saint-Denis ».

15 h., marches de l'Opéra, statue de la danse, Mme Vermeersch : « l'Opéra de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « le Centre Pompidou ; le Marais » (A travers Paris).

15 h., devant les grilles, à droite du parvis : « Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., portail central de Notre-Dame : « Notre-Dame » (Paris et son histoire).

مكبر من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 15 juillet

CHAINE I : TF 1

18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, Variétés : Show machine ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch : un ami d'enfance ; 22 h. 35, Histoire de la musique populaire : Les origines (2).

Cette introduction à la musique populaire explore les balbutiements de la musique américaine, en Afrique et parmi les esclaves noirs du Sud, et en explique le développement.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : Histoire de voyous (le Casse des Rois Mages), d'après le roman d'Y. Audouard, réal. D. de La Patellière.

Devenu bourgeois, ayant des sous, Antoine a perdu le sens de l'honneur : lors de son dernier « casse », son complice s'est fait la malle avec la recette, mais Antoine ne l'a même pas recherché. Décidé à se réhabiliter vis-à-vis de lui-même et de son meilleur ami Gaspard, il va organiser, avec une minutie scientifique, le « casse » du coffre d'un autre de ses amis.

22 h. 5, Divertissement : Madinina, de M. Parbot, textes et poèmes d'Aimé Césaire.

On ne peut expliquer la Martinique, il faut la regarder vivre et l'écouter attentivement. Cette émission, tournée entièrement en extérieurs présente de grands artistes de l'île aux fleurs.

23 h., Petite musique de nuit : Canzona per sonare n° 2, de G. Gabrieli, par l'ensemble de cuivres de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : Le fantôme de Canterville, de W. Miller, avec D. Niven, L. Robson, J. Whitmore, d'après O. Wilde.

Une famille d'Américains achète un vieux château en Angleterre, elle n'est pas troublée le moins du monde en découvrant qu'il est hanté, au contraire c'est le fantôme qui est effrayé. Une satire de l'Angleterre.

21 h. 30, Aspects du court métrage français : Niama Kati ; la Tâche.

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Avignon ultra-son, jusqu'à 24 heures... Les lignes de force ; à 20 h., Plusieurs êtres surpris rêvant devant le Rhône, par F. Venaille ; à 20 h. 45, Brecht ; à 21 h. 45, Raga du soir ; à 22 h., Le « Off ».

FRANCE-MUSIQUE

21 h., En direct du Festival de Saintes : les musiques d'Espagne et du Portugal : « Les Scholar » ; 23 h., France-Musique la nuit... Jazz forum, jazz sur scène ; 0 h. 5, Concert de minuit... John Cage, B. Mather, L. Roquin, E. Varèse ; à 1 h., Manhattan.

Dimanche 16 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église du Pouzin (Ardèche), préd. le père Quilici.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Cirque ; 14 h. 10, Variétés (Eddy Mitchell) ; 15 h., Série policière : Section contre-enquête ; 15 h. 55, Tiercé ; 16 h., Sports : Tour de France cycliste (seizième étape) ; 17 h. 30, Grand prix automobile de Grande-Bretagne ; 17 h. 40, Série : La conquête de l'Ouest (n° 3) ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, FILM : IMPOSSIBLE... PAS FRANÇAIS, de R. Lamoureux (1974), avec R. Lamoureux, J. Lefebvre, P. Mondy, P. Tornade, M. de Vendeuil, C. Maurier.

Trois braves types ex-chômeurs, ex-détectives, camionneurs improvisés, transportent de Barcelone au Havre 300 tonnes de malachite pour gagner une fortune.

22 h. 5, Arcana : La guerre des coins.

La « guerre des coins » est le nom donné au conflit esthétique qui opposa Jean-Philippe Rameau à Jean-Jacques Rousseau. Une autre « guerre des coins », aujourd'hui, se déroule autour de la musique.

23 h. 10, Coupe Davis (résumé).

CHAINE II : A 2

14 h., Sports : Tennis (Coupe Davis) ; Escrime (championnats du monde) ; 18 h., Cirque du monde : Pays-Bas ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Variétés : Les fruits du succès.

Variétés américaines avec Bing Crosby, Liza Minelli, Roy Clark, Eddie Gorme, et des vedettes du cinéma.

21 h. 50, Fenêtre sur... les enfants et nous.

Agnès Delarive a interviewé des enfants et des adolescents (de milieux différents) sur leur vie, leurs rapports avec leurs parents... le docteur Olievenstein a visionné et analysé ces interviews.

22 h. 35, Petite musique de nuit : étude n° 10 en la bémol majeur, opus 10, de Chopin, par E. Fialkowski, piano.

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Série ethnographique : Il était une fois... le pouvoir (Les sept vaches maigres du roi Shilluk), d'E. Verhaegen, reprise de l'émission du 14 juillet.

17 h. 30, Espace musical : Schubert ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Lassie, chien fidèle.

20 h. 5, Téléfilm : Le pays d'où je viens, réal. D. Sanders (première partie).

Divertissement musical en pays d'Oc, avec Charles Trenet et Mady Mesplé.

21 h. 35, L'homme en question : Claude Lelouch.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines), LE DROIT D'AIMER, de J.-S. Robertson (1929), avec G. Garbo, N. Asther, W. Albright, J. Mac Brown, D. Sebastian, L. Chandler (muet, N.).

Une jeune fille de la bonne société de San-Francisco fait un mariage de raison après pas mal de liaisons éphémères. Un homme qu'elle a aimé passionnément reparaît dans sa vie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h. et 20 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, la Grande Loge de France ; 10 h., Messe ; 11 h., La musique et les mots : sept opéras de Mozart ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Concert : Quintette Pro Arte de Monte-Carlo ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Talma », de G. Grillet ; 16 h. 5, Libre parcours récital, au Nouveau Carré : « Sonate en la mineur n° 8 » (Mozart) ; « Wanderer Fantaisie » (Schubert) ; « Etude de concert et étude d'exécution transcendante n° 10 » (Liszt) ; « Scherzo n° 2 opus 31 » (Chopin) ; « Feu d'artifice » (Debussy) ; 17 h. 30, Rencontre avec Jean Macaigne ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : M. Belanger, J.-Y. Collette, A. Beaudet ; 20 h. 40, Festival Voix-Théâtre-Musique d'aujourd'hui à Nanterre : « Histoire de loups », opéra de G. Aperghis ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Delvaille.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct de la cathédrale Saint-Etienne à Vienne : Chants liturgiques internationaux ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « le Braconnier de Lortzing » ;

14 h., La tribune des critiques de disques « le Trouvère » (Verdi) ; 17 h., Le concert égoïste, de G. Halimi : Mozart, Schubert, Beethoven, Grieg, Berlioz ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant : en direct du Festival de Juan-les-Pins ;

21 h., En direct du Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : la Renaissance en Andalousie, par l'ensemble Hesperion XX ; 23 h., France-Musique la nuit : Groupe de musique expérimentale de Bourges ; 0 h. 5, Manhattan : Hewitt, Ives, Hobbs, Hendrix.

Lundi 17 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 45, Emissions pour les jeunes.

18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie ;

19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Les métiers de l'insolite : les mannequins hommes.

20 h. 30, FILM : BUNNY LAKE A DISPARU, d'O. Preminger (1965), avec C. Lynley, K. Dullea, L. Olivier, M. Hunt, N. Coward, A. Massey. (N. Rediffusion.)

A Londres, une petite fille que personne n'a vue ni ne connait — sauf sa mère et son oncle — disparait le jour de son entrée à l'école maternelle.

22 h. 15, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (II. - Carole Duquesne et Mario Gonzales).

Rencontre révélatrice entre un comédien et une petite fille. Ils ne se connaissent pas, ils ont une heure pour jouer.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : Police story ; 15 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Portrait : Georges Brassens.

Pour la première fois, Brassens reçoit les caméras de télévision chez lui.

21 h. 35, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet : le Père Goriot, de Balzac, réal. H. Basle.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 40, Petite musique de nuit : Quatuor n° 12 en ut majeur, quartettsatz, de Schubert, par le Quatuor bulgare.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : RIVALITES, d'Ed. Dmytryck (1964), avec S. Hayward, B. Davis, M. Connors, J. Heatherson, J. Greer, G. McReady.

Une adolescente a tué l'amant de sa mère. Elle refuse d'expliquer les raisons de son crime. Pour le comprendre, on remonte dans le passé de ses parents divorcés.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : le moulin à vent et le meunier dans la société française traditionnelle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, En direct d'Avignon... Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Dernière Femme et le Prochain Combat », de M. Cofino Lopez ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Alberto Moravia ; 17 h. 32, Libre-parcours récital : Quatuor Il Pastor Fido ; 18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de S. de La Fontaine ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Mouchoir de nuages », de T. Tzara, avec R. Blasss, D. Volle, S. Frey (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo-service ; 14 h., Divertimento (Dvorak, Fauré, Kreisler, May, Milhaud) ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : B.-M. Cernohorsky, Rousseau, Moussorgsky ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : J.-M. Damase ; 17 h., Postlude : Honegger, Prokofiev, Brahms ; 18 h. 2, Musiques magazine au Festival de jazz de Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Juan-les-Pins ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ; 20 h., Les grandes voix, hommage au ténor Benjamino Gigli ;

20 h. 30, Radio Philharmonic Orchestra, dir. Jean Fournet, soliste Joeri Jerogoff... « Mouvements rétrogrades » (Ton de Leeuw) ; « Rhapsodie » (Rachmaninov) ; « Symphonie en ut majeur » (Paul Dukas) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; Manhattan...

Mardi 18 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 45, Emissions pour les jeunes.

18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (Moscou) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : Venise domine les mers.

Alain Bombard raconte l'histoire de Venise.

21 h. 25, Sports Superstars : Welwyn Garden city ; 22 h. 30, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisirs : les silences du lapin.

Critique de l'asservissement des consommateurs de bruits.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h., Aujourd'hui magazine ; 16 h. 10, Sports : Tour de France cycliste (Grenoble-Morzine) ; Escrime (championnat du monde) ; 18 h., Récré A 2 (Gulliver ; La clé des singes) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran : La femme que j'aime, de J. McGreevey, avec F. Dunaway, R. Douglas, R. Chamberlain.

Quand le prince de Galles renonça au royaume pour épouser Wallis Simpson.

Vers 22 h., Débat : Un royaume sans amour ou un amour sans royaume ?

Avec MM. H. J. Taylor, diplomate ; lord H. Tennyson, M. Schumann, de l'Académie française ; Mme A. Russell, journaliste ; E. Pope, cinéaste ; H. Thomas, professeur à l'université de Reading.

23 h. 30, Petite musique de nuit : la Poule, de J.-P. Rameau, par Kenneth Gilbert, clavecin.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LES CHIENS VERTS DU DESERT, d'U. Lenzi (1968), avec J. Valerie, K. Clark, H. Franck, C. Hinterman, G. Rizzo.

En janvier 1943, cinq hommes de l'Afrika Korps sont envoyés à Casablanca pour organiser un attentat contre Churchill, Roosevelt et de Gaulle, réunis dans une conférence interalliée.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée des autres : Les voyages d'Hérodote ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Pierre Joannon ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Passage du désir », de J. Almira ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Psychologie et psychothérapies ; à 16 h., Match : M. Ragon et G. Konopnicki (une culture pour tous) ; 17 h. 32, Libre parcours récital : Mozart, Schubert ; 18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de J. de la Fontaine ; 19 h. 25, Entretiens avec... Joël de Rosnay ;

20 h., Dialogue : Jules Verne du dix-neuvième au vingtième siècle, avec Jean Chesneaux et Francis Lacassin ; 21 h. 15, Musiques de notre temps... à la Villa Médicis, à Rome : M. Monnet, A. Gaussin, C. Schapira ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h. Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Divertimento (Suppé, Hagen, Haydegg, Strauss) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Chansons de troubadours du douzième siècle (Carreira, Coelho) ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois... Les Portugais aux dix-septième et dix-huitième siècles : Seixas, Teixera, Reis, Sousa Carvalho ; 17 h., Postlude : Villas-Lobos, Castelnuovo-Tedesco, Nobre, Prado ; 18 h. 2, Musique magazine, en duplex avec le Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Juan-les-Pins ;

21 h., En direct du Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : Le groupe Koan, dir. J.-R. Encinar ; 23 h., France-Musique la nuit... Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Alan Mandel, piano (C. Ives) ; 0 h. 5, Manhattan...

Mercredi 19 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 45, Emissions pour les jeunes ; 16 h. 20, Sports : Tour de France cycliste ; 18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (La grand-mère) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 19 h. 50, Tirage du loto.

20 h. 30, Dramatique : le Devoir de français, de D. Lalanne, réal. J.-P. Blanc (1re partie).

Deux adolescents, qui partageaient tout, sont séparés par la guerre de 1940, et quand ils se retrouvent, ils s'aperçoivent qu'on leur a volé leur jeunesse.

22 h., Des idées et des hommes : Bergson, par D. Huisman et M.-A. Malfray.

Avec J. Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; J. Guitton, de l'Académie française ; M. Gouhier, membre de l'Institut ; J.-P. Cotten, assistant à l'université de Caen ; M. Neuburger, beau-frère de H. Bergson ; M. Barreau, professeur à l'université de Strasbourg, maître de recherche au C.N.R.S., et A. Devaux, professeur à l'université de Paris-IV.

CHAINE II : A 2

14 h., FILM : SI VERSAILLES M'ETAIT CONTE, de S. Guitry (2e partie), avec J. Marais, L. Marconi, M. Presle, G. Boka, G. Morlay, B. Bardot, J. Desailly, O. Welles, J.-C. Pascal, E. Drain.

Suite de l'histoire du château de Versailles de 1725 au vingtième siècle.

15 h. 25, Aujourd'hui Montreux, en collaboration avec la télévision suisse.

18 h., Récré A 2 (Gulliver : La clé des sons)) ;

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps (L'éveil culturel de la France).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 30, La télévision d'ailleurs : That's TV, émission de la télévision suisse.

Satire du petit écran suisse par lui-même. La rose de bronze du Festival de Montreux.

23 h. 10, Petite musique de nuit : Petite symphonie pour instruments à vent, de C. Gounod, par l'octuor à vent de l'Orch. phil. de Strasbourg.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : PAULINA 1880, de J.-L. Bertucelli (1972), avec O. Karlatos, M. Schell, M. Bouquet, S. Frey, R. Valli, N. Ricci, F. Berge. (Rediffusion.)

A la fin du siècle dernier, une jeune fille de la grande bourgeoisie milanaise devient la maîtresse d'un homme marié et se trouve déchirée entre sa soif d'amour et un certain mysticisme.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vie reprendra au printemps », de P. Hebrard ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : La couleur dans le métro ; 17 h. 32, Libre parcours récital : Schubert, Chopin ; 18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de J. de La Fontaine ; 19 h. 25, Entretiens avec... J. de Rosnay ;

20 h., En direct d'Avignon... « le Combat de Tancrède et Clorinde », musique de C. Monteverdi ; « les Trois Contes de l'honorable fleur », musique de M. Ohana ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Variétés de la musique légère (Bernard, Pelletier, Strauss) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Stamitz, Schubert, Beethoven ; 15 h. 32, Le concert du mercredi : Beethoven, Brahms ; 17 h., Postlude : Bartok, Reger, Penderecki ; 18 h. 2, Musiques magazine en duplex avec le Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Juan-les-Pins ; 19 h. 35, Kiosque ;

21 h., En direct du Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : Victoria, Bouzignac, Moulinie ; 23 h., France-Musique la nuit : La dernière image : Diffusion d'œuvres à caractère classique non destinées au cinéma, mais composées par des musiciens de cinéma ; 0 h. 5, Manhattan : Evocations de Harlem.

Les écrans francophones

Lundi 17 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer Milord ; 21 h., *La Charge de la brigade légère*, film de T. Richardson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 20 h. 55, Jeux ; 21 h. 10, *La Belle de Rome*, film de L. Comencini.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Une place forte, de Pierre Moustiers ; 22 h. 20, Musique-Rencontre ; R.T. bis ; 20 h. 5, Les évasions célèbres ; 21 h., De mémoire d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, La ligne de démarcation ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Festival de jazz de Montreux 1978.

Mardi 18 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., le *Soleil brille pour tout le monde*, film de J. Ford.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., la Planète des singes ; 21 h. 10, *Crainquebille*, film de R. Habib.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, les Sentiers du monde ; 21 h., Commissariat spécial K 1 ; R. T. bis, 20 h. 5, *l'Homme du Niger*, film de J. de Baroncelli.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, la Ligne de démarcation ; 20 h. 20, les Folies d'Offenbach.

Mercredi 19 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., la Brigade des maléfices ; 21 h., *Les parachutistes arrivent*, film de J. Kranenheimer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., l'Homme invisible ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 10, *la Symphonie des héros*, film de R. Nelson.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Vol en détresse ; 21 h. 20, Count Basie spécial ; R.T. bis, 20 h. 5, les Evasions célèbres ; 21 h., le Centenaire du Festival de Bayreuth.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, la Ligne de démarcation ; 20 h. 20, les Filles (théâtre).

Jeudi 20 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *Comment qu'elle est !* film de B. Borderie.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Marcus Welby ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 10, *J'ai épousé un Français*, film de J. Negulesco.

TELEVISION BELGE : 20 h., Contacts ; 20 h. 5, *Angélique, marquise des anges*, film de B. Borderie. R.T. bis, 20 h. 5, Les évasions célèbres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, la Ligne de démarcation ; 20 h. 20, Une place au soleil ; 21 h. 50, la *Corde au cou*.

Vendredi 21 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., la *Bataille des Ardennes*, film de K. Annakin.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., les Brigades du Tigre ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 10, *Un colt nommé Gannon*, film de J. Goldstone.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, le Prisonnier ; 22 h., Comix and Musix.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, les Animaux du soleil ; 20 h. 20, le *Rapace*, film de J. Giovanni ; 22 h., Lire, c'est vivre.

Samedi 22 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapparral ; 21 h., *Dieu est mort*, film de J. Ford.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 10, *Alfredo, Alfredo*, film de P. Grumi.

TELEVISION BELGE : 20 h., le Monde des animaux ; 20 h. 30, *le Mariage de Mademoiselle Beulemans*, film de A. Cerf.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Spécial vacances hippodrome ; 21 h. 15, Commissaire Moulin, police judiciaire.

Dimanche 23 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h., *les Parisiennes*, film.

TELE MONTE-CARLO : 20 h. 10, L'homme de fer ; 21 h. 5, La bulle ; 21 h. 15, *L'homme qui rit*, film de J. Kerchbron.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Variétés ; 21 h., Jacquou le Croquant.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Philby, Burgess et MacLean ; 21 h. 5, Pinchas Zukerman.

Lundi 24 juillet

TELE LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer Milord ; 21 h., *la Vallée perdue*, film de J. Clavell.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Confessions d'un enfant de chœur, production d'A 2. R.T. bis, les Evasions célèbres ; 21 h. 5, De mémoire d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 30, les Animaux du soleil ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Ray Charles et Cleo Laine.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	163 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 20 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux (n° 1) ; 13 h. 35, Objectif santé : Comment transporter un blessé ; 13 h. 45, Emissions pour les jeunes ; 18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (La fenêtre sur l'Europe) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, Série : Le Mutant, d'A. Page, réal. B. Toublanc-Michel (6e épisode) ; 21 h. 25, Documentaire : Les Russes à travers leur cinéma.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 30, Série : Caméra je... l'Affiche rouge, de Franck Cassenti.

Un travail sur la Résistance, sur la manière de la représenter et de filmer la représentation. Malgré les artifices d'une mise en scène trop théâtrale, c'est un film qui pose toutes les questions de la mémoire collective et du cinéma historique.

CHAINE II : A 2

14 h., Aujourd'hui magazine (et à 16 h.) ; 14 h. 20, Tour de France cycliste (Lausanne-Belfort) ; 15 h. 5, Série : Police story ; 18 h., Récré A 2 (Goldorak ; Papivole) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les formations politiques : la majorité (le P.R. et le C.D.S.)

20 h. 30, En direct de l'Opéra : Werther, de Massenet, mise en scène D. Delouche.

Pierre Dervaux dirige la Maîtrise de Radio-France, les chœurs et l'Orchestre du Théâtre national de l'Opéra. Avec Alain Vanzo (Werther), Francine Arrauzau (Charlotte), Yves Bisson (Albert).

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE TREFLE A CINQ FEUILLES, d'Ed. Freess (1971), avec Ph. Noiret, L. Pulver, T. Fruges, J. Carmet, J.-R. Caussimon, P. Préboist, M. Bayard.

Une sorte de hippy quinquagénaire et de doux bohèmes qui vivent avec lui ont raison d'une famille cupide qui a acheté en viager la propriété campagnarde où ils habitent tous.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Nous ne l'avons pas assez aimée », de L. Amy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Les retours à la terre ; à 16 h. 25, Les géomètres sont-ils les médecins du foncier ? ; 17 h. 32, Libre parcours récital... Quatuor instrumental de Paris : D'Allabaco, Couperin, Byrd, Bach ; 18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de J. de La Fontaine ; 19 h. 25, Entretiens avec... J. de Rosnay ;

20 h., Avignon, théâtre ouvert : « Déménagement », d'A.-M. Kraemer ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ; Stéréo service ;

14 h., Divertimento ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Bizet, Lazzari, Ravel, Roussel ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui : Tisne, Mestral, Boucourechliev, Decoust, Nigg ; 17 h., Postlude : Britten, Varese, Martin, Szollosy ; 18 h. 2, Musiques magazine, en duplex avec le Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Juan-les-Pins ; 19 h. 35, Kiosque ;

20 h. 30, « Werther », drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux de Massenet (retransmission en direct de l'Opéra de Paris, en collaboration avec A 2) ;

23 h., France-Musique la nuit : Actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Manhattan...

Vendredi 21 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes ; 16 h., Sports : Tour de France cycliste ; 18 h. 10, Documentaire, Miroir de la Russie (l'usine) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, Dramatique : la Fortune de Gaspard, d'après la comtesse de Ségur, adapt. et mise en scène A.-M. Lazarini, V. Théophilidès, avec D. Bony, C. Collin, B. Desinge, M. Fabre, P. Forest.

Lors de la création de la pièce à Chaillot, nous écrivions : « Anne-Marie Lazalini et Viviane Théophilidès ont profité des lignes simplistes du conte, de ses perpétuels recours à la providence pour dénoncer des illusions, cerner des questions qui ne cessent de se poser. » Le mythe du self-made-man, la fascination de la réussite sociale, le rôle de la culture, de l'intellectuel...

22 h. 30, Emission littéraire : Titre courant ; 22 h. 40, Ciné première : Claude Klotz, alias Patrick Cauvin.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : Le cœur au ventre (dernier épisode) ; 15 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h., Récré A 2 (Robinson Crusoe) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Feuillet. : Ces merveilleuses pierres.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Les années de nos vingt ans).

Avec MM. J.-P. Le Dantec (les Dangers du soleil), *H. Queffelec* (Un Breton bien tranquille), *le colonel R. Trinquier* (le Temps perdu), *M. Winock* (la République se meurt : chronique 1956-1958).

22 h. 40, FILM (aspect du jeune cinéma français) : ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR, de J.-L. Bertucelli (1973), avec C. Serreau, F. Perrin, N. Dubois, G. Caillaud, J. Rispal.

La voie grise et médiocre d'un homme et d'une femme qui ont fait fausse route en se mariant, mais qui se sont résignés à rester ensemble.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : A la recherche de Sandra Laing, réal. A. Thomas.

Réalisé pour la chaîne I.T.V. britannique, le portrait, le drame, d'une femme métisse en Rhodésie.

21 h. 30, Documentaire : Portrait de S.M. Hassan II, roi du Maroc.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Aurélien le magnifique », de M. Croce-Spinelli ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : De quoi souffrent les sociétés industrielles contemporaines ? ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « les Amours de Psyché », de J. de La Fontaine ; 19 h. 25, Entretiens avec... J. de Rosnay ;

20 h., Le roman policier noir ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonate n° 2 en ré majeur » (Mozart), « Variations sur un thème de Schumann, opus 23 » (Brahms), « Introduction et rondo alla burlesca » (Britten), « Sinfonietta pour cordes » (Roussel), « Choral extrait du dixtuor » (Milhaud), « Concerto en ré pour orchestre à cordes » (Stravinski) ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Divertimento : Strauss, Zelweker, Lehar, Grell, Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Chostakovitch, Alfven, Sibelius, Lalo ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : Kylapelimannit, Nordgren, Bergman ; 17 h., Postlude : Bartok, Brahms ; 18 h. 2, Musiques magazine, en duplex avec le Festival de jazz à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time, en direct de la Grande Parade du jazz à Nice ; 19 h. 35, Kiosque ;

20 h. 30, Da Capo : Mendelssohn, Dukas ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre national de France, dir. E. Jochum, sol. J.-P. Collard : Berlioz, Chopin, Beethoven ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Da Capo (suite) : Prokofiev, Schumann ; 0 h. 5, Musiques et sports.

Samedi 22 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Restez donc avec nous.

18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 40, Trente millions d'amis ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste.

20 h. 30, Variétés : Spéciales vacances blanches.

Avec S. Distel, A. Williams, Rod Mull et Emu, G. Béart, Sheila, B. Devation, D. Roussos, Boney, R. Corbett.

21 h. 32, Série américaine : Starsky et Hutch (6e épisode : les otages) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : Le rag-time (3).

CHAINE II : A 2

13 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Série : Le jardin derrière le mur ; 14 h. 30, Variétés : Jean Ferrat pour un soir ; 15 h. 30, Sports : Tour de France cycliste (Epernay-Senlis) ; Escrime (championnat du monde) ; Hippisme (Ascott) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Dramatique : Maigret et le témoin récalcitrant (les enquêtes du commissaire Maigret), réal. D. de La Patellière, avec J. Richard, J. Topart, L. Hamon.

22 h. 5, Divertissement : Spécial Marie Laforêt ; 23 h. 30, Petite musique de nuit : Prélude pour guitare, d'H. Villa-Lobos, avec S. Abrev, guitare.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères : La circonstance, de E. Olmi ; avec A. Savelli et G. Parro ; une production de la télévision italienne.

Réalisateur de l'Arbre aux sabots *(Palme d'or au Festival de Cannes 1975), Ermanno Olmi filme la vie quotidienne d'une famille italienne de la grande bourgeoisie milanaise en 1973.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; à 8 h. 30, 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Hommage à Henry de Montherlant ; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre ; 17 h. 30, Pour mémoire : nuits magnétiques (redécouverte de Paul-Jean Toulet) ;

19 h. 25, Avignon ultra-son, jusqu'à 24 heures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs : échos des rencontres internationales de Tours 1978 ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ; 13 h. 20, Chasseurs de son stéréo ;

14 h., Un choix forcément subjectif des bons disques de l'année ; 16 h. 32, Après-midi lyrique : « le Prince Igor » (Borodine) ;

20 h. 30, En direct du VIIe Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : Le Moyen Age en Catalogne, par l'Ensemble Hesperion XX et les Ateliers du centre de l'abbaye aux dames ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit, donné en l'église Saint-Merri, Festival du Marais, Ensemble Guillaume Dufay.

Dimanche 23 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), préd. P. A. Ponsar.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Cirque ; 14 h. 30, Série policière : Section contre-enquête (n° 12 : les Disparitions) ; 16 h. 30, Sports : Tour de France cycliste (arrivée) ; 17 h. 15, Sports : Championnat de France d'athlétisme ; 17 h. 40, Série : La conquête de l'Ouest (n° 4 et fin : la Famille Mucahan) ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, FILM : TROIS MILLIARDS D'UN COUP, de P. Yates (1967), avec S. Baker, J. Booth, F. Finlay, J. Petett, B. Foster.

Préparation et exécution de l'attaque du train postal Glasgow-Londres, qui transporte 3 milliards.

22 h. 25, Festival d'Albi : le Cadi dupé, opéra bouffe de P.-A. Monsigny, par l'Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez. Avec S. Bartrop, J.-P. Brosse. Et J.-C. Orliac, G. Garino, M. Pena, N. Froger, F. Loup, M. Jarry, M. Sieyes.

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 4, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan ; 15 h., Sports : Escrime (championnats du monde) ; 15 h. 30, Tour de France (arrivée) ; 17 h. 15, Série : Super Jaimie (dernier épisode) ; 18 h., Cirque du monde : Folies sur glace ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Jeux sans frontière.

21 h. 50, Fenêtre sur... l'œil de la nuit.

Il s'agit d'une série de nouvelles fantastiques, réalisées par Jean-Pierre Richard. Quelque part, dans une auberge perdue, en Sologne...

22 h. 35, Petite musique de nuit : Quatuor, de Beethoven, par le quatuor de Cleveland.

CHAINE III : FR 3

15 h. 30, Cinéma 16 : Photo souvenir, réal. E. Sechan, avec J.-C. Carrière, G. Tachella, D. Ayme.

Quand un appareil photographique doué d'une vie propre agit mystérieusement sur le destin d'un homme.

20 h. 5, Transversales : Plaisirs du temps perdu.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

20 h. 30, Campena ; 21 h. 30, L'homme en question : Eugène Ionesco.

22 h. 45, FILM (Cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH, de G. Cukor (1933), avec K. Hepburn, F. Dee, J. Parker, J. Bennett, E.M. Olivier, P. Lukas, D. Montgomery.

La chronique d'une famille américaine du Massachusetts au temps de la guerre de *Sécession. Quatre sœurs adolescentes, leurs joies, leurs chagrins, leur vie sentimentale.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h. et 20 h. 5) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, L'union rationaliste ; 10 h., Messe ; 11 h., La musique et les mots : sept opéras de Mozart ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Boubouroche », « la Paix chez soi », « les Boulingrins », « Lidoire », de G. Courteline ; 16 h. 5, Récital d'orgue, par J.-P. Leguay, à l'église Notre-Dame-des-Champs : « Sonate n° 3 » (Hindemith), « Poème n° 3 » (Tournemire), « Sonate n° 2 » (C. Ballif), « Sonate n° 4 » (Mendelssohn), « Sonate » (J.-P. Leguay) ; 17 h. 30, Rencontre avec Gordon Cooper ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Soirée Arthur Honegger : le dit des jeux du monde (d'après le poème de P. Meral), Judith (d'après R. Morax), « Concerto pour violoncelle », « Première Symphonie » ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Nicole Brossard.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical Graffiti ; 11 h., Chœurs de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, dir. Matheisl (Mozart) ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : le Braconnier (Lortzing) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : Mahler ; 17 h., Le concert égoïste : Bach, Mozart, Beethoven, Brahms, Mahler, Verdi, Ravel, Berg, Webern ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival de Vienne... « Alphonso und Estrella », ouverture, « Wanderer Fantaisie en ut majeur » (Schubert), « Symphonie n° 4 en ré mineur » (Schumann) par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. G. Albrecht ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes, Les riches heures musicales du Berry : La substantifique moelle.

Lundi 24 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les Jours heureux ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes ; 14 h. 35, Sports : Championnats de France d'athlétisme ; 18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (La campagne) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Ces chers disparus : Luis Mariano.

20 h. 30, FILM : ÇA COMMENCE A VERA-CRUZ, de D. Siegel (1949), avec R. Mitchum, J. Greer, W. Bendix, P. Knowles, R. Novarro (N.).

Au Mexique, un lieutenant américain accusé d'un vol par son supérieur (celui-ci en est l'auteur) cherche à prouver son innocence.

21 h. 5, Portrait : Les grandes personnes (n° 3 : Olivier Todd et Sophie).

CHAINE II : A 2

14 h., Série : Police story ; 15 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, La télévision d'ailleurs : Festival de la chanson de Majorque 78 ; 21 h. 25, Top club ; 21 h. 40, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet : Les déserts de l'amour, d'A. Rimbaud, réal. J.-M. Neurice.

22 h. 45, Petite musique de nuit : O soir, de R. Schumann, avec F. Duchable, piano.

CHAINE III : FR 3

19 h. 30, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM* : CHAIR DE POULE, de J. Duvivier (1963), avec R. Hossein, J. Sorel, C. Rouvel, G. Wilson, L. Raimbourg, N. Berger. (N., rediffusion.)

Un cambrioleur trouve asile dans une station-service du Midi de la France. La femme du garagiste — une garce — veut l'obliger à être son complice pour voler le mari.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : les mémoires de Saint-Simon et la noblesse aux dix-septième et dix-huitième siècles ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, En direct d'Avignon... Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Caverne des pestiférés », de J. Carrière ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi ; 17 h. 32, Le Metropolitan Opera de New-York ; 18 h. 30, Série : « Nouvelles d'O'Henry » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « L'amour est aveugle », de P. Bruneau, avec C. Hubeau, D. Mac-Avoy, M. Barbulée (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Ahmad Jamal ; 13 h. 15, Stéréo Service ;

14 h., Divertimento ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Vivaldi, Scarlatti, Starzen ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Luc Ferrari ; 17 h., Postlude : Wikmanson, Schubert, Smetana ; 18 h. 2, Musiques magazine, musique contemporaine et classique ; 19 h., Jazz time : jeu de plages ; 19 h. 40, Concours international de guitare ; 20 h., Les grandes voix : Hommage au ténor Benjamino Gigli ;

20 h. 30, En direct du Festival de Saintes... les musiques d'Espagne et du Portugal : « Noche Pasiva del Sentido », par le groupe Koan, dir. : J.-R. Encimar ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Des sons et des costumes, la substantifique moelle.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER, informations toutes les heures : 5 h., Bon pied, bon œil, de M. Touret ; 7 h., Bonjour la France, de J. Paugam ; 9 h., Téléphone bleu, de G. Holtz ; 11 h. 30, Salut la parenté, de J. Houde ; 13 h. 45, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 15, J.-M. Damian ; 16 h., A deux, c'est mieux, d'E. Ruggieri et A. Blanc ; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard ; 20 h., Ici l'ombre, d'H. Gougaud et J. Pradel ; 21 h., Feed-back, de B. Lenoir ; 22 h., P. Boureiller ; 3 h., Au cœur de la nuit, de F. Priollet ;

Dimanche, 5 h., Au saut du lit ; 9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin ; 20 h., La tribune de l'été ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE - CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Tribunes et débats

- FRANCE-CULTURE 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Henri Vincenot (lundi), Yves Courrière (mardi), Jean Wiener (mercredi), le prince Murat (jeudi), Henri Queffelec (vendredi).

HARMONISATION DES PROGRAMMES DE TF1, A2 ET FR3

● Les présidents des trois chaînes nationales de télévision se sont réunis le 12 juillet pour harmoniser leurs programmes à la rentrée : le film du lundi après-midi sur TF 1 (16 h. 30) sera déplacé pour ne pas concurrencer celui d'Antenne 2 ; dans le même esprit, les émissions médicales et les magazines d'information sur le cinéma à TF 1 et Antenne 2 seront répartis différemment ; les transmissions des matches et des championnats seront diffusées alternativement sur les deux premières chaînes ; enfin, sur les trois chaînes, entre 17 h. 55 et 19 h. 20, la priorité sera donnée aux programmes pour les enfants.

● *Trois heures de programmes français* ont été diffusées le 14 juillet par le réseau de la télévision publique américaine P.B.S.

Cette opération a été menée sous l'égide technique et financière de l'association Interaudiovisuel, présidée par M. Louis Joxe, ambassadeur de France, dans le but de promouvoir l'audiovisuel français à l'étranger.

Correspondance

Les amis de Paul Reynaud protestent contre une émission des « Dossiers de l'écran »

L'Association des amis de Paul Reynaud, que préside M. Paul-Louis Weiller, a adressé à M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, une lettre à propos de l'émission des « Dossiers de l'écran » du 20 juin 1978 sur les douze jours qui précédèrent le départ à Londres du général de Gaulle en 1940.

Le film assure cette lettre est une caricature grossière du président Paul Reynaud, donnant l'impression d'un homme ridicule, falot, hésitant et sans caractère, n'ayant aucun rapport avec la véritable personnalité de Paul Reynaud.

Nous vous avons communiqué nos appréhensions avant la projection du film et nous n'avons pas compris que les collaborateurs de Paul Reynaud qui s'étaient proposés aient été écartés par vous du débat.

Pour mettre en valeur le rôle du général de Gaulle, qui n'en avait pas besoin pour sa gloire authentique, les textes des *Mémoires de guerre* ont été déformés dans leur signification, comme l'a signalé un historien [illegible] à l'émission.

Il apparaît clairement que les auteurs du film ont trahi sa pensée. Aurait-il, en effet, adressé en octobre 1960 sa photographie à Paul Reynaud avec le témoignage manuscrit suivant, s'il avait eu pour lui les sentiments exprimés dans le film :

« A monsieur le président Paul Reynaud qui, naguère, me donna le départ, droit dans toutes les tempêtes, au premier plan de tous les événements, en témoignage de mon attachement respectueux et exceptionnel. »

Les cinquante signataires de cette lettre, soucieux de sauvegarder la mémoire du président Paul Reynaud, demandent qu'elle soit lue à une des prochaines émissions des « Dossiers de l'écran » et que M. Ulrich s'engage par écrit à ne plus projeter ce film.

La lettre est signée, notamment, des membres de la famille de M. Paul Reynaud, de Mme Thome Patenôtre, de MM. Pierre Billotte, ministre, Jacques Brunet, Paul Borgniet, Vincent Bourrel, Roger Giron, Jean Gallot, Maurice Dejean, Jacques Doublet, Maurice Betolaud, Pierre Laure, le général Bethouart, Jean Prouvost, Nicolas Battestini, du prince Buu-Loc', des bâtonniers Claude Lussan et René Bondoux.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIETE

ÉCRIRE

Des mots par milliers

MES amis sont des gens bizarres. Ils écrivent comme d'autres mangent ou boivent. Ecrire est leur passion. Ils écriront jusqu'à leur mort... Bizarres ? S'il est vrai que huit millions de Français écrivent, comme le révèle la Sofres, bizarres ne le sommes-nous pas tous ? S'il est vrai qu'un éditeur ne publie qu'une cinquantaine des trois mille manuscrits qu'il reçoit chaque année, s'il est vrai que 57 % des Français ne lisent jamais aucun livre, s'il est vrai qu'il n'y a que cinq cents personnes pour vivre de leur plume en France, pourquoi tant d'écrivains anonymes, pourquoi tant de forçats volontaires de la plume ?

∴

« Pourquoi écris-tu ?

— Parce que je n'ai pas la force de ne pas écrire, me répond une jeune femme de mes amis quand je lui pose cette sotte question.

Universitaire, fine, lettrée, Arlette (ce n'est pas son nom) a toujours écrit. Sans relâche ni trêve. J'aime bien ce qu'elle écrit. Mais je suis le seul. Elle n'a jamais été publiée. Elle a toujours un manuscrit en souffrance chez un éditeur. Refoulée chez l'un, elle l'adresse aussitôt à un autre : une ronde qui peut durer des années. Sept manuscrits refusés dorment dans son studio. Je les ai tous lus. Elle a, d'abord, comme tout le monde, gribouillé un bouquin qui, aurait-il été publié, aurait donné du fil à retordre aux correcteurs : un déluge de mots sur un désert d'idées, aurait dit Voltaire.

— Risible à l'œil nu, avoue-t-elle en riant.

Puis elle est passée à l'étage au-dessus. Cette fois, rien que des dialogues. L'ennui est que, si les personnages parlaient, ils disaient n'importe quoi. Le pire est qu'elle ne savait plus les faire taire. Elle n'en disconvient pas. Refusée.

— Alors, me dit-elle, j'ai pensé qu'un essai cadrerait mieux avec ma nature. Je suis sortie de ma brousse mentale. J'ai accumulé les notes. Hélas ! A force de croisements et de recoupements, je me suis retrouvée avec un matériel impossible à maîtriser sur les bras. Et j'ai accouché d'une souris monstrueuse.

Ce qui est curieux chez Arlette, c'est que, à force d'être condamnée au silence, elle a fini par rire de sa souffrance, sans pour autant pactiser avec la réalité.

Vexée, elle n'écrivit plus pendant un an.

— Mais, soupire-t-elle, le désir de créer montait en moi avec une telle violence que j'en devenais presque folle. Si l'inspiration, me disais-je, consiste à se mettre à sa table, tous les jours, à la même heure, il ne tient qu'à moi d'être comme Flaubert. Et j'ai organisé ma vie pour qu'elle ne m'empêche plus d'assouvir ma passion. C'est fou le temps qu'on perd à travailler. Je me suis donc lancée dans une autobiographie. J'ai voulu récrire toutes les pages de mon existence, même les plus crasseuses. Petite, je me prenais pour une espèce de harpe éolienne. J'ai jeté cette délicatesse par la fenêtre. Des faits. Du brut. Mais j'avais encore mis une trop grande corde à mon petit arc. Les éditeurs m'ont tous fait comprendre que j'avais une vision du monde un peu trop personnelle. »

Colère, espoir, dégoût, rêve, n'ont pu avoir raison d'Arlette. Actuellement, ce qu'elle écrit est étrange. Elle puise dans cette réserve de souvenirs singuliers qui est ce qu'elle possède de plus profond. Le drame est qu'elle confond toujours dire la vérité et dire ce qu'on pense. Elle veut absolument raconter sa vie. Elle est sûre qu'elle est unique. Quelle vie ne l'est pas ? Mais entre avoir à dire et dire, il y a un monde. Elle n'y sera jamais chez elle. Elle voudrait bien rassembler ses idées comme un berger son troupeau. Mais toujours deux ou trois s'échappent. Elle pense à la débandade.

« Sans arrêt, le danger de l'éparpillement est là. Il me semble que tout se sépare dans ma tête. »

Esclave de la page blanche, elle ne peut admettre que ce qu'il y a de meilleur en elle ne s'épanouisse jamais. Sans doute, un jour, passera-t-elle sous les fourches Caudines de l'édition à compte d'auteur, comme, paraît-il, le tiers de ceux dont on refuse les manuscrits.

∴

Michel, un autre de mes amis, est (presque) célèbre. Et il est presque arrivé. Mais dans quel état ! gémit-il. Universitaire, lui aussi. Que faire à l'ombre de l'« alma mater » à moins qu'on n'écrive ?

S'il est exact que le génie est une longue patience, il mérite son (presque) succès. Car lui aussi a reçu des éditeurs des lettres qui l'assuraient de leur estime bien que « malheureusement, ils ne pensaient pas que son manuscrit puisse s'insérer dans le cadre de leur collection ». Il est vrai que, précisément, son portrait moral est qu'il n'aime pas être « encadré ». Puis, il franchit le mur de l'édition. Et ce fut l'angoisse. Après quel ouvrage, un écrivain est-il perdu pour la littérature ? se demandait-il... Après deux ou trois livres péniblement vendus à deux mille exemplaires ?

Il s'acharna.

« J'ai vécu des années en tête à tête avec d'innombrables lectures, me dit-il. J'ai rédigé des centaines de fiches. Quand j'entends à la radio un confrère prétendre qu'il ne lit jamais, je sens quelque chose en moi qui rit doucement. J'avais un principe : pas un jour sans quelques lignes. Je l'ai toujours. Pline a raison. Aujourd'hui, plus j'écris et plus j'aime ça. Tiens, j'ai aussi la passion des faits divers. Je les collectionne dans les journaux. J'essaie de trouver un sens à ce qui n'en a peut-être pas. Mon rêve : décortiquer des millliers d'idées sans les gâcher.

— Et ton métier ne te gêne pas ?

— Si. Naturellement. L'idéal serait de cesser de travailler. Pour écrire et même pour penser, il faut la liberté physique et morale. Mais, enfin ! Aurais-je été O.S., je n'aurais pas écrit une ligne. J'ai renoncé, de toute façon, à gagner ma vie à la... lueur de mon front. »

Sourire. Jaune ?

« Quand j'écris, j'entends une voix qui me dit : arrête, Michel, arrête ! Tu ne seras jamais un grand écrivain. Au mieux, tu n'auras qu'un demi-talent. C'est un combat à mort entre les mots et moi. Je voudrais qu'ils aient un sens. Et qu'ils soient des actes. Dire autre chose que des mots, quoi ! Sentir que les mots mentent comme ils respirent me choque. Savoir que se cacher derrière le langage peut interdire la communication me blesse. Que faire. »

Je me tais. Sa soif secrète, je la connais : concevoir des idées, toutes neuves, pour les jeter dans un monde stupéfait.

Y parviendra-t-il jamais ?

∴

Arlette, Michel. Ce sont mes amis. Ecrire ! Avec ou sans succès, ils en sont malades de leur désir d'écrire toujours mieux et davantage. Et, sans doute, est-ce ce qu'il y a de plus pur en eux, alors même que l'envie d'augmenter son petit moi s'inscrit en filigrane, mais... pourquoi pas ?

Royale ou pas, la voie qu'ils ont choisie est bien amère. Tout ne travaille-t-il pas contre eux : argent, audiovisuel, vitesse ? Et pour voir son nom sur la couverture d'un ouvrage ne vaut-il pas mieux être boxeur, politicien, voleur, actrice ou coiffeur... qu'universitaire ?

Littérature ! Le mot fait sourire de pitié les esprits qui se croient beaux. Au dernier Festival du Livre, le stand le plus entouré n'était-il pas celui des bandes dessinées ?

La littérature ? Pour quoi faire ? raillent, unanimes, analphabètes et technocrates.

C'est vrai : « Le monde peut fort bien se passer de littérature. » Mais, comme disait Sartre, ne peut-il « se passer de l'homme encore mieux » ?

PIERRE LEULLIETTE.

L'OR

Le « nostalgia-market » du Colorado

VOICI la baignoire la plus photographiée du monde. John Wayne s'y trempa au cours d'innombrables westerns. Saluez, elle est d'époque. Laquelle ? Peu importe. Celle des attaques de diligence ou des débuts de la Métro Goldwyn Mayer, un temps révolu, mythique, le bon temps. Voici un petit train à vapeur dont la voix rauque réveille les légendes. Montez à bord. En trois tours de roue, il vous ramènera au matin du siècle. Voici des chapeaux cloches, des boas de plumes, des redingotes et des faux cols, les fonds de grenier des aïeux qui reprennent du service et paradent dans la rue.

Où sommes-nous ? Aux États-Unis, terre d'avenir, patrie du progrès saisie par la mode rétro. Machine en arrière, toute ! Le nostalgia-market fait feu de tout bois, réconcilie hier et avant-hier, les années 20 et la révolution, la guerre de Sécession et celle de 14. La fringale de passé consomme pêle-mêle les vestiges historiques et les souvenirs fabriqués la veille à Hongkong. Las de jouer les pionniers, le Nouveau Monde se penche vers sa source, s'admire et se regrette.

Nulle part le phénomène ne se manifeste avec autant d'éclat qu'au Colorado, pays des chercheurs d'or dont les villes fantômes, abandonnées au début du siècle, ressuscitent pour accueillir les touristes-pèlerins. En rangs serrés, ils descendent dans les mines, retissent le sol en quête de pépites ou de turquoises, envahissent les boutiques pour acquérir qui une bouse de vache pétrifiée, qui un morceau de barbelé des premières prairies. Dans les saloons repeints de frais de faux cowboys boivent de vrais whiskies et mangent de douteux Buffalo burgers.

Un Français, Claude Villers, réalisateur de l'émission Viva ! (France-Inter) s'est glissé parmi les visiteurs pour participer à ce grand festival de la mémoire. Sur la piste des ancêtres, il a rencontré des conquistadores espagnols, des trappeurs français, des aventuriers sans foi ni loi (mais dotés de flair), des filles perdues et retrouvées, un cortège de pionniers à l'assaut des territoires apaches ou cheyennes.

Qu'est-ce qui les pousse ? La soif de l'or, bien sûr. Selon la rumeur publique, les Indiens mangent dans une vaisselle fabuleuse, les montagnes regorgent de filons, les rivières charrient des escudos. Au début, les émigrants se cassent le nez contre le roc, crèvent de faim dans le désert ou finissent scalpés par les Peaux-Rouges. Mais les vagues se succèdent et le 21 juin 1850, en tuant un serpent à sonnette, un voyageur découvre une pincée de poussière jaune. Maigre butin, juste bon à exciter les convoitises. Huit ans plus tard, les prospecteurs se mettent sérieusement au travail, et c'est la ruée, l'invasion, les villes qui poussent en une nuit ou meurent en un jour, la kermesse héroïque du Far-West.

A lire son journal de voyage, il semble que Claude Villers l'a vécue. Sa lancée le conduit jusqu'en Alaska où là aussi, la fortune sourit aux audacieux. — « Non, souriait », rectifient les touristes mélancoliques, béants devant l'épopée des aïeux. De l'or, il en subsiste pourtant en quantité au fond des puits déserts, mais il n'est plus rentable. Mieux vaut vendre du rêve, des histoires, des images, des amuse-gueule à cette foule affamée d'héritage, qui chausse des bottes de sept lieues pour revenir sur ses pas, rejoindre ceux qui fonçaient de l'avant.

Ainsi courent les derniers petits enfants du siècles sous l'œil des bisons empaillés qui rient dans leur barbe.

GABRIELLE ROLIN.

★ *La Route de l'or*. Editions J.-O. Simoën, 250 p., 42 F.

GÉNÉALOGIE

« Bibliothèques et archives : comment se documenter ? »

LORSQUE le néophyte feuillette *les Seize Qaurtiers des reines et impératrices françaises* de Jacques Saillot (1), il ne peut qu'admirer l'énorme travail de compilation et de vérification sur l'ascendance et la vie privée de plus de cent vingt femmes tout à fait célèbres et, tout à la fois, tout à fait inconnues.

Comment, pense-t-il, peut-on retrouver tous les multiples documents indispensables ?

Lorsque le même amateur aborde *les Albizzi* de Georges Dumon (2), il reste rêveur devant l'histoire et la généalogie de cette famille illustre, depuis Ramondino qui arriva en Italie, avec Othon III, aux alentours de l'An Mil, jusqu'à tous ses descendants actuels tant français qu'italiens.

Et il se pose la même question : Où donc faut-il chercher, et comment, pour obtenir un tel résultat ?

Lorsque alors ce généalogiste en herbe lit la *Généalogie de la famille Prier*, de Pierre Nibelle (3) et de Dominique Kirchner (4), il se dit que, enfin, il a trouvé une généalogie familiale, sans prétentions nobiliaires, une étude bien documentée mais à sa portée.

Pourtant, il est quand même désarçonné : comment ont-ils pu découvrir tant de cousins contemporains, tous descendants d'un même ancêtre du début du dix-septième siècle ? Où ?

Effectivement, jusqu'à la publication ces jours derniers de l'ouvrage d'Andrée Chauleur, archiviste-paléographe, conservateur aux Archives nationales, il n'existait aucun manuel en France qui donnât au chercheur la manière de diriger ses recherches.

Ce livre, intitulé *Bibliothèques et archives : comment se documenter ?* (5), n'est pas spécialement rédigé à l'intention des généalogistes amateurs ; c'est un guide pratique qui s'adresse aux étudiants et aux professeurs, aux documentalistes et aux archivistes, aux chercheurs...

La première partie de l'ouvrage de Mme Andrée Chauleur est consacrée aux bibliothèques et donne toutes les indications utiles pour se débrouiller habilement et rapidement à la Bibliothèque nationale — la plus compliquée de toutes et la plus intéressante pour le généalogistes — et au centre Georges-Pompidou. Elle comporte les listes et adresses des diverses bibliothèques municipales, centrales de prêt, universitaires et de recherche.

Les archives nationales...

Toutefois, c'est la seconde partie, consacrée, elle, aux archives, qui retiendra toute notre attention. L'organisation des Archives nationales y est étudiée dans le plus grand détail. Les possibilités fournies au chercheur par le bureau des renseignements, le fonctionnement des salles de lecture, la disposition de celles des inventaires (qui comprennent aussi les inventaires des archives départementales, communales et hospitalières) sont longuement exposés. Administration, service des stages et des relations internationales, service d'informatique, sections ancienne, moderne et contemporaine, section outre-mer, département des activités scientifiques, culturelles et techniques (où sont conservées les archives privées, cartographiques et iconographiques), service du microfilm et des archives audiovisuelles, bibliothèque historique, archives imprimées et toponymie, et service des publications, sont également présentés tour à tour.

Vient alors le processus de la consultation aux Archives nationales. Comment y effectuer une recherche ? Le cadre de classement est complexe. Des documents de même nature peuvent se retrouver dans des séries différentes, et l'auteur donne non seulement le classement théorique par séries, mais explique comment se référer aux structures de l'administration à l'époque considérée. Pour les archives de l'Ancien Régime, il indique les ouvrages à consulter en priorité et donne la liste des inventaires et répertoires imprimés correspondant à cette période. De la Révolution à nos jours, les versements faits par les ministères (série F) peuvent permettre des recherches précises dans à peu près tous les domaines. Les principales et nombreuses sous-séries en sont citées. Enfin, les fonds d'archives constituant des séries distinctes (minutier des notaires, archives privées, cartes et plans, etc.) sont également indiqués ainsi qu'une liste de guides s'appliquant soit à un fonds d'archives, soit à un grand thème de recherche.

... et départementales

Le chapitre suivant traite des archives départementales. Il est plus bref, et le généalogiste le regrette un peu, car ce sont ces archives qui l'intéressent essentiellement. Toutefois, il contient l'historique, l'organisation, les conditions de la communication des documents, le cadre de classement et les instruments de consultation. Les différentes séries de cotation ne sont pas les mêmes que celles des Archives nationales ; en revanche, elles sont uniformes pour tous les départements. Datant de 1841, elles sont à peu près respectées partout.

L'ouvrage s'achève sur les archives communales et hospitalières, leurs cadres de classement, les adresses des plus importantes, sur une bibliographie et sur les services d'archives centraux ne relevant pas de la direction des Archives de France (ministère des affaires étrangères, préfecture de police, ministère de la justice, etc.).

Ainsi, les trois premiers ouvrages mentionnés sont-ils purement généalogiques, de haute valeur exemplaire. On les admire plus que l'on ne peut les imiter. Celui-ci, en revanche, n'est pas spécifique. Il s'adresse aux chercheurs de toutes les disciplines comme aux simples dilettantes. Il apporte la clé des éléments nécessaire à toute recherche, et particulièrement à la recherche généalogique. Il ne propose pas l'impossible. Il guide.

PIERRE CALLERY.

(1) En vente chez l'auteur, 34, rue Dupetit-Thomars, 49000 Angers.

(2) Chez l'auteur, Clos d'Albizzi, 13260 Cassis.

(3) Nedergasse, 23, 1190 Vienne, Autriche.

(4) 4, avenue du Stade-de-Coubertin, 92100 Boulogne-Billancourt.

(5) Editions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris, 158 p., 29 F (franco 34 F).

LA FRANCE MORTE

Le temps du non-temps

(Suite de la page 7.)

Avec cette période de l'année, l'étymologie retrouve ses droits. Vacances se défait de sa neuve signification (1936) de loisirs *(démentie par la vie de chien à laquelle s'astreignent nombre de vacanciers : campings inconfortables et surpeuplés, mortels parfois, hôtels archi-combles au service fatalement inexistant, distractions frelatées... ou repiquage acharné de salades investies de limaces dans les chères, très chères, résidences secondaires) pour reprendre son sens premier d'*interruption, de manque. *Tout manque partout, en effet. Boulangeries, crémeries, boucheries, teintureries, tout dort (Pour vivre heureux, vivez tachés.) Aussi ne peut-on accabler ces ministres à qui les douze jours de... vacances concédés par le président de la République suffisent pour arborer des mines bronzées. Mais on voudrait inventer pour eux la pilule à l'anti-carotène, anti-hâle, pour que leur teint ne les dénonce pas comme tricheurs.*

Tout est renvoyé à plus tard, c'est-à-dire à septembre, comme si août et juillet faisaient partie du non-temps, que l'année avait dix mois, plus deux nuls, deux « blancs », comme au Scrabble. Ou au Diamino, son ancêtre.

A preuve ce dialogue (authentique) entendu la semaine passée. Un critique (de talent) proposa à un rédacteur en chef (dynamique) un thème d'enquête pour son hebdomadaire. L'affaire paraît urgente, est d'actualité, le critique se dit pressé de la réaliser, le rédacteur en chef heureux de l'accueillir.

« Alors, c'est entendu, *dit l'un,* vous me remettez un plan le plus tôt possible. » « Absolument, *répond l'autre,* vous l'aurez début septembre. » « C'est parfait », *conclut le rédacteur en chef, dont le journal, faut-il le préciser, ne cesse pas sa parution durant les mois « blancs ».*

Et ainsi de suite. Par exemple ce papier, vous croyez l'avoir lu ? Eh bien non ! Il n'est que l'apparence d'un article et n'a jamais été écrit. L'auteur est en « vacances ». A Paris.

PHILIPPE BOUCHER.

TROISIÈME AGE

Des étudiants tels qu'on en rêve...

L'année universitaire est terminée, même pour les étudiants du « troisième âge » qui ont eu toutefois la chance d'échapper à l'angoisse des examens.

A Bordeaux, fonctionne depuis deux ans déjà l'Université du troisième âge et du temps libre d'Aquitaine. Elle permet aux personnes en mal de connaissances — la plupart étant des retraités — de compléter leur formation ou de réactualiser leur savoir dans de nombreux domaines. Conférences, travaux dirigés, visites de musées, gymnastique, composent un régime d'études que chacun peut assaisonner selon ses goûts et son emploi du temps (1).

Cinq cent quatre-vingt quatre étudiants étaient inscrits pour l'année 1977-1978. Parmi ceux-ci deux cents environ suivaient régulièrement les conférences des lundi et vendredi après-midi. Patrick Rubise, trente-deux ans, ingénieur, journaliste et conférencier bénévole, leur a donné un cours, un lundi presque comme les autres.

UN bel après-midi rempli de ciel bleu. Un soleil qui vous réchauffe les veines et vous pousse à musarder à travers l'univers définitivement piétonnier de la rue Sainte-Catherine ou de la rue Porte-Dijeaux. Un temps comme on l'aime quand la retraite est tombée et que la « mécanique » se rouille à la froidure.

Pourtant, ils sont plus d'une centaine à se hâter dans le labyrinthe de l'ancienne faculté de médecine de la place de la Victoire, vers l'amphi Denigès. C'est là que, le lundi et le jeudi, ont lieu, tout au long de l'année scolaire, des conférences sur des sujets aussi disparates que l'hérédité, l'architecture, les médicaments, l'assurance, l'Afrique noire, voire des thèmes aquitains, comme « Le vin », « Bordeaux au XIXe siècle », etc.

Une salle de conférences telle que peuvent en rêver les meilleurs réalisateurs de films rétro : des bancs de bois en gradins, des tableaux noirs qui coulissent face aux étudiants, à ma droite l'évier et la paillasse, et à ma gauche une boîte de craies multicolores.

Ma conférence débute à 15 heures précises. Peu de retardataires ou de gens pressés. Ici, je me sens à des années-lumière des facultés d'aujourd'hui où portes qui battent, fumées de cigarettes, gobelets de café qui tombent et autres bruits de fond sont monnaie quotidienne. Un grand respect de l'enseignant, un grand silence qui impressionne. D'autant que je vois certains auditeurs ou auditrices, qui ont largement passé le cap des soixante-dix ans, prendre activement des notes, tandis que d'autres mitonnent leurs questions pour le débat qui doit suivre.

Ironie du sort ou juste retour des choses, nombre de ces auditeurs sont d'anciens professeurs. Je crois même en reconnaître un ou deux dont j'ai été l'élève au lycée municipal. C'est peut-être la raison qui fait que j'ai le sentiment, bien qu'étant « présumé savoir », bien qu'au haut de l'estrade, de passer encore un examen.

Le temps n'est pas si loin où je planchais sur des bancs identiques. Mais, tandis que souvenirs et réalité s'entrechoquent, tandis que j'essaie d'imaginer certaines têtes, désormais blanches, à cette place où je suis, quelque quarante ans plus tôt, le temps passe. Emporté par le sujet, j'ai dépassé l'horaire d'une bonne demi-heure. Aucune protestation. Mais le débat sera réduit car, déjà, tous se hâtent vers d'autres occupations, vers d'autres lieux. Et je découvre avec stupeur que leur agenda est mieux rempli que le mien, que la retraite n'est pas pour eux la « mort sociale » dont beaucoup parlent.

Ont-ils été séduits ? Ai-je été un bon professeur ? Tandis que le train m'emporte vers Paris, il faut bien avouer que j'ai eu le coup de foudre pour ces drôles d'étudiants. Et je ne suis pas le seul : de nombreux professeurs aux titres impressionnants acceptent, avec un certain plaisir, de venir faire un cours. Alors, je reviendrai l'an prochain.

PATRICK RUBISE.

(1) Inscriptions - Renseignements : 1, rue du Commandant-Arnould, Bordeaux.

FAITS DIVERS

Une « section franco-arabe du refus » revendique l'attentat qui a détruit l'appartement de M. Jean Dutourd

L'attentat qui a complètement détruit, vendredi 14 juillet, peu avant 3 heures, l'appartement de cances, M. Jean Dutourd a déclaré éditorialiste à *France-Soir* (*le Monde* du 15 juillet), a été revendiqué, le 14 juillet dans l'après-midi, par une organisation s'intitulant « *Section franco-arabe du refus* » (S.F.A.R.). Dans un communiqué, cette organisation déclare : « *Nous avons détruit le repère du provocateur Jean Dutourd, homme de plume au service de la presse juive. Ce premier avertissement aux intellectuels devrait faire réfléchir tous les nationalistes revanchards français, sinon notre coup de semonce, le 14 juillet, sera suivi d'autres actions plus dures.* »

Dans le numéro de *France-Soir*, daté 16-17 juillet, Claude Vincent rappelle au début de son éditorial qu'une « *charge de petite puissance* » avait déjà explosé devant l'appartement de M. Jean Dutourd, le 13 novembre dernier (*le Monde* du 15 novembre 1977). Puis Claude Vincent dépeint le style de Jean Dutourd : « *Avec une férocité gaie, il dénonce la libération des mœurs, la lutte pour l'abolition de la peine de mort, l'imposture des politiciens, les bons sentiments dont se parent les appétits de gloire ou le vide intellectuel des maîtres à penser de notre époque (...). Lorsqu'il assassine la droite d'une plume légère, on aurait tort de le croire de gauche, et quand il crible la gauche de ses traits, on le chercherait en vain à droite.* »

Revenu le jour même de vacances, M. Jean Dutoud a déclaré aux enquêteurs : « *Comme tous les journalistes polémiques, il m'est arrivé de recevoir des lettres d'injures à propos de certains de mes articles, mais il m'était impossible d'imaginer un pareil attentat qui aurait pu faire d'innocentes victimes.* »

La bibliothèque de l'écrivain a d'autre part été entièrement détruite. « *J'y avais entassé, avec mes souvenirs, tous mes papiers, tous mes manuscrits, tous mes livres, mes chers livres. Des trésors accumulés si patiemment et pulvérisés en un instant...* », a déploré M. Dutourd.

Enfin, le Front national — dont le président, M. Jean-Marie Le Pen, avait été victime d'un attentat semblable (*le Monde* du 3 novembre 1976) — dénonce, dans un communiqué, « *les crimes du terrorisme ainsi que la scandaleuse incapacité du gouvernement libéral de M. Giscard d'Estaing à les réprimer* ».

POUR TUER

Les auteurs de l'attentat commis chez Jean Dutourd voulaient tuer. Comme ont tué, en 1975, les terroristes qui, visant le rédacteur en chef du Parisien libéré, ont posé une bombe chez un autre journaliste, son homonyme, Bernard Cabanes, rédacteur en chef de l'Agence France-Presse. Comme auraient pu tuer les plastiqueurs qui ont pris pour cible des journalistes et écrivains de tous bords, et parmi eux le fondateur du Monde, *Hubert Beuve-Méry, en 1962 et son directeur, Jacques Fauvet, en 1975. Et bien d'autres.*

Le Monde, *ses lecteurs le savent, n'est pas souvent d'accord avec le chroniqueur de* France-Soir. *Nous n'en sommes que plus à l'aise pour dire ici notre réprobation horrifiée et exprimer à Jean Dutourd, résistant courageux — condamné à mort par l'occupant, il réussit à s'évader tandis qu'on le conduisait au lieu où il devait être exécuté — et esprit libre, notre confraternelle sympathie.*

P. V.-P.

Témoignage

POLICE PRIVÉE

Nous avons reçu de M. Jacques Mercier, de Cachan (Val-de-Marne), la lettre suivante :

Mardi 27 juin, 23 heures, un « clochard » est allongé sur une grille de métro au bas de la tour Montparnasse. Un vigile avec un chien (muselé) demande au « clochard » de partir. Ce dernier commence à s'exécuter lorsqu'un second vigile se rue sur lui en criant et incite son chien, non muselé, à le mordre. Le « clochard » se relève avec une profonde morsure à la cuisse.

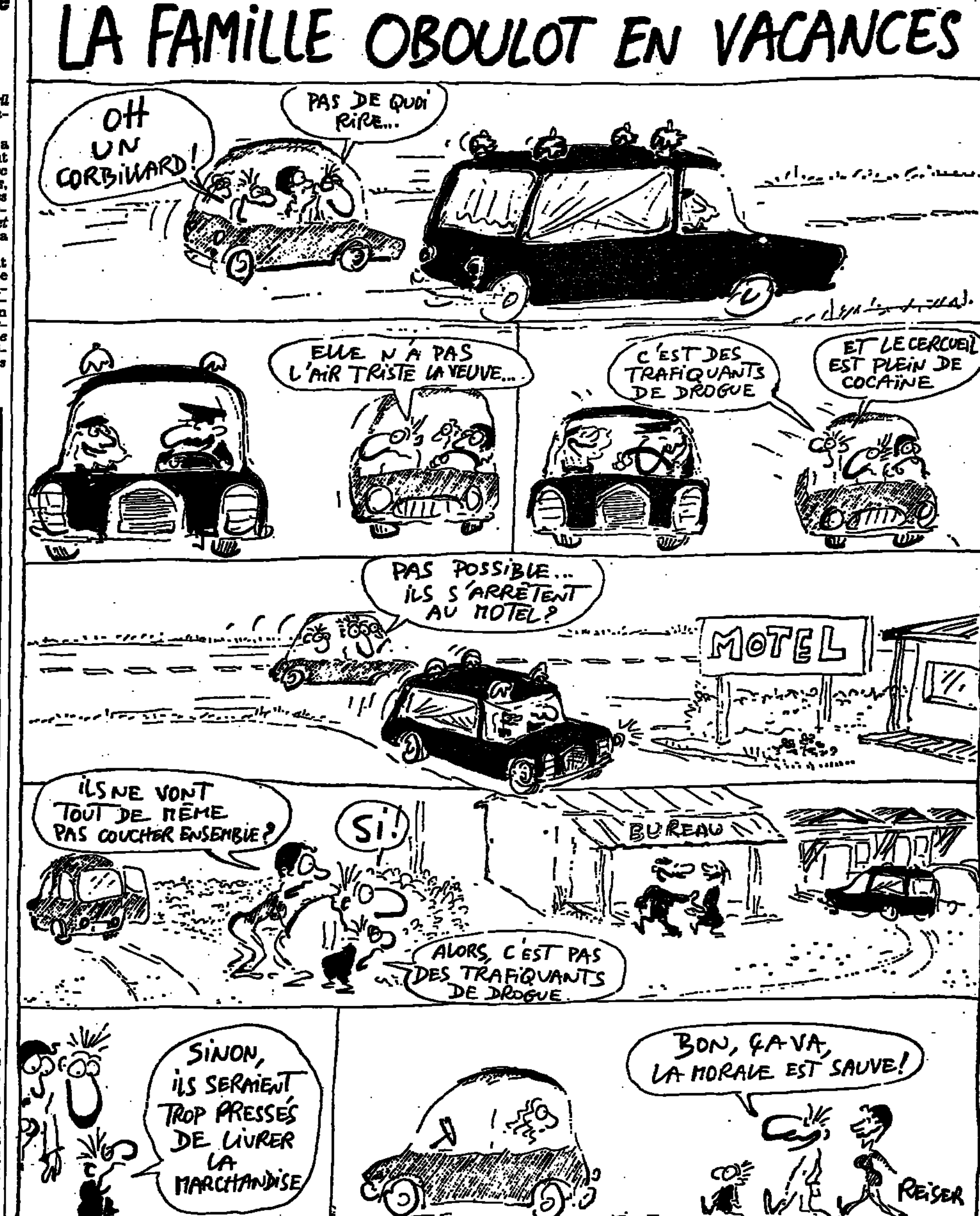
Police-Secours, appelée, a, d'une part, emmené la victime à l'hôpital et, d'autre part, relevé l'identité du responsable de cette agression.

Au-delà de l'indignation provoquée par cet acte de sauvagerie, on peut se demander de quel droit des vigiles privés peuvent faire des rondes avec des chiens et attaquer des citoyens sur la voie publique.

ACCIDENTS MORTELS DANS LES ALPES

Avec le beau temps si longtemps attendu, les alpinistes se sont précipités vers les sommets, où le réchauffement de la température, associé aux énormes quantités de neige accumulées en altitude, provoque des avalanches. On déplore déjà plusieurs accidents : un mort et un blessé sur l'aiguille de Talèfre (massif du Mont-Blanc), un mort sur le glacier de la Selle (massif de l'Oisans), un blessé sur le glacier des Bossons (massif du Mont-Blanc).

Le feuilleton de Reiser. — 6



ÉDUCATION

POUR GARANTIR LE « CARACTÈRE PROPRE »

La réorganisation de l'enseignement catholique renforce l'autorité des évêques

Les évêques français viennent d'approuver les nouveaux statuts des comités diocésains de l'enseignement catholique. Ces textes — dont l'élaboration a demandé cinq ans — visent essentiellement, ainsi que l'a déclaré à la presse, le 12 juillet, Mgr Jean Honoré (1), « à assurer la garantie du caractère propre des établissements catholiques ». Le caractère catholique des écoles, qui était jadis maintenu grâce à la forte proportion de clercs ne peut plus l'être aujourd'hui de cette manière, puisque 90 % des personnels sont aujourd'hui des laïcs (« le Monde » du 13 juin).

La prise en mains de l'école par les laïcs, souhaitée à Lourdes, en 1969, par les évêques aurait risqué, à long terme, de conduire à des conflits entre groupes de laïcs sur l'orientation des établissements. Quelques conflits ont déjà eu lieu entre des chefs d'établissements et des organismes de gestion. L'adoption des nouveaux statuts veut porter un coup d'arrêt à ces tendances centrifuges : l'école sera sous la tutelle d'une association diocésaine, où tous les intéressés seront représentés. L'association donnera son agrément pour les nominations de chefs d'établissements, qui ne pourront pas être licenciés sans son accord. En dernier ressort, et notamment en cas de conflit, c'est l'évêque du diocèse qui prendra les décisions portant sur le « caractère propre ».

Jusqu'alors l'autorité de l'évêque était morale et n'était fondée que sur le droit canonique ; désormais, elle sera aussi établie en droit tout court. La nouvelle organisation associe tous les partenaires de l'enseignement catholique au maintien de sa spécificité, mais elle renforce le pouvoir de décision et l'autorité des évêques. — Br. F.

Le comité diocésain de l'ensei- est une association régie par la gnement catholique (CODIEC) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Sa mission est « *d'établir avec l'assentiment de l'évêque, la coordination entre tous les établissements privés d'enseignement catholique situés dans le diocèse, de promouvoir les études et préciser les orientations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et d'assurer la tutelle des établissements diocésains d'enseignement catholique* ». Pour le cas des écoles dépendant des congrégations religieuses des conventions seront conclues avec le CODIEC.

Le CODIEC aura notamment à traiter les questions suivantes : carte scolaire, organisation de l'orientation, désignation des directeurs, pastorale, pédagogie, formation des maîtres et organisation de l'emploi.

Pour les établissements diocésains, le CODIEC « *a pour objet de garantir leur caractère propre caholique* ». Ses pouvoirs, à cet égard, s'exerceront dans les domaines suivants : aide « *aux établissements et aux personnes qui en assument la responsabilité* » pour la « *mise en œuvre* » du caractère propre ; vérification de « *la conformité des orientations pastorales et éducatives de chaque établissement avec celles définies par les instances responsables de l'enseignement catholique* »; contrôle « *dans l'exercice de leurs fonctions des responsables juridiques* » des établissements (directeurs et organismes de gestion) ; en cas de conflit, possibilité de « *proposer des conciliations ou des arbitres* » et « *si besoin en est, demander à l'évêque de ne plus reconnaître l'appartenance d'un établissement à l'enseignement catholique diocésain* ».

Les délibérations du conseil d'administration doivent être soumises à l'évêque : « *Lorsqu'il s'agit d'une affaire engageant le caractère propre d'un établissement et son appartenance à l'enseignement catholique le conseil d'administration présente ses conclusions à l'évêque auquel il appartient de prendre la décision après avoir entendu le bureau de l'association et les parties en présence* ».

Les prérogatives du conseil d'administration en matière de tutelle des établissements diocésains portent notamment sur les points suivants :

LES DIRECTEURS. — Le conseil peut « *conférer la mission de diriger un établissement d'enseignement catholique (...). Cet agrément habilite à obtenir un contrat de travail de l'organisme de gestion. Retirer l'agrément dans le cas où le directeur d'établissement ne remplit pas, pour quelque cause que ce soit, la mission qui lui a été confiée, telle qu'elle est définie par les statuts de l'enseignement catholique et précisée par les orientations adoptées par le comité national et par l'évêque du lieu* ».

ORGANISMES DE GESTION — Ces organismes devront « *insérer dans leurs statuts la reconnaissance de l'autorité de l'association et admettront dans leur conseil d'administration, comme membre de droit* » un représentant du CODIEC. Les OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique) seront tenus de « *ne pas engager un directeur d'établissement* » sans l'agrément du CODIEC, de « *licencier un directeur si l'association lui retire l'agrément* ». D'autre part, un organisme de gestion « *ne peut licencier un directeur sans l'accord préalable de l'association* ».

Pour préparer ses décisions en matière d'agrément des directeurs, le conseil d'administration peut créer en son sein une commission d'étude de cinq membres dont font partie le directeur diocésain, un chef d'établissement et un gestionnaire.

(1) L'évêque d'Evreux est membre de la commission épiscopale du monde scolaire, responsable de la sous-commission de l'enseignement catholique.

LA COMPOSITION DES COMITÉS DIOCÉSAINS

Les comités diocésains comprendront de vingt à trente-six membres « représentant les différents éléments constitutifs de l'enseignement catholique ».

● REPRÉSENTANTS DES INSTANCES CANONIQUES OU PASTORALES (5 ou 6) : le directeur diocésain de l'enseignement catholique « nommé et mandaté par l'évêque » et éventuellement « un autre représentant de l'évêque », membre de droit. Un religieux et une religieuse représentant les ordres, les instituts et les congrégations. Deux personnes « engagées dans la pastorale diocésaine » et désignées par l'évêque.

● PERSONNELS : de trois à six élus.

● PARENTS D'ÉLÈVES : de trois à six personnes.

● DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT : de trois à six personnes « représentant les divers ordres d'enseignement ».

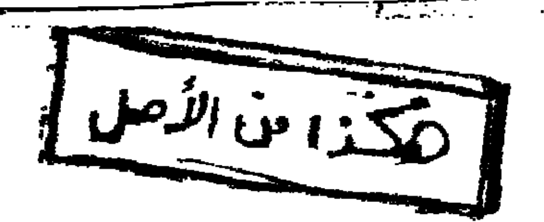
● ORGANISMES DE GESTION : de trois à six personnes « représentant les divers ordres d'enseignement ».

● AUTRES : de trois à six « représentants des autres instances diocésaines ou régionales de l'enseignement catholique ».

Sauf pour les représentants des instances canoniques et pastorale, les membres du conseil sont élus pour trois ans. Toutes les catégories représentées au Conseil doivent avoir le même nombre de représentants.

Il faut signaler que l'évêque, qui ne fait pas partie de l'association, peut « lorsqu'il le désire », assister à ses réunions et qu'il est représenté en permanence par le directeur diocésain secrétaire général de droit de l'association. Outre ce dernier le conseil d'administration se compose de sept personnes représentant chacune des parties prenantes de l'enseignement catholique.





هكذا من الأصل

Le Monde

culture

Festivals

Journal d'Avignon

RUPTURES

Toute la journée, tout le monde attendait dans un état de vacance Consciemment ou non, le 14 Juillet est inscrit dans nos têtes françaises comme un moment de rupture avec les obligations et les charges habituelles. On traînait d'une terrasse à l'autre et, parce que les comédiens qui distribuent leurs tracts se déguisent, s'affublent d'oripeaux cueillis dans les poubelles des puces, on avait l'impression d'assister à un défilé de mode pour clochards folkloriques. Mais rien ne surprend plus personne et surtout pas les sempiternelles allocutions écologiques et libertaires braillées par Mouna.

Et puis soudain, une brève scène rompt l'artifice : les retrouvailles d'un Noir barbu et d'un blond mal rasé, deux « routards » qui n'en reviennent pas de se rencontrer là et que la joie suffoque, qui tombent dans les bras l'un de l'autre pour être sûrs de ne pas rêver. Ils s'embrassent, ils se vérifient encore et encore avec des rires d'enfants.

Et nous, nous retrouvons les Pénitents Blancs, le Théâtre ouvert de Lucien Attoun, la première « mise en espace » de l'année, réalisée par Jacques Kraemer, *Déménagement*, d'Anne-Marie Kraemer.

Déménagement, le mot est pris dans son double sens : changement de maison et vagabondage de la raison. Sur l'estrade couverte de sciure, encombrée de planches, de caisses en bois blanc d'objets et de jouets, l'héroïne vit simultanément le présent et le passé. Ses souvenirs d'enfant s'enchaînent à ses rancœurs d'adulte. La femme d'aujourd'hui et celle d'hier se joignent et se disjoignent comme un reflet dans un miroir que l'on éloigne ou que l'on rapproche.

Les miroirs font peur à cette femme qui refuse son état d'épouse et de mère, car elle y voit seulement l'image de ses phobies, de sa régression. Le spectacle retrace le cercle des interdits qui l'ont formée et déformée et ses efforts pour s'en dégager, pour vivre autre chose que sa relation — son manque de relation — avec une mère frigide et castratrice, avec un père réprimé. Cette femme veut exister, c'est tout à fait louable, mais la pièce n'existe pas, pas encore. Elle s'en tient à la description des symptômes d'une dépression nerveuse, elle juxtapose des scènes et des phrases-clés, des schémas psychanalytiques d'où sont absents les conflits, les affrontements. Restent des êtres réduits à l'état de coquilles vides qui emprisonnent un personnage irritant de passivité et qui se plaint : *« C'est la faute à papa, c'est la faute à maman. »*

Anne-Marie Kraemer n'a pas osé aller jusqu'au bout de son courage. Elle a écrit en puisant dans sa vie et elle dit dans le programme : *« Comment rester singulière au milieu de tous les liens et ne pas les trancher tous pour garder son identité. »* Elle ne tranche pas. Elle est mariée à Jacques Kraemer, metteur en scène et auteur. Elle colle aux formes du théâtre qu'il pratique et, en plus, c'est lui qui réalise la mise en espace, intelligente, sensible, amoureuse sans doute. Visiblement, il a voulu mettre en valeur l'œuvre de sa femme sans s'interposer, d'où le gommage du conflit essentiel. A quelqu'un qui lui demandait si elle avait participé au travail, Anne-Marie Kraemer a répondu qu'elle avait assisté sans rien dire. Quel aveu !

COLETTE GODARD.

Molière par Vitez

(Suite de la première page.)

Pour cette aventure d'Avignon, Vitez affiche tout de suite deux partis pris ingrats. Il détruit le charme, la poésie du cloître Saint-Symphorien, pour coincer un praticable lie-de-vin hideux, bruyant, mal commode, contre des arcades noircies sans caractère. Et il choisit de travailler sur les quatre pièces de Molière aujourd'hui les plus rabâchées, les plus ritournelles, celles dont on a vraiment les oreilles fatiguées, alors qu'il aurait pu répondre aux plaisirs d'un festival en jouant une œuvre plus inconnue, « la Ville », de Claudel, « la Tour », d'Hofmannsthal, ou, chez Molière, quelque chose de moins piétiné, comme « le Bourgeois gentilhomme ».

Second parti pris ingrat : ces quatre pièces de Molière, l'équipe Vitez ne les joue pas, à proprement parler. Parce qu'elle ne traite pas chacune de ces quatre pièces comme une « histoire » singulière, qui aurait son visage à soi, son développement. Non, les quatre pièces sont soumises au même traitement, comme si elles disaient la même chose, ou comme si elles ne disaient rien.

Si ces quatre pièces comptent, en tout, cent douze scènes, l'équipe Vitez, en quatre soirs, traite ces cent douze scènes, l'une après l'autre, suivant une méthode à elle, comme si chacune de ces cent douze scènes était un tout.

Le traitement consiste, du point de vue de l'écoute, à articuler absolument toutes les syllabes et toutes les inflexions sonores du vers, muettes comprises, souvent en criant, pour être mieux entendu, et, du point de vue de l'optique, à « doublonner » chaque chose dite par sa figuration gestuelle.

Cela conduit à une hyper-précision du perçu, qui tue expressément le texte. Car un texte, qu'il soit de Molière ou d'un autre, n'est pas un objet exactement repérable, exactement jouable. La phrase de Valéry, « Il n'y a pas de vrai sens d'un texte », résume tout un monde de lieux communs et justes, et cette phrase elle-même n'a pas de vrai sens. L'attitude de l'équipe Vitez devant le texte des cent douze scènes de Molière démontre cette phrase par l'absurde : les acteurs sur-articulent et surmiment le texte en focalisant leur jeu si étroitement sur une seule acception du texte, qu'il n'y a plus de texte. On dirait un feu croisé de rayons qui tuent le tissu du texte.

Les acteurs, dans cette entreprise, deviennent des agents techniques. Or songe à ces mains mécaniques prises dans les gaines de protection, qui manipulent du minerai dans les centrales nucléaires. Il ne faut pas chercher ici une femme ou un homme, derrière le survêtement.

Tout cela n'est pas gai. Il n'existe peut-être pas aujourd'hui, dans ce pays, un théâtre plus aliéné, plus rebutant que celui de l'équipe Vitez. Mais c'est le plus aventureux, et pourquoi ne pas l'écouter comme s'il devait, un jour, nous conduire quelque part — même si l'on commence à crever à petit feu dans cette interminable traversée du désert.

MICHEL COURNOT.

Exposition

LA PORCELAINE A LIMOGES

En présentant cette année, dans les salons de l'hôtel de ville, une exposition du bicentenaire de la porcelaine de Limoges, inaugurée le 10 juillet par M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat à l'industrie, et visitée le 12 par Mme Giscard d'Estaing, on ne saurait reprocher aux porcelainiers de la ville d'être en avance sur l'échéance du temps. C'est en effet en 1771 que la première pièce est sortie des fours de la manufacture à laquelle l'intendant Turgot avait accordé son appui et qui devait par la suite prendre le nom de Manufacture royale. Mais il est vrai que la commercialisation ne s'est guère faite qu'à partir de 1774.

Pour cette manifestation du bicentenaire, les fabricants de Limoges ont eu une idée originale. Celle de remonter l'histoire de la porcelaine jusqu'aux sources et de refaire les premières pièces qui ont porté l'estampille Limoges. Cette reconstitution est réalisée dans le plus scrupuleux souci d'authenticité. On a, dans les manufactures, sorti les vieux moules, on s'est exercé à retrouver le tour de main d'autrefois. Quant à la matière première, elle est aussi d'époque. Un fabricant de pâte a fait, avec le kaolin extrait des carrières-mères du Limousin, notamment à Marcognac, une pâte d'origine, selon une recette qui n'a plus cours aujourd'hui. Une quinzaine de pièces sont ainsi exposées : une par fabricant. Chacune sera tirée à cinq cents exemplaires numérotés, ce qui ne va pas manquer d'intérêt pour les collectionneurs. Ces pièces seront vendues pour les fêtes de fin d'année chez les détaillants des arts de la table. Chacune sera accompagnée d'un certificat d'authenticité.

Cette porcelaine « à l'ancienne » ne sera pas évidemment seule dans cette exposition. Y figureront également les productions contemporaines, jusqu'au modernisme du dernier cri et, également, le classique vers lequel, disent les fabricants, revient de plus en plus le public.

MARCEL SOULÉ.

Cinéma

Le regard d'un émigré

« LA LOI ET LA PAGAILLE », d'Ivan Passer

Au début des années 60, une « nouvelle vague » de jeunes réalisateurs rompait l'ankylose et le réalisme officiel du cinéma tchèque. Avec *l'As de pique* et *les Amours d'une blonde*, Milos Forman en fut, un peu, le chef de file. Et, en 1965, Ivan Passer, scénariste et assistant de Forman, tournait son premier long métrage *Eclairage intime*, chronique intimiste et critique d'un village de Bohême. Un coup de maître, a-t-on dit à l'époque. C'était vrai.

Trois ans plus tard, l'intervention soviétique mettait fin au « printemps de Prague ». Après la chute du régime Dubcek, le cinéma tchèque subit une réorientation qui va le scléroser. Forman et Passer s'exilent aux Etats-Unis. Le premier y réussit bien, se fait même une grande renommée avec *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. Le second a eu beaucoup moins de chance, peut-être parce qu'il avait moins de facultés d'adaptation au système néo-hollywoodien. Après *Né pour vaincre* (1971), Ivan Passer réalise *la Loi et la Pagaille* (1974) qui est très mal accueilli. Présenté au premier Festival de Deauville en 1975 (version originale sans sous-titres), ce film arrive seulement à Paris. Or, nous avons vu, l'année dernière, en été, *le Désir et la Corruption* (1975), adaptation d'un roman de James Hadley Chase, travail de commande qui fit dire à certains que l'exil ne réussissait pas à Ivan Passer. C'était injuste, car l'« exilé » avait gardé sa personnalité. Nous ne connaissons pas *The silver Bears*, tourné en 1977.

Si la sortie de *la Loi et la Pagaille* s'est faite attendre, cette œuvre, directement liée par son réalisme impressionniste, son souci du détail social à *Né pour vaincre*, prend une résonance actuelle à cause de son sujet. Lassés d'être agressés, et cambriolés, des citoyens d'un quartier populaire de Manhattan se font auxiliaires armés de la police. En France, en ce moment, on parle beaucoup de milices privées qui cherchent à se constituer pour les mêmes raisons. Le film de Passer n'y encourage pas. Il montre comment de « braves gens », un coiffeur pour dames et un chauffeur de taxi, respectivement interprétés par Ernest Borgnine et Carroll O'Connor (admirablement dirigés) sèment le désordre, se laissent aller à des excès et des bavures — qui, d'ailleurs, se retournent contre eux — en prenant l'uniforme des gardiens de l'ordre. Sur ces représentants de la majorité silencieuse américaine, Passer jette le même regard que sur les petits bourgeois tchèques d'*Eclairage intime*. Pas de méchanceté mais une lucidité, une ironie mordante qui perce les apparences dérisoires. Après des croquis drolatiques de la délinquance ordinaire à Manhattan, Passer, par un style de reportage toujours fixé sur le vécu, le quotidien, élève un réquisitoire feutré mettant en cause à la fois la violence des voyous, et l'ordre social et moral qui la sécrète et la perpétue.

Si les Américains acceptent l'autocritique proposée par leurs propres cinéastes, ils tolèrent mal qu'un regard étranger se pose sur leurs façons de vivre, pour les contester. Avec *la Loi et la Pagaille*, Ivan Passer s'est trouvé dans la même situation que, jadis, un autre émigré, Fritz Lang, débarquant à Hollywood et réalisant *Furie*, contre les méthodes du lynchage et de la justice expéditive, acceptées par la bonne conscience américaine. Si Passer, le Tchèque, n'a pas le même style que Lang, l'Allemand, il est comme lui aujourd'hui, un émigré qui voit clair pour avoir connu, dans son propre pays, l'insécurité, l'intolérance et la peur. Il dénude un mal de civilisation qui, tout cristallisé qu'il soit sur New-York, n'est pas spécial aux Etats-Unis. Il défend, en fait, la démocratie en s'élevant contre ces milices privées qui ont de plus en plus la faveur de l'opinion publique. « De quoi se mêle-t-il ? » ont les Américains. De ce qui nous concerne tous, répondrons-nous.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Formes

Faire concurrence à la Création

Heureuse coïncidence, qui contribue à remettre l'art dit abstrait à la place éminente qu'une foule d'épigones avaient compromise — se hâtant d'ailleurs, toujours à l'affût du dernier bateau, de changer de manière quand le vent a tourné : alors que Freundlich resplendit à l'exposition Abstraction-Création du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, le musée de Pontoise détenteur de l'ensemble le plus important du peintre martyr, déploie, comme je l'ai annoncé, un Hommage à Otto Freundlich (1). Ainsi est célébré le centième anniversaire de la naissance, en 1878 à Stolp, de celui qui est mort en 1943 au camp de Maidanek.

Ces trente œuvres échelonnées de 1911 à 1941, réunies par Edda Mailler, s'en iront en août à Jerusalem, puis avant la fin de l'année à Bonn.

Ce sont, en majorité, celles qui font partie de la donation Freundlich au musée. S'y ajoutent les prêts du musée de Saint-Etienne, de la galerie Claude-Bernard, de diverses collections particulières, et du Musée national d'art moderne au centre Georges-Pompidou.

Ce vaste triptyque, qui a, d'autre part, été reproduit en mosaïque, joue sa partie dans une féerie ordonnée, strictement construite, en compagnie des huiles, gouaches, pastels, dessins à l'encre de Chine, gravures sur bois ou linoléum, et d'un relief et d'une grande sculpture, en bronze, voire d'une mosaïque, précisément. Où les aplats lumineux, nettement découpés, se chevauchent en transparence — on est très près du vitrail — lorsque les couleurs pures, merveilleusement accouplées, ne s'effacent pas devant les compositions monochromes ou les harmonies, plus élaborées, des noirs et des blancs. Il y a longtemps que les personnages ont déserté cet univers. Dès le lendemain de la première guerre mondiale. Il s'oriente résolument vers la non-figuration.

C'est que ce précurseur, ses amis survivants en peuvent témoigner, ne s'aventurait pas gratuitement dans une « réalité nouvelle » — l'expression est de sa plume — dont il s'efforçait de capter les signes avant-coureurs. Une longue et intense réflexion avait précédé chacun des coups de sonde dans le futur. Faire concurrence à la Création, comme le romancier voulait faire concurrence à l'état civil, mais en extrayant les matériaux de son être profond, de sa propre substance, tel était son audacieux dessein. Les réalisations sont là.

Pensons aux vacances. Il est tout un arriéré de lectures qu'elles nous permettent de solder. Avec profit, surtout si le transfert en province des manifestations picturales ne nous est pas toujours d'accès facile.

Gustave Roud, l'écrivain vaudois disparu il n'y a pas si longtemps, était un authentique poète. C'est notoire. On sait moins que, excellent photographe (amateur), il s'est efforcé d'exprimer aussi par l'image la vie même de la paysannerie de ce coin de terre, vie à laquelle il était intimement mêlé : ses photos, où tout est ordre et beauté comme dans les paysages de Poussin, exhalent la même atmosphère d'active paix champêtre, pour ainsi dire la même odeur de foin coupé, que les textes qui les précèdent et qui, tous, évoquent le *Haut Jorat* (2). Cette fois, ce ne sont pas des poèmes, ni quelque pénétrante analyse des romantiques allemands, mais des « choses vues » d'un œil amical et attentif, un pays senti dans son âme et ses contours, aussi différent du vignoble peint par Ramuz que des Alpes voisines.

Notre confrère Pierre Mazars a recueilli et regroupé ses chroniques dont la somme justifie le titre d'*Histoire et petites histoires de l'art* (3). Les unes rappellent quelques grands moments de l'actualité artistique : Rubens, Courbet, Lautrec... D'autres, les rencontres de l'auteur avec, entre autres, Jacques Villon, Zadkine, Gromaire ou Magritte, objet de considérations plus poussées. Et Roger Bissière, et André Beaudin.

Je lui sais gré, tout particulièrement, de n'avoir pas négligé des noms moins souvent cités, non sans injustice, ceux par exemple de Marcoussis, de Maria Blanchard, de Berthold Mahn, qui a été plus qu'un grand illustrateur de livres, et dont les portraits, les croquis de théâtre sont, par surcroît, des documents. Les goûts de Pierre Mazars peuvent parfois (assez rarement) différer des miens. Peu importe. Son livre est d'une lecture attrayante, qui nous repose de tant de prétentieux jargons.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 4, rue Lemercier (place de l'Hôtel-de-Ville), Pontoise.
(2) Ed. Payot, Lausanne.
(3) Ed. Grasset, 267 pages, 49 F.

● *Le congrès celtique international aura lieu au Pays de Galles.* — Le Congrès celtique international indique que le congrès de cette année se déroulera à Carmarthen (Pays de Galles) du 31 juillet au 5 août sur le thème : Les Communautés européennes et les communautés celtiques. (Renseignements : M. Loïg Chapel, Roc'h Ar Bleiz, 29210 Saint-Martin-des-Champs.)

Petites nouvelles

■ La Fédération départementale Léo-Lagrange de l'Isère organise jusqu'au 29 juillet un stage d'art dramatique à Pont-en-Royans autour d'un thème pris « dans le concret » de la région de Royans. (Inscriptions : Fédération Léo-Lagrange, 182, cours Berriat, 38000 Grenoble, tél. 96-69-79.)

■ Deux stages de comédie improvisée et masquée sont organisés du 1er au 30 septembre par la ville de Montreuil et le Théâtre Gobinne. (Rens. : 257 bis, rue de Rosny, 93100 Montreuil, tél. 854-70-33 ou 371-22-19.)

■ La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France organise, à Saint-Mandé, du 1er au 13 septembre, un stage d'expression écrite et orale et d'art dramatique autour d'un thème commun : le conte. Inscriptions : 12, rue Léonidas, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 539-22-63.

■ A Espinasse (Hautes-Alpes), en juillet et en août, la Fédération des associations laïques d'éducation populaire et permanente (FALEPP) du Val-d'Oise organise un stage d'expression théâtrale. (FALEPP, 4, avenue Berthelot, Pontoise. Tél. : 031-26-96.)

■ M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a remis au réalisateur Marcel Carné la cravate de commandeur de l'ordre national du Mérite, le 11 juillet, au Centre national du cinéma, où étaient projetés à cette occasion son premier et son dernier film (« Nogent, Eldorado du dimanche » et « la Bible »).

■ Un jury de membres de l'Association française de la critique de cinéma a attribué, pour la première fois, le Prix des critiques de cinéma au livre de René Bonnell, « le Cinéma exploité », paru aux éditions du Seuil (« le Monde » du 27 avril).

■ Le Quatuor de saxophone de Paris, formé de jeunes instrumentistes de moins de trente ans, du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, vient d'obtenir le premier prix du premier concours de musique de chambre de Martigny, en Suisse.

■ Le Prix d'honneur, décerné par un jury composé exclusivement de femmes — journalistes, écrivains, attachés de presse, — a été attribué à Etienne Barilier pour son roman « le Chien Tristan » (éd. L'Age d'homme).

Agé de trente ans, Etienne Barilier, qui est suisse, a déjà publié plusieurs livres. Dans « le Chien Tristan », il raconte, sous l'apparence du roman policier, comment le romantisme meurt à Rome (voir « le Monde » du 4 novembre 1977).

■ Le prix 1978 du patrimoine architectural (20 000 F), créé par la Caisse nationale des monuments historiques, pour encourager la publicité d'ouvrages consacrés à l'architecture, a été décerné à M. Guy Barruol, maître de recherche au C.N.R.S., pour son livre « Provence romane », publié par les éditions Zodiaque.

■ La Bibliothèque nationale française vient d'acquérir, récemment, chez Sotheby, à Londres, pour 120 000 livres (environ 1 million de francs), la plupart des partitions et des textes musicaux de la célèbre collection Philidor, qui était mise en vente par le collège Saint-Michel de Tenbury, dans le Worcestershire (« le Monde » du 6 juin).

MARIGNAN PATHÉ (v.o.) - SAINT-GERMAIN HUCHETTE (v.o.)
GAUMONT RIVE GAUCHE (v.o.) - P.L.M. SAINT-JACQUES (v.o.)
BALZAC (v.f.) - GAUMONT OPÉRA (v.f.)
GAUMONT CONVENTION (v.f.) - ATHÉNA
PARLY-2 - VÉLIZY-2 - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais
AVIATIC Le Bourget - LE PERRAY Sainte-Geneviève-des-Bois





En v.o. : Elysées-Lincoln, Mayfair, St-Germain-Village, Olympic-Entrepôt.
En v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, Nation.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra : Mme Butterfly (sam., 20 h.).
Comédie-Française : les Femmes savantes (sam., 20 h. 30) ; le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les autres salles

Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Daunou : les Batards (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Ecole de l'acteur Florent : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu (sam. 21 h.).
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 18 h. 30) : la Cigale (sam., 20 h. 30), l'Empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h.).
Fontaine : Dai Croquettes (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30)
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre (sam., 18 h. 30) : C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Entretiens avec le professeur Y (sam. 20 h. 30) ; les Eaux et les forêts (sam., 22 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30, dernière.
Mission bretonne : Barzaz Breiz 20 h. 30), dernière.
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : le Ciel et la Merde (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : les Mimes Jacoby (sam. 19 h.).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Vinci avait raison (sam., 21 h.).
Théâtre Oblique : les Petits Cailloux dans les poches (sam., 20 h. 30, dim., 17 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Sceaux, château : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Leclair, Bach, Haydn, Hindemith) (sam., 17 h. 30) ; P. Cochereau (Bach, Clerambault, Calviere) (dim., 17 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 15 - Dimanche 16 juillet

Les concerts

Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 21 h.).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. C. Ricard, sol. M. Vanaud (Tchaïkovski, Haydn, Mozart, Vivaldi, Rameau, Glück) (sam., 21 h.).
Notre-Dame : L. Klein, orgue (Buxtehude, Bach, Rossi, Cockers, Peeters) (dim., 17 h. 45).
Lucernaire : Récital des lauréats du Conservatoire européen de musique (Saint-Saëns, Paganini, Bach) (sam., 21 h.) ; Synthétiseur concert (Toussaint, Baurier) (dim., 18 h.) ; Epinette, cor, clarinette et voix (Monteverdi, Bach, Mozart, Danti, Schubert, Frescobaldi) (dim., 21 h.).
Kiosque du Jardin du Luxembourg : American Musical Ambassadors (dim., 15 h.).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont : Phèdre (sam. et dim., 21 h. 30).

Festival estival

Radio-France, grand auditorium : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France et chœurs de l'université Paris-Sorbonne, dir. : T. Guschlbauer, sol. C. Wirz (Rosamonde, de Schubert) (sam., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première : Mike Westbrooks : Brass band (sam. et dim., 20 h. 30).
Caveau de la Huchette : A. Villeger Orchestra (sam. et dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards : Agouman Group (sam. et dim., 22 h. 30).
Jardin du Luxembourg : Jazz Band Abroad (dim., 16 h.).

La danse

Théâtre des Champs-Elysées : Musique et danses de Bali (sam., 20 h. 30, dim. 17 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h. : Don't look back, de D. A. Pennybaker ; ...

52-43) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; ...

RÊVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Colisée, 8e (359-29-46). Olympic, 14e (542-67-42)
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52). Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98). Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84). Français, 9e (770-33-88). Studio Raspail, 14e (320-38-98), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Monte-Carlo, 8e (225-09-83). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).

Les films nouveaux

LE MATAMORE, film italien de Dino Risi (réédition) (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42). Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Nation, 12e (343-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE, film américain d'Yvan Passer (v.o.): Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecole, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Murat, 16e (288-99-75).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Murat, 16e (288-99-75). Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (206-71-33).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS, film américain de K. Connor (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
EXHIBITION II, film français de J.-F. Davy (**) : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Lord-Byron, 8e (225-04-22), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34)

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARCHE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; ...

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
QUO VADIS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) : Normandie, 8e (359-41-18) ; : Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : les Templiers, 3e 272-94-56).
LA RIVIERE SANS RETOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Passagers de la nuit (sam.) ; Casablanca (dim.).
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : Au-delà du bien et du mal (sam.) ; le Dernier Tango à Paris (dim.).
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : 13 h. : Salo ; 15 h. (+ V., J., 23 h. 30) : The Song remains the same ; 17 h. 15 : Cabaret ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Délivrance ; II : 13 h. (+ S., 24 h.) : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 18 h. (+ J., V., 24 h.) : Annie Hall ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonnie and Clyde.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I : 14 h. 10 : Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la Colère de Dieu ; 22 h. (+ V. : 24 h.) : le Droit du plus fort ; S., 24 h. : Cabaret ; II : 14 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 (+ Sam., 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. 10 (+ V., 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.
J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60). Jour de fête (sam.) ; Mon oncle (dim.).
REDFORD - HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay 22 h. : Lenny.
LE MELODRAME DE CHAPLIN A DURAS, Action République, 11e (805-51-33) : les Quinze Jours ailleurs (sam.) ; Une étoile est née (dim.).
RETRO METRO STORY (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) : Donnez-lui une chance (sam.) ; Indiscrétions (dim.).
COMEDIES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York (sam.) ; la Belle de Moscou (dim.).
STUDIO 28 - REVUE FICTION (v.o.), 18e (606-36-07) : les Monstres de l'espace (sam.) ; les Soucoupes volantes attaquent (dim.).
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Mort aux trousses (sam.) ; Pas de printemps pour Marnie (dim.).
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 12 h. ... : Rosemary's Baby ; ... Répulsion ; 15 h. ... ; 18 h. : le ... ; 20 h. 30 ... tramway ... ; 22 h. ... : Chiens de paille.

Les séances spéciales

...

"Le film qui fait courir tout Paris"
LA FOLLE CAVALE

PRESSE

CORRESPONDANCE

A propos d'une « action »

A la suite de l'agression dont « le Monde » a été victime, dans ses locaux, le 2 juin dernier, de la part d'un groupe de l'Action nationaliste, nous avons reçu de plusieurs membres de ce mouvement, interpellés lors de cette action, les lettres suivantes :

Monsieur le directeur,

Suite à votre article figurant dans votre édition datée 4-5 juin 1978, sous le titre « Un groupe de l'Action nationaliste pénètre dans les locaux du *Monde* », je suis mis en cause personnellement et, en conséquence, je vous demande et, en tant que de besoin, je vous enjoins, en vertu de la loi du 24 juillet 1881, d'insérer aux même place et caractère, dans les délais légaux, le rectificatif suivant :

— Sur les faits :

Je n'ai commis aucun acte de violence sur un de vos collaborateurs, par contre, l'attitude de certains de vos collaborateurs, lors de mon arrestation, démontre bien d'où venait la violence.

— Sur le terme « conn... es services de police » :

Je ne possède pas de « casier judiciaire ». Que signifie alors cette formule ?

— Sur le terme « sans emploi » :

Je lutte depuis l'âge de vingt ans contre l'inégalité de droit résultant de certaines attitudes des dirigeants de cette société, et je tiens à préciser ceci :

Dans un article en date du 12 avril 1974 (« Société »), vous citiez ma conception de l'animation. Depuis lors, cette conception est utilisée par des animateurs et des gens de partis, elle est presque devenue officielle et est au centre des débats socio-culturels.

Elle est la source d'un travail de quinze années « sur le tas », sans aucun appui, ni politique, ni financier.

Cette action se traduit aujourd'hui par les réalisations suivantes :

— Psychologie et pédagogie du rapport.

— Théorie du mouvement.

— Traité du droit naturel, de droit national et de droit organique, avec proposition d'une étude de la Constitution, etc.

— Lancement d'un projet d'ordre socio-culturel qui tienne compte des concepts précités. Ces thèses me sont totalement personnelles, puisées dans aucun manuel.

Vous voyez que je sais m'employer.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

ALEXANDRE CHABANIS.

Monsieur le directeur de la publication,

Suite à votre article du 4-5 juin, je tiens à rectifier certains faits :

Oui, nous avons distribué un tract disant que vous déformez l'information.

Oui, ce tract a été distribué dans vos locaux, sans aucune violence de notre part.

Seuls certains de vos collaborateurs ont frappé et bousculé nos militants. Nous ne sommes pas à l'origine de cette bousculade. Notre intention était de rencontrer vos responsables, afin d'obtenir la libération de notre camarade séquestré dans vos locaux. La vitre cassée l'a été, sous la poussée de votre personnel et M. Michel Kajman s'est tout simplement « cassé la figure » dessus.

Les militants désignés pour mener ces négociations avaient reçu pour consigne de ne répondre à aucune violence. Pourtant ils se sont vus insultés, bousculés et frappés par certains de vos collaborateurs.

Par la suite, nous avons confirmé notre intention, en nous portant en avant, M. Avrin et moi-même, pour demander la libération de notre camarade séquestré par vos soins, sachant que la police était présente.

Prévoyant que la direction du *Monde* ferait appel à la police, nous avons remis à celle-ci, au moment de notre arrestation, une déclaration expliquant notre geste.

En ce qui me concerne, vous omettez dans votre relation des faits de préciser que j'ai été frappé au visage, sans réponse de ma part, alors que toute bousculade était finie.

PHILIPPE TARABELLA.

Monsieur le directeur de la publication,

Suite à un article de votre journal daté du 4-5 juin, je tiens à apporter le rectificatif suivant:

L'événement que vous relatez est une protestation contre la transformation par la presse de la réalité de notre action. A l'heure où la violence est quotidienne il n'est pas utile de la chercher là où elle n'existe pas. Les distributions de tracts dans les facultés menées par l'Unité nationaliste ne peuvent être assimilées à des opérations de commando ni plus ni moins d'ailleurs que le témoignage de protestation que nous avons fait devant votre journal le 2 juin dernier.

Cette interprétation de la réalité des faits est d'autant plus étonnante qu'on peut la comparer à l'indulgence que rencontrent dans vos colonnes les exactions des groupes marxistes (on en veut pour preuve la présentation que vous faites des derniers exploits des autonomes).

Y aurait-il alors deux poids, deux mesures ? Certains pourraient-ils tout se permettre alors que d'autres se verraient dénier le droit à la plus simple expression politique ?

Une telle attitude n'est pas conforme aux principes fondamentaux d'une réelle liberté d'expression. Celle-ci n'est pas une simple notion philosophique mais une nécessité qui doit être respectée par tous les pouvoirs, y compris la presse.

En transformant la réalité des faits et le sens de l'action des nationalistes, vous leur retirez la plus élémentaire liberté d'expression.

LIONEL AVRIN.

Monsieur le directeur,

Suite au communiqué qui est paru dans votre journal, je tiens à vous communiquer ma version. En effet, nous avons bien distribué un tract au journal *Le Monde* pour dénoncer le non-respect de la liberté d'expression, et notre intention était que le communiqué maintes fois envoyé puisse paraître dans une édition. Oui, il y a eu une bousculade, mais déclenchée par qui ?, sûrement pas par nous, puisque la consigne première était de ne pas répondre à la violence, et certains de vos collaborateurs l'utilisèrent pour nous empêcher de distribuer un tract. A ce moment-là notre intention fut de faire libérer notre camarade pris en otage dans vos locaux, mais les personnes désignées pour discuter avec vos responsables se sont vues, elles-mêmes, bousculées et frappées par vos collaborateurs et moi-même fus pris en otage alors que j'étais en dehors de vos locaux et que je parlais avec une personne faisant partie de votre personnel.

Ce qui est à regretter de la part d'un journal comme *Le Monde*, journal libéral, c'est avant qu'aucun incident n'ait lieu, vous ay appelé la police, ce que je pense être une atteinte à la liberté politique et contre le droit d'expression.

Je pense que vous conviendrez comme moi que le terme de « commando fasciste » ne correspond pas tellement et même pas du tout au genre d'incident qui s'est passé dans votre établissement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

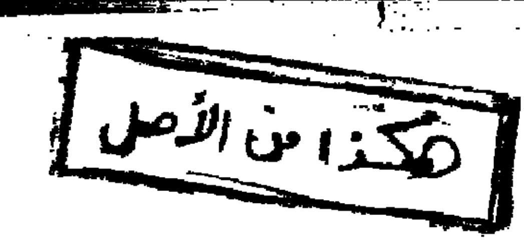
CLAUDE CHAZALON.

[Le droit de réponse est inscrit dans la loi. Quatre des membres du « commando » (comment le qualifier autrement ?) qui a envahi les locaux du « Monde », le 2 juin dernier, l'utilisent sans crainte de se contredire ou d'altérer parfois la vérité des faits.

Nous avons eu, ce jour-là, l'occasion d'apprécier ce que M. Chabanis entend par « psychologie et pédagogie du rapport » et par « théorie du mouvement ».]

● *La mairie de Paris* lance une revue d'information intitulée *Spécial Bulletin municipal officiel*, qui doit être tiré à cinq cent mille exemplaires et adressé, tous les trois mois, « *à tous les Parisiens qui votent* ». Le premier numéro a pour thème : « La vie l'été à Paris ». Il est préfacé par une lettre de M. Jacques Chirac.

Ce dernier, évoquant les risques de cambriolages pendant les mois d'été, affirme notamment : « *L'efficacité des mesures prises dépend des effectifs de notre police et ces moyens, je le répète, sont tragiquement insuffisants. Paris, depuis des années, voit l'Etat lui imposer des charges toujours croissantes pour financer les effectifs de police. Or ces effectifs, depuis cinq ans, n'augmentent pas.* »



هكذا من الأصل

PRESSE

CORRESPONDANCE

A propos d'une « action »

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

Un sondage international

L'« HOMO AUTOMOBILIS »

L'automobile provoque généralement dans tous les pays du monde les mêmes réactions, et des automobilistes aussi éloignés les uns des autres que peuvent l'être les Français, les Soviétiques, les Japonais et les Sud-Africains, ont beaucoup de points communs.

C'est ce qu'indique un sondage d'opinion entrepris auprès de plus de quatorze mille conducteurs répartis dans neuf pays, sur l'initiative de l'Association internationale pour l'étude du comportement des conducteurs, sous la direction de M. Jean L'Hoste, de l'organisme national français de sécurité routière.

Les facteurs humains sont toujours placés en tête des causes d'accidents de la route. Avec de faibles différences, les conducteurs sud-africains, espagnols, français, britanniques, japonais, ouest-allemands, suédois, yougoslaves et soviétiques sont tous d'accord sur ce point. La première cause humaine des accidents est l'inattention, ensuite l'agressivité. De même, dans tous les pays, sauf en R.F.A., où l'on place en tête, mais de peu, les maladies graves, estime-t-on que les accidents de la route constituent le danger le plus grave pour la vie des personnes.

Partout aussi, la manœuvre jugée la plus dangereuse sur la route est celle du dépassement. Quand d'autres véhicules suivent celui du conducteur interrogé, celui-ci avoue partout, sauf en U.R.S.S., qu'il a tendance à rouler plus vite.

Pour assurer plus de sécurité sur la route, les automobilistes divergent sur les actions à entreprendre : les Français situent en première place le contrôle technique des véhicules, qui n'existe pas en France, alors qu'il est appliqué dans plusieurs pays étrangers. Les Japonais souhaitent une meilleure information du public ; un peu partout, on met en avant l'amélioration de la formation des conducteurs.

Autre sujet de divergence : le port de la ceinture de sécurité. C'est, en France, que l'efficacité du port de la ceinture est le plus contestée. Et, de tous les pays où son port est obligatoire, c'est dans ce pays, avec la R.F.A., où il est le moins respecté. Les Espagnols, en revanche, paraissent, avec les Suédois, les plus disciplinés. Curieusement, les Britanniques, chez qui le port de la ceinture n'est pas obligatoire, déclarent l'utiliser assez souvent et reconnaissent son efficacité.

Les Français sont, parmi les automobilistes, ceux qui consomment le plus d'alcool, ce dernier étant présumé responsable par les autorités de 40 % des accidents. Au Japon, l'alcoolisme ne serait responsable que de 1,1 % des accidents. Pourtant, Français et Japonais ont pratiquement la même attitude face à l'alcool et ne le jugent que modérément responsable des accidents de la route.

A la question : « Vous arrive-t-il d'avoir le sentiment d'éviter de peu un accident grave ? », 47 % des Yougoslaves et des Sud-Africains répondent « souvent », alors que, dans la plupart des autres pays, la proportion de ce genre de réponse varie entre 7 % et 10 % des personnes interrogées.

Les automobilistes se retrouvent enfin dans l'idée qu'ils se font de l'avenir de la sécurité sur les routes. Le pessimisme est général : une majorité croit que le risque d'être victime d'un accident augmentera dans les dix prochaines années, ce qui est contredit par la tendance actuelle puisque, si le nombre des décès augmente, celui des véhicules et du kilométrage parcouru croît davantage encore.

★ Comité interministériel de la sécurité routière, 34, avenue Marceau, 75008 Paris, tél. 225-03-72.

TRANSPORTS

Les bateliers du canal du Midi au bord du naufrage

De notre correspondant régional

Toulouse. — Une crise de l'emploi sans précédent, la disparition progressive de la batellerie sur le canal du Midi, sont deux questions qui ont préoccupé gravement, et le conseil régional de Midi-Pyrénées, et le conseil général de la Haute-Garonne, réunis il y a quelques jours à Toulouse.

M. Alain Savary, président P.S. du conseil régional, indique que trente mille jeunes seraient à la recherche d'un emploi à la prochaine rentrée. En même temps, l'Etat au lieu de pratiquer le jeu de la relance économique ne libère les crédits qu'au compte-goutte, pratiquant une politique d'austérité qui a ses répercussions sur le développement du réseau routier (4 % seulement des crédits d'Etat ont été attribués) ; aucune mesure de sauvegarde n'a été envisagée à Paris pour venir en aide aux industries de sous-traitance de l'aéronautique.

De son côté, le conseil général de la Haute-Garonne a manifesté ses inquiétudes après le dépôt de bilan de la Coopérative de la batellerie pour laquelle une liquidation judiciaire est envisagée. Un problème qui pourrait provoquer à plus ou moins longue échéance la cessation de tout le trafic sur le canal du Midi, alors que des projets avaient été faits pour sa modernisation.

En l'espace de trois années, la batellerie du canal du Midi a accumulé un déficit de 33 millions de francs, en raison de la diminution de la navigation : cent trente péniches en 1975 avec un chiffre d'affaires de 860 millions de francs ; cent dix péniches en 1976 avec un chiffre d'affaires identique ; quatre-vingts péniches seulement en 1977 et le même chiffre d'affaires.

On estime à 500 000 francs l'aide qui pourrait permettre à la coopérative de sortir de l'impasse. Encore faudrait-il contribuer à une rénovation de ses structures, et agir de telle sorte que la modernisation du canal du Midi soit achevée avant la disparition définitive de la batellerie du Sud-Ouest, la seule à pouvoir relier la Méditerranée à Toulouse et de là à l'Atlantique par le canal des Deux-Mers. — L. P.

« LE BUDGET DES VOIES NAVIGABLES EST INDIGNE DE LA FRANCE » déclare le consortium pour l'aménagement de la Seine.

Au terme de l'assemblée générale du consortium pour l'aménagement et la modernisation de la Seine et des voies adjacentes, mercredi 12 juillet, M. Jacques Fléchet, président de cette association, et les membres du conseil d'administration ont décidé d'adresser au ministre des transports une motion dans laquelle ils s'élèvent, en des termes très critiques, contre la politique gouvernementale des voies navigables et contre « *un misérable budget, indigne de la France* ».

En dépit du très faible niveau du budget des voies navigables (environ 350 millions de francs par an), les membres du consortium ne veulent pas se laisser aller au « découragement », mais ils demandent que la politique d'équipement des voies navigables soient appréhendée de façon globale et qu'on ne privilégie pas tel ou tel projet. « *Cette division est suicidaire, car elle permet en discutant les avantages et les inconvénients de chacun des projets de ne pas aborder le problème dans son ensemble.* »

Rappelant les engagements pris il y a deux ans et demi par le président de la République les membres du consortium réclament un triplement du budget des voies navigables. Si depuis trente ans l'Etat et les collectivités ont dû faire face à d'autres investissements prioritaires, on constate aujourd'hui « *que les besoins de logements, d'écoles, d'hôpitaux, de télécommunications sont moins importants que jadis* ». Il est temps que les voies navigables deviennent à leur tour prioritaires.

Dans un premier temps, on peut imaginer que le budget de 1979 soit doté de 200 millions de francs supplémentaires (l'enveloppe globale serait ainsi portée à 550 millions de francs), ce qui permettrait d'engager sans retard les travaux de la liaison entre le Rhône et les bassins de Fos, « *liaison d'autant plus urgente qu'elle doit assurer la rentabilité des travaux réalisés sur le Rhône et que son absence fait supporter un très lourd préjudice aux armements qui ont cru à la programmation des travaux* ».

ENVIRONNEMENT

Les autorités japonaises assouplissent les normes antipollution appliquées aux automobiles

De notre correspondant

Tokyo. — L'agence japonaise pour l'environnement a annoncé, mardi 11 juillet, que les normes de pollution de l'air par l'oxyde d'azote allaient être assouplies. Les règlements adoptés en 1973 — à la suite de l'apparition sur Tokyo d'un brouillard photo-chimique — fixaient les taux maximum d'oxyde d'azote rejeté par les voitures à 0,2 partie par million. Les industies avaient jusqu'en 1981, pour les appliquer. Les normes sont désormais de 0,04 à 0,06 parties par million.

Cet assouplissement résulte à la fois d'une constatation de fait et de la pression des industries concernées. L'an dernier, en effet, on a constaté que la plupart des stations de mesure de la pollution atmosphérique indiquaient des taux d'oxyde d'azote dépassant largement les 0,02. D'autre part, les milieux d'affaires et le ministère du commerce international et de l'industrie menaient campagne depuis des années pour obtenir des normes antipollution plus tolérantes.

Cette campagne a même pris ces derniers temps un tour fort peu démocratique. Le parti communiste japonais a révélé récemment (le *Monde* du 8 juillet) que l'association des constructeurs d'automobiles avait fait « des dons importants » au parti libéral démocrate et au parti socialiste pour les « *encourager à soutenir le point de vue des industriels* ». Les recherches scientifiques sur lesquelles sont fondées les nouvelles normes auraient été financées, selon le P.C. japonais, par le patronat. Pour se conformer aux nouvelles normes les industriels devront réaliser des investissements d'une valeur de 500 milliards de yens, soit le cinquième de ce qu'ils auraient dû dépenser pour respecter les normes de 1973. Selon les chiffres officiels, soixante-deux mille personnes sont des victimes reconnues de la pollution, dont vingt mille pour la seule ville de Tokyo.

PHILIPPE PONS.

A Copenhague

VINGT-SIX ÉTATS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES ONT VAINEMENT DISCUTÉ DE LA PROTECTION DES BALEINES.

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Les représentants de vingt-six pays et organisations internationales se sont réunis pendant quatre jours à Copenhague pour essayer de réglementer la pêche à la baleine et mieux protéger les cétacés. Faut-il conclure qu'une nouvelle convention remplacerait celle de 1946 ? De l'avis des experts, cette dernière, qui n'avait été paraphée que par seize Etats, est dépassée étant données les techniques actuelles de pêche industrielle. Les décisions prises chaque année par la commission baleinière internationale fixant les dates de pêche et les quotas de prises n'empêcheront pas la disparition à court terme de certaines espèces de cétacés. En outre, les zoologues se sont aperçus que les baleines ne circulent pas librement à travers toutes les mers du globe, comme on le croyait, mais évoluent à l'intérieur de zones bien précises. Il conviendrait donc d'organiser leur protection région par région.

Mais les participants à la conférence de Copenhague n'ont guère progressé. Plusieurs délégations se sont heurtées, certaines se demandant s'il ne serait pas préférable d'approfondir la convention de 1946 au lieu de la remplacer, et s'il ne conviendrait pas d'étendre la réglementation à tous les cétacés, y compris aux dauphins et aux marsouins, également menacés.

CAMILLE OLSEN.

● *Marlenheim (Bas-Rhin) : non aux lignes E.D.F.* — Le conseil municipal de Marlenheim, localité de mille huit cents habitants située dans le Bas-Rhin, s'est prononcée à l'unanimité contre le projet d'installation à proximité du bourg d'un poste d'interconnexion des lignes haute tension de l'E.D.F. Ce poste devrait acheminer vers Paris le courant en provenance de Lauterbourg, Gerstheim, Sundhouse et Marckolsheim, quatre sites d'implantations éventuelles de centrales nucléaires le long du Rhin.

SPORTS

ESCRIME

CHAMPIONNATS DU MONDE

Le beau 14 juillet du fleuret français

De notre envoyé spécial

Hambourg. — Trois ans après le deuxième sacre de Christian Noël, Didier Flament, un Nordiste de vingt-sept ans, a redonné à la France, vendredi 14 juillet, à Hambourg (R.F.A.), le titre de champion du monde de fleuret. Pourtant la veille, après les phases préliminaires, les chances françaises paraissaient très compromises, par les éliminations de Boscherie et Jolyot, et le manque de préparation dont faisaient preuve Flament, Pietruszka et Bonnin, rejetés en repêchage. Mais dans le domaine de l'escrime, sport qui demande autant d'influx nerveux et de concentration que de condition physique, ou de sens tactique, la vérité d'un jour n'est que rarement celle du lendemain.

Ainsi, ni les observateurs, ni ses adversaires de l'après-midi — Haerter, l'intelligent Allemand de l'Est, Montano, l'ombrageux Italien, Soumagne, le volontaire belge, et Lapitski, le Soviétique champion du monde juniors en 1977 — ne reconnurent Flament retrouvé, et qui distillait des coups d'une grande pureté avec brio et efficacité. Le plus difficile, l'accession à la finale, était réalisé, et plus rien, même une certaine inexpérience à ce niveau, ne fut en mesure de troubler la sérénité du fleurettiste du Racing Club de France. Il se savait capable de traiter d'égal à égal avec n'importe quel adversaire, mais ignorait encore qu'il disposait de ressources physiques et morales bien supérieures à celles de ses rivaux. Il en fallait du reste pour s'imposer à l'issue de cette finale particulièrement éprouvante et longue de plus de trois heures.

Flament, qui avait concédé deux défaites à l'Allemand de l'Ouest Hein, follement encouragé par son public, et à l'inattendu Tchécoslovaque Koukal, dut en effet revenir en piste pour un barrage à quatre. Cette fois, ses attaques directes, portées avec à-propos, ses ripostes rapides comme l'éclair ne laissèrent aucune chance au Soviétique Romankov (2e), tenant du titre, à Hein (3e) et au Roumain Tiu (4e).

Après la faillite de Buenos-Aires en 1977, d'où les Français étaient revenus sans la moindre médaille, la victoire méritée de Didier Flament ne masque toutefois pas la légère régression des fleurettistes tricolores. Elle doit cependant donner un nouvel élan à une spécialité désemparée après les retraites internationales de Noël, Revenu et Talvard.

Les deux premières places occupées par Flament et Romankov, adeptes d'une escrime élégante et classique, ont en outre infligé un sévère démenti à ceux qui, depuis la victoire olympique à Montréal de l'Italien Dal Zotto et de l'équipe de République fédérale d'Allemagne, annonçaient le déclin du fleuret traditionnel. Manifestement Flament et Romankov, merveilleux techniciens, parlent le même langage et éprouvent un respect réciproque. « *C'est le tireur que je préfère rencontrer* », confiait le nouveau champion du monde ; « *Je souhaite bonne chance à Flament pour les Jeux olympiques de Moscou* », ajoutait son prédécesseur. A quelques pas de là, Hein, au style physique et controversé, répliquait : « *Ce sont deux écoles très différentes, mais tout aussi efficaces. Le passé récent l'a prouvé, l'avenir le confirmera.* »

Le leader des fleurettistes ouest-allemands pensait sans doute déjà au titre par équipe qu'il défendra — dimanche 16 et lundi 17 juillet — avec ses camarades. Décidément le débat entre les « classiques » et les « romantiques » n'est pas clos. C'est d'ailleurs un aspect séduisant propre à l'escrime que d'offrir à ses pratiquants la possibilité de choisir la méthode qui convient le mieux à leur personnalité et à leur morphologie.

JEAN-MARIE SAFRA.

COUPE DAVIS

Une révolution de circonstance

Ce devait être un événement, avec la sélection en Coupe Davis, pour la demi-finale de zone européenne contre la Grande-Bretagne, en simples, du plus jeune joueur français de tous les temps, Yannick Noah, âgé de dix-huit ans depuis le 16 mai (1). Ce fut, en ce 14 juillet, au stade Roland-Garros, une petite révolution de circonstance, après le forfait de dernière heure de Patrice Dominguez, toujours handicapé par ses douleurs dorsales et une contracture à une cuisse, et son remplacement par un autre débutant dans cette épreuve, Eric Deblicker.

Si on se réfère au classement officiel de l'association des tennismen professionnels, la tâche des Français pouvait dès lors paraître insurmontable. Yannick Noah, classé quatre-vingt-septième joueur mondial, et Eric Deblicker, intégré de justesse dans les cent premiers, affrontaient respectivement Christopher Mottram, le dix-septième, et John Lloyd, le vingt-sixième. Ce n'est pourtant qu'après plus de sept heures de lutte qu'ils rendirent les raquettes aux Anglais, qui mènent donc par deux victoires à zéro au terme de la première journée.

La meilleure image de cet acharnement des Français restera sans doute celle d'Eric Deblicker, luttant avec toute son énergie et l'anti-conformisme d'un sans-culotte pour bousculer et dérégler, dans les troisième et quatrième sets, le finaliste des derniers championnats d'Australie, avant de terminer le cinquième épuisé et victime de crampes, la tenue toute rougie par de multiples plongeons sur le court central.

L'apparition la plus prometteuse sera pourtant celle de Yannick Noah. Pour ses débuts dans une épreuve aussi paralysante que la Coupe Davis, ce fils d'un ancien footballeur professionnel sedanais a parfois manqué de maîtrise sur les points importants, mais il a au moins eu le mérite de prendre constamment l'initiative du jeu à son adversaire pour s'imposer au filet et réussir les plus jolis coups... et les plus belles « toiles ».

Yannick Noah devra certes encore beaucoup travailler, notamment sa volée et ses déplacements sur le court, mais son tempérament et son application sont déjà des plus prometteurs. Comment d'ailleurs ne pas croire en l'avenir d'un joueur classé encore à moins 15 voici quelques mois, devenu cette saison le seizième joueur français et qui ambitionne, à dix-huit ans, de passer, dès cette année, numéro un.

GÉRARD ALBOUY.

(1) En 1961, Daniel Contet avait été retenu en double contre le Brésil à l'âge de dix-sept ans et demi.

RESULTATS

GRANDE-BRETAGNE BAT FRANCE : 2-0

Mottram (G.-B.) b. Noah (Fr.), 3-6, 6-3, 9-7, 6-3 ; J. Lloyd (G.-B.) b. Deblicker (Fr.), 6-2, 6-2, 4-6, 3-6, 6-3.

SUEDE BAT ESPAGNE : 1-0

Johansson (Suède) b. Higueras (Esp.), 6-2, 6-2, 5-7, 6-2) ; Borg-Orantes, 6-2, 5-7, 6-3, arrêté à la nuit.

HONGRIE-ITALIE : 1-1

Barazzutti b. Szoke, 2-6, 6-1, 7-5, 6-3 ; Taroczy b. Panatta, 6-4, 6-3, 11-9.

TCHECOSLOVAQUIE BAT ROUMANIE : 1-0

Slozil b. Dirzu, 6-2, 6-4, 7-5 ; Smid-Haradeau, 7-5, 4-0, interrompu par la pluie.

HIPPISME. — *Le prix de La Chapelle, disputé le 14 juillet à Saint-Cloud et retenu pour le tiercé, a été gagné par* Tommy Who, *suivi de* Loughanreagh *et de* Bresolles. *La combinaison gagnante est 9-7-18.*

NATATION. — *Trois records de France individuels ont été battus, le 14 juillet à Laval, à l'occasion des championnats nationaux, par Fabien Noël sur 200 m nage libre (1 min. 54 sec. 37/100 contre 1 min. 54 sec. 61 pour Michel Rousseau), Guylaine Berger sur la même distance (2 min. 6 sec. 28/100 contre 2 min. 6 sec. 74 par elle-même) et Nelly Saque sur 400 m quatre nages (5 min. 5 sec. 30/100 contre 5 min. 6 sec. 25 par Patricia Clug).*

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Hinault : une contre-performance et une erreur

De notre envoyé spécial

Chamalière. — Le coup est rude et la note relativement lourde pour Bernard Hinault, qui a perdu 1 min. 40 sec. sur Zoetemelk, vendredi 14 juillet, au cours de l'étape contre la montre dont l'arrivée était jugée au sommet du Puy-de-Dôme. Le champion de France a raté son objectif. Il ne s'est pas emparé du maillot jaune, qui reste sur les épaules de Joseph Bruyère, et il a réalisé un temps supérieur de 54 sec. à celui de Pollentier, qu'on tenait pour son plus sérieux rival.

Faut-il s'en étonner ? Joop Zoetemelk, qui fait penser à Poulidor, est probablement le meilleur spécialiste actuel des courses de côte. Il nous a habitués à des exploits de première grandeur dans le col d'Eze, à l'occasion de Paris-Nice, et durant le Tour de France 1977, il avait gagné l'étape contre la montre de Morzine-Avoriaz, avant d'être déclassé pour dopage, dans des circonstances troublantes. Inférieur à sa réputation, l'autre jour, dans l'ascension du Pla-d'Adet, il a recouvré cette fois toute sa verve. Sur le 8 km en colimaçon qui mènent au sommet du volcan, sa souplesse s'est révélée plus efficace que la puissance de Bernard Hinault. Dans cette phase finale de la course, où l'engagement physique est total, le contraste des deux styles a retenu l'attention.

Une erreur stratégique

Le Néerlandais montait bien en ligne, en exploitant un développement exactement adapté à son rythme. Hinault, lui, progressait « en danseuse » à coups de pédales énergiques. Le premier négociait la route. Le second se battait avec elle. Mais Zoetemelk, qui comptait seulement 7 secondes d'avance sur son adversaire, au pied du Puy-de-Dôme, lui a repris 1 min. 35 sec. au cours de l'escalade, soit plus de 11 secondes par tranche kilométrique.

Hinault a-t-il payé en la circonstance les efforts qu'il avait accomplis la veille, pour enrayer les attaques déclenchées par Hézard et Raymond Martin, entre Figeac et Besse-en-Chandesse ? On peut le croire et penser que son directeur sportif, Cyrille Guimard, a commis une erreur stratégique en lui demandant d'intervenir personnellement pour rétablir l'ordre. En agissant de la sorte, le leader du groupe Gitane a puisé inutilement dans ses réserves avant une étape d'une importance capitale pour faire échouer une offensive qui ne présentait pas un réel danger, même si les hommes de tête s'étaient assurés une avance confortable.

Cette fausse manœuvre — mais ce n'est pas l'avis de Guimard — peut expliquer sa contre-performance du Puy-de-Dôme. Il n'a pas perdu pour autant le Tour de France, qui se jouera vraisemblablement entre les quatre premiers du classement général (Bruyère, Zoetemelk, Hinault, Pollentier) et qui reste très ouvert.

JACQUES AUGENDRE.

QUATORZIEME ETAPE : BESSE-EN-CHANDESSE-PUY-DE-DOME

(50,600 km contre la montre, individuel)

Classement. — 1. Joop Zoetemelk (P.-B.), 1 h. 25 min. 51 sec. ; 2. Pollentier (Belg.), à 46 sec. ; 3. Bruyère (Belg.), à 55 sec. ; 4. Hinault (Fr.), à 1 min. 40 sec. ; 5. Agostinho (Port.), à 2 min. 2 sec. ; 6. Van Impe (Belg.), à 3 min. 49 sec. ; 7. Kuiper (P.-B.), à 4 min. 2 sec. ; 8. R. Martin (Fr.), à 4 min. 42 sec. ; M. Martinez (Fr.), à 4 min. 51 sec. ; 10. Hézard (Fr.), à 4 min. 52 sec. ; etc.

Classement général. — 1. Joseph Bruyère (Belg.), 68 h. 51 min. 24 sec. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min 3 sec. ; 3. Hinault (Fr.), à 1 min. 50 sec. ; 4. Pollentier (Belg.), à 2 min. 38 sec. ; 5. Agostinho (Port.), à 6 min. 20 sec. ; 6. Kuiper (P.-B.), à 7 min. 15 sec. ; 7. M. Martinez (Fr.), à 10 min. 42 sec. ; 8. Maertens (Belg.), à 11 min. 17 sec. ; 9. Galdos (Esp.), à 12 min. 1 sec. ; 10. Wellens (Belg.), à 12 min. 31 sec. ; etc.







Le Monde

économie

AFFAIRES

UNITED AIRLINES CHOISIT LE BOEING-767

Un échec pour le projet européen

(Suite de la première page.)

L'intérêt de plusieurs compagnies aériennes — parmi lesquelles Eastern Airlines, Lufthansa, Air France, Swissair et Iberia, qui ont, sur plans, commandé ou pris des options sur une soixantaine de ces futurs avions — a déterminé Airbus Industrie à lancer le B-10 pour tenter de s'imposer dans un « créneau » qui apparaît comme l'un des plus vastes de la prochaine décennie.

Remplacer 260 avions sur 355

Pour les Européens, qui rencontrent de grandes difficultés à l'exportation face aux géants américains, il importait cependant d'arriver les premiers sur le marché pour contrebalancer cette puissance. C'est cette avance décisive qui vient de fondre d'un coup avec la décision d'United-Airlines — d'ailleurs prise un mois plus tôt que prévu. Depuis quatre ans que Boeing étudie une nouvelle génération d'avions, United — qui doit remplacer en quelques années deux cent soixante avions dépassés sur les trois cent cinquante-cinq que compte sa flotte — n'a cessé de manifester de l'intérêt pour les travaux réalisés à Seattle. Toutefois, au printemps dernier, alors qu'Eastern commandait vingt-trois Airbus et prenait vingt-cinq options sur le B-10, la compagnie avait manifesté beaucoup d'intérêt pour l'avion européen.

Même si la décision du 14 juillet, qui met un terme à ces espoirs, ne découle, selon M. Richard Ferris, président d'United, que de considérations purement techniques et économiques, elle n'en apparaît pas moins comme un sérieux barrage à la pénétration sur le continent américain du concurrent européen au moment où, à Washington, le Congrès poursuit son offensive contre lui.

Les polémiques nées des clauses financières du contrat passé entre Airbus Industrie et Eastern Airlines (*le Monde* du 16-17 avril) ont amené la sous-commission sur le commerce et les investissements internationaux de la chambre des représentants à ouvrir une enquête sur des pratiques commerciales susceptibles de fausser, selon elle, les règles de la concurrence. Si le contrat entre Airbus Industrie et Eastern avait enfreint ces règles, « *une révision financière des contrats existants s'avérerait nécessaire* », selon un membre de la sous-commission, certains experts ajoutant qu'une taxe allant jusqu'à 30 % pourrait être imposée aux importations d'Airbus.

La décision de l'administration américaine devrait être connue en octobre. On saura dès lors s'il reste une chance à l'Airbus de prendre une place autre que symbolique sur le marché américain.

JAMES SARAZIN.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FORD DÉMISSIONNE

Le directeur général de Ford, M. Lee Iacocca, devra démissionner. La décision, qui prendra effet le 15 octobre, a été prise au cours d'une réunion de deux jours du conseil d'administration de la firme automobile américaine, qui a donné lieu à de vives discussions. Ce départ est dû à une mésentente croissante entre M. Iacocca et M. Henry Ford II et à de récents changements à la direction de la compagnie. M. Iacocca, âgé de cinquante-quatre ans, était depuis trente-deux ans chez Ford, dont il assumait la direction générale depuis 1970.

● *Baisse de 35 % de la construction navale au Japon.* — La capacité de production de la construction navale japonaise devra être réduite de 35 % en un an pour que ce secteur industriel puisse survivre à la crise actuelle, vient de recommander le conseil de rationalisation de la construction navale.

LE SOMMET OCCIDENTAL DE BONN

Marchandage ou concertation

(Suite de la première page.)

Outre-Pacifique, le *Japon* se distingue par un niveau de croissance relativement élevé — même s'il est nettement inférieur à celui des années du «miracle». — et surtout la persistance d'un fort excédent commercial qui, en dépit des affirmations répétées du gouvernement nippon et du fait de la revalorisation du yen, a même tendance à croître. La hausse des prix a été cassée et le chômage est peu élevé (1,2 million) dans cette économie en perpétuelle adaptation à la demande mondiale.

La mobilité et la mobilisation japonaises tranchent avec la lenteur et les difficultés de la mue industrielle en Europe occidentale. Même l'*Allemagne fédérale*, malgré la solidité de son économie et la docilité de sa main-d'œuvre, semble parfois à court de souffle. Le chômage n'a diminué que légèrement pour toucher encore 900 000 personnes. En fait, malgré un net ralentissement de la croissance, dû à l'atonie des investissements, la R.F.A. campe, avec succès, sur la ligne de défense des prix. La faiblesse de son inflation et la tenue de sa monnaie lui assurent un excédent commercial substantiel.

Les autres pays européens ont réussi, en raison d'ailleurs du niveau de l'activité économique, à retrouver un certain équilibre extérieur. Il en est ainsi de la *France*, qui a même enregistré, depuis le début de 1978, un léger excédent commercial. Toutefois, la hausse du coût de la vie, liée à la majoration des tarifs publics et à la libération des prix industriels, risque d'entraîner un tassement du pouvoir d'achat des consommateurs qui ont été à l'origine d'une modeste reprise. Ainsi, le B.I.P.E. (Bureau d'informations et de prévisions économiques) estime que la croissance du produit national brut (1) sera seulement de 2,7 % en 1978 (2,9 % en 1979).

Le même pourcentage est prévu pour la *Grande-Bretagne*, qui a pu, grâce à une politique des salaires soutenue par les syndicats, retrouver un taux d'inflation à un chiffre. Mais ce succès est fragile, la mise en place de la phase 4 (1er août 1978-31 juillet 1979) de cette stratégie s'avérant délicate à l'approche des élections, alors que le chômage frappe 1,4 million de citoyens. Cependant, Londres a restauré son équilibre extérieur, remboursant même, de façon anticipée, un prêt du Fonds monétaire international.

L'Italie, elle aussi, a procédé à un apurement de ses dettes auprès du F.M.I., de la Communauté européenne et de l'Allemagne fédérale, ce qui lui permet d'envisager de nouveaux emprunts. La hausse des prix a été ralentie ; mais le pays compte « *officiellement* » 1,5 million de chômeurs, le déficit du secteur public est particulièrement important et l'activité économique s'inscrit en baisse par rapport à l'an dernier.

Ainsi — trait commun — la langueur semble à nouveau, après une légère reprise, s'emparer des sept pays du sommet, puisque les Etats-Unis risquent d'être à leur tour atteints. Cet essoufflement outre-Atlantique peut d'ailleurs avoir pour effet de freiner leurs importations de produits industriels et de biens d'équipement, tout en les conduisant à pousser leurs exportations, comme Washington en exprime souvent l'intention. La crise économique, révélée par la crise de l'énergie en 1973, a conduit, en tout cas, les Sept — qui représentent la moitié des échanges mondiaux — à faire preuve d'agressivité commerciale et à s'affronter, plus sévèrement que jamais, sur les différents marchés du monde. Dès lors, les conflits d'intérêt l'emportent sur le désir — affiché — de concertation, comme le montre le demi-échec des négociations commerciales multilatérales à Genève.

Dès avant la réunion de Bonn, chacun des pays a fait preuve de bonne conscience, et par avance rejette la responsabilité d'un échec sur les autres. Les Européens ont reproché aux Américains leur laxisme énergétique et monétaire, aux Japonais leur surplus commercial. Tokyo et Washington, de leur côté, ont dénoncé la faiblesse de la croissance et le protectionnisme dans la C.E.E. Dans un tel climat de surenchère, qui risque de donner lieu, dans la capitale ouest-allemande, à un simple marchandage — ou pire à un dialogue de sourds, — il n'est guère d'espoir de s'attendre à une prise de conscience moins égoïste.

Cinq grands thèmes sont à l'ordre du jour du sommet : la lutte contre l'inflation et le chômage et les problèmes de la croissance ; l'énergie et les mesures propres à réduire la consommation énergétique ; le commerce international et le protectionnisme ; les rapports avec les pays en développement ; les questions monétaires internationales. Ainsi il sera sans doute à nouveau envisagé d'augmenter l'aide au tiers-monde. Mais les mots masquent la réalité, puisque, en dépit des déclarations antérieures, cette aide a encore diminué l'an dernier.

Permettre aux pays démunis de se développer — peut-être par l'instauration d'un impôt international affecté à cette fin — pourrait contribuer à améliorer la situation des nations favorisées. Ainsi, aux Etats-Unis, les ventes au tiers-monde représentent déjà un million d'emplois. Une politique en leur faveur stimulerait la demande des pays pauvres et faciliterait la relance mondiale. Une telle démarche demande toutefois de sortir du court terme et de faire preuve de détermination politique. L'interdépendance est un fait, la solidarité une action.

MICHEL BOYER.

(1) Selon le BIPE, le P.N.B. augmenterait en 1978 de 4 % aux Etats-Unis, de 5,5 % au Japon, de 2,4 % en Allemagne fédérale, de 2,7 % en Grande-Bretagne et de 2,2 % en Italie. Ces prévisions sont inférieures, sauf pour le Japon et l'Italie, aux estimations de l'O.C.D.E., qui doivent toutefois être révisées fin juillet.

PRÉVISIONS MOROSES POUR 1978

	P.N.B. (en %)	Prix (en %) (12 mois se terminant en mai)	Balance des paiements courants (en milliards de dollars)
Etats-Unis	4,2	6,9	— 19,2
Canada	3,7	9	— 3,7
Japon	5	3,5	10
R.F.A.	3,2	2,7	3
Grande-Bretagne	3	7,7	3,5
Italie	1	12,2	1,7
France	3,2	9	— 2

Source O.C.D.E. — Selon des statistiques nationales qui ne sont pas strictement comparables, le chômage représentait, pour le dernier mois connu, 5,7 % de la population active aux Etats-Unis ; 8,6 % au Canada ; 2,3 % au Japon ; 3,9 % en R.F.A. ; 5,7 % en Grande-Bretagne ; 6,8 % en Italie et 5,7 % en France.

Quatrième sommet

Le quatrième sommet des pays industrialisés se tient dans une atmosphère plutôt sceptique.

Ces réunions ont leur origine dans une initiative de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République estimait à son arrivée à l'Elysée, et estime toujours, que la crise économique occidentale, si elle a été déclenchée par le brusque enchérissement du pétrole en 1973, est entretenue et aggravée par le comportement de certains Etats, et tout particulièrement le laxisme américain. « Locomotive » économique et banquier de l'Occident, les Etats-Unis émettent, à leur convenance, une monnaie que leur puissance politique fait accepter partout, bien qu'elle soit inconvertible et qu'elle se déprécie constamment. La spéculation et les désordres que cette pratique entraîne font obstacle à la reprise.

En 1974, l'idée du président de la République était de mettre face à face, en tout petit comité, les seuls dirigeants suprêmes des puissances économiques qui jouent un rôle déterminant, afin qu'ils se placent réciproquement — le président des Etats-Unis étant plus spécialement visé — devant leurs responsabilités.

L'idéal eût été de ne réunir, seuls à seuls, que cinq ou six chefs d'Etat et de gouvernement qui auraient pu se parler en toute franchise, mais cela se révéla impraticable. Le cercle fut élargi à des ministres et, aux participants de Rambouillet, furent successivement adjoints les représentants de la Communauté européenne, puis ceux du Canada. Le sommet de Rambouillet ne fut un succès que sur le papier : les autorités monétaires furent chargées de « *contrecarrer les désordres des marchés et les fluctuations erratiques des taux de change* ».

Cette bonne résolution fit long feu et ne modifia en rien la politique financière américaine. Le sommet de Porto-Rico, qui n'était qu'un épisode de la campagne électorale de M. Ford, fut sans conséquences. Celui de Londres permit surtout à M. Carter de prendre un premier contact avec ses partenaires et marqua le début d'une certaine concertation dans le domaine nucléaire. Mais les problèmes des relations économiques et financières occidentales restaient entiers.

MAURICE DELARUE.

(Publicité)

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

SECRÉTARIAT AUX MUNICIPALITÉS

MUNICIPALITÉ DE TRIPOLI

Appel d'offres international pour la réalisation des projets des deuxième et troisième voies circulaires de Tripoli (tronçons Est et Ouest de la première phase).

La municipalité de Tripoli invite les sociétés internationales spécialisées à soumissionner leurs propositions dans le cadre d'un appel d'offres international concernant la réalisation des travaux des tronçons Est et Ouest de la première phase de construction des voies circulaires de la ville de Tripoli et ce selon les conditions, qualifications et documents relatifs à cet appel.

Les travaux susvisés concernent la construction d'une voie à double ou triple file sur environ 16 kilomètres pour les deux parties, de 6 croisements à différents niveaux et un croisement par sens giratoire au même niveau, la voie devant être entrecoupée par les routes actuelles par le moyen de ponts en ciment et armatures renforcées de taille variable allant de 20 mètres à 36 mètres auxquels s'ajouteront 11 ponts secondaires.

La nature des travaux exige que l'entreprise concernée dispose d'une vaste expérience dans le domaine de la construction des ponts et chaussées et en général d'une capacité établie en matière de gestion de contrats.

Les propositions à soumettre devront être établies sur la base de prix fermes. Ces prix pourront éventuellement être exprimés différemment, mais, dans ces cas, la méthode utilisée pour leur calcul doit faire l'objet d'une description nette, détaillée et déterminée décrite dans une lettre indépendante qui accompagnera la proposition.

Les copies des cahiers des charges et documents relatifs à cet appel peuvent être obtenus auprès de la municipalité de Tripoli, Jamahirya Arabe Libyenne Socialiste Populaire à partir du 8 mai 1978 moyennant règlement de 500 dinars libyens. Les propositions doivent être soumissionnées avant le 26 août 1978, à midi au plus tard, et accompagnées d'un dépôt de garantie initial de 100.000 dinars libyens pour chaque tronçon. La garantie doit être émise par une banque opérant déjà en Libye et doit rester valable trois mois après la date de validité de la proposition.

Les propositions seront considérées valables et ne peuvent être retirées pendant six mois à partir de la date de clôture d'acceptation des dossiers. La municipalité se réserve le droit d'accepter les offres, soit pour un, soit pour les deux tronçons sans avoir à justifier son choix.

SOCIAL

En bref...

● *Chez Manufrance, à Saint-Etienne*, bien que la C.F.D.T. ait quitté, le 12 juillet, la table des négociations, le personnel s'est prononcé par un vote à bulletin secret, le 13 juillet, en faveur du plan de redressement proposé par la direction. Ce plan prévoit 334 licenciements.

● *Chez Beckton-Dickinson France, à Pont-de-Claix* (Isère), un accord est intervenu le 13 juillet, après neuf semaines de conflit, entre la direction et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., notamment sur un relèvement de la grille des bas salaires. Sept personnes licenciées au début du mouvement ont été réintégrées. Par contre, trois autres ouvriers licenciés avant n'ont pas été repris.

● *A la Société générale des filatures et tissages, de Flers* (Orne) — 800 salariés, — la direction a annoncé le 13 juillet 481 licenciements pour raisons économiques d'ici la fin de l'année.

● *Aux Etablissement Microfusion du Creusot (Saône-et-Loire)*, deux délégués syndicaux (C.G.T. et C.F.D.T.) sont menacés de licenciement après leur condamnation, le 30 juin, par le tribunal correctionnel de Chalon-sur-Saône pour vol et séquestration.

● *Le déficit de la Sécurité sociale atteindra environ 6 milliards de francs en 1978*, estime la C.G.T. Ses représentants à l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) ont lancé un cri d'alarme lors de la réunion du conseil d'administration de cet organisme, le 12 juillet. Au lieu de l'excédent de trésorerie annoncé par Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, déclare la C.G.T., le déficit qui apparaît résulte des pertes de recettes dues au développement du chômage, de l'insuffisance du relèvement du plafond en 1978, des charges indues et des compensations au bénéfice des régimes des non-salariés.

● *Les retraites du régime général de Sécurité sociale sont augmentées de 4,40 %, à compter du 1er juillet.* — Au total, la majoration aura été de 13 % pour l'année 1978. Le prochain relèvement aura lieu au 1er janvier 1979.

La revalorisation ne s'applique pas aux avantages « vieillesse » de caractère forfaitaire (minimum vieillesse, fonds national de solidarité). Selon la caisse nationale vieillesse, la moyenne des retraites, dites normales, est de 820 par mois.

● *Les responsables de la région Alpes-Méditerranée de la Fédération des exploitants agricoles* et du Centre des jeunes agriculteurs, ont fixé au cours d'une réunion tenue à Avignon en présence des parlementaires, quatre préalables à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun : suppression des écarts entre monnaies nationales et franc vert, modification des règlements communautaires, périodes transitoire de dix ans et stricte application des nouveaux règlements.

● *Le premier ministre tunisien, M. Nouira*, estime que « l'élargissement du Marché commun à la Grèce, à la Turquie, à l'Espagne et au Portugal pose de graves problèmes » à la Tunisie, et propose l'organisation d'une conférence euro-méditerranéenne. Dans un entretien publié samedi 15 juillet par le quotidien *le Matin*, M. Nouira rappelle que le traité de Rome a prévu que des conditions spéciales seraient proposées aux pays du Maghreb, en raison de leurs rapports historiques et de leurs courants d'échange traditionnels avec la France. M. Nouira propose en conséquence que soit organisée une conférence réunissant les pays de la C.E.E., les pays nord-africains et ceux qui postuleraient à entrer dans cette communauté, afin de chercher et de trouver une solution dans le cadre d'une solidarité euro-méditerranéenne.

● ERRATUM. — Le chiffre des offres d'emplois en données corrigées des variations saisonnières, indiqué dans *le Monde* du 15 juillet, a été erroné par suite d'une répétition de lignes. En réalité, les offres sont passées, de fin mai à fin juin, de 86 500 à 83 400, soit — 3,6 %.

● *La C.G.T.* accuse « *Giscard et Barre* » d'avoir « *porté délibérément atteinte à la souveraineté nationale* » en acceptant « *la création d'un Fonds monétaire européen, de nature identique au F.M.I., et dont le maître-d'œuvre sera la R.F.A., ce qui augure de sa destinée* ». La C.G.T., dans son communiqué, estime que « *la relance de l'intégration économique et financière va permettre aux groupes multinationaux industriels et financiers d'imposer partout une politique d'austérité renforcée et durable* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE FRANCE

La Société Docks de France et ses filiales ont réalisé, au cours du premier semestre 1978, un chiffre d'affaires toute taxes comprises de 1.958 millions de francs, soit une progression de 14,40 % sur la même période de 1977.

USINOR CHATILLON NEUVES-MAISONS

Les conditions actuelles du marché des produits sidérurgiques et ses perspectives ont conduit les sociétés Usinor et Châtillon Neuves-Maisons à mettre à l'étude les possibilités d'une plus grande coordination de leurs activités industrielles et commerciales, lesquelles sont complémentaires tant dans le Nord qu'en Lorraine.

Bourses étr[...]

NEW-YORK

LES MATIÈRES PREMIÈRES

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 14 juillet 1978

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Bourses étrangères

NEW-YORK
Très bonne semaine

Wall Street a connu une très bonne semaine, grâce, en particulier, à une flambée des cours à la veille du week-end, de sorte que l'indice Dow Jones a gagné 28 points à 839,82.

La toile de fond n'était pourtant pas très riante : chute du dollar, forte progression de la masse monétaire, menace d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt, inflation persistante... Mercredi, néanmoins, les rumeurs (non confirmées) d'une découverte de pétrole par Texaco, sur la côte de l'Atlantique, orientaient les cours à la hausse. Jeudi, les propos pessimistes de M. Miller, président du FED, sur l'inflation étaient contre-balancés par la publication de brillants résultats trimestriels pour certaines grandes sociétés. Vendredi, enfin, l'annonce d'un contrat « géant » de 1,6 milliard de dollars signé par Boeing avec United Airlines, pour l'achat de soixante appareils moyen-courriers, provoquait un grand mouvement d'enthousiasme et une flambée des cours. Cette commande a été interprétée comme un signe de confiance dans l'industrie américaine, préférée à l'industrie européenne, qui présentait l'Airbus.

Le volume des transactions est passé de 83,76 millions de titres (pour une semaine de quatre jours) à 128,57 millions de titres.

	Cours 7 juill.	Cours 14 juill.
Alcoa	40 7/8	43 3/8
A.T.T.	59	60
Boeing	52 5/8	59 3/8
Chase Man Bank	30 1/4	32 1/4
Du P. de Nemours	112 3/4	116 1/2
Eastman Kodak	53 1/8	56 1/4
Exxon	44 1/8	45 3/8
Ford	46 3/4	46 7/8
General Electric	50 5/8	53 1/2
General Foods	32 1/4	32
General Motors	58 3/4	61 1/8
Goodyear	16 3/4	16 3/4
I.B.M.	260 1/2	267 1/2
I.T.T.	30 1/2	31
Kennecott	21 7/8	22 1/4
Mobil Oil	61	62
Pfizer	32 3/4	34 1/8
Schlumberger	84 1/4	86
Texaco	23 7/8	26 1/4
U.A.L. Inc.	29 3/4	31 7/8
Union Carbide	36 5/8	38 1/8
U.S. Steel	26	26 1/2
Westinghouse	21 3/4	21 7/8
Xerox Corp.	52 3/4	55 3/4

LONDRES
Vive reprise

Des progrès sensibles ont été enregistrés cette semaine à la Bourse de Londres, où un climat de plus grande confiance s'est instauré, grâce à l'amélioration de plusieurs indicateurs économiques importants : (rythme d'augmentation de la masse monétaire, rythme de l'inflation, balance des paiements).

Lundi, l'indice FT progressait de 10 points (l'avance la plus vive depuis avril), et le mouvement se poursuivait par la suite, freiné par des ventes bénéficiaires. En fin de semaine, des valeurs vedettes comme ICI, Beecham, Unilever, Dunlop et Rank enregistraient des hausses atteignant jusqu'à 6 %. British Petroleum a fortement monté sur des informations (non confirmées) suivant lesquelles un vaste gisement de pétrole aurait été découvert au large des îles Shetland. Les mines d'or ont modestement progressé.

Indice du « Financial Times » : industrielles, 474,4 contre 455,6 ; mines d'or, 160,6 contre 159.

	Cours 7 juill.	Cours 14 juill.
Bowater	183	187
Brit. Petroleum	824	868
Charter	136	142
Courtaulds	114	122
De Beers	376	381
Free State Geduld*	20	21 3/4
Gt Univ Stores	266	281
Imp. Chemical	362	386
Shell	555	568
Vickers	172	169
War Loan	30	30 7/8

TOKYO
Soutenu

Malgré d'abondantes prises de bénéfices, la Bourse de Tokyo a encore battu ses records de hausse, s'inscrivant en fin de semaine à son plus haut niveau historique. Les opérateurs tablent toujours sur une relance de l'activité pour combattre le chômage.

	Cours 7 juill.	Cours 14 juill.
Canon	470	466
Fuji Bank	279	278
Honda Motors	575	574
Matsushita Ind.	761	730
Mitsubishi Heavy	125	124
Sony Corp	1 700	1 670
Toyota Motors	919	894

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du cuivre — Baisse persistante du sucre

METAUX. — *La reprise des cours du cuivre s'est confirmée au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal sont revenus à leur niveau le plus bas depuis fin 1976 atteignant 497 275 tonnes (— 5 925 tonnes). La production mondiale de métal raffiné serait inférieure de 220 000 tonnes à la consommation cette année, mais à ce chiffre il faudrait ajouter la perte de production du Zaïre, estiment les spécialistes du CIPEC. Une amélioration progressive des cours est d'ailleurs prévue par eux pour les derniers mois de l'année, mais pourra-t-elle vraiment avoir lieu, car les stocks mondiaux sont actuellement à un niveau très élevé. Aux Etats-Unis, les importations de métal se sont fortement accrues en avril s'élevant à près de 80 000 tonnes, chiffre qui représenterait cinq fois leur niveau normal.*

Progression des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. Le Conseil international de l'étain réuni à Londres relèvera-t-il les fourchettes de prix pour satisfaire les revendications des pays producteurs ? Un compromis pourrait s'établir portant sur une augmentation de 100 à 150 dollars malais, chiffre inférieur aux revendications des producteurs. Pour l'année en cours le déficit de production est évalué à 10 000 tonnes et ne pourra être comblé que par les liquidations de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains. La contribution de 5 000 tonnes des Etats-Unis au stock régulateur est reportée.

Nouvelle avance des cours du zinc à Londres. Pour ramener les stocks mondiaux anormalement élevés à un niveau normal, l'offre mondiale de métal restera inférieure à la demande, les restrictions de capacité de production seront donc maintenues, telle est la décision prise par le groupe d'études international du plomb et du zinc, lors de sa dernière réunion à Vienne. Facteur supplémentaire de fermeté, deux producteurs américains ont relevé le prix de leur métal de 1,5 cent la livre pour le porter à 30,5 cents, ce qui annule la baisse intervenue le mois dernier.

TEXTILES — *Variations restreintes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Le stock de la corporation australienne de la laine est revenu à 896 638 balles au lieu de 1,09 million de balles. Pour la saison 1977-1978 terminée le 30 juin, les achats de soutien ont porté sur 493 685 balles inférieures aux liquidations progressives faites lors des ventes aux enchères, qui ont porté sur 691 103 balles.*

DENRÉES. — *La baisse des cours du sucre se poursuit sans discontinuer depuis plusieurs semaines. Les récoltes de l'Inde et de la Chine enregistreraient des augmentations respectives de 35 % et 15 %.*

Les cours du cacao ont été soutenus sur les différents marchés, malgré la diminution de la consommation dans plusieurs pays. Les broyages de fèves ont fléchi de 18,2 % aux Etats-Unis durant le second trimestre par rapport au trimestre correspondant de 1977. Une baisse de 5 % à 10 % est attendue en Grande-Bretagne et en Allemagne. Le surplus de production pour la saison 1977-1978 est estimé par une firme privée britannique à 116 000 tonnes et par l'organisation internationale à 49 500 tonnes.*

Effritement des cours du café en corrélation avec la diminution des prix à l'exportation intervenue en Colombie.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 14 juillet 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 711,50 (690,50) ; à trois mois, 728,50 (709,50) ; étain, comptant, 6 675 (6 550) ; à trois mois, 6 590 (6 500) ; plomb, 315 (303 ; zinc, 313 (309).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,20 (59,20) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferrailles, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (78) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 152-157 (149-154).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 716 (1 690).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, octobre, 59,95 décembre, 61,80 (60,98).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), octobre, 242 (241) ; jute (en dollar par tonne), Pakistan, White grade C, 475 (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juillet, inch. (23,50).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (650).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 53,50-54,75 (53,75-54,75).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 236-238 (230-230,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, septembre, 138 (137,40) ; décembre, 134,50 (134,30) ; sucre, septembre, 6,45 (6,71) ; octobre, 6,57 (6,83) ; café, septembre, 133 (133,01) ; décembre, 124 (127,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 88 (91,10) ; octobre, 89,50 (92,70) ; café, septembre, 1 319 (1 321) ; novembre, 1 257 (1 258) ; cacao, septembre, 1 706 (1 705) ; décembre, 1 699 (1 687).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 417 (1 425) ; décembre, 1 400 (1 395) ; café, septembre, 1 130 (1 175) ; novembre, 1 135 (1 140) ; sucre (en francs par tonne), août, 818 (820) ; octobre, 819 (835).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, septembre, 316 1/4 (331) ; décembre, 323 1/3 (334 2/4) ; maïs, septembre, 238 1/4 (250 1/2) ; décembre, 244 1/2 (252).

Bourse de Paris

SEMAINE DU 10 AU 13 JUILLET

Un été qui commence bien

BIEN que le soleil se soit enfin décidé à briller un peu partout, le calme estival ne n'est pas encore installé cette semaine à la Bourse de Paris. Devant une assistance étonnamment fournie pour une première quinzaine de juillet, les valeurs françaises ont poursuivi et même accéléré le mouvement de hausse amorcé quinze jours plus tôt. En quatre séances — le palais Brongniart était fermé pour le 14 juillet, — les indices ont progressé d'environ 3,5 % en termes réels (compte tenu du détachement de nombreux coupons annuels). Plus surprenant encore, l'activité quotidienne s'est constamment gonflée, jusqu'à retrouver les niveaux élevés du mois de mai dernier.

Contrairement à ce qui s'était passé les deux semaines précédentes, les investisseurs n'ont pas attendu la veille du week-end pour se précipiter sur les actions françaises. Dès lundi, le ton était donné, et, à l'issue d'une séance très active pour la saison, les cours avaient progressé d'environ 1,5 %. Un peu plus discutées le lendemain, les valeurs n'en poursuivirent pas moins le urprogression, et s'adjugèrent un nouveau gain moyen de 1,3 %. Mercredi, quelques ' entes bénéficiaires, bien légitimes, vinrent ralentir un peu le mouvement, mais le marché conserva ses bonnes dispositions.

A l'issue de la dernière séance de la semaine, en dépit d'une stagnation des indices et d'un accès de faiblesse du rythme des échanges, l'atmosphère était encore excellente autour de la corbeille. Beaucoup, en effet, s'attendaient à un recul des cours, pour trois raisons principales. D'abord, après cinq séances consécutives de hausse vigoureuse, il eût été logique que le marché « souffle » un peu. Ensuite, parce que la tradition veut que les veilles de week-end — surtout lorsqu'ils durent trois jours — soient peu propices à une bonne orientation de la tendance. Enfin, les établissements bancaires et financiers ayant, la plupart, fermé leurs portes jeudi à midi, la Bourse a été privée d'une partie de son alimentation quotidienne, ce qui aurait pu entraîner un glissement des cours. On pourrait encore ajouter que, à quatre séances des opérations de liquidation, et compte tenu d'une hausse moyenne de 7,5 % des valeurs françaises, une petite vague de ventes visant à alléger les engagements à découvert n'aurait surpris personne. Rien de tout cela ne s'étant produit, doit-on considérer la partie simplement remise, le marché s'orientant inéluctablement vers la baisse la semaine prochaine ? Peu de professionnels étaient prêts à le jurer.

Pour la majorité d'entre eux, le mouvement actuel de hausse est sain et solide. Les ordres d'achats viennent en partie de l'étranger (Allemagne surtout), mais les français ne sont pas absents du phénomène. Les investisseurs institutionnels, comme les autres, paraissent avoir décidé de réinvestir quasi-automatiquement les dividendes actuellement versés par les sociétés. Si cette tendance se vérifiait au fil des prochaines semaines, le marché bénéficierait ainsi d'un apport d'argent frais considérable, puisqu'en 1977 les seules sociétés françaises inscrites à la cote officielle ont versé pour près de 6,5 milliards de francs à leurs actionnaires ! Autre source éventuelle d'ordres d'achats : les SICAV. Dans le cadre de la loi sur l'orientation de l'épargne et pour permettre à leurs souscripteurs de bénéficier de la détaxation en capital des fameux cinq mille francs, de nombreux établissements financiers sont conduits à créer de nouveaux produits répondant aux normes exigées. Déjà, la banque Rothschild et la B.N.P. ont donné l'exemple en annonçant la création de SICAV détenant au minimum 60 % d'actions françaises. D'autres établissements vont suivre et si, dans un premier temps, les gérants de ces fonds se contentent pour l'essentiel, de procéder à des compensations internes (l'on retire les actions françaises des anciennes SICAV pour les placer dans les nouvelles), il est probable qu'ils seront conduits à plus ou moins long terme à venir faire leurs « emplettes » directement sur le marché.

Enfin, il ne faut pas oublier non plus les fonds communs de placement dont les prochaines créations — dès que les décrets d'application de la loi seront publiés — pourraient également attirer une nouvelle clientèle au palais Brongniart. L'ancienne, pour l'instant, s'occupe toujours activement de rechercher les valeurs dont les cours moyens, en 1972, étaient nettement plus élevés qu'aujourd'hui, puisque la loi leur offre cette possibilité d'échapper à la taxation des plus-values...

A la Bourse de Paris, pour le moment, on ne se préoccupe ni de la politique ni de l'économie française et ses aléas. Après tout, comme le souligne la banque Jordaan dans sa dernière note de conjoncture, « la rentrée économique et sociale se déroulera sur un fonds de détérioration conjoncturelle » certes, mais l'on enregistrera aussi « une amélioration essentielle : celle des prix ». Ce n'est pas négligeable.

PATRICE CLAUDE.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Calme

Le calme a régné sur le marché monétaire de Paris au cours d'une semaine pratiquement réduite à trois jours par le demi-chômage de jeudi et le chômage du vendredi 14 juillet. Le loyer de l'argent au jour le jour a légèrement remonté (7 1/2 % contre 7 1/4 %), sans que cette hausse revête une grande signification. La Banque de France a continué à alimenter le marché, adjugeant 2,2 milliards de francs au taux inchangé de 7 1/2 % pour l'échéance du 17 juillet, un peu chargée.

A terme, peu de changements ont été observés. Le changement de climat observé la semaine précédente s'est confirmé. Les craintes relatives à un affaiblissement du franc d'ici la fin de l'année s'estompent, et, avec elles, la perspective d'une certaine tension des taux.

La tenue de notre monnaie est, pour l'instant, très satisfaisante et les pronostics des cambistes restent optimistes pour les prochains mois, ce qui alimente un courant de capitaux dirigé sur Paris. Dans ces conditions, et contrairement à ce que les trésoriers de banques pensaient il y a un mois, le niveau des taux d'intérêt sur la place de Paris pourrait encore légèrement fléchir.

Le deuxième emprunt d'Etat de l'année, lancé, mardi 11 juillet, pour un montant de 2,5 milliards de francs, a été couvert très rapidement, la souscription ayant été close le même jour. Comme pour le premier emprunt (de 3 milliards de francs), lancé en mai dernier, les souscriptions des particuliers ont été nombreuses, bien que ces émissions soient destinées plus particulièrement aux organismes institutionnels (caisse de retraite, compagnies d'assurances, etc.).

Un troisième emprunt est prévu à l'automne, contribuant aussi à contenir la progression de la masse monétaire, qui a été très rapide en avril (14 %, alors que l'objectif est fixé à 12 %). En mai, le rythme annuel est revenu à 13 %, et les milieux officiels attendent avec impatience les résultats de juin.

Aux Etats-Unis, la masse monétaire sous deux de ses définitions (M1 et M2) a fait un nouveau bond cette semaine, augmentant de 4,9 milliards de dollars et de 6 milliards de dollars respectivement. M. William Miller, président du Federal Reserve Board, prévoit une hausse des taux d'intérêt encore pendant quelques mois et estime que le sommet de la courbe serait atteint « avant la fin de l'année. Il s'est déclaré préoccupé par le comportement de la masse monétaire (M1), qui progresse à un rythme annuel de 8 %, alors que l'objectif officiel est de 4 % à 6,5 %.

P. R.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Remous sur le dollar

Les marchés des changes ont été encore agités cette semaine, entre deux sommets, l'un qui vient de se tenir, à Brême, celui de l'Europe des Neuf, et l'autre qui aura lieu à Bonn, celui des pays les plus riches du monde. Le comportement du DOLLAR a été passablement heurté, rechutes et redressements se succédant dans cette ambiance d'incertitude qui précède habituellement les grandes conférences internationales. La LIVRE STERLING s'est nettement appréciée, tandis que la tenue du FRANC FRANÇAIS restait satisfaisante.

Dès le lundi, le DOLLAR était victime d'un nouvel accès de faiblesse, retombant à moins de 2,04 DM, sur la place de Francfort, à 1,79 FS sur celle de Zurich, à 200,70 yens à Tokyo, et à 4,43 F à Paris (contre 4,47 F à la veille du week-end précédent). Cet accès se produisait au lendemain du sommet de Brême, qui, non seulement n'apportait rien de satisfaisant pour le DOLLAR, comme certains avaient pu l'espérer vaguement, mais encore laissait entrevoir la formation d'un puissant bloc monétaire européen, susceptible d'être comparé avantageusement au bloc dollar actuel. Le président Carter ne s'y est pas trompé, qui déclarait mercredi à quatre chaînes de télévision européennes : *« Les Etats-Unis soutiennent le renforcement de la C.E.E., mais si cela se traduisait par une dépréciation de la valeur du dollar ou par l'établissement de barrières douanières, les autorités américaines le déploreraient en privé, et peut-être publiquement. »* Qu'en termes pudiques l'avertissement est-il signifié !

Mardi et mercredi, une reprise s'annonçait, essentiellement pour des raisons techniques (rachats d'opérateurs à découvert). Mais jeudi, le DOLLAR reperdait la totalité des modestes gains enregistrés précédemment. Les milieux financiers internationaux méditaient les propos de M. Carter à la veille du sommet de Bonn : *« Les Etats-Unis n'envisagent pas d'intervenir sur les marchés des changes pour modifier artificiellement les relations de base entre le dollar, le yen, le deutschemark et les autres monnaies, mais se contenteront de minimiser les aberrations temporaires. »* Là encore, tout le monde est averti, et ce n'est guère rassurant pour les détenteurs de dollars.

La LIVRE STERLING a monté nettement cette semaine, s'élevant à 1,89 dollar environ, et se désolidarisant donc, quelque peu, de l'évolution de la monnaie américaine. Notre confrère le *Financial Times* a exprimé jeudi son opinion sur une participation britannique à une union monétaire européenne :

« Elle ferait actuellement plus de mal que de bien à toutes les parties concernées. Les milieux politiques, industriels et syndicaux britanniques ne savent pas reconnaître les racines monétaires du déficit de la balance des paiements » explique le journal. *« S'ils étaient privés du régulateur des taux de change pour équilibrer cette balance, ils réclameraient plus de soutien à l'exportation, une diminution des importations et des protections de toutes sortes. Au lieu de cimenter la C.E.E., l'union monétaire la diviserait. »*

Pour le quotidien des milieux d'affaires, la meilleure politique pour la Grande-Bretagne, tant que ces attitudes demeureront, *« serait de maintenir un sterling indépendant et d'observer comment les Français supportent l'union monétaire »*. *« Quand il sera prouvé que les Français peuvent prospérer sous une politique monétaire et fiscale liant le franc au mark sans échappatoire, alors les politiciens britanniques pourront enfin tirer la leçon »*, conclut le *Financial Times*.

C'est une allusion discrète aux deux sorties du FRANC FRANÇAIS hors du « serpent » monétaire européen, en janvier 1974 et en mars 1976.

Pour l'instant, notre monnaie continue à se bien porter, le léger fléchissement observé cette semaine étant imputable au chômage prolongé du 14 juillet, qui, en fait, a commencé dès le 13.

Sur le marché de l'or, toujours dépourvu d'animation, le cours de l'once est remonté de 184 dollars à 186 dollars, la faiblesse de cette reprise ayant déçu les opérateurs, qui s'attendaient à plus d'animation en raison de la faiblesse du dollar.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,8895	8,3925	3,4130	3,8760	61,06	4,1832	1595,75
	—	1,8700	8,3495	3,4080	3,8568	60,7750	4,1560	1589,96
New-York.	1,8895	—	22,4700	55,2200	48,6100	3,0807	44,8280	0,1178
	1,8700	—	22,3964	54,8696	48,4848	3,0769	44,9943	0,1176
Paris.....	8,3999	4,4470	—	245,82	2,1726	13,7930	201,39	5,2430
	8,3495	4,4650	—	244,99	2,1648	13,7384	200,89	5,2513
Zurich....	3,4154	181,15	40,7307	—	88,0685	5,5858	81,6950	2,1360
	3,4080	182,25	40,8174	—	88,3636	5,6076	82,0022	2,1434
Francfort.	3,8795	205,92	46,32	113,64	—	6,355	92,72	2,428
	3,8568	206,25	46,1926	113,1687	—	6,3461	92,8088	2,4257
Bruxelles.	61,19	32,44	7,292-	17,916	15,764	—	14,6125	3,822
	60,7750	32,50	7,2788	17,8326	15,7575	—	14,6321	3,8224
Amsterdam	4,1870	221,80	49,915	122,6800	107,8900	6,85	—	2,6150
	4,1560	222,25	49,7760	121,9478	107,7575	6,8384	—	2,6134
Milan....		847,95	190,70	468,48	412,50	26,18	382,47	—
	1589,96	850,25	190,4255	466,52	412,24	26,1615	382,56	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des charges. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	13 juil.	diff.		13 juil.	diff.
C.F.A.O.	423,5	+ 15,2	Midi	420	+ 7,1
C.M.-Indus. (1)	365	+ 14,2	Lafarge	201,8	+ 6,5
B.C.T.	154,5	+ 11,9	Michelin (2)	1345	+ 6,4
B.H.V.	138	+ 10,6	P.U.K.	87,9	+ 5,9
Peugeot-Citroën	407,90	+ 9,5	Alspi	65	+ 5,8
Opfi	103	+ 8,9	Legrand	1725	+ 5,8
Lechelbronn	97	+ 8,9	Radiotechnique	444	+ 5,8
Silic	249,9	+ 8,6	Perrier	270	+ 5,5
Mot. Leroy-Somer.	802	+ 7,7	S.A.T.	527	+ 5,4
Locafrance	226,1	+ 7,6	Thom.-Brandt (3).	213	+ 5,3
Printemps	87,1	+ 7,6	Darty	483	+ 5,2
Financière Paris	179	+ 7,3	S.C.O.A.	77,2	+ 5

(1) Compte tenu du coupon de 9 F.
(2) Compte tenu du coupon de 25 F.
(3) Compte tenu du coupon de 10,10 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	10 juillet	11 juillet	12 juillet	13 juillet	14 juillet
Terme	124 503 712	120 711 792	151 121 019	105 295 220	—
Compt. R. et obl	133 064 869	118 079 463	114 057 435	81 923 397	—
Actions	65 570 427	55 309 653	75 764 771	64 485 989	—
Total	322 139 008	294 100 908	340 943 225	251 704 606	—
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)					
Franç.	138,9	140	140,1	140,1	—
Etrang.	97,7	94,5	99,2	99,1	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance	140,3	141,8	143,2	143,5	—
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	77,5	78	78,5	78,3	—

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 15 juillet 1978 a été tiré à 419 690 exemplaires.

AU COURS DE LA RÉCEPTION DU 14 JUILLET A L'ÉLYSÉE

M. Giscard d'Estaing se prononce pour le maintien du mandat présidentiel dans sa durée actuelle

Le quartier des Champs-Elysées était en fête, en cette fin de matinée du 14 juillet. Tandis que s'achevait le défilé militaire, les quatre mille personnes invitées à la réception de l'Elysée se rassemblaient rue du Faubourg-Saint-Honoré, où des gardiens de la paix en vareuse blanche les priaient d'attendre, avant d'entrer, que M. Giscard d'Estaing ait regagné le palais. L'apparition de la voiture présidentielle fut saluée par des applaudissements et les cris de « *Giscard ! Giscard !* », suivis d'une bousculade près du porche qu'encadraient deux gardes républicains à cheval.

Dix minutes plus tard, le maire de Paris était, à son tour, accueilli par des acclamations, et son nom était scandé parmi les invités, qui commençaient à pénétrer dans la galerie. M. Jacques Chirac suivit l'itinéraire des personnalités qui, au contraire des simples invités conviés pour leur représentativité ou leurs mérites, n'étaient pas tenues de passer dans le salon où M. et Mme Giscard d'Estaing accueillaient leurs hôtes. Après avoir échangé quelques propos avec des personnes présentes sur la terrasse qui domine le parc, le maire de Paris est allé saluer le chef de l'Etat. Il a ensuite quitté la réception, car il était attendu à l'Hôtel de Ville, où il offrait un déjeuner aux militaires qui avaient participé à la revue.

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, s'employait à expliquer aux journalistes le bien-fondé de la nouvelle loi qui permet aux gendarmes de soumettre tout automobiliste à l'alcootest. M. Robert Galley, ministre de la coopération, faisait l'éloge de M. Moktar Ould Daddah, président de la République mauritanienne jusqu'au coup d'Etat qui l'a déposé et qui le laisse « *sans ressources* ». M. Raymond Barre paraissait très isolé. Alors que l'an dernier, en pareille occasion, il avait été très entouré et pressé de questions par les invités, le premier ministre, vendredi, ne fut salué que par quelques personnes, avec lesquelles il s'entretint plus longuement qu'il ne le fait d'ordinaire en public. Interrogé par des journalistes sur le lieu où il compte passer ses vacances, M. Barre a répondu qu'il ne savait pas s'il prendrait un congé et que, s'il en prenait un, son lieu de villégiature ne serait pas rendu public.

« Les divisions politiques se sont atténuées »

Pendant ce temps, M. Giscard d'Estaing accordait une interview à TF 1, qui la diffusait en direct de la terrasse du palais.

« *La France,* a-t-il déclaré, *est un pays qui souffre de divisions politiques, divisions politiques dont je dois dire que malgré tout, cette année, elles se sont un peu atténuées. Je trouve que la nature de l'affrontement politique en France, la violence du langage politique se sont tout de même atténués, en partie grâce aux efforts que j'ai déployés en ce sens. Mais nous avons aussi l'idée que la société française est très morcelée, qu'il y a les villes et les campagnes, Paris et la province, ceux qui sont favorisés et ceux qui sont défavorisés (...), et je trouve qu'il est très important que les Français s'aperçoivent de temps en temps que tout cela est vrai, mais que, en même temps, il y a une unité de la France, une société des Français.* »

L'absence des représentants de l'opposition, incités à la réception, montrait que les divisions politiques ne sont pas encore tout à fait atténuées. Seuls deux journalistes de *l'Humanité*, René Andrieu et Jean Le Lagadec, offraient, sur la pelouse de l'Elysée, un témoignage de « décrispation », d'ailleurs contestable puisqu'ils ne représentaient pas le P.C.F.

Interrogé sur la durée du mandat présidentiel, dont il avait indiqué, au début du septennat, qu'il souhaitait la réduction (1), M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« *Dans l'action politique telle que doit la conduire un président de la République, qui est une action d'évolution, de transformation de son pays, la durée est un facteur essentiel. Dans la vie personnelle, personne n'imagine accomplir de grandes œuvres en deux ans ou trois ans, c'est absolument impossible. Alors pourquoi serait-ce possible sur le plan politique ? D'autre part, nous vivons dans un monde nerveux. Si les hommes politiques accentuent la nervosité, ils compliquent les tâches de leur pays, ils ne lui rendent pas service. Or pour enlever précisément la nervosité dans l'action politique, il faut une certaine durée. (...) Je dirai (...) que pour la France, telle que je la vois maintenant et telle que je la connais bien, une durée brève pour un mandat présidentiel, ce serait lui rendre un mauvais service.* »

Le chef de l'Etat s'est ensuite mêlé aux invités.

PATRICK JARREAU.

(1) Au cours de sa première réunion de presse, le 25 juillet 1974, le président de la République avait déclaré : « *Je suis favorable au raccourcissement du mandat présidentiel. (...) Je n'ai pas d'opinion arrêtée sur la durée. Le choix, à mes yeux, est entre cinq et six ans. (...) Je prendrai l'initiative le moment venu.* »

● *M. René Lévesque*, premier ministre québécois, a déclaré, dans un télégramme adressé au président Giscard d'Estaing, que le 14 juillet était un jour de fête « *pour tous ceux qui, Français d'origine, parlent la langue française* ». — *(Reuter)*

● *M. Ahmed Sekou Touré*, président de la République de Guinée, a adressé au président Valéry Giscard d'Estaing, un mesage de félicitations à l'occasion du 14 juillet. « *Veuillez agréer, Monsieur le président, les vœux les meilleurs que nous formons pour la santé de votre Excellence, ainsi que pour le progrès croissant du peuple ami français* », dit notamment ce message. — *(A.F.P.)*

SELON LA PRESSE DE PÉKIN

Il y a eu deux mille tués et huit mille blessés dans le Setchouan

pendant une seule phase de la révolution culturelle

Pékin *(A.F.P.)*. — La presse chinoise parle, samedi 15 juillet, pour la première fois, d'une véritable guerre civile qui s'est déroulée dans la province du Setchouan lors de la révolution culturelle et fait état de deux mille morts et de huit mille blessés au cours d'une seule phase des événements. Elle écrit aussi qu'une centaine de personnes sont mortes sous la torture.

Le Quotidien du peuple relate ces affrontements dans un article dans lequel il annonce l'arrestation, le 24 juin, de deux anciens dirigeants de la province, Liu Chieh-ting et sa femme Chang Hsi-ting, pour leurs « *activités criminelles* » durant la révolution culturelle : tortures à mort et organisation de « *batailles de grande envergure* ». Ces deux personnages, qui avaient déjà été déchus de leurs fonctions en 1971, sont désignés comme les « *délégués généraux* » de la « *bande des quatre* » au Setchouan, province natale de M. Teng Hsiao-ping.

Le journal rapporte que les deux accusés avaient provoqué « *une guerre civile dans tous les domaines au Setchouan* ». « *Rien qu'au cours des « trois expéditions armées pour soutenir Luchow »* (ouest de Chungking), écrit-il, *plus de deux mille personnes ont été tuées et plus de huit mille autres blessées* ».

L'organe du parti souligne que les deux anciens dirigeants avaient incité « *les forces fractionnelles à harceler les services de l'armée. (...) à piller des armes et des munitions et à assassiner des cadres et des soldats de l'armée populaire de libération* ». Il ajoute qu'ils avaient « *persécuté* » et fait subir des « *sévices corporels* » à « *de nombreux cadres révolutionnaires qui en perdirent la vie ou en ressortirent blessés ou mutilés* ». Le quotidien ne fournit pas de dates, mais les historiens de la révolution culturelle situent le sommet des violences dans l'été 1967.

Cette dénonciation suit une série d'articles publiés dans la presse du parti depuis mai sur « *la légalité socialiste* » et la défense des « *droits du peuple* » et du citoyen. Déjà, d'anciens gardes rouges ont été arrêtés au printemps, à Pékin, pour leurs « *exactions* » commises pendant la révolution culturelle. Ces arrestations n'avaient pas été mentionnées dans la presse.

En Italie

LA COUR D'ASSISES DE ROME REND UN VERDICT INDULGENT SUR LE « COUP D'ÉTAT » DE DÉCEMBRE 1970

(De notre correspondant.)

Rome. — Une sentence inattendue a été prononcée, de vendredi 14 juillet, par la cour d'assises de Rome qui jugeait les auteurs présumés du fameux « *golpe Borghese* » (coup d'Etat Borghese). Quarante-six personnes se sont vu condamnés à des peines de deux à dix ans de prison, pour « *association subversive* », mais non pour « *tentative de coup d'Etat* », et le général Vito Miceli, ancien chef des services secrets, a été déclaré non coupable, ainsi que le colonel Luciano Berti qu'on soupçonnait d'avoir marché sur Rome avec trois cents élèves de l'école des eaux et forêts, dans la nuit du 7 au 8 décembre 1970.

Selon les juges, l'organisation secrète du prince Valerio Borghese — décédé depuis — avait comploté entre 1969 et 1972, c'est-à-dire pendant une durée plus courte qu'on ne le pensait. Elle n'aurait pas volé d'armes au ministère de l'intérieur, n'aurait tenté d'enlever ni l'ancien chef de la police Vicari ni l'ancien président de la République Leone. Elle ne pouvait compter non plus sur l'appui du général Miceli lequel, arrêté en 1974, resta six mois en prison avant de se faire élire député d'extrême droite.

Les principaux condamnés sont Remo Orlandini, ex-bras droit du « prince noir » (il fera dix années de prison au lieu des vingt-cinq demandées par le ministère public) ; Mario Rosa (huit ans) qui est l'unique personne détenue pour cette affaire ; et le député d'extrême droite Sandro Saccuci (quatre ans) qui est en fuite à l'étranger depuis une vilaine affaire de coups de feu tirés de la tribune au cours d'une réunion électorale.

Les avocats du général Miceli ont salué cette « *sentence courageuse* », alors que *l'Unita*, organe officiel du P.C.I. exprime sa « *stupeur* ».

ROBERT SOLÉ.

Avant son voyage à Lisbonne

L'ENTRÉE DU PORTUGAL DANS LA C.E.E. « POSE DES PROBLÈMES DÉLICATS » déclare M. Giscard d'Estaing à l' « Expresso »

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le président Giscard d'Estaing déclare, dans une interview à l'hebdomadaire *Expresso*, que les problèmes africains tiendront une place importante dans les entretiens qu'il aura à partir de mercredi 19 juillet à Lisbonne avec les responsables portugais.

Interrogé à propos du « *futur politique* » de l'enclave de Cabinda, il a rappelé que la France a été le premier membre de la C.E.E. à reconnaître la République populaire d'Angola en février 1976. « *Cela implique, dans le cadre de sa politique de respect des frontières héritées de la décolonisation, la reconnaissance de l'appartenance de Cabinda à l'Angola* », précise-t-il.

A propos de la candidature du Portugal au Marché commun, M. Giscard d'Estaing indique que la France « *approuve et a toujours approuvé la volonté du Portugal d'entrer dans la Communauté* ». Il ajoute : « *La place du Portugal est en Europe, une Europe dont il a été longtemps séparé et à laquelle il appartient par son histoire, sa culture, ses choix politiques* ». Il ajoute qu'il ne faut pas se dissimuler que l'entrée du Portugal dans la Communauté « *pose des problèmes délicats tant pour celle-ci que pour le Portugal, problèmes qu'il faudra examiner avec attention et résoudre dans un esprit de réalisme et de bonne volonté réciproque* ». Le chef de l'Etat souligne, d'autre part, la volonté de la France de contribuer au développement de l'économie portugaise.

En Rhodésie

VINGT ET UN NOIRS AURAIENT ÉTÉ MASSACRÉS PAR LES MAQUISARDS

Salisbury (A.P.). — Vingt-et-un Noirs, presque toute la population d'un village, ont été massacrés, vendredi soir 14 juillet, par des guérilleros nationalistes, annonce ce samedi un porte-parole militaire rhodésien.

Le village se trouve dans la réserve tribale de Zwimba, à 150 km environ au nord de Salisbury. C'est la région d'où est originaire le chef Jeremiah Chirau, un des trois représentants noirs modérés, qui font partie, avec M. Ian Smith, d'un gouvernement de transition.

Au Zaïre

M. KARL I BOND ancien ministre EST LIBÉRÉ

Kinshasa *(Reuter)*. — Libéré à la suite d'une mesure de grâce présidentielle, M. Ngunza Karl-I-Bond, ancien commissaire d'Etat (ministre) aux affaires étrangères et à la coopération internationale, qui était détenu depuis près d'un an, a regagné Kinshasa vendredi soir 14 juillet, indique l'agence zaïroise AZAP.

M. Karl-I-Bond est rentré du centre du pays, où il était détenu, à bord d'un avion militaire en compagnie d'autres prisonniers politiques bénéficiant d'une mesure d'élargissement similaire.

La commission mixte franco-mexicaine s'est réunie pour la première fois depuis 1964

« *Les accords mixtes entre le Mexique et la France avancent. Nous sommes sur la bonne voie* », a déclaré M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, au terme de la session de la commission mixte de coopération économique franco-mexicaine, qui a eu lieu à Paris, les 11, 12 et 13 juillet. La délégation mexicaine était dirigée par M. Santiago Roel, ministre des affaires étrangères mexicain. création, en 1964.

Les échanges franco-mexicains sont relativement modestes. Le Mexique est au quatrième rang des clients de la France en Amérique latine, après le Brésil, l'Argentine et le Venezuela, ayant acheté seulement 0,33 % du total des exportations françaises. La France est le cinquième fournisseur du Mexique (2,9 % du marché), après les Etats-Unis (63,5 %), la R.F.A. (5,7 %), le Japon (5,4 %) et le Canada (3 %) et se trouve au douzième rang de ses clients.

En 1975, le Mexique était le deuxième partenaire commercial de la France en Amérique latine, après le Brésil. En outre, les échanges sont très déséquilibrés, le Mexique n'ayant couvert qu'à 45 % ses achats en provenance de la France en 1977 et à 27 % au premier trimestre 1978, ce qui freine un développement des échanges. Le Mexique souhaite vendre plus de café, de métaux précieux et de coton, et, bien qu'entouré de barrières douanières efficaces (qui expliquent la stagnation des ventes françaises depuis 1975), se plaint de l'attitude restrictive de Paris pour ses exportations de textiles et de miel.

La commission a examiné sept opérations importantes, dont quatre ont donné lieu à des réalisations récentes (automobile, mines, génie pétrolier et acier inoxydable) et trois pourraient être prochainement conclues (fabrique de turbo-alternateur, turbines à gaz et chaudronnerie industrielle). L'accord entre la régie Renault et la Diesel Nacional mexicaine (DINA) permettra d'accroître la production de la Régie de 10 à 14 % sur le marché automobile mexicain. L'accent a été mis aussi sur les techniques de pointe pétrolière et nucléaire qui permettraient à la France de développer ses importations de pétrole et d'uranium abondants au Mexique. Enfin, après la signature du protocole financier du 26 mai 1978, le réseau du métro à Mexico sera étendu de 42 à 78 kilomètres.

● *Les routiers italiens cessent leurs barrages à la frontière autrichienne.* — Les transporteurs routiers italiens ont mis fin vendredi soir 14 juillet à leur mouvement de protestation contre l'imposition par le gouvernement autrichien de nouvelles taxes sur la circulation routière. Les camions qui bloquaient depuis quatre jours la frontière autrichienne au col du Brenner et à Tarvisio-Coccau ont repris la route. Le ministre des transports italiens, M. Vittorino Colombo, leur a promis de demander une réunion immédiate au niveau européen pour examiner les conséquences des récentes mesures autrichiennes. — *(A.F.P.)*

ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE EN SEINE-SAINT-DENIS

Le premier tour de la première des élections législatives partielles rendues nécessaires par les cinq invalidations prononcées par le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 15 juillet) a lieu, dimanche 16 juillet, dans la neuvième circonscription de la Seine-Saint-Denis. L'élection annulée était celle de Mme Marie-Thérèse Goutmann (P.C.), acquise le 19 mars, grâce à une avance de cent seize voix sur le député sortant, M. Raymond Valenet (R.P.R.).

Cinq candidats — contre quatorze en mars — sont en présence : Mme Marie-Thérèse Goutmann (P.C.), MM. Raymond Valenet (R.P.R.), Alain Bourdeau (Rassemblement des usagers et contribuables), Claude Briard (Front national) et Patrick Chaponnais (Parti des forces nouvelles). Les bureaux de vote seront ouverts de 8 à 21 heures.

En mars dernier, les résultats avaient été les suivants :

1er TOUR : inscr., 125 466 ; suffr. expr., 102 107 ; abst., 17,27 %. Mme Goutmann, 26 842 ; MM. Valenet, 24 104 ; Vincent (P.S.), 23 167 ; Morel (U.D.F.-P.R.), 15 694 ; Premat (écol.), 3 973 ; Chauvignaud (F.A.), 1 636 ; Bourdeau, 1 588 ; Vieillard (L.O.), 1 260 ; Briard, 1 093 ; Billard (M.D.), 856 ; Belaïb (écol.), 627 ; Cordry (L.C.R.), 583 ; Desmidt (écol.), 397 ; Filhol (F.R.P.), 282.

2e TOUR : inscr., 125 152 ; suffr. expr., 101 370 ; abst., 14,81 %. Mme Goutmann, 50 743 ; M. Valenet, 50 627.

[Selon l'article 126 du code électoral, nul n'est élu au premier tour de scrutin s'il n'a réuni : 1. la majorité absolue des suffrages exprimés ; 2. un nombre de suffrages égal au quart du nombre des électeurs inscrits. Au deuxième tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est élu.]

A B C D E F G

BAL A BEAUBOURG

Deux musiciens sont arrivés en « flanochant » par une rue adjacente avec leur trombone en bandoulière. Il faisait doux, doux, et avec le coup de vent on a entendu le claquement du fouet à l'intérieur du petit cirque Gruss, bleu et or, la sinuosité rythmée d'un instrument arabe, le tapotement heurté d'un tam-tam et « cinq francs, cinq francs la merguez ! ». Il n'y a pas à dire, ce royaume appartient à tout le monde.

Quand on arrive à Beaubourg, on a la compréhension, la saisie soudaine de ce qu'est, doit être la place, comme espace de circulation et d'échange. Il y règne (peut-être grâce à l'extraordinaire jeu de places successives, différentes et assymétriques) une atmosphère de tolérance à l'italienne, on s'y sent bien. Chacun s'y sent bien : on y voit des vieux assis sur des bancs, des enfants qui courent, un chasseur alpin en costume de parade, une Indienne en sari, des intellectuels, un clochard, des curés, des travailleurs immigrés qui dansent (formant des cercles immenses autour de leurs orchestres), vous, moi. Plus ceux qui de partout viennent chaque jour visiter Beaubourg.

Beaubourg-musée est devenu un peu Hyde-Park d'une autre nature grâce à ses pentes, aux petites cours qui précèdent et annoncent la plus grande. La fanfare des Beaux-Arts a commencé vers 22 heures quand il a fait nuit. Au grand complet. Ils étaient une centaine, en uniformes de gardes républicains, en pierrots lunaires, en costumes de campagne ou d'ouvriers des bords de la Marne. Six rangées de cuivres, de trompettes, de saxos, de tambours, de violons, c'était impressionnant, et quand la foule — quelle foule ! — s'est mise à danser les valses, les pasodobles, les rocks, on a vu que c'était un vrai bal populaire. On dansait ensemble sans se connaître, on ne pouvait plus s'arrêter.

Il n'y a pas plus « génial » que cette place-là. — C. H.

MORT DU PEINTRE PHILIPPE HOSIASSON

Le peintre Philippe Hosiasson vient de mourir à Paris. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Né à Odessa en 1898, Philippe Hosiasson fait partie de ces artistes russes venus à Paris au milieu des années vingt pour y peindre et y vivre. Il avait fait un périple de quatre ans à travers l'Europe, avant d'arriver à Montparnasse, en quête d'un climat artistique propice. Via la Turquie, il est en 1920 à Rome, où il vit deux années imprégné de lumière et de peinture antique romaine. On en retrouvera toujours, par la suite, les teintes dans ses tableaux. Puis à Berlin, où il peint notamment les décors pour les ballets Romanoff. C'est en 1924 qu'il s'installe à Paris. Mais c'est au lendemain de la guerre, après une vie incertaine (il était à l'occasion peintre décorateur) que Philippe Hosiasson s'affirme comme le peintre tout à fait singulier qu'il est. L'abstraction est dans l'air des deux côtés de l'Atlantique, à Paris et à New-York. Hosiasson, que les Américains ne tarderont pas à découvrir, sera un de ces artistes appartenant, par nature, à l'une et l'autre école.

Son abstraction n'est pas un simple jeu de formes et de couleurs, mais aussi — mais surtout — une manière d'exprimer un monde indicible enfoui dans la mémoire et qui prend corps dans le doute et dans l'angoisse. Cet univers, Philippe Hosiasson semblait le loger dans les replis d'un univers minéral et viscéral, où le bœuf écorché de Soutine n'était pas bien loin. — J. M.

A Dijon et Limoges

LA CÉLÉBRATION DU 14 LE 13

Cette année à Dijon, le traditionnel défilé des troupes du 14 juillet a eu lieu le 13. C'est en effet, jeudi à 22 heures, que les 130 véhicules et les 800 militaires chargés d'assurer la parade se sont produits dans les rues de la ville. Les remises de décorations ont également eu lieu au même moment. Le général Sourieau, commandant la 64e division militaire, a justifié le choix insolite de l'heure et du jour de la cérémonie par le fait que les Dijonnais n'auraient pas ainsi à amputer leur week-end pour assister au défilé, et que ni le public ni les troupes, ne souffriraient de la chaleur.

Notre correspondant à Limoges nous signale que la prise d'armes et la remise des décorations marquant la fête nationale ont également eu lieu dans cette ville, le 13 juillet, à 21 heures.

● *Certains bals du 14 juillet* ont été, dans la nuit de jeudi à vendredi, le théâtre de violents incidents.

A Strasbourg, les policiers, qui s'étaient interposés dans une bagarre entre danseurs, ont été pris à partie par ces derniers soudain réconciliés. Deux gardiens de la paix ont été blessés.

A Rennes, après une rixe suivie d'une interpellation, trois personnes ont été légèrement blessées. Cent cinquante jeunes gens munis de barres à mines ont tenté de prendre d'assaut le commissariat central où s'était retranché un petit nombre de policiers : deux d'entre eux ont été blessés.

UNE ÉLÈVE DE POLYTECHNIQUE EST TUÉE A L'ÉCOLE PAR UN SOUS-OFFICIER

Une jeune fille de la nouvelle promotion de l'école Polytechnique, qui avait défilé sur les Champs-Elysées, Mlle Nathalie Lecam, âgée de vingt-deux ans, a été tuée, vendredi 14 juillet dans l'après-midi, de deux balles d'arme automatique dans la cour de l'école à Palaiseau (Essonne). Le meurtrier, un sous-officier n'appartenant pas à Polytechnique, a été arrêté par les gendarmes de Palaiseau et doit être mis incessamment à la disposition de la justice militaire. On se refusait, ce samedi 15 juillet, à indiquer son identité. Selon les enquêteurs, le dépit amoureux est à l'origine de ce meurtre.

Mlle Lecam, estimée par ses condisciples et ses instructeurs, entamait son avant-dernière année d'étude à Polytechnique. Elle avait auparavant accompli son année de service militaire de rigueur.

هكذا من الأصل